ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

TRADUCTIONS

HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES

PAR

EDGAR POE

NOTICE, NOTES, ÉCLAIRCISSEMENTS ET INDEX
DE M. JACQUES CRÉPET



PARIS
LOUIS CONARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXXXVII

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION
DES
ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE
A ÉTÉ TIRÉE
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
EN VERTU
D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES
EN DATE DU 26 MARS 1917

Il a été tiré de cette édition :

50 exemplaires, numérotés 1 à 50, sur papier de Chine.
50 exemplaires, numérotés 51 à 100, sur papier du Japon impérial.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

TRADUCTIONS

HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES

PAR

EDGAR POE

NOTICE, NOTES, ÉCLAIRCISSEMENTS ET INDEX
DE M. JACQUES CRÉPET



PARIS
LOUIS CONARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXXXVII

LE MYSTÈRE DE MARIE ROGET[1]

POUR FAIRE SUITE À

DOUBLE ASSASSINAT DANS LA RUE MORGUE.

> Il y a des séries idéales d'événements qui courent parallèlement avec les réelles. Les hommes et les circonstances, en général, modifient le train idéal des événements, en sorte qu'il semble imparfait; et leurs conséquences aussi sont également imparfaites. C'est ainsi qu'il en fut de la Réformation; au lieu du Protestantisme est arrivé le Luthéranisme.
>
> NOVALIS.

Il y a peu de personnes, même parmi les penseurs les plus calmes, qui n'aient été quelquefois envahies par une vague mais saisissante demi-croyance au surnaturel, en face de certaines *coïncidences* d'un caractère en apparence si merveilleux, que l'esprit se sentait incapable de les admettre comme pures coïncidences. De pareils sentiments

[1] Lors de la publication originale de *Marie Roget*, les notes placées au bas des pages auraient été considérées comme superflues. Mais plusieurs années se sont écoulées depuis le drame sur lequel ce conte est basé, et il nous a paru bon de les ajouter ici, avec quelques mots d'explication relativement au dessein

(car les demi-croyances dont je parle n'ont jamais la parfaite énergie de la *pensée*), de pareils sentiments ne peuvent être que difficilement comprimés, à moins qu'on n'en réfère à la science de la chance, ou, selon l'appellation technique, au calcul des probabilités. Or, ce calcul est, dans son essence, purement mathématique; et nous avons ainsi l'anomalie de la science la plus rigoureusement exacte appliquée à l'ombre et à la spiritualité de ce qu'il y a de plus impalpable dans le monde de la spéculation.

Les détails extraordinaires que je suis invité à publier forment, comme on le verra, quant à la succession des époques, la première branche d'une série de *coïncidences* à peine imaginables, dont tous les lecteurs retrouveront la branche secondaire ou finale dans l'assassinat récent de Mary Cecilia Rogers, à New-York.

Lorsque, dans un article intitulé *Double assassinat dans la rue Morgue,* je m'appliquai, il y a un an à peu près, à dépeindre quelques traits saillants du caractère spirituel de mon ami le chevalier C. Auguste Dupin, il ne me vint pas à l'idée que j'aurais jamais à reprendre le même sujet.

général. Une jeune fille, Mary Cecilia Rogers, fut assassinée dans les environs de New-York; et bien que sa mort ait excité un intérêt intense et persistant, le mystère dont elle était enveloppée n'était pas encore résolu à l'époque où ce morceau fut écrit et publié (novembre 1842). Ici, sous le prétexte de raconter la destinée d'une grisette parisienne, l'auteur a tracé minutieusement les faits essentiels, en même temps que ceux non essentiels et simplement parallèles, du meurtre réel de Mary Rogers. Ainsi tout argument fondé sur la fiction est applicable à la vérité; et la recherche de la vérité est le but.

Le Mystère de Marie Roget fut composé loin du théâtre du crime, et sans autres moyens d'investigation que les journaux que l'auteur put se procurer. Ainsi fut-il privé de beaucoup de documents dont il aurait profité s'il avait été dans le pays et s'il avait inspecté les localités. Il n'est pas inutile de rappeler, toutefois, que les aveux de *deux* personnes (dont l'une est la madame Deluc du roman), faits à différentes époques et longtemps après cette publication, ont pleinement confirmé, non-seulement la conclusion générale, mais aussi *tous* les principaux détails hypothétiques sur lesquels cette conclusion avait été basée.

Je n'avais pas d'autre but que la peinture de ce caractère, et ce but se trouvait parfaitement atteint à travers la série bizarre de circonstances faites pour mettre en lumière l'idiosyncrasie de Dupin. J'aurais pu ajouter d'autres exemples, mais je n'aurais rien prouvé de plus. Toutefois, des événements récents, ont, dans leur surprenante évolution, éveillé brusquement dans ma mémoire quelques détails de surcroît, qui garderont ainsi, je présume, quelque air d'une confession arrachée. Après avoir appris tout ce qui ne m'a été raconté que récemment, il serait vraiment étrange que je gardasse le silence sur ce que j'ai entendu et vu, il y a déjà longtemps.

Après la conclusion de la tragédie impliquée dans la mort de madame L'Espanaye et de sa fille, le chevalier Dupin congédia l'affaire de son esprit, et retomba dans ses vieilles habitudes de sombre rêverie. Très-porté, en tout temps, vers l'abstraction, son caractère l'y rejeta bien vite; et continuant à occuper notre appartement dans le faubourg Saint-Germain, nous abandonnâmes aux vents tout souci de l'avenir, et nous nous assoupîmes tranquillement dans le présent, brodant de nos rêves la trame fastidieuse du monde environnant.

Mais ces rêves ne furent pas sans interruption. On devine facilement que le rôle joué par mon ami dans le drame de la rue Morgue n'avait pas manqué de faire impression sur l'esprit de la police parisienne. Parmi ses agents, le nom de Dupin était devenu un mot familier. Le caractère simple des inductions par lesquelles il avait débrouillé le mystère n'ayant jamais été expliqué au préfet, ni à aucun autre individu, moi excepté, il n'est pas surprenant que l'affaire ait été regardée comme approchant du miracle, ou que les facultés analytiques du chevalier lui aient acquis le crédit merveilleux de l'intui-

tion. Sa franchise l'aurait sans doute poussé à désabuser tout questionneur d'une pareille erreur; mais son indolence fut cause qu'un sujet dont l'intérêt avait cessé pour lui depuis longtemps ne fut pas agité de nouveau. Il arriva ainsi que Dupin devint le fanal vers lequel se tournèrent les yeux de la police; et en mainte circonstance, des efforts furent faits auprès de lui par la préfecture pour s'attacher ses talents. L'un des cas les plus remarquables fut l'assassinat d'une jeune fille nommée Marie Roget.

Cet événement eut lieu deux ans environ après l'horreur de la rue Morgue. Marie, dont le nom de baptême et le nom de famille frapperont sans doute l'attention par leur ressemblance avec ceux d'une jeune et infortunée marchande de cigares, était la fille unique de la veuve Estelle Roget. Le père était mort pendant l'enfance de la fille, et depuis l'époque de son décès jusqu'à dix-huit mois avant l'assassinat qui fait le sujet de notre récit, la mère et la fille avaient toujours demeuré ensemble dans la rue Pavée-Saint-André [1], madame Roget y tenant une pension bourgeoise, avec l'aide de Marie. Les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que celle-ci eût atteint sa vingt-deuxième année, quand sa grande beauté attira l'attention d'un parfumeur qui occupait l'une des boutiques du rez-de-chaussée du Palais-Royal, et dont la clientèle était surtout faite des hardis aventuriers qui infestent le voisinage. M. Le Blanc [2] se doutait bien des avantages qu'il pourrait tirer de la présence de la belle Marie dans son établissement de parfumerie; et ses propositions furent acceptées vivement par la jeune fille, bien qu'elles soulevassent

[1] Nassau-Street.
[2] Anderson

chez madame Roget quelque chose de plus que de l'hésitation.

Les espérances du boutiquier se réalisèrent, et les charmes de la brillante grisette donnèrent bientôt la vogue à ses salons. Elle tenait son emploi depuis un an environ, quand ses admirateurs furent jetés dans la désolation par sa disparition soudaine de la boutique. M. Le Blanc fut dans l'impossibilité de rendre compte de son absence, et madame Roget devint folle d'inquiétude et de terreur. Les journaux s'emparèrent immédiatement de la question, et la police était sur le point de faire une investigation sérieuse, quand un beau matin, après l'espace d'une semaine, Marie, en bonne santé, mais avec un air légèrement attristé, reparut, comme d'habitude, à son comptoir de parfumerie. Toute enquête, excepté celle d'un caractère privé, fut immédiatement arrêtée. M. Le Blanc professait une parfaite ignorance, comme précédemment. Marie et madame Roget répondirent à toutes les questions qu'elle avait passé la dernière semaine dans la maison d'un parent, à la campagne. Ainsi l'affaire tomba, et fut généralement oubliée; car la jeune fille, dans le but ostensible de se soustraire à l'impertinence de la curiosité, fit bientôt un adieu définitif au parfumeur, et alla chercher un abri dans la résidence de sa mère, rue Pavée-Saint-André.

Il y avait à peu près cinq mois qu'elle était rentrée à la maison, lorsque ses amis furent alarmés par une soudaine et nouvelle disparition. Trois jours s'écoulèrent sans qu'on entendît parler d'elle. Le quatrième jour, on découvrit son corps flottant sur la Seine [1], près de la berge qui fait face au quartier de la rue Saint-André, à un endroit peu

[1] L'Hudson.

distant des environs peu fréquentés de la barrière du Roule [1].

L'atrocité du meurtre (car il fut tout d'abord évident qu'un meurtre avait été commis), la jeunesse et la beauté de la victime, et, par-dessus tout, sa notoriété antérieure, tout conspirait pour produire une intense excitation dans les esprits des sensibles Parisiens. Je ne me souviens pas d'un cas semblable ayant produit un effet aussi vif et aussi général. Pendant quelques semaines, les graves questions politiques du jour furent elles-mêmes noyées dans la discussion de cet unique et absorbant sujet. Le préfet fit des efforts inaccoutumés; et toutes les forces de la police parisienne furent, jusqu'à leur maximum, mises en réquisition.

Quand le cadavre fut découvert, on était bien loin de supposer que le meurtrier pût échapper, plus d'un temps très-bref, aux recherches qui furent immédiatement ordonnées. Ce ne fut qu'à l'expiration d'une semaine qu'on jugea nécessaire d'offrir une récompense; et même cette récompense fut limitée alors à la somme de mille francs. Toutefois l'investigation continuait avec vigueur, sinon avec discernement, et de nombreux individus furent interrogés, mais sans résultat; cependant l'absence totale de fil conducteur dans ce mystère ne faisait qu'accroître l'excitation populaire. A la fin du dixième jour, on pensa qu'il était opportun de doubler la somme primitivement proposée; et peu à peu, la seconde semaine s'étant écoulée sans amener aucune découverte, et les préventions que Paris a toujours nourries contre la police s'étant exhalées en plusieurs émeutes sérieuses, le préfet prit sur lui d'offrir la somme de vingt mille francs «pour la dénoncia-

[1] Weehawken.

tion de l'assassin», ou, si plusieurs personnes se trouvaient impliquées dans l'affaire, «pour la dénonciation de chacun des assassins»[1]. Dans la proclamation qui annonçait cette récompense, une pleine amnistie était promise à tout complice qui déposerait spontanément contre son complice; et à la déclaration officielle, partout où elle était affichée, s'ajoutait un placard privé, émanant d'un comité de citoyens, qui offrait dix mille francs, en plus de la somme proposée par la préfecture. La récompense entière ne montait pas à moins de trente mille francs; ce qui peut être regardé comme une somme extraordinaire, si l'on considère l'humble condition de la petite et la fréquence, dans les grandes villes, des atrocités telles que celle en question.

Personne ne doutait maintenant que le mystère de cet assassinat ne fût immédiatement élucidé. Mais, quoique, dans un ou deux cas, des arrestations eussent eu lieu qui semblaient promettre un éclaircissement, on ne put rien découvrir qui incriminât les personnes suspectées, et elles furent aussitôt relâchées. Si bizarre que cela puisse paraître, trois semaines s'étaient déjà écoulées depuis la découverte du cadavre, trois semaines écoulées sans jeter aucune lumière sur la question, et cependant la plus faible rumeur des événements qui agitaient si violemment l'esprit public n'était pas encore arrivée à nos oreilles. Dupin et moi, voués à des recherches qui avaient absorbé toute notre attention, depuis près d'un mois, nous n'avions, ni

[1] Aux amateurs de la stricte vérité locale, je ferai observer, relativement à ce passage et à d'autres qui suivent, ainsi qu'à plusieurs de *Double assassinat dans la rue Morgue*, que l'auteur raconte les choses à l'américaine, et que l'aventure n'est que très-superficiellement déguisée; mais que des mœurs parisiennes imaginaires n'infirment pas la valeur de l'analyse, pas plus qu'un plan de Paris imaginaire. — C. B.

l'un ni l'autre, mis le pied dehors; nous n'avions reçu aucune visite, et à peine avions-nous jeté un coup d'œil sur les principaux articles politiques d'un des journaux quotidiens. La première nouvelle du meurtre nous fut apportée par G....., en personne [1]. Il vint nous voir le 13 juillet 18.., au commencement de l'après-midi, et resta avec nous assez tard après la nuit tombée. Il était vivement blessé de l'insuccès de ses efforts pour dépister les assassins. Sa réputation, disait-il, avec un air essentiellement parisien, était en jeu; son honneur même, engagé dans la partie. L'œil du public, d'ailleurs, était fixé sur lui, et il n'était pas de sacrifice qu'il ne fût vraiment disposé à faire pour l'éclaircissement de ce mystère. Il termina son discours, passablement drôle, par un compliment relatif à ce qu'il lui plut d'appeler le *tact* de Dupin, et fit à celui-ci une proposition directe, certainement fort généreuse, dont je n'ai pas le droit de révéler ici la valeur précise, mais qui n'a pas de rapports avec l'objet propre de mon récit.

Mon ami repoussa le compliment du mieux qu'il put, mais il accepta tout de suite la proposition, bien que les avantages en fussent absolument conditionnels. Ce point étant établi, le préfet se répandit tout d'abord en explications de ses propres idées, les entremêlant de longs commentaires sur les dépositions, desquelles nous n'étions pas encore en possession. Il discourait longuement, et même, sans aucun doute, doctement, lorsque je hasardai à l'aventure une observation sur la nuit qui s'avançait et amenait le sommeil. Dupin, fermement assis dans son fauteuil

[1] Voir *Double assassinat dans la rue Morgue* et *la Lettre volée*. Il est évident que Poe a pensé à M. Gisquet, qui d'ailleurs ne se serait guère reconnu dans le personnage G. — C. B.

accoutumé, était l'incarnation de l'attention respectueuse. Il avait gardé ses lunettes durant toute l'entrevue; et, en jetant de temps à autre un coup d'œil sous leurs vitres vertes, je m'étais convaincu que, pour silencieux qu'il eût été, son sommeil n'en avait pas été moins profond pendant les sept ou huit dernières lourdes heures qui précédèrent le départ du préfet.

Dans la matinée suivante, je me procurai, à la Préfecture, un rapport complet de toutes les dépositions obtenues jusqu'alors, et, à différents bureaux de journaux, un exemplaire de chacun des numéros dans lesquels, depuis l'origine jusqu'au dernier moment, avait paru un document quelconque, intéressant, relatif à cette triste affaire. Débarrassée de ce qui était positivement marqué de fausseté, cette masse de renseignements se réduisait à ceci :

Marie Roget avait quitté la maison de sa mère, rue Pavée-Saint-André, le dimanche 22 juin 18.., à neuf heures du matin environ. En sortant, elle avait fait part à M. Jacques Saint-Eustache [1], et à lui seul, de son intention de passer la journée chez une tante, à elle, qui demeurait rue des Drômes. La rue des Drômes est un passage court et étroit, mais très-populeux, qui n'est pas loin des bords de la rivière, et qui est situé à une distance de deux milles, dans la ligne supposée directe, de la pension bourgeoise de madame Roget. Saint-Eustache était le prétendant avoué de Marie, et logeait dans ladite pension, où il prenait également ses repas. Il devait aller chercher sa fiancée à la brune et la ramener à la maison. Mais, dans l'après-midi, il survint une grosse pluie; et, supposant qu'elle resterait toute la nuit chez sa tante (comme elle avait fait

[1] Payne.

dans des circonstances semblables), il ne jugea pas nécessaire de tenir sa promesse. Comme la nuit s'avançait, on entendit madame Roget (qui était vieille et infirme) exprimer la crainte «de ne plus jamais revoir Marie»; mais dans le moment on attacha peu d'attention à ce propos.

Le lundi, il fut vérifié que la jeune fille n'était pas allée à la rue des Drômes; et, quand le jour se fut écoulé sans apporter de ses nouvelles, une recherche tardive fut organisée sur différents points de la ville et des environs. Ce ne fut cependant que le quatrième jour depuis l'époque de sa disparition qu'on apprit enfin quelque chose d'important la concernant. Ce jour-là (mercredi 25 juin), un M. Beauvais [1], qui, avec un ami, cherchait les traces de Marie près de la barrière du Roule, sur la rive de la Seine opposée à la rue Pavée-Saint-André, fut informé qu'un corps venait d'être ramené au rivage par quelques pêcheurs, qui l'avaient trouvé flottant sur le fleuve. En voyant le corps, Beauvais, après quelque hésitation, certifia que c'était celui de la jeune parfumeuse. Son ami le reconnut plus promptement.

Le visage était arrosé de sang noir, qui jaillissait en partie de la bouche. Il n'y avait pas d'écume, comme on en voit dans le cas des personnes simplement noyées. Pas de décoloration dans le tissu cellulaire. Autour de la gorge se montraient des meurtrissures et des impressions de doigts. Les bras étaient repliés sur la poitrine et roidis. La main droite crispée, la gauche à moitié ouverte. Le poignet gauche était marqué de deux excoriations circulaires, provenant apparemment de cordes ou d'une corde ayant fait plus d'un tour. Une partie du poignet droit

[1] Crommelin

était aussi très éraillée, ainsi que le dos dans toute son étendue, mais particulièrement aux omoplates. Pour amener le corps sur le rivage, les pêcheurs l'avaient attaché à une corde; mais ce n'était pas là ce qui avait produit les excoriations en question. La chair du cou était très-enflée. Il n'y avait pas de coupures apparentes ni de meurtrissures semblant le résultat de coups. On découvrit un morceau de lacet si étroitement serré autour du cou qu'on ne pouvait d'abord l'apercevoir; il était complétement enfoui dans la chair, et assujetti par un nœud caché juste sous l'oreille gauche. Cela seul aurait suffi pour produire la mort. Le rapport des médecins garantissait fermement le caractère vertueux de la défunte. Elle avait été vaincue, disaient-ils, par la force brutale. Le cadavre de Marie, quand il fut trouvé, était dans une condition telle, qu'il ne pouvait y avoir, de la part de ses amis, aucune difficulté à le reconnaître.

La toilette était déchirée et d'ailleurs en grand désordre. Dans le vêtement extérieur, une bande, large d'environ un pied, avait été déchirée de bas en haut, depuis l'ourlet jusqu'à la taille, mais non pas arrachée. Elle était roulée trois fois autour de la taille et assujettie dans le dos par une sorte de nœud très-solidement fait. Le vêtement, immédiatement au-dessous de la robe, était de mousseline fine; et on en avait arraché une bande large de dix-huit pouces, arraché complétement, mais très régulièrement et avec une grande netteté. On retrouva cette bande autour du cou, adaptée d'une manière lâche et assujettie avec un nœud serré. Par-dessus cette bande de mousseline et le morceau de lacet, étaient attachées les brides d'un chapeau, avec le chapeau pendant. Le nœud qui liait les brides n'était pas un nœud comme le font les femmes, mais un nœud coulant, à la manière des matelots.

Le corps, après qu'il fut reconnu, ne fut pas, comme c'est l'usage, transporté à la Morgue (cette formalité étant maintenant superflue), mais enterré à la hâte non loin de l'endroit du rivage où il avait été recueilli. Grâce aux efforts de Beauvais, l'affaire fut soigneusement assoupie, autant du moins qu'il fut possible; et quelques jours s'écoulèrent avant qu'il en résultât aucune émotion publique. A la fin, cependant, un journal hebdomadaire [1] ramassa la question; le cadavre fut exhumé, et une enquête nouvelle ordonnée; mais il n'en résulta rien de plus que ce qui avait déjà été observé. Toutefois, les vêtements furent alors présentés à la mère et aux amis de la défunte, qui les reconnurent parfaitement pour ceux portés par la jeune fille quand elle avait quitté la maison.

Cependant l'excitation publique croissait d'heure en heure. Plusieurs individus furent arrêtés et relâchés. Saint-Eustache en particulier parut suspect; et il ne sut pas d'abord donner un compte rendu intelligible de l'emploi qu'il avait fait du dimanche, dans la matinée duquel Marie avait quitté la maison. Plus tard cependant, il présenta à M. G... des *affidavit* qui expliquaient d'une manière satisfaisante l'usage qu'il avait fait de chaque heure de la journée en question. Comme le temps s'écoulait sans amener aucune découverte, mille rumeurs contradictoires furent mises en circulation, et les journalistes purent lâcher la bride à leurs *inspirations.* Parmi toutes ces hypothèses, une attira particulièrement l'attention; ce fut celle qui admettait que Marie Roget était encore vivante, et que le cadavre découvert dans la Seine était celui de quelque autre infortunée. Il me paraît utile de soumettre au lecteur quelques-uns des passages relatifs à cette insinuation. Ces

[1] *The New York Mercury.*

passages sont tirés textuellement de *l'Étoile*[1], journal dirigé généralement avec une grande habileté.

« Mademoiselle Roget est sortie de la maison de sa mère dimanche matin, 22 juin 18.., avec l'intention exprimée d'aller voir sa tante, ou quelque autre parent, rue des Drômes. Depuis cette heure-là, on ne trouve personne qui l'ait vue. On n'a d'elle aucune trace, aucunes nouvelles..
Aucune personne quelconque ne s'est présentée, déclarant l'avoir vue ce jour-là, après qu'elle eut quitté le seuil de la maison de sa mère.................................
Or, quoique nous n'ayons aucune preuve indiquant que Marie Roget était encore de ce monde, dimanche 22 juin, après neuf heures, nous avons la preuve que jusqu'à cette heure elle était vivante. Mercredi, à midi, un corps de femme a été découvert flottant sur la rive de la barrière du Roule. Même en supposant que Marie Roget ait été jetée dans la rivière trois heures après qu'elle est sortie de la maison de sa mère, cela ne ferait que trois jours écoulés depuis l'instant de son départ, — trois jours tout juste. Mais il est absurde d'imaginer que le meurtre, si toutefois elle a été victime d'un meurtre, ait pu être consommé assez rapidement pour permettre aux meurtriers de jeter le corps à la rivière avant le milieu de la nuit. Ceux qui se rendent coupables de si horribles crimes préfèrent les ténèbres à la lumière..............................
Ainsi nous voyons que, si le corps trouvé dans la rivière était celui de Marie Roget, il n'aurait pas pu rester dans l'eau plus de deux jours et demi, ou trois au maximum. L'expérience prouve que les corps noyés, ou jetés à l'eau immédiatement après une mort violente, ont besoin d'un

[1] *The New-York Brother Jonathan*, édité par H. Hasting Weld, Esquire.

temps comme de six à dix jours pour qu'une décomposition suffisante les ramène à la surface des eaux. Un cadavre sur lequel on tire le canon, et qui s'élève avant que l'immersion ait duré au moins cinq ou six jours, ne manque pas de replonger, si on l'abandonne à lui-même. Maintenant, nous le demandons, qu'est-ce qui a pu, dans le cas présent, déranger le cours ordinaire de la nature ?..........
Si le corps, dans son état endommagé, avait été gardé sur le rivage jusqu'à mardi soir, on trouverait sur ce rivage quelque trace des meurtriers. Il est aussi fort douteux que le corps ait pu revenir sitôt à la surface, même en admettant qu'il ait été jeté à l'eau deux jours après la mort. Et enfin, il est excessivement improbable que les malfaiteurs, qui ont commis un meurtre tel que celui qui est supposé, aient jeté le corps à l'eau sans un poids pour l'entraîner, quand il était si facile de prendre cette précaution. »

L'éditeur du journal s'applique ensuite à démontrer que le corps doit être resté dans l'eau *non pas simplement trois jours, mais au moins cinq fois trois jours,* parce qu'il était si décomposé, que Beauvais a eu beaucoup de peine à le reconnaître. Ce dernier point, toutefois, était complétement faux. Je continue la citation :

« Quels sont donc les faits sur lesquels M. Beauvais s'appuie pour dire qu'il ne doute pas que le corps soit celui de Marie Roget ? Il a déchiré la manche de la robe et a trouvé, dit-il, des marques qui lui ont prouvé l'identité. Le public a supposé généralement que ces marques devaient consister en une espèce de cicatrice. Il a passé sa main sur le bras, et y a trouvé du *poil,* — quelque chose, ce nous semble, d'aussi peu particulier qu'on puisse se le figurer, d'aussi peu concluant que de trouver un bras dans une manche. M. Beauvais n'est pas rentré à la maison

cette nuit-là, mais il a envoyé un mot à madame Roget, à sept heures, mercredi soir, pour lui dire que l'enquête, relative à sa fille, marchait toujours. Même en admettant que madame Roget, à cause de son âge et de sa douleur, fût incapable de se rendre sur les lieux (ce qui, en vérité, est accorder beaucoup), à coup sûr, il se serait trouvé quelqu'un qui aurait jugé que cela valait bien la peine d'y aller et de suivre l'investigation, si toutefois ils avaient pensé que c'était bien le corps de Marie. Personne n'est venu. On n'a rien dit ni rien entendu dire de la chose, dans la rue Pavée-Saint-André, qui soit parvenu même aux locataires de ladite maison. M. Saint-Eustache; l'amoureux et le futur de Marie, qui avait pris pension chez sa mère, dépose qu'il n'a entendu parler de la découverte du corps de sa promise que le matin suivant, quand M. Beauvais lui-même est entré dans sa chambre et lui en a parlé. Qu'une nouvelle aussi capitale que celle-là ait été reçue si tranquillement, il y a de quoi nous étonner. »

Le journal s'efforce ainsi de suggérer l'idée d'une certaine apathie dans les parents et les amis de Marie, laquelle apathie serait absurde si l'on suppose qu'ils crussent que le corps trouvé était vraiment le sien. *L'Étoile* cherche, en somme, à insinuer que Marie, avec la connivence de ses amis, s'est absentée de la ville pour des raisons qui compromettent sa vertu; et que ces mêmes amis, ayant découvert sur la Seine un corps ressemblant un peu à celui de la jeune fille, ont profité de l'occasion pour répandre dans le public la nouvelle de sa mort. Mais *l'Étoile* a mis beaucoup trop de précipitation. Il a été clairement prouvé qu'aucune apathie de ce genre n'a existé; que la vieille dame était excessivement faible, et si agitée, qu'il lui eût été impossible de s'occuper de quoi que ce soit; que Saint-Eustache, bien loin de recevoir la nouvelle froidement, était devenu fou

de douleur et avait donné de tels signes de frénésie, que M. Beauvais avait cru devoir charger un de ses amis et parents de le surveiller et de l'empêcher d'assister à l'examen qui devait suivre l'exhumation. En outre, bien que *l'Étoile* affirme que le corps a été réenterré aux frais de l'État, — qu'une offre avantageuse de sépulture particulière a été absolument repoussée par la famille, — et qu'aucun membre de la famille n'assistait à la cérémonie, — bien que *l'Étoile,* dis-je, affirme tout cela pour corroborer l'impression qu'elle cherche à produire, — *tout cela* a été victorieusement réfuté. Dans un des numéros suivants du même journal, on fit un effort pour jeter des soupçons sur Beauvais lui-même. L'éditeur dit :

« Un changement vient de s'opérer dans la question. On nous raconte que, dans une certaine occasion, pendant qu'une madame B. était chez madame Roget, M. Beauvais, qui sortait, lui dit qu'un gendarme allait venir, et qu'elle, madame B., eût soin de ne rien dire au gendarme jusqu'à ce qu'il fût de retour et qu'elle lui laissât, à lui, tout le soin de l'affaire..............................
Dans la situation présente, il semble que M. Beauvais porte tout le secret de la question, enfermé dans sa tête. Il est impossible d'avancer d'un pas sans M. Beauvais; de quelque côté que vous tourniez, vous vous heurtez à lui... Pour une raison quelconque, il a décidé que personne, excepté lui, ne pourrait se mêler de l'enquête, et il a jeté les parents à l'écart d'une manière fort incongrue, s'il faut en croire leurs récriminations. Il a paru très-préoccupé de l'idée d'empêcher les parents de voir le cadavre. »

Le fait qui suit sembla donner quelque couleur de vraisemblance aux soupçons portés ainsi sur Beauvais. Quelqu'un qui était venu lui rendre visite à son bureau,

quelques jours avant la disparition de la jeune fille, et pendant l'absence dudit Beauvais, avait observé une rose plantée dans le trou de la serrure, et le mot *Marie* écrit sur une ardoise fixée à portée de la main.

L'impression générale, autant du moins qu'il nous fut possible de l'extraire des papiers publics, était que Marie avait été la victime d'une bande de misérables furieux, qui l'avaient transportée sur la rivière, maltraitée et assassinée. Cependant une feuille d'une vaste influence, *le Commercial*[1], combattit très-vivement cette idée populaire. J'extrais un ou deux passages de ses colonnes :

« Nous sommes persuadés que l'enquête a jusqu'à présent suivi une fausse piste, tant du moins qu'elle a été dirigée vers la barrière du Roule. Il est impossible qu'une jeune femme, connue, comme était Marie, de plusieurs milliers de personnes, ait pu passer trois bornes sans rencontrer quelqu'un à qui son visage fût familier; et quiconque l'aurait vue s'en serait souvenu, car elle inspirait de l'intérêt à tous ceux qui la connaissaient. Elle est sortie juste au moment où les rues sont pleines de monde..... Il est impossible qu'elle soit allée à la barrière du Roule ou à la rue des Drômes sans avoir été reconnue par une douzaine de personnes; aucune déposition cependant n'affirme qu'on l'ait vue ailleurs que sur le seuil de la maison de sa mère, et il n'y a même aucune preuve qu'elle en soit sortie du tout, excepté le témoignage concernant *l'intention exprimée par elle.* Un morceau de sa robe était déchiré, serré autour d'elle et noué; c'est ainsi que le corps a pu être porté comme un paquet. Si le meurtre avait été commis à la barrière du Roule, il n'aurait pas été nécessaire de prendre de telles dispositions. Ce fait,

[1] New-York, *Journal of Commerce.*

que le corps a été trouvé flottant près de la barrière, n'est pas une preuve relativement au lieu d'où il a été jeté dans l'eau.....................................
Un morceau d'un des jupons de l'infortunée jeune fille, long de deux pieds et large d'un pied, avait été arraché, serré autour de son cou et noué derrière sa tête, probablement pour empêcher ses cris. Cela a été fait par des drôles qui n'avaient même pas un mouchoir de poche. »

Un jour ou deux avant que le préfet vînt nous rendre visite, la police avait obtenu un renseignement assez important qui semblait détruire l'argumentation du *Commercial*, au moins dans sa partie principale. Deux petits garçons, fils d'une dame Deluc, vagabondant dans les bois, près de la barrière du Roule, avaient pénétré par hasard dans un épais fourré, où se trouvaient trois ou quatre grosses pierres, formant une espèce de siége, avec dossier et tabouret. Sur la pierre supérieure gisait un jupon blanc; sur la seconde une écharpe de soie. On y trouva aussi une ombrelle, des gants et un mouchoir de poche. Le mouchoir portait le nom « Marie Roget ». Des lambeaux de vêtements furent découverts sur les ronces environnantes. Le sol était piétiné, les buissons enfoncés; il y avait là toutes les traces d'une lutte. Entre le fourré et la rivière, on découvrit que les palissades étaient abattues, et la terre gardait la trace d'un lourd fardeau qu'on y avait traîné.

Une feuille hebdomadaire, *le Soleil* [1], donnait sur cette découverte les commentaires suivants, commentaires qui n'étaient que l'écho des sentiments de toute la presse parisienne :

« Les objets sont évidemment restés là pendant au

[1] Philadelphie, *Saturday Evening Post*, édité par C. I. Peterson, Esquire.

moins trois ou quatre semaines; ils étaient complétement moisis par l'action de la pluie, et collés ensemble par la moisissure. Tout autour, le gazon avait poussé et même les dominait partiellement. La soie de l'ombrelle était solide; mais les branches étaient fermées, et la partie supérieure, là où l'étoffe était double et rempliée, étant toute pénétrée de moisissure et pourrie, se déchira aussitôt qu'on l'ouvrit...
Les fragments de vêtements accrochés aux buissons étaient larges de trois pouces environ et longs de six. L'un était un morceau de l'ourlet de la robe, qui avait été raccommodé, l'autre, un morceau du jupon, mais non pas l'ourlet. Ils ressemblaient à des bandes arrachées et étaient suspendus au buisson d'épines, à un pied de terre environ... Il n'y a donc pas lieu de douter que le théâtre de cet abominable outrage n'ait été enfin découvert. »

Aussitôt après cette découverte, un nouveau témoin parut. Madame Deluc raconta qu'elle tenait une auberge au bord de la route, non loin de la berge de la rivière opposée à la barrière du Roule. Les environs sont solitaires, — très-solitaires. C'est là, le dimanche, le rendez-vous ordinaire des mauvais sujets de la ville, qui traversent la rivière en canot. Vers trois heures environ, dans l'après-midi du dimanche en question, une jeune fille était arrivée à l'auberge, accompagnée par un jeune homme au teint brun. Ils y étaient restés tous deux pendant quelque temps Après leur départ, ils firent route vers quelque bois épais du voisinage. L'attention de madame Deluc fut attirée par la toilette que portait la jeune fille, à cause de sa ressemblance avec celle d'une de ses parentes défunte. Elle remarqua particulièrement une écharpe. Aussitôt après le départ du couple, une bande de *mécréants* parut, qui firent un tapage affreux, burent et mangèrent sans payer, suivirent

la même route que le jeune homme et la jeune fille, revinrent à l'auberge à la brune, puis repassèrent la rivière en grande hâte.

Ce fut peu après la tombée de la nuit, dans la même soirée, que madame Deluc, ainsi que son fils aîné, entendit des cris de femme dans le voisinage de l'auberge. Les cris furent violents, mais ne durèrent pas longtemps. Madame Deluc reconnut non-seulement l'écharpe trouvée dans le fourré, mais aussi la robe qui habillait le cadavre. Un conducteur d'omnibus, Valence [1], déposa également alors qu'il avait vu Marie Roget traverser la Seine en bateau, dans ce dimanche en question, en compagnie d'un jeune homme d'une figure brune. Lui, Valence, connaissait Marie et ne pouvait pas se tromper sur son identité. Les objets trouvés dans le bosquet furent parfaitement reconnus par les parents de Marie.

Cette masse de dépositions et d'informations que je récoltai ainsi dans les journaux, à la demande de Dupin, comprenait encore un point, — mais c'était un point de la plus haute importance. Il paraît qu'immédiatement après la découverte des objets ci-dessus indiqués, on trouva, dans le voisinage du lieu que l'on croyait maintenant avoir été le théâtre du crime, le corps inanimé ou presque inanimé de Saint-Eustache, le fiancé de Marie. Une fiole vide portant l'étiquette «laudanum» était auprès de lui. Son haleine accusait le poison. Il mourut sans prononcer une parole. On trouva sur lui une lettre racontant brièvement son amour pour Marie et son dessein arrêté de suicide.

— Je ne crois pas avoir besoin de vous dire, — dit Dupin, comme il achevait la lecture de mes notes, — que c'est là un cas beaucoup plus compliqué que celui de la rue Morgue,

[1] Adam.

duquel il diffère en un point très-important. C'est là un exemple de crime atroce, mais *ordinaire.* Nous n'y trouvons rien de particulièrement *outré.* Observez, je vous prie, que c'est la raison pour laquelle le mystère a paru simple; quoique ce soit justement la même raison qui aurait dû le faire considérer comme plus difficile à résoudre. C'est pourquoi on a d'abord jugé superflu d'offrir une récompense. Les mirmidons de G... étaient assez forts pour comprendre comment et pourquoi une telle atrocité pouvait avoir été commise. Leur imagination pouvait se figurer un mode, — plusieurs modes, — un motif, — plusieurs motifs; et parce qu'il n'était pas impossible que l'un de ces nombreux modes et motifs fût l'unique réel, ils ont considéré comme démontré que le réel devait être un de ceux-là. Mais l'aisance avec laquelle ils avaient conçu ces idées diverses, et même le caractère plausible dont chacune était revêtue, auraient dû être pris pour des indices de la difficulté plutôt que de la facilité attachée à l'explication de l'énigme. Je vous ai déjà fait observer que c'est par des saillies au-dessus du plan ordinaire des choses, que la raison doit trouver sa voie, ou jamais, dans sa recherche de la vérité, et que dans des cas tels que celui-là, l'important n'est pas tant de se dire : « Quels sont les faits qui se présentent ? » que de se dire : « Quels sont les faits qui se présentent, qui ne se sont jamais présentés auparavant ? » Dans les investigations faites chez madame L'Espanaye[1], les agents de G... furent découragés et confondus par cette *étrangeté* même qui eût été, pour une intelligence bien faite, le plus sûr présage de succès; et cette même intelligence eût été plongée dans le désespoir par le caractère ordinaire de tous les faits qui s'offrent à l'examen dans le

[1] Voir *Double assassinat dans la rue Morgue.*

cas de la jeune parfumeuse et qui n'ont encore rien révélé de positif, si ce n'est la présomption des fonctionnaires de la Préfecture.

» Dans le cas de madame l'Espanaye et de sa fille, dès le commencement de notre investigation, il n'y avait pour nous aucun doute qu'un meurtre avait été commis. L'idée de suicide se trouvait tout d'abord exclue. Dans le cas présent, nous avons également à éliminer toute idée de suicide. Le corps trouvé à la barrière du Roule a été trouvé dans des circonstances qui ne nous permettent aucune hésitation sur ce point important. Mais on a insinué que le cadavre trouvé n'est pas celui de la Marie Roget dont l'assassin ou les assassins sont à découvrir, pour la découverte desquels une récompense est offerte, et qui sont l'unique objet de notre traité avec le préfet. Vous et moi, nous connaissons assez bien ce gentleman. Nous ne devons pas trop nous fier à lui. Soit que prenant le corps trouvé pour point de départ, et suivant la piste d'un assassin, nous découvrions que ce corps est celui d'une autre personne que Marie; soit que, prenant pour point de départ la Marie encore vivante, nous la retrouvions non assassinée, — dans les deux cas, nous perdons notre peine, puisque c'est avec M. G... que nous avons affaire. Donc, pour notre propre but, si ce n'est pour le but de la justice, il est indispensable que notre premier pas soit la constatation de l'identité du cadavre avec la Marie Roget disparue.

» Les arguments de *l'Étoile* ont trouvé crédit dans le public; et le journal lui-même est convaincu de leur importance, ainsi qu'il résulte de la manière dont il commence un de ses articles sur le sujet en question : « Quelques-uns des journaux du matin, — dit-il, — parlent de l'article *concluant* de *l'Étoile* dans son numéro de lundi ». Pour moi cet article ne me paraît guère concluant que relativement

au zèle du rédacteur. Nous devons ne pas oublier qu'en général le but de nos feuilles publiques est de créer une sensation, de faire du piquant plutôt que de favoriser la cause de la vérité. Ce dernier but n'est poursuivi que quand il semble coïncider avec le premier. Le journal qui s'accorde avec l'opinion ordinaire (quelque bien fondée que soit d'ailleurs cette opinion) n'obtient pas de crédit parmi la foule. La masse du peuple considère comme profond celui-là seul qui émet des *contradictions piquantes* de l'idée générale. En logique aussi bien qu'en littérature, c'est *l'épigramme* qui est le genre le plus immédiatement et le plus universellement apprécié. Dans les deux cas, c'est le genre le plus bas selon l'ordre du mérite.

»Je veux dire que c'est le caractère mêlé d'épigramme et de mélodrame de cette idée, — que Marie Roget est encore vivante, — qui l'a suggérée à *l'Étoile,* plutôt qu'aucun véritable caractère plausible, et qui lui a assuré un accueil favorable auprès du public. Examinons les points principaux de l'argumentation de ce journal, et prenons bien garde à l'incohérence avec laquelle elle se produit dès le principe.

»L'écrivain vise d'abord à nous prouver, par la brièveté de l'intervalle compris entre la disparition de Marie et la découverte du corps flottant, que ce corps ne peut pas être celui de Marie. Réduire cet intervalle à la dimension la plus petite possible devient tout d'abord chose capitale pour l'argumentateur. Dans la recherche inconsidérée de ce but, il se précipite tout d'abord dans la pure supposition. «C'est une folie, — dit-il, — de supposer que le meurtre, si un meurtre a été commis sur cette personne, ait pu être consommé assez vite pour permettre aux meurtriers de jeter le corps dans la rivière avant minuit.» Nous demandons tout de suite, et très-naturellement *pourquoi.* Pourquoi

est-ce une folie de supposer que le meurtre a été commis *cinq minutes* après que la jeune fille a quitté le domicile de sa mère? Pourquoi est-ce une folie de supposer que le meurtre a été commis à un moment quelconque de la journée? Il s'est commis des assassinats à toutes les heures. Mais, que le meurtre ait eu lieu à un moment quelconque entre neuf heures du matin, dimanche, et minuit moins un quart, il serait toujours resté bien assez de temps *pour jeter le cadavre dans la rivière avant minuit.* Cette supposition se réduit donc à cela : que le meurtre n'a pu être commis le dimanche; et si nous permettons à *l'Étoile* de supposer cela, nous pouvons lui accorder toutes les libertés possibles. On peut imaginer que le paragraphe commençant par : «C'est une folie de supposer que le meurtre, etc.,» quoiqu'il ait été imprimé sous cette forme par *l'Étoile,* avait été réellement conçu dans le cerveau du rédacteur sous cette autre forme : « C'est une folie de supposer que le meurtre, si un meurtre a été commis sur cette personne, ait pu être consommé assez vite pour permettre aux meurtriers de jeter le corps dans la rivière avant minuit; c'est une folie, disons-nous, de supposer cela, et en même temps de supposer (comme nous voulons bien le supposer) que le corps n'a été jeté à l'eau que *passé minuit;* » opinion passablement mal déduite, mais qui n'est pas aussi complétement déraisonnable que celle imprimée.

» Si j'avais eu simplement pour but, — continua Dupin, — de réfuter ce passage de l'argumentation de *l'Étoile,* j'aurais pu tout aussi bien le laisser où il est. Mais ce n'est pas de *l'Étoile* que nous avons affaire, mais bien de la vérité. La phrase en question, dans le cas actuel, n'a qu'un sens, et ce sens, je l'ai nettement établi; mais il est essentiel que nous pénétrions derrière les mots pour chercher une idée que ces mots donnent évidemment à entendre, sans

l'exprimer positivement. Le dessein du journaliste était de dire qu'il était improbable, à quelque moment de la journée ou de la nuit de dimanche que le meurtre eût été commis, que les assassins se fussent hasardés à porter le corps à la rivière avant minuit. C'est justement là que gît la supposition dont je me plains. On suppose que le meurtre a été commis à un tel endroit et dans de telles circonstances, qu'il est devenu nécessaire de *porter le corps* à la rivière. Or, l'assassinat pourrait avoir eu lieu sur le bord de la rivière, ou sur la rivière même; et ainsi le lançage du corps à l'eau, auquel on a eu recours, à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, se serait présenté comme le mode d'action le plus immédiat, le plus sous la main. Vous comprenez que je ne suggère ici rien qui me paraisse plus probable ou qui coïncide avec ma propre opinion. Jusqu'à présent je n'ai pas en vue les *éléments* mêmes de la cause. Je désire simplement vous mettre en garde contre le ton général des *suggestions* de *l'Étoile* et appeler votre attention sur le caractère de *parti pris* qui s'y manifeste tout d'abord.

» Ayant ainsi prescrit une limite accommodée à ses idées préconçues, ayant supposé que, si ce corps était celui de Marie, il n'aurait pu rester dans l'eau que pendant un laps de temps très-court, le journal en vient à dire :

« L'expérience prouve que les corps noyés, ou jetés à l'eau immédiatement après une mort violente, ont besoin d'un temps comme de six à dix jours pour qu'une décomposition suffisante les ramène à la surface des eaux. Un cadavre sur lequel on tire le canon, et qui s'élève avant que l'immersion ait duré au moins cinq ou six jours, ne manque pas de replonger, si on l'abandonne à lui-même. »

» Ces assertions ont été acceptées tacitement par tous

les journaux de Paris, à l'exception du *Moniteur* [1]. Cette dernière feuille s'efforce de combattre la partie du paragraphe qui a trait seulement aux *corps des noyés,* en citant cinq ou six cas dans lesquels les corps de personnes notoirement noyées ont été trouvés flottants après un laps de temps moindre que celui fixé par *l'Étoile.* Mais il y a quelque chose d'excessivement antiphilosophique dans cette tentative que fait *le Moniteur,* de repousser l'affirmation générale de *l'Étoile* par une citation de cas particuliers militant contre cette affirmation. Quand même il eût été possible d'alléguer cinquante cas, au lieu de cinq, de cadavres trouvés à la surface des eaux au bout de deux ou trois jours, ces cinquante exemples auraient pu être légitimement considérés comme de pures exceptions à la règle de *l'Étoile,* jusqu'à ce que la règle elle-même fût définitivement réfutée. Cette règle admise (et *le Moniteur* ne la nie pas, il insiste seulement sur les exceptions), l'argumentation de *l'Étoile* reste en possession de toute sa force; car cette argumentation ne prétend pas impliquer plus qu'une question de *probabilité* relativement à un corps pouvant s'élever à la surface en moins de trois jours; et cette probabilité sera en faveur de *l'Étoile* jusqu'à ce que les exemples, si puérilement allégués, soient en nombre suffisant pour constituer une règle contraire.

»Vous comprenez tout de suite que toute argumentation de ce genre doit être dirigée contre la règle elle-même, et, dans ce but, nous devons faire l'analyse raisonnée de la règle. Or, le corps humain n'est, en général, ni beaucoup plus léger, ni beaucoup plus lourd que l'eau de la Seine; c'est-à-dire que la pesanteur spécifique du corps humain, dans sa condition naturelle, est à peu près égale au volume

[1] *The New York Commercial Advertiser,* édité par Col. Stone.

d'eau douce qu'il déplace. Les corps des individus gras et charnus, avec de petits os, et généralement des femmes, sont plus légers que ceux des individus maigres, à gros os, et généralement des hommes; et la pesanteur spécifique de l'eau d'une rivière est quelque peu influencée par la présence du flux de la mer. Mais, en faisant abstraction de la marée, on peut affirmer que très-peu de corps humains seront submergés, même dans l'eau douce, *spontanément*, par leur propre nature. Presque tous, tombant dans une rivière, seront aptes à flotter, s'ils laissent s'établir un équilibre convenable entre la pesanteur spécifique de l'eau et leur pesanteur propre, c'est-à-dire s'ils se laissent submerger tout entiers, en exceptant le moins de parties possible. La meilleure position pour celui qui ne sait pas nager est la position verticale de l'homme qui marche sur la terre, la tête complétement renversée et submergée, la bouche et les narines restant seules au-dessus du niveau de l'eau. Dans de telles conditions, nous pourrons tous flotter sans difficulté et sans effort. Il est évident, toutefois, que les pesanteurs du corps et du volume d'eau déplacé sont alors très-rigoureusement balancées, et qu'un rien suffira pour donner à l'un ou à l'autre la prépondérance. Un bras, par exemple, élevé au-dessus de l'eau, et conséquemment privé de son support, est un poids additionnel suffisant pour faire plonger toute la tête, tandis que le secours accidentel du plus petit morceau de bois nous permettra de lever suffisamment la tête pour regarder autour de nous. Or, dans les efforts d'une personne qui n'a pas la pratique de la natation, les bras se jettent invariablement en l'air, et il y a en même temps obstination à conserver à la tête sa position verticale ordinaire. Le résultat est l'immersion de la bouche et des narines, et, par suite des efforts pour respirer sous l'eau, l'introduction de l'eau dans

les poumons. L'estomac en absorbe aussi une grande quantité, et tout le corps s'appesantit de toute la différence de pesanteur entre l'air qui primitivement distendait ces cavités et le liquide qui les remplit maintenant. C'est une règle générale, que cette différence suffit pour faire plonger le corps; mais elle ne suffit pas dans le cas des individus qui ont de petits os et une quantité anormale de matière flasque et graisseuse. Ceux-là flottent même après qu'ils sont noyés.

»Le cadavre, que nous supposerons au fond de la rivière, y restera jusqu'à ce que, d'une manière quelconque, sa pesanteur spécifique devienne de nouveau moindre que celle du volume d'eau qu'il déplace. Cet effet est amené soit par la décomposition, soit autrement. La décomposition a pour résultat la génération du gaz qui distend tous les tissus cellulaires et donne aux cadavres cet aspect bouffi qui est si horrible à voir. Quand cette distension est arrivée à ce point que le volume du corps est sensiblement accru sans un accroissement correspondant de matière solide ou de poids, sa pesanteur spécifique devient moindre que celle de l'eau déplacée, et il fait immédiatement son apparition à la surface. Mais la décomposition peut être modifiée par d'innombrables circonstances; elle peut être hâtée ou retardée par d'innombrables agents; par la chaleur ou le froid de la saison, par exemple; par l'imprégnation minérale ou la pureté de l'eau; par sa plus ou moins grande profondeur; par le courant ou la stagnation plus ou moins marqués; et puis par le tempérament originel du corps, selon qu'il était déjà infecté ou pur de maladie avant la mort. Ainsi il est évident que nous ne pouvons, avec exactitude, fixer une époque où le corps devra s'élever par suite de la décomposition. Dans de certaines conditions, ce résultat peut être amené en une heure; dans d'autres,

il peut ne pas avoir lieu du tout. Il y a des infusions chimiques qui peuvent préserver à tout jamais de corruption tout le système animal, par exemple le bichlorure de mercure. Mais, à part la décomposition, il peut y avoir et il y a ordinairement une génération de gaz dans l'estomac, par la fermentation acétique de la matière végétale (ou par d'autres causes dans d'autres cavités), suffisante pour créer une distension qui ramène le corps à la surface de l'eau. L'effet produit par le coup de canon est un effet de simple vibration. Il peut dégager le corps du limon ou de la vase molle où il est enseveli, lui permettant ainsi de s'élever, quand d'autres agents l'y ont déjà préparé; ou bien il peut vaincre l'adhérence de quelques parties putréfiées du système cellulaire, et faciliter la distension des cavités sous l'influence du gaz.

»Ayant ainsi devant nous toute la philosophie du sujet, nous pouvons vérifier les assertions de *l'Étoile.* «L'expérience prouve, — dit cette feuille, — que les corps noyés, ou jetés à l'eau immédiatement après une mort violente, ont besoin d'un temps comme de six à dix jours, pour qu'une décomposition suffisante les ramène à la surface des eaux. Un cadavre sur lequel on tire le canon, et qui s'élève avant que l'immersion ait duré au moins cinq ou six jours, ne manque pas de replonger si on l'abandonne à lui-même.»

»Tout le paragraphe nous apparaît maintenant comme un tissu d'inconséquences et d'incohérences. L'expérience *ne montre pas toujours* que les corps des noyés *ont besoin* de cinq ou six jours pour qu'une décomposition suffisante leur permette de revenir à la surface. La science et l'expérience réunies prouvent que l'époque de leur réapparition est et doit être nécessairement indéterminée. En outre, si un corps est ramené à la surface de l'eau par un coup de canon, il ne *replongera pas de nouveau, même abandonné à lui-même,*

toutes les fois que la décomposition sera arrivée au degré nécessaire pour permettre le dégagement des gaz engendrés. Mais je désire appeler votre attention sur la distinction faite entre les corps des noyés et les corps des personnes jetées à l'eau immédiatement après une mort violente. Quoique le rédacteur admette cette distinction, cependant il enferme les deux cas dans la même catégorie. J'ai montré comment le corps d'un homme qui se noie acquiert une pesanteur spécifique plus considérable que le volume d'eau déplacé, et j'ai prouvé qu'il ne s'enfoncerait pas du tout, sans les mouvements par lesquels il jette ses bras au-dessus de l'eau, et les efforts de respiration qu'il fait sous l'eau, qui permettent au liquide de prendre la place de l'air dans les poumons. Mais ces mouvements et ces efforts n'auront pas lieu dans un corps *jeté à l'eau immédiatement après une mort violente.* Ainsi, dans ce dernier cas, *la règle générale est que le corps ne doit pas du tout s'enfoncer,* — fait que *l'Étoile* ignore évidemment. Quand la décomposition est arrivée à un point très-avancé, quand la chair a, en grande partie, quitté les os, — alors seulement, mais pas avant, nous voyons le corps disparaître sous l'eau.

»Et maintenant que penserons-nous de ce raisonnement, — que le cadavre trouvé ne peut pas être celui de Marie Roget, parce que ce cadavre a été trouvé flottant après un laps de trois jours seulement ? Si elle a été noyée, elle a pu ne pas s'enfoncer, étant une femme; si elle s'est enfoncée, elle a pu reparaître au bout de vingt-quatre heures, ou même moins. Mais personne ne suppose qu'elle a été noyée; et étant morte avant d'être jetée à la rivière, elle aurait flotté et aurait pu être retrouvée à n'importe quelle époque postérieure.

»Mais, — dit *l'Étoile,* — si le corps est resté sur le rivage dans son état de détérioration jusqu'à la nuit de mardi,

on a dû trouver sur ce rivage quelque trace des meurtriers.»

»Ici il est difficile de saisir tout d'abord l'intention du raisonneur. Il cherche à prévenir ce qu'il imagine pouvoir être une objection à sa théorie, — à savoir que le corps, étant resté deux jours sur le rivage, a dû subir une décomposition rapide, — *plus* rapide que s'il avait été plongé dans l'eau. Il suppose que, si tel a été le cas, le corps aurait pu reparaître à la surface le mercredi, et pense que, dans ces conditions-là seulement, il aurait pu reparaître. Il est donc très-pressé de prouver que le corps *n'est pas resté* sur le rivage; car, dans ce cas, *on aurait trouvé sur ce rivage quelque trace des meurtriers.* Je présume que cette conséquence vous fera sourire. Vous ne pouvez pas comprendre comme le séjour *plus ou moins long* du corps sur le rivage aurait pu *multiplier les traces* des assassins. Ni moi non plus.

»Le journal continue : «Et enfin, il est excessivement improbable que les malfaiteurs qui ont commis un meurtre tel que celui qui est supposé, aient jeté le corps à l'eau sans un poids pour l'entraîner, quand il était si facile de prendre cette précaution.»

»Observez ici la risible confusion d'idées! Personne, pas même *l'Étoile*, ne conteste qu'un meurtre a été commis sur le corps trouvé. Les traces de violence sont trop évidentes. Le but de notre raisonneur est simplement de montrer que ce corps n'est pas celui de Marie. Il désire prouver que Marie n'est pas assassinée, — mais non pas que ce cadavre n'est pas celui d'une personne assassinée. Cependant son observation ne prouve que ce dernier point. Voilà un corps auquel aucun poids n'avait été attaché. Des assassins, le jetant à l'eau, n'auraient pas manqué d'y attacher un poids. Donc, il n'a pas été jeté par des assassins. Voilà tout ce qui est prouvé, si quelque chose peut l'être. La question d'iden-

tité n'est même pas abordée, et *l'Étoile* est très en peine pour contredire maintenant ce qu'elle admettait tout à l'heure. «Nous sommes parfaitement convaincus, — dit-elle, — que le cadavre trouvé est celui d'une femme assassinée.»

»Et ce n'est pas le seul cas, même dans cette partie de son sujet, où notre raisonneur raisonne, sans s'en apercevoir, contre lui-même. Son but évident, je l'ai déjà dit, est de réduire, autant que possible, l'intervalle de temps compris entre la disparition de Marie et la découverte du corps. Cependant nous le voyons insister sur ce point, que personne n'a vu la jeune fille depuis le moment où elle a quitté la maison de sa mère. «Nous n'avons, — dit-il, — aucune déposition prouvant que Marie Roget fût encore sur la terre des vivants passé neuf heures, dimanche 22 juin.»

»Comme son raisonnement est évidemment entaché de parti pris, il aurait mieux fait d'abandonner ce côté de la question ; car, si l'on trouvait quelqu'un qui eût vu Marie, soit lundi, soit mardi, l'intervalle en question serait très-réduit, et, d'après sa manière de raisonner, la probabilité que ce corps puisse être celui de la grisette se trouverait diminuée d'autant. Il est toutefois amusant d'observer que *l'Étoile* insiste là-dessus avec la ferme conviction qu'elle va renforcer son argumentation générale.

»Maintenant, examinez de nouveau cette partie de l'argumentation qui a trait à la reconnaissance du corps par Beauvais. Relativement au *poil* sur le bras, *l'Étoile* montre évidemment de la mauvaise foi. M. Beauvais, n'étant pas un idiot, n'aurait jamais, pour constater l'identité d'un corps, argué simplement *de poil sur le bras.* Il n'y a pas de bras sans poil. La *généralité* des expressions de *l'Étoile* est une simple perversion des phrases du témoin. Il a dû nécessairement parler de quelque *particularité* dans ce

poil; particularité dans la couleur, la quantité, la longueur ou la place.

»Le journal dit : Son pied était petit; — il y a des milliers de petits pieds. Sa jarretière n'est pas du tout une preuve, non plus que son soulier; car les jarretières et les souliers se vendent par ballots. On peut en dire autant des fleurs de son chapeau. Un fait sur lequel M. Beauvais insiste fortement est que l'agrafe de la jarretière avait été reculée pour rendre celle-ci plus étroite. Cela ne prouve rien; car la plupart des femmes emportent chez elles une paire de jarretières et les accommodent à la grosseur de leurs jambes plutôt que de les essayer dans la boutique où elles les achètent.

»Ici il est difficile de supposer le raisonneur dans son bon sens. Si M. Beauvais, à la recherche du corps de Marie, a découvert un cadavre ressemblant, par les proportions générales et l'aspect, à la jeune fille disparue, il a pu légitimement croire (même en laissant de côté la question de l'habillement) qu'il avait abouti au but de sa recherche. Si, outre ce point de proportions générales et de contour, il a trouvé sur le bras une apparence velue déjà observée sur le bras de Marie vivante, son opinion a pu être justement renforcée, et a dû l'être en proportion de la particularité ou du caractère insolite de cette marque velue. Si, le pied de Marie étant petit, les pieds du cadavre se trouvent également petits, la probabilité que ce cadavre est celui de Marie doit croître dans une proportion, non pas simplement arithmétique, mais singulièrement géométrique ou accumulative. Ajoutez à tout cela des souliers tels qu'on lui en avait vu porter le jour de sa disparition, et, bien que les souliers *se vendent par ballots,* vous sentirez la probabilité s'augmenter jusqu'à confiner à la certitude. Ce qui, par soi-même, ne serait pas un signe d'identité devient, par

sa position corroborative, la preuve la plus sûre. Accordez-nous, enfin, les fleurs du chapeau correspondant à celles que portait la jeune fille perdue, et nous n'avons plus rien à désirer. *Une seule* de ces fleurs, et nous n'avons plus rien à désirer; — mais que dirons-nous donc, si nous en avons deux, ou trois, ou plus encore? Chaque unité successive est un témoignage multiple, — une preuve non pas *ajoutée* à la preuve précédente, mais *multipliée* par cent ou par mille. Nous découvrons maintenant sur la défunte des jarretières semblables à celles dont usait la personne vivante; en vérité, il y a presque folie à continuer l'enquête. Mais il se trouve que ces jarretières sont resserrées par le reculement de l'agrafe, juste comme Marie avait fait pour les siennes, peu de temps avant de quitter la maison. Douter encore, c'est démence ou hypocrisie. Ce que *l'Étoile* dit relativement à ce raccourcissement qui doit, selon elle, être considéré comme un cas journalier, ne prouve pas autre chose que son opiniâtreté dans l'erreur. La nature élastique d'une jarretière à agrafe suffit pour démontrer le caractère *exceptionnel* de ce raccourcissement. Ce qui est fait pour bien s'ajuster ne doit avoir besoin d'un perfectionnement que dans des cas rares. Ce doit avoir été par suite d'un accident, dans le sens le plus strict, que ces jarretières de Marie ont eu besoin du raccourcissement en question. Elles seules auraient largement suffi pour établir son identité. Mais l'important n'est pas que le cadavre ait les jarretières de la jeune fille perdue, ou ses souliers, ou son chapeau, ou les fleurs de son chapeau, ou ses pieds, ou une marque particulière sur le bras, ou son aspect et ses proportions générales; — l'important est que le cadavre a chacune de ces choses, et les a *toutes collectivement.* S'il était prouvé que *l'Étoile* a *réellement*, dans de pareilles circonstances, conçu un doute, il n'y aurait, pour son cas, aucun

besoin d'une commission *de lunatico inquirendo.* Elle a cru faire preuve de sagacité en se faisant l'écho des bavardages des hommes de loi, qui, pour la plupart, se contentent de se faire eux-mêmes l'écho des préceptes rectangulaires des cours criminelles. Je vous ferai observer, en passant, que beaucoup de ce qu'une cour refuse d'admettre comme preuve est pour l'intelligence ce qu'il y a de meilleur en fait de preuves. Car, se guidant d'après les principes généraux en matière de preuves, les principes reconnus et inscrits dans les livres, la cour répugne à dévier vers les raisons particulières. Et cet attachement opiniâtre au principe, avec ce dédain rigoureux pour l'exception contradictoire, est un moyen sûr d'atteindre, dans une longue suite de temps, le *maximum* de vérité auquel il est permis d'atteindre; la pratique, *en masse,* est donc philosophique; mais il n'est pas moins certain qu'elle engendre de grandes erreurs dans des cas spéciaux [1].

»Quant aux insinuations dirigées contre Beauvais, vous n'aurez qu'à souffler dessus pour les dissiper. Vous avez déjà pénétré le véritable caractère de ce brave gentleman. C'est un officieux, avec un esprit très-tourné au romanesque et peu de jugement. Tout homme ainsi constitué sera facilement porté, dans un cas d'émotion *réelle,* à se conduire de manière à se rendre suspect aux yeux des personnes trop subtiles ou enclines à la malveillance. M. Beauvais,

[1] Une théorie basée sur les qualités d'un objet ne peut pas avoir le développement total demandé par tous les objets auxquels elle doit s'appliquer; et celui qui arrange des faits par rapport à leurs causes perd la faculté de les estimer selon leurs résultats. Ainsi la jurisprudence de toutes les nations montre que la Loi, quand elle devient une science et un système, cesse d'être la justice. Les erreurs, dans lesquelles une dévotion aveugle aux principes de classification a jeté le droit commun, sont faciles à vérifier si l'on veut observer combien de fois la puissance législative a été obligée d'intervenir pour rétablir l'esprit d'équité qui avait disparu de ses formules. — LANDOR.

comme il résulte de vos notes, a eu quelques entrevues personnelles avec l'éditeur de *l'Etoile,* et il l'a choqué en osant exprimer cette opinion, que, nonobstant la théorie de l'éditeur, le cadavre était positivement celui de Marie. «Il persiste, — dit le journal, — à affirmer que le corps est celui de Marie, mais il ne peut pas ajouter une circonstance à celles que nous avons déjà commentées, pour faire partager aux autres cette croyance.» Or, sans revenir sur ce point, qu'il eût été impossible, *pour faire partager aux autres cette croyance,* de fournir une preuve plus forte que celles déjà connues, observons ceci : c'est qu'il est facile de concevoir un homme parfaitement convaincu, dans un cas de cette espèce, et cependant incapable de produire une seule raison pour convaincre une seconde personne. Rien n'est plus vague que les impressions relatives à l'identité d'un individu. Chaque homme reconnaît son voisin, et pourtant il y a bien peu de cas où le premier venu sera tout prêt à donner une raison de cette *reconnaissance.* L'éditeur de *l'Étoile* n'a donc pas le droit d'être choqué de la croyance non raisonnée de M. Beauvais.

»Les circonstances suspectes dont il est enveloppé cadrent bien mieux avec mon hypothèse d'un caractère officieux, tatillon et romanesque, qu'avec l'insinuation du journaliste relative à sa culpabilité. L'interprétation plus charitable étant adoptée, nous n'avons plus aucune peine à expliquer la rose dans le trou de la serrure; le mot *Marie* sur l'ardoise, le fait d'*écarter les parents mâles; sa répugnance à leur laisser voir le corps;* la recommandation faite à Madame B. de ne pas causer avec le gendarme jusqu'à ce qu'il fût de retour, lui, Beauvais, et enfin cette résolution apparente *de ne permettre à personne autre que lui-même de se mêler de l'enquête.* Il me semble incontestable que Beauvais était un des adorateurs de Marie; qu'elle a fait la coquette avec lui;

et qu'il aspirait à faire croire qu'il jouissait de sa confiance et de son intimité complète. Je ne dirai rien de plus sur ce point; et comme l'évidence repousse complétement l'assertion de *l'Étoile* relativement à cette *apathie* dont il accuse la mère et les autres parents, apathie qui est inconciliable avec cette supposition, qu'ils croient à l'identité du corps de la jeune parfumeuse, nous procéderons maintenant comme si la question d'identité était établie à notre parfaite satisfaction. »

— Et que pensez-vous, — demandai-je alors, — des opinions du *Commercial?*

— Que, par leur nature, elles sont beaucoup plus dignes d'attention qu'aucune de celles qui ont été lancées sur le même sujet. Les déductions des prémisses sont philosophiques et subtiles; mais ces prémisses, en deux points au moins, sont basées sur une observation imparfaite. *Le Commercial* veut faire entendre que Marie a été prise par une bande de vils coquins non loin de la porte de la maison de sa mère. « Il est impossible, — dit-il, — qu'une jeune femme connue, comme était Marie, de plusieurs milliers de personnes, ait pu passer trois bornes sans rencontrer quelqu'un à qui son visage fût familier. » C'est là l'idée d'un homme résidant depuis longtemps dans Paris, — d'un homme public, — dont les allées et venues dans la ville ont été presque toujours limitées au voisinage des administrations publiques. Il sait que *lui,* il va rarement à une douzaine de bornes au-delà de son propre bureau sans être reconnu et accosté. Et mesurant l'étendue de la connaissance qu'il a des autres et que les autres ont de lui-même, il compare sa notoriété avec celle de la parfumeuse, ne trouve pas grande différence entre les deux, et arrive tout de suite à cette conclusion qu'elle devait être, dans ses courses, aussi exposée à être reconnue que lui dans les siennes.

Cette conclusion ne pourrait être légitime que si ses courses, à elle, avaient été de la même nature invariable et méthodique, et confinées dans la même espèce de région que ses courses, à lui. Il va et vient, à des intervalles réguliers, dans une périphérie bornée, remplie d'individus que leurs occupations, analogues aux siennes, poussent naturellement à s'intéresser à lui et à observer sa personne. Mais les courses de Marie peuvent être, en général, supposées d'une nature vagabonde. Dans ce cas particulier qui nous occupe, on doit considérer comme très-probable qu'elle a suivi une ligne s'écartant plus qu'à l'ordinaire de ses chemins accoutumés. Le parallèle que nous avons supposé exister dans l'esprit du *Commercial* ne serait soutenable que dans le cas des deux individus traversant toute la ville. Dans ce cas, s'il est accordé que les relations personnelles soient égales, les chances aussi seront égales pour qu'ils rencontrent un nombre égal de connaissances. Pour ma part, je tiens qu'il est, non-seulement possible, mais infiniment probable que Marie a suivi, à n'importe quelle heure, une quelconque des nombreuses routes conduisant de sa résidence à celle de sa tante, sans rencontrer un seul individu qu'elle connût ou de qui elle fût connue. Pour bien juger cette question, pour la juger dans son vrai jour, il nous faut bien penser à l'immense disproportion qui existe entre les connaissances personnelles de l'individu le plus répandu de Paris et la population de Paris tout entière.

»Mais quelque force que paraisse garder encore l'insinuation du *Commercial,* elle sera bien diminuée, si nous prenons en considération *l'heure* à laquelle la jeune fille est sortie. «C'est, — dit *le Commercial,* — au moment où les rues sont pleines de monde, qu'elle est sortie de chez elle.» Mais pas du tout ! Il était neuf heures du matin. Or, à neuf heures du matin, toute la semaine *excepté le dimanche,*

les rues de la ville sont, il est vrai, remplies de foule. A neuf heures, le dimanche, tout le monde est généralement chez soi, *s'apprêtant pour aller à l'église.* Il n'est pas d'homme un peu observateur qui n'ait remarqué l'air particuliérement désert de la ville de huit heures à dix heures, chaque dimanche matin. Entre dix et onze, les rues sont pleines de foule, mais jamais à une heure aussi matinale que celle désignée.

»Il y a un autre point où il semble que l'esprit d'observation ait fait défaut au *Commercial.* «Un morceau, — dit-il, — d'un des jupons de l'infortunée jeune fille, de deux pieds de long et d'un pied de large, avait été arraché, serré autour de son cou et noué derrière sa tête, probablement pour empêcher ses cris. Cela a été fait par des drôles qui n'avaient pas même un mouchoir de poche.» Cette idée est fondée ou ne l'est pas, c'est ce que nous essayerons plus tard d'examiner; mais par ces mots, *des drôles qui n'ont pas un mouchoir de poche,* l'éditeur veut désigner la classe de brigands la plus vile. Cependant ceux-là sont justement l'espèce de gens qui ont toujours des mouchoirs, même quand ils manquent de chemise. Vous avez eu occasion d'observer combien, depuis ces dernières années, le mouchoir de poche est devenu indispensable pour le parfait coquin.»

— Et que devons-nous penser, — demandai-je, — de l'article du *Soleil?*

— Que c'est grand dommage que son rédacteur ne soit pas né perroquet, auquel cas il eût été le plus illustre perroquet de sa race. Il a simplement répété des fragments des opinions individuelles déjà exprimées, qu'il a ramassés, avec une louable industrie, dans tel et tel autre journal. «Les objets, — dit-il, — sont *évidemment* restés là pendant trois ou quatre semaines au moins, et *l'on ne peut pas*

douter que le théâtre de cet effroyable crime n'ait été enfin découvert.» Les faits énoncés ici de nouveau par *le Soleil* ne suffisent pas du tout pour écarter mes propres doutes sur ce sujet, et nous aurons à les examiner plus particulièrement dans leurs rapports avec une autre partie de la question.

»A présent il faut nous occuper d'autres investigations. Vous n'avez pas manqué d'observer une extrême négligence dans l'examen du cadavre. A coup sûr, la question d'identité a été facilement résolue, ou devait l'être; mais il y avait d'autres points à vérifier. Le corps avait-il été, de façon quelconque, *dépouillé?* La défunte avait-elle sur elle quelques articles de bijouterie quand elle a quitté la maison? Si elle en avait, les a-t-on retrouvés sur le corps? Ce sont des questions importantes, absolument négligées par l'enquête, et il y en a d'autres d'une valeur égale qui n'ont aucunement attiré l'attention. Nous tâcherons de nous satisfaire par une enquête personnelle. La cause de Saint-Eustache a besoin d'être examinée de nouveau. Je n'ai pas de soupçons contre cet individu; mais procédons méthodiquement. Nous vérifierons scrupuleusement la validité des attestations relatives aux lieux où on l'a vu le dimanche. Ces sortes de témoignages écrits sont souvent des moyens de mystification. Si nous n'y trouvons rien à redire, nous mettrons Saint-Eustache hors de cause. Son suicide, bien qu'il soit propre à corroborer les soupçons, au cas où on trouverait une supercherie dans les *affidavit,* n'est pas, s'il n'y a aucune supercherie, une circonstance inexplicable, ou qui doive nous faire dévier de la ligne de l'analyse ordinaire.

»Dans la marche que je vous propose maintenant, nous écarterons les points intérieurs du drame et nous concentrerons notre attention sur son contour extérieur. Dans les

investigations du genre de celle-ci, on commet assez fréquemment cette erreur, de limiter l'enquête aux faits immédiats et de mépriser absolument les faits collatéraux ou accessoires. C'est la détestable routine des cours criminelles de confiner l'instruction et la discussion dans le domaine du relatif apparent. Cependant l'expérience a prouvé, et une vraie philosophie prouvera toujours qu'une vaste partie de la vérité, la plus considérable peut-être, jaillit des éléments en apparence étrangers à la question. C'est par l'esprit, si ce n'est précisément par la lettre de ce principe, que la science moderne est parvenue *à calculer sur l'imprévu.* Mais peut-être ne me comprenez-vous pas? L'histoire de la science humaine nous montre d'une manière si continue que c'est aux faits collatéraux, fortuits, accidentels, que nous devons nos plus nombreuses et nos plus précieuses découvertes, qu'il est devenu finalement nécessaire, dans tout aperçu des progrès à venir, de faire une part non-seulement très-large, mais la plus large possible aux inventions qui naîtront du hasard, et qui sont tout à fait en dehors des prévisions ordinaires. Il n'est plus philosophique désormais de baser sur ce qui a été une vision de ce qui doit être. L'*accident* doit être admis comme partie de la fondation. Nous faisons du hasard la matière d'un calcul rigoureux. Nous soumettons l'inattendu et l'inconcevable aux formules mathématiques des écoles.

»C'est, je le répète, un fait positif que la meilleure partie de la vérité est née de l'accessoire, de l'indirect; et c'est simplement en me conformant au principe impliqué dans ce fait, que je voudrais, dans le cas présent, détourner l'instruction du terrain battu et infructueux de l'événement même pour la porter vers les circonstances contemporaines dont il est entouré. Pendant que vous vérifierez la validité des *affidavit,* j'examinerai les journaux d'une manière plus

générale que vous n'avez fait. Jusqu'ici nous n'avons fait que reconnaître le champ de l'investigation; mais il serait vraiment étrange qu'un examen compréhensif des feuilles publiques, tel que je veux le faire, ne nous apportât pas quelques petits renseignements qui serviraient à donner une direction nouvelle à l'instruction.»

Conformément à l'idée de Dupin, je me mis à vérifier scrupuleusement les *affidavit.* Le résultat de mon examen fut une ferme conviction de leur validité et conséquemment de l'innocence de Saint-Eustache. En même temps, mon ami s'appliquait, avec une minutie qui me paraissait absolument superflue, à examiner les collections des divers journaux. Au bout d'une semaine, il mit sous mes yeux les extraits suivants :

« Il y a trois ans et demi environ, une émotion semblable fut causée par la disparition de la même Marie Roget, de la parfumerie de M. Le Blanc, au Palais-Royal. Cependant, au bout d'une semaine, elle reparut à son comptoir ordinaire, l'air aussi bien portant que possible, sauf une légère pâleur qui ne lui était pas habituelle. Sa mère et M. Le Blanc déclarèrent qu'elle était allée simplement rendre visite à quelque ami à la campagne, et l'affaire fut promptement assoupie. Nous présumons que son absence actuelle est une frasque de même nature, et qu'à l'expiration d'une semaine ou d'un mois nous la verrons revenir parmi nous. » *Journal du soir.* — Lundi, 23 juin[1].

« Un journal du soir, dans son numéro d'hier rappelle une première disparition mystérieuse de mademoiselle Roget. C'est chose connue que, pendant son absence

[1] *New-York Express.*

d'une semaine de la parfumerie Le Blanc, elle était en compagnie d'un jeune officier de marine, noté pour ses goûts de débauche. Une brouille, à ce qu'on suppose, la poussa providentiellement à revenir chez elle. Nous savons le nom du Lothario en question, qui est actuellement en congé à Paris; mais, pour des raisons qui sautent aux yeux, nous nous abstenons de le publier. » — *Le Mercure.* — Mardi matin, 24 juin [1].

« Un attentat du caractère le plus odieux a été commis aux environs de cette ville dans la journée d'avant-hier. Un gentleman, avec sa femme et sa fille, à la tombée de la nuit, a loué, pour traverser la rivière, les services de six jeunes gens qui manœuvraient un bateau çà et là, près de la berge de la Seine. Arrivés à la rive opposée, les trois passagers mirent pied à terre, et ils s'étaient éloignés déjà du bateau jusqu'à le perdre de vue, quand la jeune fille s'aperçut qu'elle y avait laissé son ombrelle. Elle revint pour la chercher, fut saisie par cette bande d'hommes, transportée sur le fleuve, bâillonnée, affreusement maltraitée et finalement déposée sur un point de la rive, peu distant de celui où elle était primitivement montée dans le bateau avec ses parents. Les misérables ont échappé pour le moment à la police; mais elle est sur leur piste, et quelques-uns d'entre eux seront prochainement arrêtés. » — *Journal du matin.* — 25 juin [2].

« Nous avons reçu une ou deux communications qui ont pour objet d'imputer à Mennais [3] le crime odieux

[1] *New-York Herald.*
[2] *New-York Courier and Inquirer.*
[3] Mennais était un des individus primitivement soupçonnés et arrêtés; plus tard, il avait été relâché par suite du manque total de preuves.

commis récemment; mais, comme ce gentleman a été pleinement disculpé par une enquête judiciaire, et comme les arguments de nos correspondants semblent marqués de plus de zèle que de sagacité, nous ne jugeons pas convenable de les publier. » — *Journal du matin.* — 28 juin [1].

« Nous avons reçu plusieurs communications assez énergiquement écrites, qui semblent venir de sources diverses et qui poussent à accepter, comme chose certaine, que l'infortunée Marie Roget a été victime d'une de ces nombreuses bandes de coquins qui infestent, le dimanche, les environs de la ville. Notre propre opinion est décidément en faveur de cette hypothèse. Nous tâcherons prochainement d'exposer ici quelques-uns de ces arguments. » — *Journal du soir.* — Mardi, 31 juin [2].

« Lundi, un des bateliers attachés au service du fisc a vu sur la Seine un bateau vide s'en allant avec le courant. Les voiles étaient déposées au fond du bateau. Le batelier le remorqua jusqu'au bureau de la navigation. Le matin suivant, ce bateau avait été détaché et avait disparu sans qu'aucun des employés s'en fût aperçu. Le gouvernail est resté au bureau de la navigation. » — *La Diligence.* — Jeudi, 26 juin [3].

En lisant ces différents extraits, non-seulement il me sembla qu'ils étaient étrangers à la question, mais je ne pouvais concevoir aucun moyen de les y rattacher. J'attendais une explication quelconque de Dupin.

[1] *New-York Courier and Inquirer.*
[2] *New-York Evening Post.*
[3] *New-York Standard.*

— Il n'entre pas actuellement dans mon intention, — dit-il, — de m'appesantir sur le premier et le second de ces extraits. Je les ai copiés principalement pour vous montrer l'extrême négligence des agents de la police, qui, si j'en dois croire le préfet, ne se sont pas inquiétés le moins du monde de l'officier de marine auquel il est fait allusion. Cependant il y aurait de la folie à affirmer que nous n'avons pas le droit de *supposer* une connexion entre la première et la seconde disparition de Marie. Admettons que la première fuite ait eu pour résultat une brouille entre les deux amants et le retour de la jeune fille trahie. Nous pouvons considérer un second enlèvement (si nous *savons* qu'un second enlèvement a eu lieu) comme indice de nouvelles tentatives de la part du traître, plutôt que comme résultat de nouvelles propositions de la part d'un second individu; nous pouvons regarder cette deuxième fuite plutôt comme le *raccommodage* du vieil amour que comme le commencement d'un nouveau. Ou celui qui s'est déjà enfui une fois avec Marie lui aura proposé une évasion nouvelle, ou Marie, à qui des propositions d'enlèvement ont été faites par un individu, en aura agréé de la part d'un autre; mais il y a dix chances contre une pour la première de ces suppositions! Et ici, permettez-moi d'attirer votre attention sur ce fait, que le temps écoulé entre le premier enlèvement connu et le second supposé ne dépasse que de peu de mois la durée ordinaire des croisières de nos vaisseaux de guerre. L'amant a-t-il été interrompu dans sa première infamie par la nécessité de reprendre la mer, et a-t-il saisi le premier moment de son retour pour renouveler les viles tentatives non absolument accomplies jusque-là, ou du moins non absolument accomplies *par lui?* Sur toutes ces choses, nous ne savons rien.

» Vous direz peut-être que, dans le second cas, l'en-

lèvement que nous imaginons n'a pas eu lieu. Certainement non; mais pouvons-nous affirmer qu'il n'y a pas eu une tentative manquée? En dehors de Saint-Eustache et peut-être de Beauvais, nous ne trouvons pas d'amants de Marie, reconnus, déclarés, honorables. Il n'a été parlé d'aucun autre. Quel est donc l'amant secret dont les parents (au moins pour la plupart) n'ont jamais entendu parler, mais que Marie rencontre le dimanche matin, et qui est entré si profondément dans sa confiance qu'elle n'hésite pas à rester avec lui, jusqu'à ce que les ombres du soir descendent, dans les bosquets solitaires de la barrière du Roule? Quel est, dis-je, cet amant secret dont la plupart, au moins, des parents n'ont jamais entendu parler? Et que signifient ces singulières paroles de madame Roget, le matin du départ de Marie : « Je crains de ne plus jamais revoir Marie? »

»Mais, si nous ne pouvons pas supposer que madame Roget ait eu connaissance du projet de fuite, ne pouvons-nous pas au moins imaginer que ce projet ait été conçu par la fille? En quittant la maison, elle a donné à entendre qu'elle allait rendre visite à sa tante, rue des Drômes, et Saint-Eustache a été chargé de venir la chercher à la tombée de la nuit. Or, au premier coup d'œil, ce fait milite fortement contre ma suggestion; mais réfléchissons un peu. Qu'elle ait positivement rencontré quelque compagnon, qu'elle ait traversé avec lui la rivière et qu'elle soit arrivée à la barrière du Roule à une heure assez avancée, approchant trois heures de l'après-midi, cela est connu. Mais, en consentant à accompagner ainsi cet individu (*dans un dessein quelconque, connu ou inconnu de sa mère*), elle a dû penser à l'intention qu'elle avait exprimée en quittant la maison, ainsi qu'à la surprise et aux soupçons qui s'élèveraient dans le cœur de son fiancé, Saint-Eustache, quand, venant la chercher à l'heure marquée, rue des Drômes, il appren-

drait qu'elle n'y était pas venue, et quand, de plus, retournant à la pension avec ce renseignement alarmant, il s'apercevrait de son absence prolongée de la maison. Elle a dû, dis-je, penser à tout cela. Elle a dû prévoir le chagrin de Saint-Eustache, les soupçons de tous ses amis. Il se peut qu'elle n'ait pas eu le courage de revenir pour braver les soupçons; mais les soupçons n'étaient plus qu'une question d'une importance insignifiante pour elle, si nous supposons qu'elle avait l'intention de *ne pas* revenir.

»Nous pouvons imaginer qu'elle a raisonné ainsi :

« J'ai rendez-vous avec une certaine personne dans un but de fuite, ou pour certains autres projets connus de moi seule. Il faut écarter toute chance d'être surpris; il faut que nous ayons suffisamment de temps pour déjouer toute poursuite; je donnerai à entendre que je vais rendre visite à ma tante et passer la journée chez elle, rue des Drômes. Je dirai à Saint-Eustache de ne venir me chercher qu'à la nuit; de cette façon, mon absence de la maison, prolongée autant que possible, sans exciter de soupçons ni d'inquiétude, pourra s'expliquer, et je gagnerai plus de temps que par tout autre moyen. Si je prie Saint-Eustache de venir me chercher à la brune, il ne viendra certainement pas auparavant; mais si je néglige tout à fait de le prier de venir, le temps consacré à ma fuite sera diminué, puisque l'on s'attendra à me voir revenir de bonne heure, et que mon absence excitera plus tôt l'inquiétude. Or, s'il pouvait entrer dans mon dessein de revenir, si je n'avais en vue qu'une simple promenade avec la personne en question, il ne serait pas de bonne politique de prier Saint-Eustache de venir me chercher; car, en arrivant, il s'apercevrait à coup sûr que je me suis jouée de lui, chose que je pourrais lui cacher à jamais en quittant la maison sans lui notifier mon intention, en revenant avant la nuit et en racontant

alors que je suis allée visiter ma tante, rue des Drômes. Mais, comme mon projet est de ne *jamais* revenir, — du moins avant quelques semaines ou avant que j'aie réussi à cacher certaines choses, — la nécessité de gagner du temps est le seul point dont j'aie à m'inquiéter. »

»Vous avez observé, dans vos notes, que l'opinion générale, relativement à cette triste affaire, est et a été, dès le principe, que la jeune fille a été victime d'une bande de brigands. Or, l'opinion populaire, dans de certaines conditions, n'est pas faite pour être dédaignée. Quand elle se lève d'elle-même, quand elle se manifeste d'une manière strictement spontanée, nous devons la considérer comme un phénomène analogue à cette *intuition* qui est l'idiosyncrase de l'homme de génie. Dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, je m'en tiendrais à ses décisions. Mais il est très-important que nous ne découvrions pas de traces palpables *d'une suggestion extérieure.* L'opinion doit être rigoureusement la *pensée personnelle* du public; il est souvent très-difficile de saisir cette distinction et de la maintenir. Dans le cas présent, il me semble, à moi, que cette *opinion publique*, relative à *une bande,* a été inspirée par l'événement parallèle et accessoire raconté dans le troisième de mes extraits. Tout Paris est excité par la découverte du cadavre de Marie, une fille jeune, belle et célèbre. Ce cadavre est trouvé portant des marques de violence et flottant sur la rivière. Mais il est maintenant avéré qu'à l'époque même ou vers l'époque où l'on suppose que la jeune fille a été assassinée, un attentat analogue à celui enduré par la défunte, quoique moins énorme, a été consommé, par une bande de jeunes drôles, sur une autre jeune fille. Est-il surprenant que le premier attentat connu ait influencé le jugement populaire relativement à l'autre, encore obscur? Ce jugement attendait une direction, et l'attentat connu

semblait l'indiquer avec tant d'opportunité! Marie, elle aussi, a été trouvée dans la rivière; et c'est sur cette même rivière que l'attentat connu a été consommé. La connexion des deux événements avait en elle quelque chose de si palpable, que c'eût été un miracle que le populaire *oubliât* de l'apprécier et de la saisir. Mais, en fait, l'un des deux attentats, connu pour avoir été accompli de telle façon, est un indice, s'il en fut jamais, que l'autre attentat, commis à une époque presque coïncidente, *n'a pas* été accompli *de la même façon.* En vérité, on pourrait regarder comme une merveille que, pendant qu'une bande de scélérats consommait, en un lieu donné, un attentat inouï, il se soit trouvé une autre bande semblable, dans la même localité, dans la même ville, dans les mêmes circonstances, occupée, avec les mêmes moyens et les mêmes procédés, à commettre un crime d'un caractère exactement semblable et précisément à la même époque! Et à quoi, je vous prie, l'opinion, *accidentellement suggérée,* du populaire nous pousserait-elle à croire, si ce n'est à cette merveilleuse série de coïncidences?

»Avant d'aller plus loin, considérons le théâtre supposé de l'assassinat dans le fourré de la barrière du Roule. Ce bosquet, très-épais, il est vrai, se trouve dans l'extrême voisinage d'une route publique. Dedans, nous dit-on, se trouvent trois ou quatre larges pierres, formant une espèce de siége, avec dossier et tabouret. Sur la pierre supérieure on a découvert un jupon blanc; sur la seconde, une écharpe de soie. Une ombrelle, des gants et un mouchoir de poche ont été également trouvés. Le mouchoir portait le nom : *Marie Roget.* Des fragments de robe étaient attachés aux ronces environnantes. La terre était piétinée, les buissons enfoncés, et il y avait là toutes les traces d'une lutte violente.

»Malgré l'acclamation dont la presse a salué la découverte

de ce fourré, et l'unanimité avec laquelle on a supposé qu'il représentait le théâtre précis du crime, il faut admettre qu'il y avait plus d'une bonne raison pour en douter. Si le *véritable* théâtre avait été, comme l'insinue *le Commercial,* dans le voisinage de la rue Pavée-Saint-André, les auteurs du crime, que nous supposerons demeurant encore à Paris, auraient naturellement été frappés de terreur par l'attention publique, si vivement poussée dans la vraie voie; et tout esprit d'une certaine classe aurait senti tout de suite la nécessité de faire une tentative quelconque pour distraire cette attention. Ainsi, le fourré de la barrière du Roule ayant déjà attiré les soupçons, l'idée de placer les objets en question là où ils ont été trouvés a pu être inspirée très-naturellement. Il n'y a pas de preuve réelle, quoi qu'en dise *le Soleil,* que les objets retrouvés soient restés dans le fourré plus d'un très-petit nombre de jours; pendant qu'il est plus que présumable qu'ils n'auraient pas pu rester là, sans attirer l'attention, durant les vingt jours écoulés entre le dimanche fatal et l'après-midi dans laquelle ils ont été découverts par les petits garçons. « Ils étaient complétement *moisis* par l'action de la pluie, — dit *le Soleil,* tirant cette opinion des journaux qui ont parlé avant lui, — et collés ensemble par la *moisissure.* Le gazon avait poussé tout autour et même les recouvrait partiellement. La soie de l'ombrelle était solide; mais les branches en avaient été refermées; la partie supérieure, là où l'étoffe était double et rempliée, étant toute *moisie* et pourrie par l'humidité, se déchira aussitôt qu'on l'ouvrit. » Relativement au gazon, *ayant poussé tout autour et même recouvrant* les objets *partiellement,* il est évident que le fait ne peut avoir été constaté que d'après les dires résultant eux-mêmes des souvenirs des deux petits garçons; car ces enfants enlevèrent les objets et les portèrent à la maison avant qu'ils eussent été vus par

une troisième personne. Mais le gazon croît, particulièrement dans une température chaude et humide (comme celle qui régnait à l'époque du meurtre), d'une hauteur de deux ou trois pouces en un seul jour. Une ombrelle posée sur un terrain récemment gazonné peut, en une seule semaine, être complétement cachée par l'herbe soudainement grandie. Et quant à cette *moisissure* sur laquelle l'éditeur du *Soleil* insiste si opiniâtrément, qu'il n'emploie pas le mot moins de trois fois dans le très-court paragraphe cité, ignore-t-il réellement la nature de cette *moisissure?* Faut-il lui apprendre que c'est une de ces nombreuses classes de *fungus*, dont le caractère le plus ordinaire est de croître et de mourir en vingt-quatre heures?

»Ainsi nous voyons, au premier coup d'œil, que ce qui avait été si pompeusement allégué pour soutenir cette idée, *que les objets étaient restés dans le bosquet pendant trois ou quatre semaines au moins,* est absolument nul, en tant que preuve quelconque de ce fait. D'autre part, il est excessivement difficile de croire que ces objets aient pu rester dans le fourré en question pendant plus d'une semaine, pendant un intervalle plus long que celui d'un dimanche à l'autre. Ceux qui connaissent un peu les alentours de Paris savent l'extrême difficulté d'y trouver la *retraite,* excepté à une grande distance des faubourgs. Un recoin inexploré ou même rarement visité, dans ces bois et ces bosquets, est une chose insupposable. Qu'un véritable amant quelconque de la nature, condamné par son devoir à la poussière et à la chaleur de cette grande métropole, essaye, même pendant les jours ouvrables, d'étancher sa soif de solitude parmi ces décors de beauté naturelle et champêtre qui nous entourent. Avant qu'il ait pu faire deux pas, il sentira l'enchantement naissant rompu par la voix ou l'irruption personnelle de quelque goujat ou d'une bande de drôles en

ribote. Il cherchera le silence sous les ombrages les plus épais, mais toujours en vain. C'est précisément dans ces coins-là qu'abonde la crapule; ce sont là les temples les plus profanés. Le cœur navré de dégoût, le promeneur retournera en hâte vers Paris, comme vers un cloaque d'impureté moins grossière et conséquemment moins odieuse. Mais, si les environs de la ville sont ainsi infestés pendant les jours de la semaine, combien plus encore le sont-ils le dimanche! C'est surtout alors que, délivré des liens du travail ou privé des occasions ordinaires favorables au crime, le goujat de la ville se répand vers les environs, non par amour de la nature champêtre, qu'il méprise de tout son cœur, mais pour échapper aux gênes et aux conventions sociales. Ce n'est pas l'air frais et les arbres verts qu'il désire, mais l'absolue *licence* de la campagne. Là, dans l'auberge, au bord de la route, ou sous l'ombrage des bois, n'étant plus contenu par d'autres regards que ceux de ses dignes compagnons, il se livre aux excès furieux d'une gaieté mensongère, fille de la liberté et du rhum. Je n'avance rien de plus que ce qui sautera aux yeux de tout observateur impartial, quand je répète que le fait de ces objets restant non découverts pendant une période plus longue que d'un dimanche à l'autre, dans un bosquet quelconque des environs de Paris, doit être considéré presque comme un miracle.

»Mais les motifs ne nous manquent pas qui nous font soupçonner que les objets ont été placés dans ce fourré dans le but de détourner l'attention du véritable théâtre du crime. Et d'abord, permettez-moi de vous faire remarquer *la date* de cette découverte. Rapprochez-la de la date du cinquième de mes extraits, dans la revue des journaux que j'ai faite moi-même. Vous verrez que la découverte a suivi, presque immédiatement, les communications urgentes envoyées au

journal du soir. Ces communications, quoique variées, et provenant en apparence de sources diverses, tendaient toutes au même but, — lequel était d'attirer l'attention sur une *bande* de malfaiteurs comme auteurs de l'attentat, et sur les alentours de la barrière du Roule comme théâtre du fait. Or, ce qui peut nous étonner, ce n'est pas, naturellement, que les objets aient été trouvés par les petits garçons, à la suite de ces communications et après que l'attention publique a été dirigée de ce côté; mais on pourrait légitimement supposer que, si les enfants n'ont pas trouvé les objets *plus tôt,* c'est parce que lesdits objets n'étaient pas encore dans le fourré; parce qu'ils y ont été déposés à une époque tardive, — celle de la date, ou une de très-peu antérieure à la date de ces communications, — par les coupables eux-mêmes, auteurs de ces communications.

»Ce bosquet était un singulier bosquet, — excessivement singulier. Il était d'une rare épaisseur. Dans l'enceinte de ses murailles naturelles, il y avait trois pierres extraordinaires, *formant un siége avec dossier et tabouret.* Et ce bosquet, où la nature imitait si bien l'art, était dans l'extrême voisinage, *à quelques verges,* de l'habitation de madame Deluc, de qui les enfants avaient coutume de fouiller soigneusement les fourrés pour récolter de l'écorce de sassafras. Serait-il téméraire de parier — mille contre un — qu'il ne s'écoulait pas une journée sans qu'un, au moins, de ces petits garçons vînt se cacher dans cette salle de verdure et trôner sur ce trône naturel? Ceux qui hésiteraient à parier, ou n'ont jamais été enfants, ou ont oublié la nature enfantine. Je le répète, il est excessivement difficile de comprendre comment les objets auraient pu, sans être découverts, rester dans ce bosquet plus d'un ou deux jours, et il y a ainsi de bonnes raisons de soupçonner, en dépit de la

dogmatique ignorance du *Soleil,* qu'ils ont été déposés, à une date relativement tardive, là où on les a trouvés.

»Mais, pour croire que la chose s'est passée ainsi, il y a encore d'autres raisons, plus fortes qu'aucune de celles que je vous ai présentées. Laissez-moi maintenant attirer votre attention sur l'arrangement remarquablement artificiel des objets. Sur la pierre *supérieure* se trouvait un jupon blanc; sur la *seconde,* une écharpe de soie; éparpillés alentour, une ombrelle, des gants et un mouchoir de poche marqué du nom de Marie. C'est justement là un arrangement tel qu'a dû *naturellement* l'imaginer un esprit peu subtil, visant à trouver un arrangement *naturel.* Mais ce n'est pas du tout un arrangement *réellement* naturel. J'aurais mieux aimé voir les choses gisant *toutes* à terre, et foulées sous les pieds. Dans l'étroite enceinte de ce bosquet, il eût été presque impossible que le jupon et l'écharpe gardassent leur position sur les pierres, exposés aux secousses résultant d'une lutte entre plusieurs personnes. « Il y avait, — dit-on, — trace d'une lutte; la terre était piétinée; les buissons enfoncés; » — mais le jupon et l'écharpe sont trouvés reposant comme sur des planches. « Les fragments de vêtements accrochés aux buissons étaient larges de trois pouces environ, et longs de six. L'un était un morceau de l'ourlet de la robe, qui avait été raccommodé... *Ils ressemblaient à des bandes arrachées...* » Ici, sans s'en apercevoir, *le Soleil* a employé une phrase excessivement suspecte. Les fragments, tels qu'il nous les décrit, *ressemblent à des bandes arrachées,* mais à dessein et par la main. C'est un accident des plus rares, qu'un morceau d'un vêtement tel que celui en question puisse être *arraché entièrement* par l'action *d'une épine.* Par la nature même du tissu, une épine ou un clou qui s'y accroche le déchire rectangulairement, — le divise par deux fentes longitudinales, faisant angle droit, et se rencontrant au sommet par

où l'épine est entrée; — mais il est presque impossible de comprendre que le morceau soit *complétement arraché.* Je n'ai jamais vu cela, ni vous non plus. Pour *arracher* un morceau d'un tissu, il faut, dans presque tous les cas, deux forces distinctes, agissant en sens différents. Si l'étoffe présente deux bords, — si, par exemple, c'est un mouchoir, — et si l'on désire en arracher une bande, alors, seulement alors, une force unique suffira. Mais, dans le cas actuel, il est question d'une robe, qui ne présente qu'un seul côté. Quant à arracher un morceau du milieu, lequel n'offre aucun côté, ce serait miracle que plusieurs épines le pussent faire, et *une seule* ne le pourrait. Mais, même quand le tissu présente un côté, il faudra deux épines, agissant, l'une dans deux directions distinctes, et l'autre dans une seule. Et encore faut-il supposer que le bord n'est pas ourlé. S'il est ourlé, la chose devient presque impossible. Nous avons vu quels grands et nombreux obstacles empêchent que des morceaux soient arrachés par la simple action des épines; cependant on nous invite à croire que non-seulement un morceau, mais plusieurs morceaux ont été arrachés de cette manière! Et *l'un de ces morceaux était l'ourlet de la robe!* Un autre morceau était *une partie de la jupe, mais non pas l'ourlet,* — c'est-à-dire qu'il avait été complétement arraché, par l'action des épines, du milieu et non du bord de la jupe! Voilà, dis-je, des choses auxquelles il est bien pardonnable de ne pas croire; cependant, prises collectivement, elles forment un motif moins plausible de suspicion que cette unique circonstance si surprenante, à savoir que les objets aient pu être laissés dans ce bosquet par des *meurtriers* qui avaient eu la précaution d'emporter le cadavre. Toutefois, vous n'avez pas saisi exactement ma pensée, si vous croyez que mon dessein soit de *nier* que ce bosquet ait été le théâtre de l'attentat. Qu'il soit arrivé là quelque chose de

grave, c'est possible; plus vraisemblablement un malheur, chez madame Deluc. Mais, en somme, c'est un point d'importance secondaire. Nous avons promis de tâcher de découvrir, non pas le lieu, mais les auteurs du meurtre. Tous les arguments que j'ai allégués, malgré toute la minutie que j'y ai mise, n'avaient pour but que de vous prouver, d'abord, la sottise des assertions si positives et si impétueuses du *Soleil,* ensuite et principalement, de vous amener, par la route la plus naturelle, à une autre idée de doute, — à examiner si cet assassinat a été ou n'a pas été l'œuvre d'une *bande.*

»J'attaquerai cette question par une simple allusion aux détails révoltants donnés par le chirurgien interrogé dans l'enquête. Il me suffira de dire que ses conclusions publiées, relativement au nombre des prétendus goujats, ont été justement ridiculisées, comme fausses et complétement dénuées de base, par tous les anatomistes honorables de Paris. Je ne dis pas que la chose *n'ait pas pu,* matériellement, arriver comme il le dit; mais je ne vois pas de raisons suffisantes pour sa conclusion; — n'y en avait-il pas beaucoup pour une autre?

»Réfléchissons maintenant sur *les traces d'une lutte,* et demandons ce qu'on prétend nous prouver par ces traces. La présence d'une bande? Mais ne prouvent-elles pas plutôt l'absence d'une bande? Quelle espèce de *lutte,* — quelle lutte assez violente et assez longue pour laisser des traces dans tous les sens, — pouvons-nous imaginer entre une faible fille sans défense et la bande de brigands qu'on suppose? Quelques rudes bras l'empoignant silencieusement, c'en était fait d'elle. La victime aurait été absolument passive et à leur discrétion. Vous observerez ici que nos arguments contre le bosquet, adopté comme théâtre de l'attentat, ne s'y appliquent principalement que comme au théâtre d'un

attentat commis par *plus d'un seul individu.* Si nous ne supposons *qu'un seul* homme acharné au viol, alors, et seulement ainsi, nous pourrons comprendre une lutte d'une nature assez violente et assez opiniâtre pour laisser des traces aussi visibles.

»Autre chose encore. — J'ai déjà noté les soupçons naissant de ce fait, que les objets en question aient pu même demeurer dans le bosquet où on les a découverts. Il semble presque impossible que ces preuves de crime aient été laissées accidentellement là où on les a trouvées. On a eu assez de présence d'esprit (cela est supposé) pour emporter le cadavre; et cependant une preuve plus concluante que ce cadavre même (dont les traits auraient pu être rapidement altérés par la corruption), reste, impudemment étalée sur le théâtre de l'attentat. Je fais allusion au mouchoir de poche, portant *le nom* de la défunte. Si c'est là un accident, ce n'est pas un accident du fait *d'une bande.* Nous ne pouvons nous l'expliquer que de la part d'un individu. Examinons. C'est un individu qui a commis le meurtre. Le voilà seul avec le spectre de la défunte. Il est épouvanté par ce qui gît immobile devant lui. La fureur de sa passion a disparu, et il y a maintenant dans son cœur une large place pour l'horreur naturelle de la chose faite. Son cœur n'a rien de cette assurance qu'inspire inévitablement la présence de plusieurs. Il est *seul* avec la morte. Il tremble, il est effaré. Cependant il y a nécessité de mettre ce cadavre quelque part. Il le porte à la rivière, mais il laisse derrière lui les autres traces du crime; car il lui est difficile, pour ne pas dire impossible, d'emporter tout cela en une seule fois, et il lui sera loisible de revenir pour reprendre ce qu'il a laissé. Mais, dans son laborieux voyage vers la rivière, les craintes redoublent en lui. Les bruits de la vie environnent son chemin. Une douzaine de fois il entend ou croit entendre le

pas d'un espion. Les lumières mêmes de la ville l'effrayent. A la fin cependant, après de longues et fréquentes pauses pleines d'une profonde angoisse, il atteint les bords de la rivière, et se débarrasse de son sinistre fardeau, au moyen d'un bateau peut-être. Mais, *maintenant,* quel trésor au monde, quelle menace de châtiment auraient puissance pour contraindre ce meurtrier solitaire à revenir par sa fatigante et périlleuse route, vers le terrible bosquet plein de souvenirs glaçants? Il ne revient pas, il laisse les conséquences suivre leur cours. Il voudrait revenir qu'*il ne le pourrait pas!* Sa seule pensée, c'est de fuir immédiatement. Il tourne le dos *pour toujours* à ces bosquets pleins d'épouvante, et se sauve comme menacé par le courroux du ciel.

»Mais, si nous supposions une bande d'individus? — Leur nombre leur aurait inspiré de l'audace, si, en vérité, l'audace a jamais pu manquer au cœur d'un fieffé gredin; et c'est de fieffés gredins seulement qu'on suppose une bande composée. Leur nombre, dis-je, les aurait préservés de cette terreur irraisonnée et de cet effarement qui, selon mon hypothèse, ont paralysé l'individu isolé. Admettons, si vous voulez, la possibilité d'une étourderie chez un, deux ou trois d'entre eux; le quatrième aurait réparé cette négligence. Ils n'auraient rien laissé derrière eux; car leur nombre leur aurait permis de *tout* emporter à la fois. Ils n'auraient pas eu besoin de *revenir.*

»Examinez maintenant cette circonstance, que, dans le vêtement de dessus du cadavre trouvé, *une bande, large environ d'un pied, avait été déchirée de bas en haut, depuis l'ourlet jusqu'à la taille, mais non pas arrachée. Elle était roulée trois fois autour de la taille et assujettie dans le dos par une sorte de nœud.* Cela a été fait dans le but évident de fournir *une prise* pour porter le corps. Or, une *troupe* d'hommes aurait-elle jamais songé à recourir à un pareil expédient? A trois ou quatre

hommes les membres du cadavre auraient fourni une prise non-seulement suffisante, mais la plus commode possible. C'est bien l'invention d'un seul individu, et cela nous ramène à ce fait : *Entre le fourré et la rivière, on a découvert que les palissades étaient abattues, et la terre gardait la trace d'un lourd fardeau qu'on y avait traîné !* Mais une *troupe* d'hommes aurait-elle pris la peine superflue d'abattre une palissade pour traîner un cadavre à travers, puisqu'ils auraient pu, en le soulevant, le faire passer facilement par-dessus? Une *troupe* d'hommes se serait-elle même avisée de *traîner* un cadavre, à moins que ce ne fût pour laisser des traces évidentes de cette traînée?

»Et ici il nous faut revenir à une observation du *Commercial,* sur laquelle je me suis déjà un peu arrêté. Ce journal dit : «Un morceau d'un des jupons de l'infortunée jeune fille avait été arraché, serré autour de son cou, et noué derrière la tête, probablement pour empêcher ses cris. Cela a été fait par des drôles qui n'avaient même pas un mouchoir de poche.»

»J'ai déjà suggéré qu'un parfait coquin n'était jamais *sans* un mouchoir de poche. Mais ce n'est pas sur ce fait que je veux spécialement attirer l'attention. Ce n'est pas faute d'un mouchoir, ni pour le but supposé par *le Commercial* que cette bande a été employée; ce qui le prouve, c'est le mouchoir de poche laissé dans le bosquet; et ce qui montre que le but n'était pas *d'empêcher les cris,* c'est que cette bande a été employée de préférence à ce qui aurait beaucoup mieux satisfait au but supposé. Mais l'instruction, parlant de la bande en question, dit *qu'elle a été trouvée autour du cou, adaptée d'une manière assez lâche et assujettie par un nœud serré.* Ces termes sont passablement vagues, mais diffèrent matériellement de ceux du *Commercial.* La bande était large de dix-huit pouces, et devait, repliée

et roulée longitudinalement, former une espèce de cordage assez fort, quoique fait de mousseline. Voici ma conclusion. Le meurtrier solitaire ayant porté le cadavre jusqu'à une certaine distance (du bosquet ou d'un autre lieu) au moyen de la bande *nouée* autour de la taille, a trouvé que le poids, en se servant de ce procédé, excédait ses forces. Il s'est résolu à traîner le fardeau; il y a des traces qui prouvent que le fardeau a été traîné. Pour ce dessein, il devenait nécessaire d'attacher quelque chose comme une corde à l'une des extrémités. C'était autour du cou qu'il était préférable de l'attacher, la tête devant servir à l'empêcher de glisser. Et alors le meurtrier a évidemment pensé à se servir de la bande roulée autour des reins. Il l'aurait sans doute employée, si ce n'eût été l'enroulement de cette bande autour du corps, le *nœud* gênant par lequel elle était assujettie, et la réflexion qu'il fit qu'elle n'avait pas été *complétement arrachée* du vêtement. Il était plus facile de détacher une nouvelle bande du jupon. Il l'a arrachée, l'a nouée autour du cou, et a ainsi traîné sa victime jusqu'au bord de la rivière. Que cette bande, dont le mérite était d'être immédiatement à portée de sa main, mais qui ne répondait qu'imparfaitement à son dessein, ait été employée, telle quelle, cela démontre que la nécessité de s'en servir est survenue dans des circonstances où il n'y avait plus moyen de ravoir le mouchoir, — c'est-à-dire, comme nous l'avons supposé, après avoir quitté le bosquet (si toutefois c'était le bosquet), et sur le chemin entre le bosquet et la rivière.

»Mais, direz-vous, la déposition de madame Deluc (!) désigne spécialement une *troupe* de drôles, dans le voisinage du bosquet, à l'heure ou vers l'heure du meurtre. Je l'accorde. Je croirais même qu'il y avait bien une *douzaine* de ces troupes, telles que celle décrite par madame Deluc,

à l'heure ou *vers* l'heure de cette tragédie. Mais la troupe qui a attiré sur elle l'animadversion marquée de madame Deluc, encore que la déposition de celle-ci ait été passablement tardive et soit très-suspecte, est *la seule* troupe désignée par cette honnête et scrupuleuse vieille dame comme ayant mangé ses gâteaux et avalé son eau-de-vie sans se donner la peine de payer. *Et hinc illæ iræ?*

»Mais quels sont les termes précis de la déposition de madame Deluc? « Une bande de mécréants parut, qui firent un tapage affreux, burent et mangèrent sans payer, suivirent la même route que le jeune homme et la jeune fille, revinrent à l'auberge *à la brune,* puis repassèrent la rivière en grande hâte. »

» Or, cette *grande hâte* a pu paraître beaucoup *plus grande* aux yeux de madame Deluc, qui rêvait, avec douleur et inquiétude, à sa bière et à ses gâteaux violés, — bière et gâteaux pour lesquels elle a pu nourrir jusqu'au dernier moment une faible espérance de compensation. Autrement, puisqu'il se faisait tard, pourquoi aurait-elle attaché de l'importance à *cette hâte?* Il n'y a certes pas lieu de s'étonner de ce qu'une bande, même de coquins, veuille s'en retourner *en hâte,* quand elle a une large rivière à traverser dans de petits bateaux, quand l'orage menace et quand la nuit approche.

»Je dis : *approche;* car la nuit n'était *pas encore arrivée.* Ce ne fut *qu'à la brune* que la précipitation indécente de ces *mécréants* offensa les chastes yeux de madame Deluc. Mais on nous dit que c'est le même soir que madame Deluc, ainsi que son fils aîné, *entendit des cris de femme dans le voisinage de l'auberge.* Et par quels termes madame Deluc désigne-t-elle le moment de la soirée où elle a entendu ces cris? Ce fut, dit-elle, *peu après la tombée de la nuit.* Mais, *peu après la tombée de la nuit,* c'est au moins *la nuit;* et le mot

à la brune représente encore le jour. Ainsi il est suffisamment clair que la bande a quitté la barrière du Roule avant les cris entendus par hasard (?) par madame Deluc. Et quoique, dans les nombreux comptes rendus de l'instruction, ces deux expressions distinctes soient invariablement citées comme je les cite moi-même dans cette conversation avec vous, aucune feuille publique, non plus qu'aucun des mirmidons de la police n'a, jusqu'à présent, remarqué l'énorme contradiction qu'elles impliquent.

»Je n'ai plus qu'un seul argument à ajouter contre *la fameuse bande;* mais c'est un argument dont le poids est, pour mon intelligence du moins, absolument irrésistible. Dans le cas d'une belle récompense et d'une grâce plénière offertes à tout témoin dénonciateur de ses complices, on ne peut pas supposer un instant qu'un membre quelconque d'une bande de vils coquins, ou d'une association d'hommes quelconque, n'aurait pas, depuis longtemps déjà, trahi ses complices. Chaque individu dans une pareille bande n'est pas encore si avide de la récompense, ni si désireux d'échapper, que *terrifié par l'idée d'une trahison possible.* Il trahit vivement et tout de suite, *pour n'être pas trahi lui-même.* Que le secret n'ait pas été divulgué, c'est la meilleure des preuves, en somme, que c'est un secret. Les horreurs de cette ténébreuse affaire ne sont connues que d'*un* ou deux êtres humains, et de Dieu.

»Ramassons maintenant les faits, mesquins, il est vrai, mais positifs, de notre longue analyse. Nous sommes arrivés à la conviction, soit d'un fatal accident sous le toit de madame Deluc, soit d'un meurtre accompli, dans le bosquet de la barrière du Roule, par un amant, ou au moins par un camarade intime et secret de la défunte. Ce camarade a le teint basané. Ce teint, le nœud savant de la ceinture, et le nœud coulant des brides du chapeau, désignent

un homme de mer. Sa camaraderie avec la défunte, jeune fille un peu légère, il est vrai, mais non pas abjecte, le dénonce comme un homme supérieur par le grade à un simple matelot. Or, les communications urgentes, fort bien écrites, envoyées aux journaux, servent à fortifier grandement notre hypothèse. Le fait d'une escapade antérieure, révélé par *le Mercure,* nous pousse à fondre en un même individu ce marin et cet officier de l'armée de mer, déjà connu pour avoir induit en faute la malheureuse.

»Et ici, très-opportunément, se présente une autre considération, celle relative à l'absence prolongée de cet individu au teint sombre. Insistons sur ce teint d'homme, sombre et basané; ce n'est pas un teint légèrement basané que celui qui a pu constituer le *seul point* de souvenir commun à Valence et à madame Deluc. Mais pourquoi cet homme est-il absent? A-t-il été assassiné par la bande? S'il en est ainsi, pourquoi ne trouve-t-on que les *traces* de la jeune fille? Le théâtre des deux assassinats doit être supposé identique. Et lui, où est son cadavre? Les assassins auraient très-probablement fait disparaître les deux de la même manière. Non, on peut affirmer que l'homme est vivant, et que ce qui l'empêche de se faire connaître, c'est la crainte d'être accusé du meurtre. Ce n'est que maintenant, à cette époque tardive, que nous pouvons supposer cette considération agissant fortement sur lui, — puisqu'un témoin affirme l'avoir vu avec Marie; — mais cette crainte n'aurait eu aucune influence à l'époque du meurtre. Le premier mouvement d'un homme innocent eût été d'annoncer l'attentat et d'aider à retrouver les malfaiteurs. L'intérêt bien entendu conseillait cela. Il a été vu avec la jeune fille; il a traversé la rivière avec elle dans un bac découvert. La dénonciation des assassins aurait apparu, même à un idiot, comme le plus sûr, comme le seul

moyen d'échapper lui-même aux soupçons. Nous ne pouvons pas le supposer, dans cette nuit fatale du dimanche, à la fois innocent et non instruit de l'attentat commis. Cependant ce ne serait que dans ces circonstances impossibles que nous pourrions comprendre qu'il eût manqué, lui vivant, au devoir de dénoncer les assassins.

» Et quels moyens possédons-nous d'arriver à la vérité? Nous verrons ces moyens se multiplier et devenir plus distincts à mesure que nous avancerons. Passons au crible cette vieille histoire d'une première fuite. Prenons connaissance de l'histoire entière de cet officier, ainsi que des circonstances actuelles où il est placé et des lieux où il se trouvait à l'époque précise du meurtre. Comparons soigneusement entre elles les diverses communications envoyées au journal du soir, ayant pour but d'incriminer une *bande.* Ceci fait, comparons ces communications, pour le style et l'écriture, avec celles envoyées au journal du matin, à une époque précédente, et insistant si fortement sur la culpabilité de Mennais. Tout cela fini, comparons encore ces communications avec l'écriture connue de l'officier. Essayons d'obtenir, par un interrogatoire plus minutieux de madame Deluc et de ses enfants, ainsi que de Valence, le conducteur d'omnibus, quelque chose de plus précis sur l'apparence physique et les allures de *l'homme au teint sombre.* Des questions, habilement dirigées, tireront, à coup sûr, de quelqu'un de ces témoins des renseignements sur ce point particulier (ou sur d'autres), — renseignements que les témoins eux-mêmes possèdent peut-être sans le savoir. Et puis alors, suivons la trace de ce *bateau* recueilli par le batelier dans la matinée du lundi, 23 juin, et qui a disparu du bureau de navigation, à l'insu de l'officier de service, et *sans son gouvernail,* à une époque précédant la découverte du cadavre. Avec du soin, avec une persévérance conve-

nable, nous suivrons infailliblement ce bateau; car non-seulement le batelier qui l'a arrêté peut en constater l'identité, mais *on a le gouvernail sous la main.* Il n'est pas possible que qui que ce soit ait, de gaieté de cœur, et sans aucune recherche, abandonné le gouvernail d'un bateau à voiles. Il n'y a pas eu d'*avertissement public* relativement à la découverte de ce bateau. Il a été silencieusement amené au bureau de navigation, et silencieusement il est parti. Mais comment *se fait-il* que le propriétaire ou le locataire de ce bateau ait pu, *sans annonce publique,* à une époque aussi rapprochée que mardi matin, être informé du lieu où était amarré le bateau saisi lundi, à moins que nous ne le supposions en rapports quelconques avec *la Marine,* — rapports personnels et permanents, impliquant la connaissance des plus petits intérêts et des petites nouvelles locales?

»En parlant de l'assassin solitaire traînant son fardeau vers le rivage, j'ai déjà insinué qu'il avait dû se procurer un *bateau.* Nous comprenons maintenant que Marie Roget a dû être jetée d'un bateau. La chose, très-naturellement, s'est passée ainsi. Le cadavre n'a pas dû être confié aux eaux basses de la rive. Les marques particulières, trouvées sur le dos et les épaules de la victime, dénoncent les membrures d'un fond de bateau. Que ce corps ait été trouvé sans un poids, cela ne fait que corroborer notre idée. S'il avait été jeté de la rive, on y aurait évidemment attaché un poids. Seulement, nous pouvons expliquer l'absence de ce poids, en supposant que le meurtrier n'a pas pris la précaution de s'en procurer un avant de pousser au large. Quand il a été au moment de confier le cadavre à la rivière, il a dû, incontestablement, s'apercevoir de son étourderie; mais il n'avait pas sous la main de quoi y remédier. Il a mieux aimé tout risquer que de retourner à la rive maudite. Une fois délivré de son funèbre chargement, le

meurtrier a dû se hâter de retourner vers la ville. Alors, sur quelque quai obscur, il aura sauté à terre. Mais le bateau, l'aura-t-il mis en sûreté? Il était bien trop pressé pour songer à une pareille niaiserie! Et même, en l'amarrant au quai, il aurait cru y attacher une preuve contre lui-même; sa pensée la plus naturelle a dû être de chasser loin de lui, aussi loin que possible, tout ce qui avait quelque rapport avec son crime. Non-seulement il aura fui loin du quai, mais il n'aura pas permis au bateau d'y rester. Assurément, il l'aura lancé à la dérive.

» Poursuivons notre pensée. — Le matin, le misérable est frappé d'une indicible horreur en voyant que son bateau a été ramassé et est retenu dans un lieu où son devoir, peut-être, l'appelle fréquemment. La nuit suivante, *sans oser réclamer le gouvernail,* il le fait disparaître. Maintenant, *où* est ce bateau sans gouvernail? Allons à la découverte, que ce soit là une de nos premières recherches. Avec le premier éclaircissement que nous en pourrons avoir commencera l'aurore de notre succès. Ce bateau nous conduira, avec une rapidité qui nous étonnera nous-mêmes, vers l'homme qui s'en est servi dans la nuit du fatal dimanche. La confirmation s'augmentera de la confirmation, et nous suivrons le meurtrier à la piste. »

Pour des raisons que nous ne spécifierons pas, mais qui sautent aux yeux de nos nombreux lecteurs, nous nous sommes permis de supprimer ici, dans le manuscrit remis entre nos mains, la partie où se trouve détaillée l'investigation faite à la suite de l'indice, en apparence si léger, découvert par Dupin. Nous jugeons seulement convenable de faire savoir que le résultat désiré fut obtenu, et que le préfet remplit ponctuellement, mais non sans répugnance, les termes de son contrat avec le chevalier.

L'article de M. Poe conclut en ces termes[1] :

On comprendra que je parle de simples coïncidences et de *rien de plus.* Ce que j'ai déjà dit sur ce sujet doit suffire. Il n'y a dans mon cœur aucune foi au surnaturel. Que la Nature et Dieu fassent deux, aucun homme, capable de penser, ne le niera. Que ce dernier, ayant créé la première, puisse, à sa volonté, la gouverner ou la modifier, cela est également incontestable. Je dis : *à sa volonté;* car c'est une question de volonté, et non pas de puissance, comme l'ont supposé d'absurdes logiciens. Ce n'est pas que la Divinité *ne puisse pas* modifier ses lois, mais nous l'insultons en imaginant une nécessité possible de modification. Ces lois ont été faites, dès l'origine, pour embrasser *toutes* les contingences qui *peuvent* être enfouies dans le *Futur.* Car pour Dieu tout est *Présent.*

Je répète donc que je parle de ces choses simplement comme de coïncidences. Quelques mots encore. On trouvera dans ma narration de quoi établir un parallèle entre la destinée de la malheureuse Mary Cecilia Rogers, autant du moins que sa destinée est connue, et la destinée d'une nommée Marie Roget jusqu'à une certaine époque de son histoire, — parallèle dont la minutieuse et surprenante exactitude est faite pour embarrasser la raison. Oui, on sera frappé de tout cela. Mais qu'on ne suppose pas un seul instant que, en continuant la triste histoire de Marie depuis le point en question et en poursuivant jusqu'à son *dénoûment* le mystère qui l'enveloppait, j'aie eu le dessein secret de suggérer une extension du parallèle, ou même d'insinuer que les mesures adoptées à Paris pour découvrir

[1] Note des éditeurs du *Magazine* dans lequel fut primitivement publié *Le Mystère de Marie Roget.*

l'assassin d'une grisette, ou des mesures fondées sur une méthode de raisonnement analogue, produiraient un résultat analogue.

Car, relativement à la dernière partie de la supposition, on doit considérer que la plus légère variation dans les éléments des deux problèmes pourrait engendrer les plus graves erreurs de calcul, en faisant diverger absolument les deux courants d'événements; à peu près de la même manière qu'en arithmétique une erreur qui, prise individuellement, peut être inappréciable, produit à la longue, par la force accumulative de la multiplication, un résultat effroyablement distant de la vérité.

Et, relativement à la première partie, nous ne devons pas oublier que ce même calcul des probabilités, que j'ai invoqué, interdit toute idée d'extension du parallèle, — l'interdit avec une rigueur d'autant plus impérieuse que ce parallèle a déjà été plus étendu et plus exact. C'est là une proposition anormale qui, bien qu'elle paraisse ressortir du domaine de la pensée générale, de la pensée étrangère aux mathématiques, n'a, jusqu'à présent, été bien comprise que par les mathématiciens. Rien, par exemple, n'est plus difficile que de convaincre le lecteur non spécialiste que, si un joueur de dés a amené les six deux fois coup sur coup, ce fait est une raison suffisante de parier gros que le troisième coup ne ramènera pas les six. Une opinion de ce genre est généralement rejetée tout d'abord par l'intelligence. On ne comprend pas comment les deux coups déjà joués, et qui sont maintenant complétement enfouis dans le Passé, peuvent avoir de l'influence sur le coup qui n'existe que dans le Futur. La chance pour amener les six semble être précisément ce qu'elle était à n'importe quel moment, c'est-à-dire soumise seulement à l'influence de tous les coups divers que peuvent amener les dés. Et c'est

là une réflexion qui semble si parfaitement évidente, que tout effort pour la controverser est plus souvent accueilli par un sourire moqueur que par une condescendance attentive. L'erreur en question, grosse erreur, grosse souvent de dommages, ne peut pas être critiquée dans les limites qui me sont assignées ici; et pour les philosophes elle n'a pas besoin de l'être. Il suffit de dire qu'elle fait partie d'une infinie série de méprises auxquelles la Raison s'achoppe dans sa route, par sa propension malheureuse à chercher la vérité *dans le détail.*

LE

JOUEUR D'ÉCHECS DE MAELZEL.

Aucune exhibition du même genre n'a jamais peut-être autant excité l'attention publique que *le Joueur d'échecs* de Maelzel. Partout où il s'est fait voir, il a été, pour toutes les personnes qui pensent, l'objet d'une intense curiosité. Toutefois la question du *modus operandi* n'est pas encore résolue. Rien n'a été écrit sur ce sujet qui puisse être considéré comme décisif. En effet, nous rencontrons partout des hommes doués du génie de la mécanique, doués d'une perspicacité générale fort grande et d'un rare discernement, qui n'hésitent pas à déclarer que l'automate en question est une *pure machine,* dont les mouvements n'ont aucun rapport avec l'action humaine, et qui est conséquemment, sans aucune comparaison, la plus étonnante de toutes les inventions humaines. Et cette conclusion, disons-le, serait irréfutable, si la supposition qui la précède était juste et plausible. Si nous adoptions leur hypothèse, il serait vraiment absurde de comparer au *Joueur d'échecs* tout autre individu analogue, soit des temps anciens, soit des temps modernes. Cependant, il a existé bien des automates, et des plus surprenants. Dans les lettres de Brewster sur la *Magie naturelle,* nous en trouvons

une liste des plus remarquables. Parmi ceux-là, on peut citer d'abord, comme ayant positivement existé, le carrosse inventé par M. Camus pour l'amusement de Louis XIV, alors enfant. Une table, ayant quatre pieds de carré environ, était placée dans la chambre destinée à l'expérience. Sur cette table était posé un carrosse long de six pouces, en bois, et traîné par deux chevaux faits de la même matière. Une glace étant abaissée, on apercevait une dame sur la banquette postérieure. Sur le siége un cocher tenait les rênes, et, par derrière, un valet de pied et un page occupaient leurs places ordinaires. M. Camus touchait alors un ressort; immédiatement le cocher faisait claquer son fouet, et les chevaux marchaient naturellement le long du bord de la table, traînant le carrosse derrière eux. Étant allés aussi loin que possible dans ce premier sens, ils opéraient brusquement un tour sur la gauche, et le véhicule reprenait sa course à angle droit, toujours le long du bord extrême de la table. Le carrosse continuait ainsi jusqu'à ce qu'il fût arrivé en face du fauteuil occupé par le jeune prince. Là, il s'arrêtait; le page descendait et ouvrait la portière; la dame mettait pied à terre et présentait une pétition à son souverain, puis elle rentrait. Le page relevait le marchepied, fermait la portière et reprenait sa place; le cocher fouettait ses chevaux, et le carrosse retournait vers sa position première.

Le *Magicien* de M. Maillardet mérite également d'être noté. Nous copions le compte rendu suivant dans les *Lettres* déjà citées du docteur Brewster, qui a tiré ses principaux renseignements de l'*Encyclopédie d'Édimbourg.*

« Une des pièces mécaniques les plus populaires que nous ayons vues est le *Magicien* construit par M. Maillardet, dont la spécialité consiste à répondre à certaines questions données. Une figure habillée en magicien appa-

raît assise au pied d'un mur, tenant une baguette dans la main droite, et dans l'autre un livre. Des questions en un certain nombre, préparées à l'avance, sont inscrites dans des médaillons ovales; le spectateur ayant détaché celles de son choix, pour lesquelles il demande une réponse, et les ayant placées dans un tiroir destiné à les recevoir, le tiroir se ferme par un ressort jusqu'à ce que la réponse soit transmise. Le magicien se lève alors de son siége, incline la tête, décrit des cercles, et, consultant son livre, comme préoccupé par une profonde pensée, l'élève à la hauteur de son visage. Feignant ainsi de méditer sur la question posée, il lève sa baguette et en frappe le mur au-dessus de sa tête; les deux battants d'une porte s'ouvrent et laissent voir une réponse appropriée à la question. La porte se referme; le magicien reprend son attitude primitive, et le tiroir s'ouvre pour rendre le médaillon. Ces médaillons sont au nombre de vingt, contenant tous des questions différentes, auxquelles le magicien riposte par des réponses adaptées d'une façon étonnante. Les médaillons sont faits de minces planches de cuivre, de forme elliptique, se ressemblant toutes exactement. Quelques-uns des médaillons portent une question écrite de chaque côté, et, dans ce cas, le magicien répond successivement aux deux. Si le tiroir se referme sans qu'un médaillon y ait été déposé, le magicien se lève, consulte son livre, secoue la tête et se rassied; les deux battants de la porte restent fermés et le tiroir revient vide. Si deux médaillons sont mis ensemble dans le tiroir, on n'obtient de réponse que pour celui qui est placé en dessous. Quand la machine est montée, le mouvement peut durer une heure à peu près, et, pendant ce temps, l'automate peut répondre à environ cinquante questions. L'inventeur affirmait que les moyens par lesquels les divers médaillons

agissaient sur la machine, pour produire les réponses convenables aux questions inscrites, étaient excessivement simples. »

Le canard de Vaucanson était encore plus remarquable. Il était de grosseur naturelle et imitait si parfaitement l'animal vivant, que tous les spectateurs subissaient l'illusion. Il exécutait, dit Brewster, toutes les attitudes et tous les gestes de la vie; mangeait et buvait avec avidité; accomplissait tous les mouvements de tête et de gosier qui sont le propre du canard, et, comme lui, troublait vivement l'eau, qu'il aspirait avec son bec. Il produisait aussi le cri nasillard de la bête avec une vérité complète de naturel. Dans la structure anatomique, l'artiste avait déployé la plus haute habileté. Chaque os du canard réel avait son correspondant dans l'automate, et les ailes étaient anatomiquement exactes. Chaque cavité, apophyse ou courbure était strictement imitée, et chaque os opérait son mouvement propre. Quand on jetait du grain devant lui, l'animal allongeait le cou pour le becqueter, l'avalait et le digérait[1].

Si ces machines révélaient du génie, que devrons-nous donc penser de la *machine à calculer* de M. Babbage ? Que penserons-nous d'une mécanique de bois et de métal qui non-seulement peut computer les tables astronomiques et nautiques jusqu'à n'importe quel point donné, mais encore confirmer la certitude mathématique de ses opérations par la faculté de corriger les erreurs possibles ? Que penserons-nous d'une mécanique qui non-seulement peut accomplir tout cela, mais encore imprime matériellement les résultats de ses calculs compliqués, aussitôt qu'ils sont obtenus,

[1] Sous le titre : *Androïdes*, on trouvera dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg* une liste complète des principaux automates des temps anciens et modernes.

et sans la plus légère intervention de l'intelligence humaine? On répondra peut-être qu'une machine telle que celle que nous décrivons est, sans aucune comparaison possible, bien au-dessus du *Joueur d'échecs* de Maelzel. En aucune façon; elle est au contraire bien inférieure; pourvu toutefois que nous ayons admis d'abord (ce qui ne saurait être raisonnablement admis un seul instant) que le *Joueur d'échecs* est une *pure machine* et accomplit ses opérations sans aucune intervention humaine immédiate. Les calculs arithmétiques ou algébriques sont, par leur nature même, fixes et déterminés. Certaines données étant acceptées, certains résultats s'ensuivent nécessairement et inévitablement. Ces résultats ne dépendent de rien et ne subissent d'influence de rien que des données primitivement acceptées. Et la question à résoudre marche, ou devrait marcher, vers la solution finale, par une série de points infaillibles qui ne sont passibles d'aucun changement et ne sont soumis à aucune modification. Ceci étant adopté, nous pouvons, sans difficulté, concevoir la *possibilité* de construire une pièce mécanique qui, prenant son point de départ dans les *données* de la question à résoudre, continuera ses mouvements régulièrement, progressivement, sans déviation aucune, vers la solution demandée, puisque ces mouvements, quelque complexes qu'on les suppose, n'ont jamais pu être conçus que finis et déterminés. Mais dans le cas du *Joueur d'échecs* il y a une immense différence. Ici, il n'y a pas de marche déterminée. Aucun coup, dans le jeu des échecs, ne résulte nécessairement d'un autre coup quelconque. D'aucune disposition particulière des pièces, à un point quelconque de la partie, nous ne pouvons déduire leur disposition future à un autre point quelconque. Supposons le *premier coup* d'une partie d'échecs mis en regard des *données* d'un

problème algébrique, et nous saisirons immédiatement l'énorme différence qui les distingue. Dans le cas des *données* algébriques, le second pas de la question, qui en dépend absolument, en résulte inévitablement. Il est créé par la *donnée.* Il faut qu'il soit ce qu'il est et non pas un autre. Mais le premier coup dans une partie d'échecs n'est pas nécessairement suivi d'un second coup déterminé. Pendant que le problème algébrique marche vers la solution, la *certitude* des opérations reste entièrement intacte. Le second pas n'étant que la conséquence des *données,* le troisième est également une conséquence du second, le quatrième du troisième, le cinquième du quatrième, et ainsi de suite, *sans aucune alternative possible,* jusqu'à la fin. Mais, dans les échecs, l'*incertitude* du coup suivant est en proportion de la marche de la partie. Quelques coups ont eu lieu, mais *aucun* pas certain n'a été fait. Différents spectateurs pourront conseiller différents coups. Tout dépend donc ici du jugement variable des joueurs. Or, même en accordant (ce qui ne peut pas être accordé) que les mouvements de l'*Automate joueur d'échecs* soient en eux-mêmes déterminés, ils seraient nécessairement interrompus et dérangés par la volonté non déterminée de son antagoniste. Il n'y a donc aucune analogie entre les opérations du *Joueur d'échecs* et celles de la machine à calculer de M. Babbage; et s'il nous plaît d'appeler le premier une *pure machine,* nous serons forcés d'admettre qu'il est, sans aucune comparaison possible, la plus extraordinaire invention de l'humanité. Cependant son premier introducteur, le baron Kempelen, ne se faisait pas scrupule de le déclarer « une pièce mécanique très ordinaire, — une *babiole* dont les effets ne paraissaient si merveilleux que par l'audace de la conception et le choix heureux des moyens adoptés pour favoriser l'illusion. » Mais il est inu-

tile de s'appesantir sur ce point. Il est tout à fait certain que les opérations de l'*Automate* sont réglées par l'*esprit* et non par autre chose. On peut même dire que cette affirmation est susceptible d'une démonstration mathématique, *à priori*. La seule chose en question est donc la manière dont se produit l'intervention humaine. Avant d'entrer dans ce sujet, il serait sans doute convenable de donner l'histoire et la description très-brèves du *Joueur*



d'échecs, pour la commodité de ceux de nos lecteurs qui n'ont jamais eu l'occasion d'assister à l'exhibition de M. Maelzel.

L'*Automate joueur d'échecs* fut inventé, en 1769, par le baron Kempelen, gentilhomme de Presbourg, en Hongrie, qui postérieurement le céda, avec le secret de ses opérations, à son propriétaire actuel [1]. Peu de temps après son achèvement, il fut exposé à Presbourg, à Paris, à Vienne, et dans d'autres villes du continent. En 1783 et 1784, il fut transporté à Londres par M. Maelzel. Dans ces der-

[1] Cet article était écrit en 1835, quand M. Maelzel, qui vient de mourir récemment, montrait le *Joueur d'échecs* dans les États de l'Union. L'*Automate*, à ce que nous croyons, est maintenant (1855) en la possession du professeur J.-K. Mitchell de Philadelphie. (*Note de l'éditeur.*)

nières années, l'*Automate* a visité les principales villes des États-Unis. Partout où il s'est fait voir, il a excité la plus vive curiosité, et de nombreuses tentatives ont été faites, par des hommes de toutes classes, pour pénétrer le mystère de ses mouvements. La gravure qui précède donne une représentation passable de la figure que les citoyens de Richmond ont pu contempler, il y a quelques semaines. Le bras droit, toutefois, devrait s'étendre plus avant sur la caisse; un échiquier devrait aussi s'y faire voir; enfin le coussin ne devrait pas être aperçu tant que la main tient la pipe. Quelques altérations sans importance ont eu lieu dans le costume du *Joueur d'échecs* depuis qu'il est la propriété de M. Maelzel; — ainsi, dans le principe, il ne portait pas de plumet.

A l'heure marquée pour l'exhibition, un rideau est tiré, ou bien une porte à deux battants s'ouvre, et la machine est roulée à environ douze pieds du spectateur le plus rapproché, devant lequel une corde reste tendue. On aperçoit une figure, habillée à la turque, et assise les jambes croisées, devant une vaste caisse qui semble faite de bois d'érable, et qui lui sert de table.

L'exhibiteur roulera, si on l'exige, la machine vers n'importe quel endroit de la salle, la laissera stationner sur n'importe quel point désigné, ou même la changera plusieurs fois de place pendant la durée de la partie. La base de la caisse est assez élevée au-dessus du plancher, au moyen de roulettes ou de petits cylindres de cuivre sur lesquels on la fait mouvoir, et les spectateurs peuvent ainsi apercevoir toute la portion d'espace comprise au-dessous de l'*Automate*. La chaise sur laquelle repose la figure est fixe et adhérente à la caisse. Sur le plan supérieur de cette caisse est un échiquier, également adhérent. Le bras droit du *Joueur d'échecs* est étendu tout du long

devant lui, faisant angle droit avec son corps, et appuyé dans une pose indolente, au bord de l'échiquier. La main est tournée, le dos en dessus. L'échiquier a dix-huit pouces de carré. Le bras gauche de la figure est fléchi au coude, et la main gauche tient une pipe. Une draperie verte cache le dos du Turc et recouvre en partie le devant des deux épaules. La caisse, si l'on en juge par son aspect extérieur, est divisée en cinq compartiments, — trois armoires d'égale dimension et deux tiroirs qui occupent la partie du coffre placée au-dessous des armoires. Les observations précédentes ont trait à l'aspect de l'*Automate,* considéré au premier coup d'œil, quand il est introduit en présence des spectateurs.

M. Maelzel annonce alors à l'assemblée qu'il va exposer à ses yeux le mécanisme de l'*Automate.* Tirant de sa poche un trousseau de clefs, il ouvre avec l'une d'elles la porte marquée du chiffre 1 dans la gravure page 77, et livre ainsi tout l'intérieur de l'armoire à l'examen des personnes présentes. Tout cet espace est en apparence rempli de roues, de pignons, de leviers et d'autres engins mécaniques, entassés et serrés les uns contre les autres, de sorte que le regard ne peut pénétrer qu'à une petite distance à travers l'ensemble. Laissant cette porte ouverte toute grande, Maelzel passe alors derrière la caisse, et, soulevant le manteau de la figure, ouvre une autre porte placée juste derrière la première déjà ouverte. Tenant une bougie allumée devant cette porte, et changeant en même temps la machine de place à plusieurs reprises, il fait ainsi pénétrer une vive lumière à travers toute l'armoire, qui alors apparaît pleine, absolument pleine d'engins mécaniques. Les assistants étant bien convaincus de ce fait, Maelzel repousse la porte de derrière, la referme, ôte la clef de la serrure, laisse retomber le manteau de la figure, et revient

par devant. La porte marquée du chiffre 1 est restée ouverte, on s'en souvient. L'exhibiteur procède maintenant à l'ouverture du tiroir placé sous les armoires au bas de la caisse; car, bien qu'il y ait en apparence deux tiroirs, il n'y en a qu'un en réalité, les deux poignées et les deux trous de clef ne figurant que pour l'ornement. Ce tiroir ouvert dans toute son étendue, on aperçoit un petit coussin, avec une collection complète d'échecs, fixés dans un châssis de manière à s'y maintenir perpendiculairement. Laissant ce tiroir ouvert, ainsi que l'armoire numéro 1, Maelzel ouvre la porte numéro 2 et la porte numéro 3, qui ne sont, comme on le voit alors, que les deux battants d'une même porte, ouvrant sur un seul et même compartiment. Toutefois, à la droite de ce compartiment (c'est-à-dire à la droite du spectateur), il existe une petite partie séparée, large de six pouces, et occupée par des pièces mécaniques. Quant au principal compartiment (en parlant de cette partie de la caisse visible après l'ouverture des portes 2 et 3, nous l'appellerons toujours le principal compartiment), il est revêtu d'une étoffe sombre et ne contient pas d'autres engins mécaniques que deux pièces d'acier, en forme de quart de cercle, placées chacune à l'un des deux coins supérieurs de derrière du compartiment. Une petite éminence, de huit pouces de carré environ, également recouverte d'une étoffe sombre, s'élève de la base du compartiment près du coin le plus reculé à la gauche du spectateur. Laissant ouvertes les portes 2 et 3, ainsi que le tiroir et la porte 1, l'exhibiteur se dirige derrière le principal compartiment, et, ouvrant là une autre porte, en éclaire parfaitement tout l'intérieur en y introduisant une bougie allumée. Toute la caisse ayant été ainsi exposée, en apparence, à l'examen de l'assemblée, Maelzel, laissant toujours les portes et le tiroir ouverts,

retourne complétement l'*Automate* et expose le dos du Turc en soulevant la draperie. Une porte d'environ dix pouces de carré s'ouvre dans les reins de la figure, et une autre aussi, mais plus petite, dans la cuisse gauche. L'intérieur de la figure, vu ainsi à travers ces ouvertures, paraît occupé par des pièces mécaniques. En général, chaque spectateur est dès lors convaincu qu'il a vu et complétement examiné, simultanément, toutes les parties constitutives de l'*Automate*, et l'idée qu'une personne ait pu, pendant une exhibition si complète de l'intérieur, y rester cachée, est immédiatement rejetée par les esprits, comme excessivement absurde, si toutefois elle a été acceptée un instant.

M. Maelzel, replaçant la machine dans sa position première, informe maintenant la société que l'*Automate* jouera une partie d'échecs avec quiconque se présentera comme adversaire. Le défi étant accepté, une petite table est dressée pour l'antagoniste, et placée tout près de la corde, non pas en face, mais à un bout extrême, pour ne priver aucune personne de l'assemblée de la vue de l'*Automate*. D'un tiroir de cette table est tiré un jeu d'échecs, et généralement, mais pas toujours, Maelzel les range de sa propre main sur l'échiquier, qui consiste simplement en carrés peints sur la table, selon le nombre habituel. L'adversaire s'étant assis, l'exhibiteur se dirige vers le tiroir de la caisse et en tire le coussin, qu'il place comme support, sous le bras gauche de l'*Automate*, après lui avoir retiré la pipe de la main. Prenant ensuite dans le même tiroir le jeu d'échecs de l'*Automate*, il dispose les pièces sur l'échiquier placé devant la figure. Puis il repousse les portes et les ferme, laissant le trousseau de clefs suspendu à la porte numéro 1. Il ferme également le tiroir, et enfin il monte la machine en introduisant une clef dans un trou placé à l'extrémité

gauche de la machine (gauche du spectateur). La partie commence, l'*Automate* faisant le premier coup. La durée de la partie est généralement limitée à une demi-heure; mais, si elle n'est pas finie à l'expiration de cette période, et si l'adversaire prétend qu'il croit pouvoir battre l'*Automate*, M. Maelzel s'oppose rarement à la continuation de la partie. Ne pas fatiguer l'assemblée, tel est le motif ostensible, et sans doute réel, de cette limitation de temps. Naturellement on devine qu'à chaque coup joué par l'adversaire à sa propre table, M. Maelzel lui-même, agissant comme représentant de l'adversaire, exécute le coup correspondant sur la caisse de l'*Automate*. De même, quand le Turc joue, le coup correspondant est exécuté, à la table de l'adversaire, par M. Maelzel, agissant alors comme représentant de l'*Automate*. De cette façon, il est nécessaire que l'exhibiteur passe souvent d'une table vers l'autre. Souvent aussi il retourne vers la figure pour emporter les pièces qu'elle a prises et qu'il dépose au fur et à mesure, sur la caisse, à gauche de l'échiquier (à sa propre gauche). Quand l'*Automate* hésite relativement à un coup, on voit quelquefois l'exhibiteur se placer très-près de sa droite, et poser sa main de temps à autre, d'une façon négligente, sur la caisse. Il a aussi une certaine trépidation des pieds, propre à insinuer dans les esprits qui sont plus rusés que sagaces l'idée d'une connivence entre la machine et lui. Ces particularités sont sans doute de purs tics de M. Maelzel, ou, s'il en a conscience, il s'en sert dans le but de suggérer aux spectateurs cette fausse idée qu'il n'y a dans l'*Automate* qu'un pur mécanisme.

Le Turc joue de la main gauche. Tous les mouvements sont opérés à angle droit. Ainsi, la main (qui est gantée et pliée d'une façon naturelle) est portée directement au-dessus de la pièce qu'il faut mouvoir, puis finalement

s'abaisse dessus, et dans beaucoup de cas les doigts s'en emparent sans difficulté. Quelquefois, cependant, quand la pièce n'est pas précisément et exactement sur la place qu'elle doit occuper, l'*Automate* échoue dans son effort pour la saisir. Quand cet accident se produit, il ne fait pas un second effort, mais le bras continue son mouvement dans le sens primitivement voulu, tout comme si les doigts s'étaient emparés de la pièce.

Ayant ainsi désigné la place où le coup aurait dû être fait, le bras se retire vers le coussin, et Maelzel exécute le mouvement indiqué par l'*Automate.* A chaque mouvement de la figure, on entend remuer la mécanique. Pendant la marche de la partie, le Turc, de temps à autre, roule ses yeux comme s'il examinait l'échiquier, remue la tête, et prononce le mot *échec,* quand il y a lieu [1].

L'antagoniste a-t-il joué à faux, il tape vivement sur la caisse avec les doigts de sa main droite, secoue énergiquement la tête, et, remettant à sa place première la pièce déplacée à tort, prend pour lui le droit de jouer le coup suivant. Quand il a gagné la partie, il balance sa tête avec un air de triomphe, regarde complaisamment les spectateurs autour de lui, et, reculant son bras gauche plus loin que d'ordinaire, laisse ses doigts seulement reposer sur le coussin. En général, le Turc est victorieux; *une ou deux fois il a été battu.* La partie finie, Maelzel exhibera de nouveau, si on le désire, le mécanisme de la caisse, de la même manière qu'au commencement. La machine est roulée en arrière, et un rideau qui se déploie la cache aux yeux des spectateurs.

Plusieurs tentatives ont été faites pour résoudre le my-

[1] Le mot *echec* prononcé par le Turc est un perfectionnement de M. Maelzel. Quand elle était la propriété du baron Kempelen, la figure signifiait *échec* en frappant sur la caisse avec sa main droite.

stère de l'*Automate.* L'opinion la plus générale, opinion trop souvent adoptée par des gens de qui l'intelligence promettait mieux, a été, comme nous l'avons déjà dit, que l'action humaine n'y entrait pour rien, que la machine était une pure machine, et rien de plus. Quelques-uns, toutefois, ont soutenu que l'exhibiteur lui-même réglait les mouvements de l'*Automate* par quelque moyen mécanique agissant à travers les pieds de la caisse. D'autres, à leur tour, ont parlé audacieusement d'un aimant. De la première de ces opinions, nous n'avons, pour le présent, rien à dire de plus que ce que nous en avons déjà dit. Relativement à la seconde, il suffira de répéter ce que nous avons déjà mentionné, à savoir que la machine roule sur des cylindres, et est, à la requête d'un spectateur quelconque, poussée dans n'importe quel endroit de la salle, même pendant toute la durée de la partie. La supposition d'un aimant est également insoutenable; — car, si un aimant servait d'agent, un autre aimant caché dans la poche d'un spectateur dérangerait tout le mécanisme. D'ailleurs, l'exhibiteur ne s'opposera pas à ce qu'on laisse sur la caisse une pierre aimantée, la plus puissante même, pendant toute la durée de l'exhibition.

Le premier essai d'explication écrit, le premier du moins dont nous ayons connaissance, s'est produit dans une grosse brochure imprimée à Paris en 1785. L'hypothèse de l'auteur se réduisait à ceci : qu'un nain faisait mouvoir la machine. Il était supposé que ce nain se cachait pendant qu'on ouvrait la caisse, en fourrant ses jambes dans deux cylindres creux (qu'on représentait comme faisant partie du mécanisme de l'armoire numéro 1, bien qu'ils n'y figurent pas), pendant que son corps restait entièrement hors de la caisse, recouvert par le manteau du Turc. Quand les portes étaient fermées, le nain trouvait le

moyen de passer son corps dans la caisse, le bruit produit par quelque partie de la mécanique lui permettant de le faire sans être entendu, et aussi de fermer la porte par laquelle il était entré. L'intérieur de l'*Automate* étant ainsi exhibé, et aucune personne n'y étant vue, les spectateurs, dit l'auteur de la brochure, sont convaincus qu'il n'y a en effet personne dans aucune partie de la machine. — Toute l'hypothèse est trop visiblement absurde pour mériter un commentaire ou une réfutation, et aussi apprenons-nous qu'elle n'attira que fort médiocrement l'attention publique.

En 1789, un livre fut publié à Dresde par M. I.-E. Freyhere, dans lequel se trouvait un nouvel essai d'explication du mystère. Le livre de M. Freyhere était passablement gros et copieusement illustré de planches coloriées. Quant à lui, il supposait « qu'un grand garçon, fort instruit et juste assez mince pour pouvoir se cacher dans un tiroir placé immédiatement au-dessous de l'échiquier, » jouait la partie d'échecs et effectuait toutes les évolutions de l'*Automate.* Cette idée, quoique encore plus sotte que celle de l'auteur parisien, reçut toutefois un meilleur accueil, et fut, jusqu'à un certain point, adoptée comme la vraie solution du miracle, jusqu'au moment où l'inventeur mit fin à la discussion en autorisant un soigneux examen du couvercle de la caisse.

Ces bizarres essais d'explication furent suivis d'autres non moins bizarres. Dans ces dernières années, toutefois, un écrivain anonyme, tout en suivant une voie de raisonnement fort peu philosophique, est parvenu à tomber sur une solution plausible, — quoique nous ne puissions la considérer comme la seule absolument vraie. Son article fut publié primitivement dans un journal hebdomadaire de Baltimore, illustré de gravures, et portant pour titre : *une Tentative d'analyse de l'Automate joueur d'échecs de M. Mael-*

zel. Nous croyons que cet article est l'édition primitive de la brochure à laquelle sir Brewster fait allusion dans ses *Lettres sur la magie naturelle,* et qu'il n'hésite pas à déclarer une parfaite et satisfaisante explication. Les *résultats* de l'analyse sont, en somme, et sans aucun doute, justes; mais, pour que Brewster ait consenti à y voir une parfaite et satisfaisante explication, il faut supposer qu'il ne l'a lue que d'une manière distraite et précipitée. Dans le compendium de cet essai, présenté dans les *Lettres sur la magie naturelle,* il est absolument impossible d'arriver à une conclusion claire relativement à la perfection ou à l'imperfection de l'analyse, à cause du très-mauvais arrangement et de l'insuffisance des lettres de renvoï. Le même défaut se trouve dans la *Tentative d'analyse,* telle que nous l'avons lue sous sa première forme. La solution consiste dans une série d'explications minutieuses (accompagnées de gravures sur bois, le tout occupant un grand nombre de pages), dont le but est de montrer *la possibilité de déplacer les compartiments* de la caisse, de telle façon qu'un être humain, caché dans l'intérieur, puisse transporter des parties de son corps d'un lieu à l'autre de la caisse, pendant l'exhibition du mécanisme, et échapper ainsi à l'attention des spectateurs. Il n'y a pas lieu de douter, comme nous l'avons déjà fait observer et comme nous allons essayer de le prouver, que le principe, ou plutôt le résultat de cette explication ne soit le seul vrai. Il y a une personne cachée dans la caisse pendant tout le temps employé à en montrer l'intérieur. Toutefois, nous repousserons toute la verbeuse description de la *manière* selon laquelle doivent se mouvoir les compartiments pour se prêter aux mouvements de la personne cachée. Nous la repoussons comme une pure théorie admise *à priori,* et à laquelle les circonstances devront ensuite s'adapter. Nous ne sommes amenés et nous ne

pouvons être amenés à cette théorie par aucun raisonnement d'induction. La manière quelconque dont s'opère le déplacement est ce qui échappe à l'observation à chaque point de l'exhibition. Montrer qu'il n'est pas impossible que certains mouvements s'effectuent d'une certaine manière n'est pas du tout montrer qu'ils ont été positivement effectués de cette manière-là. Il peut exister une infinité d'autres méthodes, par lesquelles les mêmes résultats peuvent être obtenus. La probabilité que la seule supposée se trouve être la seule juste est donc dans le rapport de l'unité à l'infini. Mais, en réalité, ce point particulier — la mobilité des compartiments — est sans aucune importance. Il est absolument inutile de consacrer sept ou huit pages à vouloir prouver ce qu'aucune personne de bon sens ne niera, — à savoir que le puissant génie mécanique du baron Kempelen a pu découvrir les moyens nécessaires pour fermer une porte ou faire glisser un panneau, avec un agent humain également à son service et en contact immédiat avec le panneau ou la porte, ainsi que toutes les opérations exécutées de manière à échapper entièrement à l'observation des spectateurs, — comme le montre l'auteur de l'*Essai*, et comme nous essayerons nous-même de le montrer plus complétement.

Dans cette tentative d'explication de l'*Automate*, nous montrerons d'abord comment ses opérations s'effectuent, et ensuite nous décrirons, aussi brièvement que possible, la nature des *observations* d'où nous avons déduit notre résultat.

Il est nécessaire, pour bien faire comprendre la question, que nous répétions ici en peu de mots la routine adoptée par l'exhibiteur pour montrer l'intérieur de la caisse, routine dont il ne s'écarte jamais en aucun point, ni en aucun détail. D'abord, il ouvre la porte n° 1. La laissant ouverte, il tourne derrière la caisse et ouvre une porte située préci-

sément en face de la porte n° 1. A cette porte de derrière il tient une bougie allumée. Il repousse *alors* la porte de derrière, la ferme, et, revenant par devant, ouvre le tiroir dans toute sa longueur. Ceci fait, il ouvre les portes n° 2 et n° 3 (les deux battants), et découvre l'intérieur du compartiment principal. Laissant ouverts ce principal compartiment, le tiroir et la porte de face dé l'armoire n° 1, il retourne encore par derrière et ouvre la porte de derrière du principal compartiment. Pour refermer la caisse, il n'observe aucun ordre particulier, sauf que la porte à battants est toujours fermée avant le tiroir.

Maintenant, supposons que, quand la machine est traînée en présence des spectateurs, un homme soit déjà caché dedans. Son corps est placé derrière le fouillis de mécaniques dans l'armoire n° 1 (la partie postérieure de cet appareil mécanique étant disposée pour glisser *en masse* du principal compartiment dans l'armoire n° 1, quand la circonstance l'exige), et ses jambes sont étendues dans le principal compartiment. Quand Maelzel ouvre la porte n° 1, l'homme caché ne risque pas d'être découvert, car l'œil le plus exercé ne peut pas pénétrer au delà de deux pouces dans les ténèbres. Mais le cas est bien différent quand la porte de derrière de l'armoire n° 1 est ouverte. Une lumière brillante pénètre alors l'armoire, et le corps de l'homme serait découvert s'il y était resté. Mais il n'en est pas ainsi. La clef placée dans la serrure de la porte de derrière a été un signal au bruit duquel la personne cachée a ramené son corps en avant jusqu'à un angle aussi aigu que possible, — se fourrant entièrement, ou à peu près, dans le principal compartiment. Mais c'est là une position pénible, dans laquelle on ne peut pas longtemps se maintenir. Aussi voyons-nous que Maelzel *ferme la porte de derrière.* Ceci fait, rien n'empêche que le corps de

l'homme ne reprenne sa position première, — car l'armoire est redevenue assez sombre pour défier l'examen. Le tiroir est alors ouvert, et les jambes de la personne cachée tombent, par derrière, dans l'espace qu'il occupait tout à l'heure [1].

Il n'y a donc plus aucune partie de l'homme dans le compartiment principal, son corps étant placé derrière le mécanisme de l'armoire nº 1, et ses jambes dans l'espace occupé naguère par le tiroir. L'exhibiteur est donc libre maintenant de montrer le compartiment principal. C'est ce qu'il fait, — ouvrant les deux portes, celle de face et celle de derrière; — et l'on n'y aperçoit personne. Les spectateurs sont maintenant convaincus que tout l'ensemble de la caisse est exposé à leurs regards, ainsi que toutes les parties, dans un seul et même instant. Mais évidemment il n'en est pas ainsi. Ils n'aperçoivent ni l'espace compris derrière le tiroir ouvert, ni l'intérieur de l'armoire nº 1, — dont Maelzel a virtuellement fermé la porte de face quand il fermait la porte de derrière. Ayant fait alors tourner la machine sur elle-même, soulevé le manteau du Turc, ouvert les portes du dos et de la cuisse et montré le tronc de l'*Automate* plein de pièces mécaniques, il ramène le tout à sa position première et ferme les portes. L'homme est libre maintenant de se mouvoir. Il se hausse dans le corps du Turc juste assez pour que ses yeux se trouvent au niveau de l'échiquier. Il est très-probable qu'il s'assied sur le petit bloc carré, la petite éminence qu'on a aperçue dans un coin du compartiment

[1] Sir David Brewster suppose qu'il y a toujours un grand espace derrière le tiroir, même quand il est fermé, — en d'autres termes, que le tiroir est « un faux tiroir ». Mais cette idée est absolument insoutenable. Une supercherie aussi vulgaire serait immédiatement découverte; le tiroir, étant ouvert dans toute son étendue, fournirait ainsi l'occasion de comparer sa profondeur avec celle de la caisse.

principal, alors que les portes étaient ouvertes. Dans cette position, il voit l'échiquier à travers la poitrine du Turc, qui est en gaze. Ramenant son bras droit par devant sa poitrine, il fait mouvoir le petit mécanisme nécessaire pour diriger le bras gauche et les doigts de la figure. Ce mécanisme est placé juste au-dessous de l'épaule gauche du Turc et peut donc être facilement atteint par la main droite de l'homme caché, si nous supposons son bras droit ramené sur sa poitrine. Les mouvements de la tête, des yeux et du bras droit de la figure, ainsi que le bruit imitant le mot *échec*, sont produits par un autre mécanisme intérieur, et opérés à volonté par l'homme caché. Tout l'ensemble de ce mécanisme, c'est-à-dire tout le mécanisme essentiel à l'automate, est très-probablement contenu dans la petite armoire (large de six pouces environ) qui occupe la droite du principal compartiment (droite du spectateur).

Dans cette analyse des opérations de l'*Automate,* nous avons volontairement évité de parler de la manière dont se meuvent les compartiments, et l'on comprendra facilement que cette question est sans aucune importance, puisque l'habileté du charpentier le plus ordinaire fournit une infinité de moyens d'y satisfaire, et puisque nous avons montré que, quelle que soit la manière dont l'opération a lieu, elle a lieu hors de la vue du spectateur. Notre résultat est fondé sur les *observations* suivantes, relevées durant de fréquentes visites que nous avons faites à l'*Automate* de Maelzel [1].

[1] Plusieurs de ces *observations* ont simplement pour but de prouver que la machine est nécessairement réglée par *la pensée,* et il nous a paru que ce serait un travail superflu que de produire de nouveaux arguments à l'appui de ce qui a été déjà parfaitement admis. Mais notre dessein est de convaincre spécialement certains de nos amis, sur lesquels une méthode de raisonnement suggestive aura plus d'influence que la démonstration *à priori* la plus rigoureuse.

I

Les coups joués par le Turc n'ont pas lieu à des intervalles de temps réguliers, mais se conforment aux intervalles des coups de l'adversaire, — bien que cette condition (la régularité), si importante dans toute espèce de combinaison mécanique, eût pu facilement être remplie en limitant le temps accordé pour les coups de l'adversaire. Si, par exemple, cette limite était de trois minutes, les coups de l'*Automate* pourraient avoir lieu à des intervalles quelconques plus longs que trois minutes. Donc, le fait de l'irrégularité, quand la régularité aurait pu être si facilement obtenue, sert à prouver que la régularité n'a pas d'importance dans l'action de l'*Automate,* — en d'autres termes, que l'*Automate* n'est pas une *pure machine.*

II

Quand l'*Automate* est au moment de remuer une pièce, un mouvement distinct peut être aperçu juste au-dessous de l'épaule gauche, lequel mouvement fait trembler très-légèrement la draperie qui recouvre le devant de l'épaule gauche. Ce tremblement précède invariablement de deux secondes à peu près le mouvement du bras lui-même, et le bras ne se meut jamais, dans aucun cas, sans ce mouvement précurseur de l'épaule. Or, supposons que l'adversaire pousse une pièce, et que le coup correspondant soit exécuté par Maelzel, selon son habitude, sur l'échiquier de l'*Automate;* supposons que l'adversaire surveille atten-

tivement l'*Automate* jusqu'à ce qu'il découvre ce mouvement précurseur de l'épaule. Aussitôt qu'il a découvert ce mouvement et avant que le bras mécanique commence à se mouvoir, supposons qu'il retire sa pièce, comme s'il s'apercevait d'une erreur dans sa manœuvre; on verra alors que le mouvement du bras, qui dans tous les autres cas, succède immédiatement au mouvement de l'épaule, et cette fois retenu, — n'a pas lieu, — quoique Maelzel n'ait pas encore exécuté sur l'échiquier de l'*Automate* le coup correspondant à la retraite de l'adversaire. Dans ce cas, il est évident que l'*Automate* allait jouer, — et que, s'il n'a pas joué, ç'a été un effet simplement produit par la retraite de l'adversaire, et sans aucune intervention de Maelzel.

Ce fait prouve nettement, — *primo,* que l'intervention de Maelzel, exécutant sur l'échiquier du Turc les coups de l'adversaire, n'est pas indispensable pour les mouvements du Turc, — *secundo,* que les mouvements de l'*Automate* sont réglés par l'*esprit,* par quelque personne pouvant apercevoir l'échiquier de l'adversaire, — *tertio,* que ses mouvements ne sont pas réglés par l'esprit de Maelzel, qui avait le dos tourné du côté de l'adversaire pendant que celui-ci opérait son mouvement de retraite.

III

L'*Automate* ne gagne pas invariablement. Si la machine était une pure machine, il n'en serait pas ainsi, elle devrait *toujours* gagner. Étant découvert le *principe* par lequel une machine peut *jouer* une partie d'échecs, l'extension du même principe la doit rendre capable de la *gagner,* et une

extension plus grande, de gagner *toutes* les parties, c'est-à-dire de battre n'importe quel adversaire. Il suffira d'un peu de réflexion pour convaincre chacun qu'il n'est pas plus difficile, en ce qui regarde le principe des opérations nécessaires, de faire une machine gagnant toutes les parties que d'en faire une qui n'en gagne qu'une seule. Si donc nous regardons *le Joueur d'échecs* comme une machine, nous devons supposer (ce qui est singulièrement improbable) que l'inventeur a mieux aimé la laisser incomplète que la faire parfaite, — supposition qui apparaît encore plus absurde si nous réfléchissons qu'en la laissant incomplète, il fournissait un argument contre la possibilité supposée d'une pure machine; — c'est justement l'argument dont nous profitons ici.

IV

Quand la situation de la partie est difficile ou complexe, nous ne voyons jamais le Turc secouer la tête ou rouler ses yeux. C'est seulement quand son prochain coup est d'une nature évidente, ou quand la partie se présente de telle façon que pour l'homme placé dans l'*Automate* il n'y a pas nécessité de réfléchir. Or, ces mouvements particuliers de la tête et des yeux sont des mouvements propres aux personnes plongées dans une méditation, et l'ingénieux baron Kempelen aurait ajusté ces mouvements (si la machine était une pure machine) aux occasions qui leur serviraient de prétexte naturel, — c'est-à-dire aux occasions de complexité. Mais c'est l'inverse qui a lieu, et cet inverse s'accorde justement avec notre supposition d'un homme caché dans l'intérieur. Quand il est contraint de

méditer son jeu, il n'a pas assez de loisir pour faire jouer la mécanique qui met en branle la tête et les yeux. Mais, quand le coup à jouer est évident, il a le temps de regarder autour de lui, et c'est pourquoi nous voyons alors la tête s'agiter et les yeux rouler.

V

Quand la machine est tournée pour permettre aux spectateurs d'examiner le dos du Turc, et quand la draperie est enlevée et les portes du tronc et de la cuisse ouvertes, l'intérieur du tronc paraît encombré de mécaniques. En examinant les mécaniques pendant que l'*Automate* était en mouvement, c'est-à-dire pendant que la machine roulait sur ses roulettes, il nous a semblé que certaines parties du mécanisme changeaient de forme et de position à un degré trop marqué pour être expliqué par les simples lois de la perspective; et plusieurs examens subséquents nous ont convaincu que ces altérations exagérées devaient être attribuées à des miroirs placés dans l'intérieur du tronc. L'introduction des miroirs dans le mécanisme ne peut pas avoir pour but d'agir, à un degré quelconque, sur le mécanisme même. Leur action, quelle que soit cette action, ne peut être dirigée que sur l'œil du spectateur. Nous conclûmes tout de suite que ces miroirs étaient disposés pour multiplier aux yeux du public les quelques pièces mécaniques du tronc de manière à faire croire qu'il en est rempli. De ceci nous inférons directement que la machine n'est pas une pure machine; car, si telle elle était, l'inventeur, bien loin de désirer que son mécanisme parût très-compliqué et d'user de supercherie

pour lui donner cette apparence, aurait été particulièrement soigneux de convaincre les spectateurs de la *simplicité* des moyens par lesquels il obtenait de si miraculeux résultats.

VI

La physionomie extérieure, et particulièrement la gesticulation du Turc, ne sont, considérées comme imitations de la vie, que des imitations très-banales. La physionomie est une œuvre qui ne témoigne d'aucune ingéniosité, et elle est bien dépassée, dans la ressemblance humaine, par les plus vulgaires ouvrages en cire. Les yeux roulent dans la tête sans aucun naturel et sans mouvements correspondants des lèvres ou des sourcils. Le bras, surtout, accomplit ses opérations d'une manière excessivement roide, disgracieuse, convulsive et rectangulaire. Or, tout cela est le résultat de l'impuissance de Maelzel à faire mieux, ou d'une négligence volontaire, — la négligence accidentelle devant être mise hors de question, quand nous voyons que l'ingénieux propriétaire emploie tout son temps à perfectionner ses machines. Assurément, nous ne devons pas attribuer à l'incapacité cette apparence hors nature; car tous les autres automates de Maelzel prouvent sa miraculeuse habileté à copier exactement les mouvements et toutes les caractéristiques de la vie. Ses danseurs de corde, par exemple, sont inimitables. Quand le clown rit, ses lèvres, ses yeux, ses sourcils, ses paupières, tous les traits de sa physionomie enfin sont pénétrés de leur expression naturelle. Chez lui et chez son compagnon, chaque geste est si parfaitement aisé, si bien délivré de toute trace d'artifice, que, si ce n'était l'exiguïté de leur taille et la faculté accor-

dée aux spectateurs de se les faire passer de main en main avant l'exécution de la danse, il serait difficile de convaincre une assemblée que ces automates de bois ne sont pas des créatures vivantes. Nous ne pouvons donc pas douter des talents de M. Maelzel, et nous sommes contraints d'admettre qu'il a laissé volontairement à son *Joueur d'échecs* la même physionomie artificielle et barbare que le baron Kempelen lui avait donnée dès le principe, non pas évidemment sans dessein. Quel était son dessein, il n'est pas difficile de le deviner. Si l'*Automate* avait imité exactement la vie dans ses mouvements, le spectateur eût été plus porté à attribuer ses opérations à leur véritable cause, c'est-à-dire à l'action humaine cachée, qu'il ne l'est actuellement, les manœuvres gauches et rectangulaires de la poupée inspirant l'idée d'une pure mécanique livrée à elle-même.

VII

Quand, peu de temps avant le commencement de la partie, l'exhibiteur, selon son habitude, *monte* son *Automate,* une oreille un peu familiarisée avec les sons produits par le montage d'un système mécanique découvrira tout de suite que l'axe que la clef fait tourner dans la caisse du *Joueur d'échecs* ne peut être en rapport ni avec un poids, ni avec un levier, ni avec aucun engin mécanique quelconque. La conséquence que nous en tirons est la même que dans notre dernière observation. Le montage n'est pas essentiel aux opérations de l'*Automate,* et n'a lieu que dans le but de faire naître chez les spectateurs l'idée fausse d'un mécanisme.

VIII

Quand on pose très-explicitement cette question à Maelzel : « L'*Automate* est-il ou n'est-il pas une pure machine?» il fait invariablement la même réponse : «Je n'ai pas à m'expliquer là-dessus.» Or, la notoriété de l'*Automate,* et la grande curiosité qu'il a excitée partout, sont dues à cette opinion dominante qu'il est une pure machine, plus particulièrement qu'à toute autre circonstance. Naturellement, il est de l'intérêt du propriétaire de le présenter comme une chose telle. Et quel moyen plus simple, plus efficace peut-il y avoir, pour impressionner les spectateurs dans le sens désiré, qu'une déclaration positive et explicite à cet effet? D'autre part, quel moyen plus simple, plus efficace pour détruire la confiance du spectateur dans l'*Automate* pris comme pure machine, que de refuser cette déclaration explicite? Or, nous sommes naturellement portés à raisonner ainsi : — Il est de l'intérêt de Maelzel de présenter la chose comme une pure machine; — il se refuse à le faire, directement du moins, par la parole; mais il ne se fait pas scrupule et il est évidemment soigneux de le persuader indirectement par ses actions; si la chose était vraiment telle qu'il cherche à l'exprimer par ses actions, il se servirait très-volontiers du témoignage plus direct des paroles; — la conclusion, c'est que la conscience qu'il a que la chose n'est pas une pure machine est la raison de son silence; — ses actions ne peuvent pas le compromettre ni le convaincre d'une fausseté évidente; — ce que ses paroles pourraient faire.

IX

Quand Maelzel, dans l'exhibition de l'intérieur de la caisse, a ouvert la porte n° 1, ainsi que la porte placée immédiatement derrière, il présente devant cette porte de derrière, comme nous l'avons dit, une bougie allumée, puis promène çà et là la machine entière pour convaincre l'assemblée que l'armoire n° 1 est entièrement remplie par le mécanisme. Quand la machine est ainsi remuée, un observateur soigneux découvrira que, pendant que la partie du mécanisme placée près de la porte de devant n° 1 reste parfaitement fixe et inébranlée, la partie postérieure oscille, presque imperceptiblement, avec les mouvements de la machine. Ce fut cette circonstance qui éveilla d'abord en nous le soupçon que la partie postérieure du mécanisme pouvait être disposée pour glisser aisément, *en masse*, et pour changer de place quand l'occasion l'exigeait. Nous avons déjà établi que cette occasion se présente quand l'homme caché ramène son corps dans une position droite après la fermeture de la porte de derrière.

X

Sir David Brewster affirme que la figure du Turc est de dimension naturelle; mais en réalité elle dépasse de beaucoup les dimensions ordinaires. Rien de plus facile que de se tromper dans les appréciations de grandeurs. Le corps de l'*Automate* est généralement isolé, et n'ayant pas de moyens de le comparer immédiatement avec une figure humaine, nous nous laissons aller à le considérer comme

étant de dimension ordinaire. Toutefois, on corrigera cette méprise en observant le *Joueur d'échecs* quand l'exhibiteur s'en rapproche, ainsi que cela arrive souvent. Sans doute, M. Maelzel n'est pas très-grand; mais, quand il s'approche de la machine, sa tête se trouve à dix-huit pouces au moins au-dessous de la tête du Turc, bien que celui-ci, on s'en souvient, soit dans la position d'un homme assis.

XI

La caisse derrière laquelle l'*Automate* est placé a juste trois pieds six pouces de longueur, deux pieds quatre pouces de profondeur et deux pieds six pouces de hauteur. Ces dimensions sont pleinement suffisantes pour loger un homme très au-dessus de la taille ordinaire, et le compartiment principal, à lui seul, peut contenir un homme ordinaire dans la position que nous avons attribuée à la personne cachée. Tels étant les faits (et quiconque en doute peut les vérifier lui-même par le calcul), il nous paraît inutile de nous appesantir dessus davantage. Nous ferons seulement observer que, bien que le couvercle de la caisse soit en apparence une planche de trois pouces d'épaisseur environ, le spectateur peut se convaincre, en se baissant pour l'examiner en dessous pendant que le principal compartiment est ouvert, qu'il est en réalité très-mince. La hauteur du tiroir peut aussi être mal appréciée par ceux qui l'examinent d'une manière insuffisante. Il y a un espace d'environ trois pouces entre le haut du tiroir tel qu'il paraît, vu de l'extérieur, et le bas de l'armoire, — espace qui doit être compris dans la hauteur du tiroir. Ces artifices, qui ont pour but de faire paraître l'espace compris dans la caisse moins grand qu'il n'est réellement,

doivent être attribués au dessein de l'inventeur, qui est de frapper l'assemblée d'une idée fausse, c'est-à-dire qu'un être humain ne pourrait pas se loger dans la caisse.

XII

L'intérieur du principal compartiment est partout recouvert d'*étoffe*. Nous présumons que cette étoffe doit avoir un double objet. Une partie de l'étoffe, bien tendue, sert peut-être à représenter les seules cloisons qu'il soit nécessaire de déplacer pendant que l'homme change de position, à savoir la cloison placée entre la paroi postérieure du principal compartiment et la paroi postérieure de l'armoire n° 1, puis la cloison entre le principal compartiment et l'espace derrière le tiroir quand il est ouvert. Si nous supposons que tel soit le cas, la difficulté de déplacer les cloisons disparaît tout à fait, si toutefois on a jamais pu se figurer qu'il y eût là une réelle difficulté. La seconde utilité de l'étoffe est d'amortir et de rendre indistincts les bruits occasionnés par les mouvements de la personne enfermée.

XIII

Comme nous l'avons déjà fait observer, l'adversaire ne peut pas jouer sur l'échiquier de l'*Automate*, mais il est assis à quelque distance de la machine. Si nous demandions pourquoi, on nous donnerait, sans doute, pour expliquer cette particularité, cette raison que, placé autrement, l'adversaire intercepterait pour le spectateur la vue de la machine.

Mais on pourrait obvier facilement à cet inconvénient, soit en élevant les siéges de l'assemblée, soit en tournant vers elle l'un des bouts de la caisse pendant la durée de la partie. Le vrai motif de cette restriction est, peut-être, d'une nature bien différente. Si l'adversaire était assis en contact avec la caisse, le secret courrait quelque danger d'être découvert; une oreille exercée, par exemple, pourrait surprendre la respiration de l'homme caché.

XIV

Quoique M. Maelzel, en découvrant l'intérieur de la machine, dévie quelquefois légèrement de la routine que nous avons tracée, toutefois, il ne s'en départ jamais assez, en aucun cas, pour créer un obstacle à notre solution. Par exemple, on l'a vu, dans un temps, ouvrir le tiroir avant tout le reste; mais il n'ouvre jamais le principal compartiment sans fermer préalablement la porte de derrière de l'armoire n° 1; il n'ouvre jamais le principal compartiment sans d'abord tirer le tiroir; il ne ferme jamais le tiroir sans avoir d'abord fermé le principal compartiment; il n'ouvre jamais la porte de derrière de l'armoire n° 1 pendant que le principal compartiment est ouvert, et la partie d'échecs ne commence jamais avant que toute la machine soit close. Or, si on observe que *jamais, pas même en un seul cas,* M. Maelzel ne s'est départi de cette routine, dont nous avons tracé la marche comme nécessaire à notre solution, c'est déjà là un des plus forts arguments qui la puissent confirmer; mais l'argument se trouve infiniment renforcé si nous tenons justement compte de cette circonstance, qu'il s'en est *quelquefois* départi, mais jamais *assez* pour infirmer la solution.

XV

Pendant l'exhibition, il y a six bougies sur la table de l'*Automate*. Une question se présente naturellement : «Pourquoi employer tant de bougies, quand une seule ou deux, tout au plus, éclaireraient bien suffisamment l'échiquier pour les spectateurs, dans une salle, d'ailleurs, aussi bien illuminée que l'est toujours la salle de l'exhibition; — puisque, de plus, si nous supposons que l'*Automate* est une pure machine, il n'y a aucune nécessité de déployer tant de lumière, et même qu'il n'en est pas besoin du tout pour *lui* permettre d'accomplir ses opérations; — puisque, surtout, il n'y a qu'une seule bougie sur la table de l'adversaire? » La réponse qui, la première, se présente à l'esprit, est qu'il faut une lumière aussi intense pour fournir à l'homme le moyen d'y voir à travers la matière transparente, probablement de la gaze ou de la mousseline très-fine, dont est faite la poitrine du Turc. Mais, quand nous examinons l'*arrangement* des bougies, une autre raison s'offre immédiatement. Il y a, disons-nous, six bougies en tout. Il y en a trois de chaque côté de la figure. Les plus éloignées du spectateur sont les plus longues; — celles du milieu sont de deux pouces plus courtes, — et les plus rapprochées du public sont encore plus courtes de deux pouces environ; — enfin les bougies placées d'un côté diffèrent en hauteur des bougies placées à l'opposite dans une proportion de plus de deux pouces, — c'est-à-dire que la plus longue bougie d'un des côtés est environ de trois pouces plus courte que la plus longue placée de l'autre côté, et ainsi de suite. On voit qu'ainsi il n'y a pas deux bougies de la même hauteur, et que la difficulté de véri-

fier la matière dont est faite la poitrine de l'*Automate* se trouve considérablement augmentée par l'effet éblouissant des croisements compliqués de rayons, — croisements qui sont produits en plaçant les centres d'irradiation à différents niveaux.

XVI

Du temps que le *Joueur d'échecs* était la propriété du baron Kempelen, on a observé plus d'une fois, d'abord, qu'un Italien à la suite du baron ne se faisait jamais voir pendant que le Turc jouait une partie d'échecs; ensuite, que, l'Italien étant tombé sérieusement malade, l'exhibition fut interrompue jusqu'à sa guérison. Cet Italien professait une *totale* ignorance du jeu d'échecs, quoique toutes les autres personnes de la suite du baron jouassent passablement. Des observations analogues ont été faites depuis que Maelzel est entré en possession de l'*Automate.* Il y a un homme, Schlumberger, qui l'accompagne partout où il va, mais qui n'a pas d'autre occupation connue que de l'aider à emballer et à déballer l'*Automate.* Cet homme est à peu près de taille moyenne et a les épaules singulièrement *voûtées.* Se donne-t-il comme connaissant le jeu d'échecs ou comme n'y entendant rien? c'est ce que nous ignorons. Mais il est bien certain qu'il a toujours été invisible pendant l'exhibition du *Joueur d'échecs,* quoiqu'on le voie souvent avant et après le spectacle. De plus, il y a quelques années, Maelzel étant en tournée à Richmond avec ses automates, et les exhibant, à ce que nous croyons, dans la maison consacrée maintenant par M. Bossieux à une académie de danse, Schlumberger tomba tout à coup malade, et durant sa maladie il n'y eut aucune exhibition du *Joueur d'échecs.* Ces faits sont bien connus de plusieurs de nos concitoyens.

La raison explicative de la suspension des représentations du *Joueur d'échecs,* telle qu'elle fut offerte au public, *ne fut pas* la maladie de Schlumberger. Les conclusions à tirer de tout ceci, nous les livrons, sans autre commentaire, à notre lecteur.

XVII

Le Turc joue avec son bras gauche. Une circonstance si remarquable ne peut pas être accidentelle. Brewster n'y prend pas garde; il se contente, autant qu'il nous en souvient, de constater le fait. Les auteurs des *Essais* les plus récents sur l'*Automate* semblent n'avoir pas du tout remarqué ce point et n'y font pas allusion. L'auteur de la brochure citée par Brewster en fait mention, mais il reconnaît son impuissance à l'expliquer. Cependant, c'est évidemment de telles excentricités et incongruités que nous devons tirer (si toutefois la chose nous est possible) les déductions qui nous conduiront à la vérité.

Que l'*Automate* joue avec sa main gauche, c'est là une circonstance qui n'a pas de rapport avec la machine, considérée simplement comme machine. Toute combinaison mécanique qui obligerait un automate à remuer, d'une façon donnée quelconque, le bras gauche, pourrait, *vice versâ,* le contraindre à remuer le bras droit. Mais ce principe ne peut pas s'étendre jusqu'à l'organisation humaine, où nous trouvons une différence radicale et marquée dans la conformation, et, de toute manière, dans les facultés des deux bras, le droit et le gauche. En réfléchissant sur ce dernier fait, nous rapprochons naturellement cette excentricité de l'*Automate* de cette particularité propre à l'organisation humaine. Et nous sommes alors contraints de supposer une sorte de *renversement,* car l'*Automate* joue préci-

sément comme un homme *ne jouerait pas.* Ces idées, une fois acceptées, suffisent par elles-mêmes pour suggérer la conception d'un homme caché à l'intérieur. Encore quelques pas, et nous touchons finalement au résultat. L'*Automate* joue avec son bras gauche parce que, dans les conditions actuelles, l'homme ne peut jouer qu'avec son bras droit; — c'est simplement *faute de mieux.* Supposons, par exemple, que l'*Automate* joue avec son bras droit. Pour atteindre le mécanisme qui fait mouvoir le bras, et que nous avons dit être juste au-dessous de l'épaule, il faudrait nécessairement que l'homme se servît de son bras droit dans une position excessivement pénible et embarrassée (c'est-à-dire en le soulevant tout contre son corps, strictement opprimé entre son corps et le flanc de l'*Automate*), ou bien qu'il se servît de son bras gauche en le ramenant sur sa poitrine. Dans aucun des deux cas il n'agirait avec la précision et l'aisance nécessaire. Au contraire, l'*Automate* jouant, comme il fait, avec son bras gauche, toutes les difficultés disparaissent : le bras droit de l'homme passe devant sa poitrine, et les doigts de sa main droite agissent, sans aucune gêne, sur le mécanisme de l'épaule de la figure.

Nous ne croyons pas qu'aucune objection raisonnable puisse être élevée contre cette explication de l'*Automate joueur d'échecs.*

ÉLÉONORA[1].

Sub conservatione formæ specificæ salva anima.
RAYMOND LULLE.

Je suis issu d'une race qu'ont illustrée une imagination vigoureuse et des passions ardentes. Les hommes m'ont appelé fou; mais la science ne nous a pas encore appris si la folie est ou n'est pas le sublime de l'intelligence, — si presque tout ce qui est la gloire, si tout ce qui est la profondeur, ne vient pas d'une maladie de la pensée, d'un mode de l'esprit exalté aux dépens de l'intellect général. Ceux qui rêvent éveillés ont connaissance de mille choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis. Dans leurs brumeuses visions, ils attrapent des échappées de l'éternité et frissonnent, en se réveillant, de voir qu'ils ont été un instant sur le bord du grand secret. Ils saisissent par lambeaux quelque chose de la connaissance du Bien, et plus encore de la science du Mal. Sans gouvernail et sans boussole, ils pénètrent dans le vaste océan de la *lumière ineffable,* et comme pour imiter les aventuriers du géographe nubien, *aggressi sunt Mare Tenebrarum, quid in eo esset exploraturi.*

[1] Le lecteur qui a lu les *Histoires extraordinaires* reconnaîtra tout de suite dans *Éléonora* un ordre de sentiments et d'idées apparentés avec ceux qui règnent dans *Ligeia*, *Morella* et *Metzengerstein*. — C. B.

Nous dirons donc que je suis fou. Je reconnais du moins qu'il y a deux conditions distinctes dans mon existence spirituelle : la condition de raison incontestablement lucide, qui s'applique au souvenir des événements formant la première époque de ma vie, et une condition de doute et de ténèbres, qui se rapporte au présent et à la mémoire de ce qui constitue la seconde grande époque de mon existence. Donc, ce que je dirai de la première période, croyez-le; et ce que je puis relater du temps postérieur, n'y ajoutez foi qu'autant que cela vous semblera juste; doutez-en même tout à fait; ou, si vous n'en pouvez pas douter, sachez être l'Œdipe de cette énigme!

Celle que j'aimais dans ma jeunesse et dont aujourd'hui je trace, posément et distinctement, ce souvenir, était la fille unique de l'unique sœur de ma mère depuis longtemps défunte. Éléonora était le nom de ma cousine. Nous avions toujours habité ensemble, sous un soleil tropical, dans la Vallée du Gazon-Diapré. Jamais un pas sans guide n'avait pénétré jusqu'à ce vallon; car il s'étendait au loin à travers une chaîne de gigantesques montagnes qui se dressaient et surplombaient tout autour, fermant à la lumière du soleil ses plus délicieux replis. Aucune route frayée ne sillonnait le voisinage, et, pour atteindre notre heureuse retraite, il fallait repousser le feuillage de milliers d'arbres forestiers et anéantir la gloire de milliers de fleurs parfumées. C'est ainsi que nous vivions tout à fait solitaires, ne connaissant rien du monde que cette vallée, — moi, ma cousine et sa mère.

Du haut des régions obscures situées au delà des montagnes, à l'extrémité supérieure de notre domaine si bien fermé, se glissait une étroite et profonde rivière, plus brillante que tout ce qui n'était pas les yeux d'Éléonora et serpentant çà et là en nombreux méandres, elle s'échap-

pait à la fin par une gorge ténébreuse à travers des montagnes encore plus obscures que celles d'où elle était sortie. Nous la nommions la rivière du Silence; car il semblait qu'il y eût dans son cours une influence pacifiante. Aucun murmure ne s'élevait de son lit, et elle se promenait partout si doucement, que les grains de sable, semblables à des perles, que nous aimions à contempler dans la profondeur de son sein, ne bougeaient absolument pas, mais reposaient dans un bonheur immobile, chacun à son antique place primitive et brillant d'un éclat éternel.

Le bord de la rivière et de maints petits ruisseaux éblouissants qui, par différents chemins, se glissaient vers son lit; tout l'espace qui s'étendait depuis le bord jusqu'au fond de cailloux à travers les profondeurs transparentes; toutes ces parties, dis-je, ainsi que toute la surface de la vallée, depuis la rivière jusqu'aux montagnes qui l'entouraient, étaient tapissées d'un gazon vert-tendre, épais, court, parfaitement égal, et parfumé de vanille, mais si bien étoilé, dans toute son étendue, de renoncules jaunes, de pâquerettes blanches, de violettes pourprées et d'asphodèles d'un rouge de rubis, que sa merveilleuse beauté parlait à nos cœurs, en accents éclatants, de l'amour et de la gloire de Dieu.

Et puis, çà et là, parmi ce gazon, s'élançaient en bouquets, comme des explosions de rêves, des arbres fantastiques dont les troncs grands et minces ne se tenaient pas droits, mais se penchaient gracieusement vers la lumière qui visitait à midi le centre de la vallée. Leur écorce était mouchetée du vif éclat alterné de l'ébène et de l'argent, et plus polie que tout ce qui n'était pas les joues d'Éléonora; si bien que, sans le vert brillant des vastes feuilles qui s'épandaient de leurs sommets en longues lignes tremblantes et jouaient avec les Zéphirs, on aurait pu les

prendre pour de monstrueux serpents de Syrie rendant hommage au Soleil, leur souverain.

Pendant quinze ans, Éléonora et moi, la main dans la main, nous errâmes à travers cette vallée avant que l'amour entrât dans nos cœurs. Ce fut un soir, à la fin du troisième lustre de sa vie et du quatrième de la mienne, comme nous étions assis, enchaînés dans un mutuel embrassement, sous les arbres serpentins, et que nous contemplions notre image dans les eaux de la rivière du Silence. Nous ne prononçâmes aucune parole durant la fin de cette délicieuse journée, et même encore le matin, nos paroles étaient tremblantes et rares. Nous avions tiré le dieu Éros de cette onde, et nous sentions maintenant qu'il avait rallumé en nous les âmes ardentes de nos ancêtres. Les passions qui pendant des siècles avaient distingué notre race se précipitèrent en foule avec les fantaisies qui l'avaient également rendue célèbre, et toutes ensemble elles soufflèrent une béatitude délirante sur la Vallée du Gazon-Diapré. Un changement s'empara de toutes choses. Des fleurs étranges, brillantes, étoilées, s'élancèrent des arbres où aucune fleur ne s'était encore fait voir. Les nuances du vert tapis se firent plus intenses; une à une se retirèrent les blanches pâquerettes, et à la place de chacune jaillirent dix asphodèles d'un rouge de rubis. Et la vie éclata partout dans nos sentiers; car le grand flamant, que nous ne connaissions pas encore, avec tous les gais oiseaux aux couleurs brûlantes, étala son plumage écarlate devant nous; des poissons d'argent et d'or peuplèrent la rivière, du sein de laquelle sortit peu à peu un murmure qui s'enfla à la longue en une mélodie berçante, plus divine que celle de la harpe d'Éole, plus douce que tout ce qui n'était pas la voix d'Éléonora. Et alors aussi un volumineux nuage, que nous avions longtemps guetté dans les régions d'Hespérus,

en émergea, tout ruisselant de rouge et d'or, et, s'installant paisiblement au-dessus de nous, il descendit, jour à jour, de plus en plus bas, jusqu'à ce que ses bords reposassent sur les pointes des montagnes, transformant leur obscurité en magnificence, et nous enfermant, comme pour l'éternité, dans une magique prison de splendeur et de gloire.

La beauté d'Éléonora était celle des séraphins; c'était, d'ailleurs une fille sans artifice, et innocente comme la courte vie qu'elle avait menée parmi les fleurs. Aucune ruse ne déguisait la ferveur de l'amour qui animait son cœur, et elle en scrutait avec moi les plus intimes replis, pendant que nous errions ensemble dans la Vallée du Gazon-Diapré et que nous discourions des puissants changements qui s'y étaient récemment manifestés.

A la longue, m'ayant un jour parlé, tout en larmes, de la cruelle transformation finale qui attend la pauvre Humanité, elle ne rêva plus dès lors qu'à ce sujet douloureux, le mêlant à tous nos entretiens, de même que, dans les chansons du barde de Schiraz, les mêmes images se présentent opiniâtrément dans chaque variation importante de la phrase.

Elle avait vu que le doigt de la Mort était sur son sein, et que, comme l'éphémère, elle n'avait été parfaitement mûrie en beauté que pour mourir; mais pour elle les terreurs du tombeau étaient toutes contenues dans une pensée unique, qu'elle me révéla un soir, au crépuscule, sur les bords de la rivière du Silence. Elle s'affligeait de penser qu'après l'avoir enterrée dans la Vallée du Gazon-Diapré, je quitterais pour toujours ces heureuse retraites, et que je transporterais mon amour, qui maintenant était si passionnément tout à elle, vers quelque fille du monde extérieur et vulgaire. Et, de temps à autre, je me jetais précipitamment aux pieds d'Eléonora, et je lui offrais de

faire serment, à elle et au Ciel, que je ne contracterais jamais de mariage avec une fille de la Terre, que je ne me montrerais jamais, en aucune manière, infidèle à son cher souvenir, ni au souvenir de la fervente affection dont elle m'avait gratifié. Et j'invoquai le Tout-Puissant Régulateur de l'Univers comme témoin de la pieuse solennité de mon vœu. Et la malédiction dont je les suppliai de m'accabler, Lui et elle, — elle, une sainte dans le Paradis, — si je venais à me parjurer, impliquait un châtiment d'une si prodigieuse horreur, que je ne puis le confier au papier. Et, à mes paroles, les yeux brillants d'Éléonora brillèrent d'un éclat plus vif; et elle soupira comme si sa poitrine était déchargée d'un fardeau mortel; et elle trembla et pleura très-amèrement; mais elle accepta mon serment (car était-elle autre chose qu'une enfant?), et mon serment lui rendit plus doux son lit de mort. Et, peu de jours après, mourant paisiblement, elle me disait qu'à cause de ce que j'avais fait pour le repos de son esprit, elle veillerait sur moi avec ce même esprit après sa mort; et que, si cela lui était permis, elle viendrait se rendre visible à moi durant les heures de la nuit; mais que, si une pareille chose dépassait les priviléges des âmes en Paradis, elle saurait au moins me donner de fréquents symptômes de sa présence, soupirant au-dessus de moi dans les brises du soir, ou remplissant l'air que je respirais du parfum pris dans l'encensoir des anges. Et, avec ces paroles sur les lèvres, elle rendit son innocente vie, marquant ainsi la fin de la première époque de la mienne.

Jusqu'ici, j'ai parlé fidèlement. Mais, quand je passe cette barrière dans la route du temps, formée par la mort de ma bien-aimée, et que je m'avance dans la seconde période de mon existence, je sens qu'une nuée s'amasse sur mon cerveau, et je mets moi-même en doute la parfaite

santé de ma mémoire. Mais laissez-moi continuer. — Les années se traînèrent lourdement une à une, et je continuai d'habiter la Vallée du Gazon-Diapré. Mais un second changement était survenu en toutes choses. Les fleurs étoilées s'abîmèrent dans le tronc des arbres et ne reparurent plus. Les teintes du vert tapis s'affaiblirent; et un à un dépérirent les asphodèles d'un rouge de rubis, et à leur place jaillirent par dizaines les sombres violettes, semblables à des yeux qui se convulsaient péniblement et regorgeaient toujours de larmes de rosée. Et la Vie s'éloigna de nos sentiers; car le grand flamant n'étala plus son plumage écarlate devant nous, mais s'envola tristement de la Vallée vers les montagnes avec tous les gais oiseaux aux couleurs brûlantes qui avaient accompagné sa venue. Et les poissons d'argent et d'or s'enfuirent en nageant à travers la gorge, vers l'extrémité inférieure de notre domaine, et n'embellirent plus jamais la délicieuse rivière. Et cette musique caressante, qui était plus douce que la harpe d'Éole et que tout ce qui n'était pas la voix d'Éléonora, mourut peu à peu en murmures qui allaient s'affaiblissant graduellement, jusqu'à ce que le ruisseau fût enfin revenu tout entier à la solennité de son silence originel. Et puis, finalement, le volumineux nuage s'éleva, et, abandonnant les crêtes des montagnes à leurs anciennes ténèbres, retomba dans les régions d'Hespérus, et emporta loin de la Vallée du Gazon-Diapré le spectacle infini de sa pourpre et de sa magnificence.

Cependant, Éléonora n'avait pas oublié ses promesses; car j'entendais le balancement des encensoirs angéliques auprès de moi; et des effluves de parfum céleste flottaient toujours, toujours, à travers la vallée; et aux heures de solitude, quand mon cœur battait lourdement, les vents qui baignaient mon front m'arrivaient chargés de doux

soupirs; et des murmures confus remplissaient souvent l'air de la nuit; et, une fois, — oh! une fois seulement, — je fus éveillé de mon sommeil, semblable au sommeil de la mort, par des lèvres immatérielles appuyées sur les miennes.

Mais, malgré tout cela, le vide de mon cœur ne se trouvait pas comblé. Je souhaitais ardemment l'amour, qui l'avait déjà rempli jusqu'à déborder. A la longue, la vallée, pleine des souvenirs d'Éléonora, me fut une cause d'affliction, et je la quittai à jamais pour les vanités et les triomphes tumultueux du monde.

. . . .

Je me trouvais dans une cité étrangère, où toutes choses étaient faites pour effacer de ma mémoire les doux rêves que j'avais rêvés si longtemps dans la Vallée du Gazon-Diapré. Les pompes et l'apparat d'une cour imposante, et le cliquetis délirant des armes, et la beauté rayonnante des femmes, tout éblouissait et enivrait mon cerveau. Mais, jusqu'alors, mon âme était restée fidèle à ses serments, et, durant les heures silencieuses de la nuit, Éléonora me donnait toujours des symptômes de sa présence. Subitement ces manifestations cessèrent; et le monde devint noir devant mes yeux; et je restai épouvanté des pensées brûlantes qui me possédaient, des tentations terribles qui m'assiégeaient; car de loin, de très-loin, de quelque contrée inconnue, était venue, à la cour du roi que je servais, une fille dont la beauté conquit tout de suite mon cœur apostat, — devant l'autel de qui je me prosternai, sans la moindre résistance, avec la plus ardente et la plus abjecte idolâtrie d'amour. Qu'était, en vérité, ma passion pour la jeune fille de la vallée en comparaison de la ferveur, du délire et de l'extase enlevante d'adoration avec lesquels je répandais toute mon âme en larmes

aux pieds de l'éthéréenne Ermengarde? — Oh! brillante était la séraphique Ermengarde! Et cette idée ne laissait en moi de place à aucune autre. — Oh! divine était l'angélique Ermengarde! Et, quand je plongeais dans les profondeurs de ses yeux imprégnés de ressouvenance, je ne rêvais que d'eux — et d'*elle.*

Je l'épousai; — et je ne craignis pas la malédiction que j'avais invoquée, et je ne reçus pas la visitation de son amertume. Et, une fois, une seule fois, dans le silence de la nuit, les doux soupirs qui m'avaient délaissé traversèrent encore les jalousies de ma fenêtre, et ils se modulèrent en une voix délicieuse et familière qui me disait :

« Dors en paix! car l'Esprit d'amour est le souverain qui gouverne et qui juge, et, en admettant dans ton cœur passionné celle qui a nom Ermengarde, tu es relevé, pour des motifs qui te seront révélés dans le ciel, de tes vœux envers Éléonora[1]. »

[1] Je ne veux pas attribuer trop de lumière aux lueurs qui font quelquefois l'ivresse des biographes. Cependant, il ne me paraît pas inutile d'observer que Poe avait épousé la fille unique de la sœur de sa mère, et qu'après la mort de cette femme très-aimée, il songea pendant quelque temps à se remarier. Maint poëte a souvent poursuivi, dans diverses liaisons, l'image d'une femme unique. Cette supposition d'une âme permanente sous différents corps peut apparaître comme le plaidoyer d'une conscience qui craint de se trouver infidèle à une mémoire chère. La brusque rupture du nouveau mariage projeté et presque conclu servirait même à fortifier mon hypothèse. En supposant que la date de la composition d'*Éléonora*, que j'ignore, soit antérieure à ce projet de nouveau mariage, mon observation n'en garde pas moins une valeur morale considérable. Le poëte, en ce cas, se serait cru d'abord autorisé par sa théorie favorite, puis l'aurait jugée insuffisante pour calmer ses scrupules. — C. B.

UN ÉVÉNEMENT
À JÉRUSALEM.

Intensos rigidam in frontem ascendere canos
Passus erat.

LUCAIN, — *à propos de Caton.*

Traduction : Un horripilant cauchemar[1] !

« Hâtons-nous d'aller aux remparts, — dit Abel-Phittim à Buzi-ben-Lévi et à Siméon le Pharisien, le dixième jour du mois Thammuz, en l'an du monde trois mille neuf cent quarante et un ; — hâtons-nous vers les remparts qui avoisinent la porte de Benjamin dans la cité de David, et qui dominent le camp des incirconcis. C'est la dernière heure de la quatrième veille, et voici le soleil levé ; et les idolâtres, pour remplir la promesse de Pompée, doivent nous attendre avec les agneaux des sacrifices. »

Siméon, Abel-Phittim et Buzi-ben-Lévi étaient les Gizbarim, ou sous-collecteurs de l'offrande, dans la cité sainte de Jérusalem.

« En vérité, — répliqua le Pharisien, — dépêchons-nous ; car cette générosité dans les païens est chose rare, et l'infidélité a toujours été un attribut des adorateurs de Baal.

[1] Il y a un calembour indiqué par le mot *bore* qui, souligné dans le texte anglais, sert à insinuer *boar,* un cochon. — C. B.

— Qu'ils soient infidèles et trompeurs, cela est aussi vrai que le Pentateuque, — dit Buzi-ben-Lévi, — mais c'est seulement envers le peuple d'Adonaï. Quand a-t-on vu que les Ammonites fussent infidèles à leurs propres intérêts? Il me semble que ce n'est pas un trop grand trait de générosité de nous accorder des agneaux pour l'autel du Seigneur, en échange de trente sicles d'argent qu'ils reçoivent par tête d'animal!

— Tu oublies toutefois, Ben-Lévi, — répondit Abel-Phittim, — que le Romain Pompée, qui maintenant assiége comme un impie la cité du Très-Haut, n'a aucune preuve que nous n'employons pas les agneaux achetés pour l'autel à la nourriture du corps plutôt qu'à celle de l'esprit.

— Pour lors, par les cinq pointes de ma barbe! — s'écria le Pharisien, qui appartenait à la secte nommée les Cogneurs (petit groupe de saints dont la façon de se cogner et de se déchirer les pieds contre le pavé était depuis longtemps une épine et un reproche pour les dévots moins zélés, une pierre d'achoppement pour les marcheurs moins illuminés), — par les cinq pointes de cette barbe que, comme prêtre, il m'est interdit de raser, n'avons-nous vécu que pour voir le jour où le parvenu idolâtre et blasphémateur de Rome nous accuserait d'approprier aux appétits de la chair les éléments les plus saints et les plus consacrés? N'avons-nous vécu que pour voir le jour où...?

— Ne nous enquérons pas des motifs du Philistin, — interrompit Abel-Phittim, — car aujourd'hui nous profitons pour la première fois de son avarice ou de sa générosité; mais dépêchons-nous plutôt d'aller aux remparts, de peur que les offrandes ne nous manquent pour l'autel dont les pluies du ciel ne peuvent éteindre le feu et dont aucune tempête ne peut abattre les colonnes de fumée. »

La partie de la ville vers laquelle se hâtaient maintenant

nos braves Gizbarim, et qui portait le nom de son constructeur, le roi David, était considérée comme le district le mieux fortifié de Jérusalem, et se trouvait située sur la haute et escarpée colline de Zion. Là, une tranchée large, profonde, circulaire, taillée dans le roc même, était défendue par un mur d'une grande solidité, élevé sur son bord intérieur. Ce mur était décoré, par intervalles réguliers, de tours carrées de marbre blanc, la plus basse comptant soixante, et la plus haute cent vingt coudées de hauteur. Mais, dans le voisinage de la porte de Benjamin, le mur cessait de régner au bord du fossé; en revanche, entre le niveau de la tranchée et la base du rempart montait perpendiculairement un rocher, haut de deux cent cinquante coudées, faisant partie de la montagne escarpée de Moriah. De sorte que, quand Siméon et ses collègues arrivèrent au sommet de la tour appelée Adoni-Bezek, la plus haute de toutes les tours qui formaient la ceinture de Jérusalem et qui était le lieu habituel des communications avec l'armée assiégeante, ils purent contempler, au-dessous d'eux, le camp de l'ennemi, d'une hauteur qui dépassait de beaucoup de pieds la pyramide de Chéops, et de quelques-uns le temple de Bélus.

«En vérité, — soupira le Pharisien, comme il regardait avec vertige dans le précipice, — les incirconcis sont comme les sables sur les rivages de la mer, comme les sauterelles dans le désert! La vallée du Roi est devenue la vallée d'Adommin.

— Et encore, — ajouta Ben-Lévi, — tu ne peux pas me montrer un Philistin, non, pas un seul, depuis Aleph jusqu'à Tau, depuis le désert jusqu'aux fortifications, qui semble plus gros que la lettre Jod!

— Descendez le panier avec les sicles d'argent, — cria alors un soldat romain, d'une voix rude et enrouée

qui semblait sortir de l'empire de Pluton; — descendez le panier avec cette monnaie maudite dont le nom écorche la bouche d'un noble Romain! Est-ce ainsi que vous témoignez votre gratitude à notre maître Pompée, qui, dans son indulgence, a bien voulu tendre l'oreille à vos importunités d'idolâtres? Le dieu Phœbus, qui est un vrai dieu, est en route depuis une heure, et ne devriez-vous pas être sur les remparts au lever du soleil? Ædépol! pensez-vous que nous, les vainqueurs du monde, nous n'ayons rien de mieux à faire que de monter la garde à la porte de tous les chenils pour trafiquer avec les chiens de la terre? Descendez le panier, vous dis-je, — et ayez soin que votre drogue soit de bonne couleur et de bon poids!

— El Elohim! — s'écria le Pharisien, pendant que les rauques accents du centurion résonnaient le long des roches du précipice et venaient mourir contre le temple; — El Elohim! *qui* est le dieu Phœbus? *qui* donc invoque ce blasphémateur? Toi, Buzi-ben-Lévi, qui es érudit dans les lois des gentils et qui as séjourné parmi ceux qui se souillent avec les Téraphim, est-ce Nergal, dont parle l'idolâtre? ou Ashimah? ou Nibhaz? ou Tartak? ou Adramalech? ou Anamalech? ou Succoth-Bénith? ou Dagon? ou Bélial? ou Baal-Périth? ou Baal-Péor? ou Baal-Zébub?

— Non, en vérité, ce n'est rien de tout cela; mais prends garde; ne laisse pas glisser la corde trop rapidement entre tes doigts; car l'osier pourrait s'accrocher à cette saillie du roc, là-bas, et tu éparpillerais déplorablement les saintes choses du sanctuaire.»

A l'aide d'un mécanisme assez grossièrement façonné, le panier pesamment chargé était enfin descendu au milieu de la foule; et, de leur pinacle vertigineux, ils pouvaient voir les Romains se presser confusément autour;

mais la hauteur prodigieuse, unie au brouillard, les empêchait de saisir distinctement leurs opérations.

Une demi-heure s'était déjà écoulée.

«Nous serons en retard, — soupira le Pharisien, regardant impatiemment dans l'abîme à l'expiration de ce terme; — nous serons en retard! nous serons expulsés de notre emploi par les Katholim.

— Jamais plus, — répartit Abel-Phittim, — jamais plus nous ne nous régalerons de la graisse de la terre; jamais plus nos barbes ne se parfumeront d'oliban; jamais plus nos reins ne se ceindront du fin lin du Temple!

— Raca! — jura Ben-Lévi, — Raca! ont-ils l'intention de nous voler l'argent du marché? ou Saint Moïse! osent-ils donc peser les sicles du Tabernacle?

— Enfin ils ont donné le signal! — cria le Pharisien, — ils ont donné le signal! Tire, Abel-Phittim, et toi, Buzi-ben-Lévi, tire aussi! car, en vérité, les Philistins retiennent encore le panier, ou bien le Seigneur a persuadé à leurs cœurs d'y mettre un animal d'un bon poids!»

Et les Gizbarim tiraient, et le fardeau se balançait lourdement et montait à travers la brume toujours croissante.

. . . .

«Malédiction sur lui! malédiction sur lui! telle fut l'exclamation qui jaillit des lèvres de Ben-Lévi, quand, au bout d'une heure, un objet se dessina confusément à l'extrémité de la corde.

— Malédiction sur lui! — Fi! c'est un bélier qui vient des fourrés d'Engadi, et qui est aussi rugueux que la vallée de Jéhosaphat!

— C'est un premier-né du troupeau, — dit Abel-

Phittim, — je le reconnais au bêlement de ses lèvres et à la courbure enfantine de ses membres. Ses yeux sont plus beaux que les joyaux du Pectoral, et sa chair est semblable au miel d'Hébron.

— C'est un veau engraissé dans les pâturages de Bashan, — dit le Pharisien; — les païens se sont conduits admirablement avec nous! Élevons nos voix en un psaume! Rendons grâces avec la trompette et le psaltérion! avec la harpe et le buccin! avec le sistre et la saquebute!»

Ce fut seulement quand le panier fut arrivé à quelques pieds des Gizbarim, qu'un sourd grognement trahit à leur sens un *cochon* de proportions peu communes.

«Pour lors, El Emanu!» s'écria le trio lentement et les yeux levés au ciel.

Et, comme ils lâchèrent prise, le porc, abandonné à lui-même, dégringola précipitamment au milieu des Philistins.

«El Emanu! que Dieu soit avec nous! *C'est de la chair innommable!*»

L'ANGE DU BIZARRE.

C'était une froide après-midi de novembre. Je venais justement d'expédier un dîner plus solide qu'à l'ordinaire, dont la truffe dyspeptique ne faisait pas l'article le moins important, et j'étais seul, assis dans la salle à manger, les pieds sur le garde-feu et mon coude sur une petite table que j'avais roulée devant le feu, avec quelques bouteilles de vins de diverses sortes et de liqueurs spiritueuses.

Dans la matinée, j'avais lu le *Léonidas,* de Glover; l'*Épigoniade,* de Wilkie; *le Pèlerinage* [1], de Lamartine; *la Colombiade,* de Barlow; la *Sicile,* de Tuckermann, et les *Curiosités,* de Griswold; aussi, l'avoucrai-je volontiers, je me sentais légèrement stupide. Je m'efforçai de me réveiller avec force verres de laffitte, et, n'y pouvant réussir, de désespoir j'eus recours à un numéro de journal égaré près de moi. Ayant soigneusement lu la colonne des *maisons à louer,* et puis la colonne des *chiens perdus,* et puis les deux colonnes des *femmes et apprenties en fuite,* j'attaquai avec une vigoureuse résolution la partie éditoriale, et, l'ayant lue depuis le commencement jusqu'à la fin sans en comprendre une syllabe, il me vint à l'idée qu'elle pouvait bien être écrite en chinois; et je la relus alors, depuis la fin jusqu'au

[1] Sans doute le *Voyage en Orient.* — C. B.

commencement, mais sans obtenir un résultat plus satisfaisant. De dégoût, j'étais au moment de jeter

> Cet in-folio de quatre pages, heureux ouvrage
> Que la critique elle-même ne critique pas,

quand je sentis mon attention tant soit peu éveillée par le paragraphe suivant :

«Les routes qui conduisent à la mort sont nombreuses et étranges. Un journal de Londres mentionne le décès d'un homme dû à une cause singulière. Il jouait au jeu de *puff the dart,* qui se joue avec une longue aiguille, emmaillottée de laine, qu'on souffle contre une cible à travers un tube d'étain. Il plaça l'aiguille du mauvais côté du tube, et, ramassant fortement toute sa respiration pour chasser l'aiguille avec plus de vigueur, il l'attira dans son gosier. Celle-ci pénétra dans les poumons et tua l'imprudent en peu de jours.»

En voyant cela, j'entrai dans une immense rage, sans savoir exactement pourquoi.

«Cet article, m'écriai-je, est une méprisable fausseté, un pauvre canard; c'est la lie de l'imagination de quelque pitoyable barbouilleur à un sou la ligne, de quelque misérable fabricant d'aventures au pays de Cocagne. Ces gaillards-là, connaissant la prodigieuse jobarderie du siècle, emploient tout leur esprit à imaginer des possibilités improbables, des *accidents bizarres,* comme ils les appellent; mais, pour un esprit réfléchi (comme le mien, ajoutai-je en manière de parenthèse, appuyant, sans m'en apercevoir, mon index sur le côté de mon nez), pour une intelligence contemplative semblable à celle que je possède, il est évident, à première vue, que la merveilleuse et récente multiplication de ces accidents bizarres est de beaucoup le plus bizarre de tous. Pour ma part, je suis décidé à ne rien

croire désormais de tout ce qui aura en soi quelque chose de singulier!

«Mein Gott! vaut-il hêtre pette bur tire zela!» — répondit une des plus remarquables voix que j'eusse jamais entendues.

D'abord, je la pris pour un bourdonnement dans mes oreilles, comme il en arrive quelquefois à un homme qui devient très-ivre; mais, en y réfléchissant, je considérai le bruit comme ressemblant plutôt à celui qui sort d'un baril vide quand on le frappe avec un gros bâton; et, en vérité, je m'en serais tenu à cette conclusion, si ce n'eût été l'articulation des syllabes et des mots. Par tempérament, je ne suis nullement nerveux, et les quelques verres de laffitte que j'avais sirotés ne servaient pas peu à me donner du courage, de sorte que je n'éprouvai aucune trépidation; mais je levai simplement les yeux à loisir, et je regardai soigneusement tout autour de la chambre pour découvrir l'intrus. Cependant, je ne vis absolument personne.

«Humph! — reprit la voix, comme je continuais mon examen, — il vaut gué phus zoyez zou gomme ein borgue, bur ne bas me phoir gand che zuis azis isi à godé te phus.»

A ce coup, je m'avisai de regarder directement devant mon nez; et, là, effectivement, m'affrontant presque, était installé près de la table un personnage, non encore décrit, quoique non absolument indescriptible. Son corps était une pipe de vin, ou une pièce de rhum, ou quelque chose analogue, et avait une apparence véritablement falstaffienne. A son extrémité inférieure étaient ajustées deux caques qui semblaient remplir l'office de jambes. Au lieu de bras, pendillaient de la partie supérieure de la carcasse deux bouteilles passablement longues, dont les goulots figuraient les mains.

En fait de tête, tout ce que le monstre possédait était une de ces cantines de Hesse, qui ressemblent à de vastes tabatières, avec un trou dans le milieu du couvercle. Cette cantine (surmontée d'un entonnoir à son sommet, comme d'un chapeau de cavalier rabattu sur les yeux) était posée de champ sur le tonneau, le trou étant tourné de mon côté; et, par ce trou qui semblait grimaçant et ridé comme la bouche d'une vieille fille très-cérémonieuse, la créature émettait de certains bruits sourds et grondants qu'elle donnait évidemment pour un langage intelligible.

«Che tis, — disait-elle, — gu'y vaut gue phus zoyez zou gomme ein borgue, bur hêtre-azis là, et ne bas me phoir gand che zuis azis isi, et che tis ozi gu'il vaut gue phus zoyez eine pette blis grose gu'ine hoie bur ne bas groire se gui hait imbrimé tans l'imbrimé. C'est la phéridé, la phéridé, mot bur mot.

— Qui êtes-vous, je vous prie? — dis-je avec beaucoup de dignité, quoique un peu démonté; — comment êtes-vous entré ici? et qu'est-ce que vous débitez-là?

— Gomment che zuis handré, — répliqua le monstre, — za ne phus recarte bas; et gand à ze gue che tépide, che tépide ze gue che drouffe pon te tépider; et gand à ze gue che zuis, ché zuis chistement phenu bur gue phus le phoyiez bar phus-memme.

— Vous êtes un misérable ivrogne, — dis-je, — et je vais sonner et ordonner à mon valet de chambre de vous jeter à coups de pied dans la rue.

— Hi! hi! hi! — répondit le drôle, — hu! hu! hu! bur za, phus ne le buphez bas!

— Je ne puis pas! — dis-je; — que voulez-vous dire? Je ne puis pas quoi?

— Zauner la glauje, » — répliqua-t-il en essayant une grimace avec sa hideuse petite bouche.

Là-dessus, je fis un effort pour me lever, dans le but de mettre ma menace à exécution; mais le brigand se pencha à travers la table, et, m'ajustant un coup sur le front avec le goulot d'une de ses longues bouteilles, me renvoya dans le fond du fauteuil, d'où je m'étais à moitié soulevé. J'étais absolument étourdi, et pendant un moment je ne sus quel parti prendre. Lui, cependant, continuait son discours :

«Phus phoyez, — dit-il, — gue le mié hait de phus dénir dranguile; et maindenant phus zaurez gui che zuis. Recartez-moâ! che zuis l'*Anche ti Pizarre.*

— Assez bizarre, en effet, — me hasardai-je à répliquer; — mais je m'étais toujours figuré qu'un ange devait avoir des ailes.

— Tes elles! — s'écria-t-il grandement courroucé. — Gu'ai-che avaire t'elles? Me brenez-phus bur ein boulet?

— Non! oh! non! — répondis-je très alarmé, — vous n'êtes pas un poulet; non certaînement.

— A la ponne heire! Denez-phus tonc dranguile et gombordez-phus pien, hu che phus paderai engore affec mon boing. Z'est le boulet gui ha tes elles, et l'ipou gui ha tes elles, et le témon gui ha tes elles, et le cran tiaple gui ha tes elles. L'anche, il n'a bas t'elles, et che zuis l'*Anche ti Pizarre.*

— Et cette affaire pour laquelle vous venez, c'est... c'est...?

— Zette avaire! — s'écria l'horrible objet; — oh! guelle phile esbesse de vaguin mal ellefé haites-phus tongue, bur temanter à ein tchintlemane et à ine anche z'il vait tes avaires? »

Ce langage dépassait tout ce que je pouvais supporter, même de la part d'un ange; aussi, ramassant mon courage, je saisis une salière qui se trouvait à ma portée, et je la lançai à la tête de l'intrus. Mais il évita le coup, ou je visai

mal; car je ne réussis qu'à démolir le verre qui protégeait le cadran de la pendule placée sur la cheminée. Quant à l'Ange, il comprit mon intention, et répondit à mon attaque par deux ou trois vigoureux coups qu'il m'asséna consécutivement sur le front comme il avait déjà fait. Ce traitement me réduisit tout de suite à la soumission, et je suis presque honteux d'avouer que, soit douleur, soit humiliation, il me vint quelques larmes dans les yeux.

«Mein Gott! — dit l'Ange du Bizarre, en apparence très-radouci par le spectacle de ma détresse, — le boffre omme hait drès-iffre ou drès-avliché. Il ne vaut bas poire zeg gomme za; il vaut medre tẹ l'eau tans fodre phin. Denez, puffez-moi za; puffez za, gomme un carzon pien zache, et ne blérez blis maindenant, endentez-phus! »

Alors, l'Ange du Bizarre remplit mon verre (qui, jusqu'au tiers seulement, contenait du porto) d'un fluide incolore qu'il répandit d'un de ses bras. J'observai que les bouteilles qui lui servaient de bras avaient autour du col des étiquettes, et que ces étiquettes portaient l'inscription *Kirschenwasser.*

La bonté attentive de l'Ange m'apaisa considérablement, et, soulagé par *l'eau* avec laquelle il avait, à diverses reprises, coupé mon vin, je retrouvai enfin le calme suffisant pour écouter son très-extraordinaire discours. Je ne prétends pas relater tout ce qu'il me dit; mais ce que j'en retins en substance, c'est qu'il était le génie qui présidait aux *contre-temps* dans l'humanité, et que sa fonction était d'amener ces *accidents bizarres,* qui étonnent continuellement les sceptiques. Une ou deux fois, comme je me hasardais à exprimer ma totale incrédulité relativement à ses prétentions, il se fâcha tout rouge, si bien qu'à la fin je considérai comme la politique la plus sage de ne rien dire du tout et de le laisser aller son train.

Il parla donc tout à son aise pendant que je restais étendu dans mon fauteuil, les yeux fermés, et que je m'amusais à mâcher des raisins et à chiquenauder les queues à travers la chambre. Mais l'Ange, cependant, interpréta cette conduite de ma part comme un signe de mépris. Il se leva dans un effroyable courroux, rabattit complétement son entonnoir sur ses yeux, lâcha un vaste juron, articula une menace dont je ne saisis pas le caractère précis, et finalement me fit un profond salut d'adieu en me souhaitant, à la manière de l'archevêque de Gil Blas, *beaucoup de bonheur et un peu plus de bon sens.*

Son départ fut pour moi un bon débarras. Les *quelques* verres de laffitte, que j'avais bus à petits coups, avaient eu pour effet de m'assoupir, et je sentis l'envie de faire une sieste de quinze ou vingt minutes, comme c'est ma coutume après le dîner. J'avais à six heures un rendez-vous important, auquel je devais être absolument exact. Ma police d'assurance pour mon habitation était expirée depuis le jour précédent, et, une difficulté s'étant élevée, il avait été convenu qu'à six heures je me présenterais devant le conseil des directeurs de la compagnie pour arrêter les termes d'un renouvellement. Jetant un coup d'œil sur la pendule de la cheminée (car je me sentais trop assoupi pour tirer ma montre), j'eus le plaisir de voir que j'avais encore vingt minutes à moi.

Il était cinq heures et demie; je pouvais aisément me rendre au bureau d'assurances en cinq minutes, et ma sieste habituelle n'avait jamais dépassé vingt-cinq minutes. Je me sentis donc suffisamment rassuré, et je m'arrangeai tout de suite pour faire mon somme.

Quand j'eus fini, à ma grande satisfaction, et que je me réveillai, je regardai de nouveau l'horloge et je fus à moitié disposé à croire à la possibilité des accidents bizarres

en voyant qu'au lieu de mes quinze ou vingt minutes habituelles, je n'en avais dormi que trois. Je repris donc ma sieste, et, enfin, m'éveillant une seconde fois, je vis avec un immense étonnement qu'il était toujours six heures moins vingt-sept minutes.

Je sautai sur mes pieds pour examiner la pendule, et je m'aperçus qu'elle s'était arrêtée. Ma montre m'informa qu'il était sept heures et demie; j'avais donc dormi deux heures, et mon rendez-vous était manqué.

« Rien n'est perdu, — me dis-je, — j'irai au bureau dans la matinée, et je m'excuserai. Cependant, que peut-il être arrivé à la pendule? »

En l'examinant, je découvris qu'une des queues de raisin que je lançais à travers la chambre, pendant que l'Ange du Bizarre me faisait son discours, avait passé à travers le verre brisé et s'était logée, assez singulièrement, dans le trou de la clef; se projetant en dehors par un bout, elle avait ainsi arrêté la révolution de la petite aiguille.

« Ah! — dis-je, — je vois ce que c'est; cela saute aux yeux. Accident naturel, comme il en doit arriver de temps à autre! »

Je ne m'occupai pas davantage de la chose; et à mon heure accoutumée, je me mis au lit. Ayant placé une bougie sur une tablette, au chevet de mon lit, je fis un effort pour lire quelques pages de l'*Omniprésence de la Divinité,* et je m'endormis malheureusement en moins de vingt secondes, laissant le flambeau allumé à la même place.

Mes rêves furent terriblement troublés par les apparitions de l'Ange du Bizarre. Il me sembla qu'il se tenait au pied de ma couche, qu'il tirait les rideaux, et qu'avec le son caverneux, abominable, d'un tonneau de rhum, il me menaçait de la plus amère vengeance pour le mépris que j'avais fait de lui. Il finit sa longue harangue en ôtant

son chapeau-entonnoir, et, me fourrant le tuyau dans le gosier, il m'inonda d'un océan de kirschenwasser qu'il répandait à flots continus d'une de ces bouteilles à long col qui lui servaient de bras. A la longue, mon agonie devint intolérable, et je m'éveillai juste à temps pour m'apercevoir qu'un rat se sauvait avec la bougie allumée enlevée de sa tablette, mais pas assez tôt malheureusement pour l'empêcher de regagner son trou avec sa dangereuse proie. Bientôt je sentis mes narines assaillies par une odeur forte et suffocante; la maison, je m'en apercevais bien, était en feu.

En quelques minutes, l'incendie éclata avec violence, et dans un espace de temps incroyablement court, tout le bâtiment fut enveloppé de flammes. Toute issue de ma chambre, excepté la fenêtre, se trouvait coupée. La foule, cependant, se procura vivement une longue échelle, et la dressa. Grâce à ce moyen, je descendais rapidement, et je pouvais me croire sauvé, quand un énorme pourceau, dont la vaste panse et même toute la physionomie me rappelaient en quelque sorte l'Ange du Bizarre, — quand ce pourceau, dis-je, qui jusqu'alors avait paisiblement sommeillé dans la boue, se fourra dans la tête que son épaule gauche avait besoin d'être grattée et ne pouvait pas trouver de grattoir plus convenable que le pied de l'échelle. En un instant je fus précipité sur le pavé, et j'eus le malheur de me casser le bras.

Cet accident, joint à la perte de mon assurance et à la perte plus grave de mes cheveux, qui avaient été totalement flambés, disposa mon esprit aux impressions sérieuses, si bien que finalement je résolus de me marier.

Il y avait une riche veuve qui pleurait encore la perte de son septième mari, et j'offris à son âme ulcérée le baume de mes vœux. Elle accorda, non sans résistance,

son consentement à mes prières. Je m'agenouillai à ses pieds, plein de gratitude et d'adoration. Elle rougit et inclina vers moi ses boucles luxuriantes jusqu'à les mettre en contact avec celles que l'art de Grandjean m'avait fournies pour suppléer temporairement ma chevelure absente. Je ne sais comment se fit l'accrochement, mais il eut lieu. Je me relevai sans perruque, avec un crâne brillant comme une boule; elle, pleine de mépris et de rage, à moitié ensevelie dans une chevelure étrangère. Ainsi prirent fin mes espérances relativement à la veuve, par un accident que certainement je ne pouvais pas prévoir, mais qui n'était que la conséquence naturelle des événements.

Sans désespérer, toutefois, j'entrepris le siége d'un cœur moins implacable. Cette fois encore, les destins me furent pendant quelque temps propices; cette fois encore, un accident trivial en interrompit le cours. Rencontrant ma fiancée dans une avenue où se pressait *l'élite* de la cité, je me hâtais pour la saluer d'un de mes saluts les plus respectueux, quand une molécule de je ne sais quelle matière étrangère, se logeant dans le coin de mon œil, me rendit, pour le moment, complétement aveugle. Avant que j'eusse pu recouvrer la vue, la dame de mon cœur avait disparu, irréparablement offensée de ce que j'étais passé à côté d'elle sans la saluer; ce qu'il lui plut de considérer comme une grossièreté préméditée. Pendant que je restais sur place, encore ébloui par la soudaineté de cet accident (qui aurait pu arriver à n'importe qui sous le soleil), et que ma cécité persistait, je fus accosté par l'Ange du Bizarre, qui m'offrit son secours avec une civilité à laquelle j'étais loin de m'attendre. Il examina mon œil malade avec beaucoup de douceur et d'adresse, m'informa que j'avais une goutte dans l'œil et (de quelque nature que fût cette goutte) l'enleva, me procurant ainsi un grand soulagement.

Je réfléchis alors qu'il était pour moi grandement temps de mourir, puisque la fortune avait juré de me persécuter, et je me dirigeai en conséquence vers la rivière la plus prochaine. Là, me débarrassant de mes habits (car aucune raison ne s'oppose à ce que nous mourions comme nous sommes nés), je me jetai la tête la première dans le courant. Le seul témoin de ma destinée était une corneille solitaire, qui, ayant été séduite par du grain mouillé d'eau-de-vie, s'était enivrée et avait abandonné le reste de la troupe.

A peine étais-je entré dans l'eau, que cet oiseau s'avisa de s'enfuir avec la partie la plus indispensable de mon costume. C'est pourquoi, remettant pour le moment mon projet de suicide, je glissai tant bien que mal mes membres inférieurs dans les manches de mon habit, et me mis à la poursuite de la coupable avec toute l'agilité que réclamait le cas et que me permettaient les circonstances.

Mais la mauvaise destinée m'accompagnait toujours. Comme je courais à grande vitesse, le nez en l'air, et ne m'occupant que du ravisseur de ma propriété, je m'aperçus subitement que mes pieds ne touchaient plus la terre ferme; le fait est que je m'étais jeté dans un précipice, et que j'aurais été infailliblement brisé en morceaux, si, pour mon bonheur, je n'avais saisi une corde suspendue à un ballon qui passait par là.

Aussitôt que j'eus suffisamment recouvré mes sens pour comprendre la terrible position dans laquelle j'étais situé (ou plutôt suspendu), je déployai toute la force de mes poumons pour faire connaître cette position à l'aéronaute placé au-dessus de moi. Mais pendant longtemps je m'époumonai en vain. Ou l'imbécile ne pouvait pas me voir, ou méchamment il ne le voulait pas. Cependant la machine s'élevait rapidement, pendant que mes forces s'épuisaient plus rapidement encore.

Je fus bientôt au moment de me résigner à mon destin et de me laisser tomber tranquillement dans la mer, quand tous mes esprits furent soudainement ravivés par le son d'une voix caverneuse qui partait d'en haut et qui semblait bourdonner nonchalamment un air d'opéra. Levant les yeux, j'aperçus l'Ange du Bizarre. Il s'appuyait, les bras croisés, sur le bord de la nacelle, avec une pipe à la bouche, dont il soufflait paisiblement les bouffées, et il semblait être dans les meilleurs termes avec lui-même et avec l'univers. J'étais trop épuisé pour parler, de sorte que je continuai à le regarder avec un air suppliant.

Pendant quelques instants, bien qu'il me regardât en plein visage, il ne dit pas un mot. Enfin, faisant passer soigneusement son écume de mer du coin droit de sa bouche vers le gauche, il consentit à parler.

«Gui haites-phus? — demanda-t-il, — et bar le tiaple, gue vaides-phus là?»

A ce trait suprême d'impudence, de cruauté et d'affectation, je pus à peine répondre par quelques cris :

«Au secours! servez-moi[1] dans ma détresse!

— Phus zerphir! — répondit le brigand; — bas moâ! phoisi la pudeye : zerphez-phus phus-memme, et gue le tiaple phus emborde!»

Et avec ces paroles il lâcha une grosse bouteille de kirschenwasser qui, tombant précisément sur le sommet de ma tête, me donna à croire que ma cervelle avait sauté en éclats. Frappé de cette idée, j'étais au moment de lâcher prise et de rendre l'âme de bonne grâce, quand je fus arrêté par le cri de l'Ange, qui me commandait de tenir bon.

[1] J'ai été obligé d'allonger la phrase, pour obtenir à peu près le jeu de mots anglais, le même mot signifiant également *au secours* et *servez-moi.* — C. B.

« Denez pon! — disait-il, — ne phus braisez bas, endentez-phus? Phulez-phus brantre engore l'audre pudeye, ou pien haide-sphus tékrissé et reffenu à phus-memme? »

Je me dépêchai de secouer deux fois la tête, une fois dans le sens négatif, voulant dire que je préférais pour le moment ne pas prendre l'autre bouteille, et une fois dans le sens affirmatif, signifiant que je n'étais pas ivre et que j'étais positivement revenu à moi-même. Par ce moyen, je parvins un peu à adoucir l'Ange.

« Et maindenant, — demanda-t-il, — phus groyez envin? phus groyez à la bossipilidé ti pizarre? »

Je fis avec ma tête un nouveau signe d'assentiment.

« Et phus groyez en moâ l'Anche ti Pizarre? »

Nouveau Oui! avec ma tête.

« Et phus regonaizez que phus haites ine iphrogne apheukle et ine pette? »

Je fis encore : Oui!

« Médez tongue fodre main troide tans la bauge coge te fodre gulode, in démoignache te fodre barvède zumizion à l'Anche ti Pizarre. »

Cette condition, pour des raisons bien évidentes, me parut impossible à remplir. D'abord mon bras gauche ayant été cassé dans ma chute du haut de l'échelle, si j'avais lâché prise de ma main droite, j'aurais tout à fait dégringolé. En second lieu, je n'avais plus de culotte depuis que je courais après la corneille. Je fus donc obligé, à mon grand regret, de secouer ma tête dans le sens négatif, voulant par là faire entendre à l'Ange que je trouvais incommode, en ce moment précis, de satisfaire à sa demande, si raisonnable qu'elle fût d'ailleurs! Cependant, à peine avais-je cessé de secouer la tête, que l'Ange du Bizarre se mit à rugir : « Hallez tongue au tiaple! »

En prononçant ces mots, avec un couteau bien affilé il coupa la corde à laquelle j'étais suspendu, et, comme il se trouva par hasard que nous passions juste au-dessus de ma maison (qui pendant mes pérégrinations avait été très-convenablement rebâtie), j'eus le bonheur de dégringoler la tête la première par la grande cheminée et de m'abattre dans le foyer de ma salle à manger.

En recouvrant mes sens (car la chute m'avait entièrement étourdi), je m'aperçus qu'il était environ quatre heures du matin. J'étais étendu à l'endroit même où le ballon m'avait laissé tomber. Ma tête traînait dans les cendres d'un feu mal éteint, pendant que mes pieds reposaient sur le naufrage d'une petite-table renversée, parmi les débris d'un dessert varié, y compris un journal, quelques verres brisés, des bouteilles fracassées et une cruche vide de kirschenwasser et de schiedam. Ainsi s'était vengé l'Ange du Bizarre.

LE SYSTÈME
DU DOCTEUR GOUDRON
ET DU PROFESSEUR PLUME.

Pendant l'automne de 18.., comme je visitais les provinces de l'extrême sud de la France, ma route me conduisit à quelques milles d'une certaine maison de santé, ou hospice particulier de fous, dont j'avais beaucoup entendu parler à Paris par des médecins, mes amis. Comme je n'avais jamais visité un lieu de cette espèce, je jugeai l'occasion trop bonne pour la négliger, et je proposai à mon compagnon de voyage (un gentleman dont j'avais fait, par hasard, la connaissance quelques jours auparavant) de nous détourner de notre route, pendant une heure à peu près, et d'examiner l'établissement. Mais il s'y refusa, se disant d'abord très-pressé et objectant ensuite l'horreur qu'inspire généralement la vue d'un aliéné. Il me pria cependant de ne pas sacrifier à un désir de courtoisie envers lui les satisfactions de ma curiosité, et me dit qu'il continuerait à chevaucher en avant, tout doucement, de sorte que je pusse le rattraper dans la journée, ou, à tout hasard, le jour suivant. Comme il me disait adieu, il me vint à l'esprit que j'éprouverais peut-être quelque diffi-

culté à pénétrer dans le lieu en question, et je lui fis part de mes craintes à ce sujet. Il me répondit qu'en effet, à moins que je ne connusse personnellement M. Maillard, le directeur, ou que je ne possédasse quelque lettre d'introduction, il pourrait bien s'élever quelque difficulté, parce que les règlements de ces maisons particulières de fous étaient beaucoup plus sévères que ceux des hospices publics. Quant à lui, ajouta-t-il, il avait fait, quelques années auparavant, la connaissance de Maillard, et il pouvait me rendre du moins le service de m'accompagner jusqu'à la porte et de me présenter; mais sa répugnance, relativement à la folie, ne lui permettait pas d'entrer dans la maison.

Je le remerciai, et, nous détournant de la grande route, nous entrâmes dans un chemin de traverse gazonné, qui, au bout d'une demi-heure, se perdait presque dans un bois épais, recouvrant la base d'une montagne. Nous avions fait environ deux milles à travers ce bois humide et sombre quand enfin la maison de santé nous apparut. C'était un fantastique château, très-abîmé, et qui, à en juger par son air de vétusté et de délabrement, devait être à peine habitable. Son aspect me pénétra d'une véritable terreur, et, arrêtant mon cheval, je sentis presque l'envie de tourner bride. Cependant j'eus bientôt honte de ma faiblesse, et je continuai.

Comme nous nous dirigions vers la grande porte, je m'aperçus qu'elle était entre-bâillée, et je vis une figure d'homme qui regardait à travers. Un instant après, cet homme s'avançait, accostait mon compagnon en l'appelant par son nom, lui serrait cordialement la main et le priait de mettre pied à terre. C'était M. Maillard lui-même, un véritable gentleman de la vieille école : belle mine, noble prestance, manières exquises, et un certain air de gravité,

de dignité et d'autorité fait pour produire une vive impression.

Mon ami me présenta et expliqua mon désir de visiter l'établissement; M. Maillard lui ayant promis qu'il aurait pour moi toutes les attentions possibles, il prit congé de nous, et depuis lors je ne l'ai plus revu.

Quand il fut parti, le directeur m'introduisit dans un petit parloir excessivement soigné, contenant, entre autres indices d'un goût raffiné, force livres, des dessins, des vases de fleurs et des instruments de musique. Un bon feu flambait joyeusement dans la cheminée. Au piano, chantant un air de Bellini, était assise une jeune et très-belle femme, qui, à mon arrivée, s'interrompit et me reçut avec une gracieuse courtoisie. Elle parlait à voix basse, et il y avait dans toutes ses manières quelque chose de mortifié. Je crus voir aussi des traces de chagrin dans tout son visage, dont la pâleur excessive n'était pas, selon moi du moins, sans quelque agrément. Elle était en grand deuil d'ailleurs, et elle éveilla dans mon cœur un sentiment combiné de respect, d'intérêt et d'admiration.

J'avais entendu dire à Paris que l'établissement de M. Maillard était organisé d'après ce qu'on nomme vulgairement le *système de la douceur;* qu'on y évitait l'emploi de tous les châtiments; qu'on n'avait même recours à la reclusion que fort rarement; que les malades, surveillés secrètement, jouissaient, en apparence, d'une grande liberté et qu'ils pouvaient, pour la plupart, circuler à travers la maison et les jardins, dans la tenue ordinaire des personnes qui sont dans leur bon sens.

Tous ces détails restant présents à mon esprit, je prenais bien garde à tout ce que je pouvais dire devant la jeune dame; car rien ne m'assurait qu'elle eût toute sa raison; et, en effet, il y avait dans ses yeux un certain éclat

inquiet qui m'induisait presque à croire qu'elle ne l'avait pas. Je restreignis donc mes observations à des sujets généraux, ou à ceux que je jugeais incapables de déplaire à une folle ou même de l'exciter. Elle répondit à tout ce que je dis d'une manière parfaitement sensée; et même ses observations personnelles étaient marquées du plus solide bon sens. Mais une longue étude de la physiologie de la folie m'avait appris à ne pas me fier même à de pareilles preuves de santé morale, et je continuai, pendant toute l'entrevue, à pratiquer la prudence dont j'avais usé au commencement.

En ce moment, un fort élégant domestique en livrée apporta un plateau chargé de fruits, de vins et d'autres rafraîchissements, dont je pris volontiers ma part; la dame, peu de temps après, quitta le parloir. Quand elle fut partie, je tournai les yeux vers mon hôte d'une manière interrogative.

« Non, — dit-il, — oh! non... c'est une personne de ma famille..., ma nièce, une femme accomplie d'ailleurs.

— Je vous demande mille pardons de mon soupçon, — répliquai-je, — mais vous saurez bien vous-même m'excuser. L'excellente administration de votre maison est bien connue à Paris, et je pensais qu'il serait possible, après tout... vous comprenez...

— Oui! oui! n'en parlez plus, — ou plutôt c'est moi qui devrais vous remercier pour la très-louable prudence que vous avez montrée. Nous trouvons rarement autant de prévoyance chez les jeunes gens, et plus d'une fois nous avons vu se produire de déplorables accidents par l'étourderie de nos visiteurs. Lors de l'application de mon premier système, et quand mes malades avaient le privilége de se promener partout à leur volonté, ils étaient quelquefois jetés dans des crises dangereuses par des per-

sonnes irréfléchies, invitées à examiner notre établissement. J'ai donc été contraint d'imposer un rigoureux système d'exclusion, et désormais nul n'a pu obtenir accès chez nous, sur la discrétion de qui je ne pusse pas compter.

— Lors de l'application de votre premier système? — dis-je, répétant ses propres paroles. — Dois-je entendre par là que le *système de douceur* dont on m'a tant parlé a cessé d'être appliqué chez vous?

— Il y a maintenant quelques semaines, répliqua-t-il, — que nous avons décidé de l'abandonner à tout jamais.

— En vérité! vous m'étonnez.

— Nous avons jugé absolument nécessaire, — dit-il avec un soupir, — de revenir aux vieux errements. Le système de douceur était un effrayant danger de tous les instants, et ses avantages ont été estimés à un trop haut prix. Je crois, monsieur, que, si jamais épreuve loyale a été faite, c'est dans cette maison même. Nous avons fait tout ce que pouvait raisonnablement suggérer l'humanité. Je suis fâché que vous ne nous ayez pas rendu visite à une époque antérieure. Vous auriez pu juger la question par vous-même. Mais je suppose que vous êtes bien au courant du traitement *par la douceur* dans tous ses détails.

— Pas absolument. Ce que j'en connais, je le tiens de troisième ou de quatrième main.

— Je définirai donc le système en termes généraux : un système où le malade était *ménagé;* un système de *laisser faire.* Nous ne contredisions aucune des fantaisies qui entraient dans la cervelle du malade. Au contraire, non-seulement nous nous y prêtions, mais encore nous l'encouragions; et c'est ainsi que nous avons pu opérer un grand nombre de cures radicales. Il n'y a pas de raisonnement qui touche autant la raison affaiblie d'un fou que la *réduction à l'absurde.*

Nous avons eu des hommes, par exemple, qui se croyaient poulets. Le traitement consistait, en ce cas, à reconnaître, à accepter le cas comme fait positif, — à accuser le malade de stupidité en ce qu'il ne reconnaissait pas suffisamment son cas comme fait positif, — et dès lors à lui refuser, pendant une semaine, toute autre nourriture que celle qui appartient proprement à un poulet. Grâce à cette méthode, il suffisait d'un peu de grain et de gravier pour opérer des miracles.

— Mais cette espèce d'acquiescement de votre part à la monomanie, était-ce tout?

— Non pas. Nous avions grande foi aussi dans les amusements d'une nature simple, tels que la musique, la danse, les exercices gymnastiques en général, les cartes, certaines classes de livres, etc., etc. Nous faisions semblant de traiter chaque individu pour une affection physique ordinaire, et le mot *folie* n'était jamais prononcé. Un point de grande importance était de donner à chaque fou la charge de surveiller les actions de tous les autres. Mettre sa confiance dans l'intelligence ou la discrétion d'un fou, c'est le gagner corps et âme. Par ce moyen, nous pouvions nous passer de toute une classe fort dispendieuse de surveillants.

— Et vous n'aviez de punitions d'aucune sorte?

— D'aucune.

— Et vous n'enfermiez jamais vos malades?

— Très-rarement. De temps à autre, la maladie de quelque individu s'élevant jusqu'à une crise, ou tournant soudainement à la fureur, nous le transportions dans une cellule secrète, de peur que le désordre de son esprit n'infectât les autres, et nous le gardions ainsi jusqu'au moment où nous pouvions le renvoyer à ses parents ou à ses amis; — car nous n'avions rien à faire avec le fou furieux. D'ordinaire, il est transféré dans les hospices publics.

— Et maintenant vous avez changé tout cela; et vous croyez avoir fait pour le mieux?

— Décidément, oui. Le système avait ses inconvénients et même ses dangers. Actuellement, il est, Dieu merci! condamné dans toutes les maisons de santé de France.

— Je suis très-surpris, — dis-je, — de tout ce que vous m'apprenez; car je considérais comme certain qu'il n'existe pas d'autre méthode de traitement de la folie, actuellement en vigueur, dans toute l'étendue du pays.

— Vous êtes encore jeune, mon ami, — répliqua mon hôte, — mais le temps viendra où vous apprendrez à juger par vous-même tout ce qui se passe dans le monde, sans vous fier au bavardage d'autrui. Ne croyez rien de ce que vous entendez dire, et ne croyez que la moitié de ce que vous voyez. Or, relativement à nos maisons de santé, il est clair que quelque ignare s'est joué de vous. Après le dîner, cependant, quand vous serez suffisamment remis de la fatigue de votre voyage, je serai heureux de vous promener à travers la maison et de vous faire apprécier un système qui, dans mon opinion et dans celle de toutes les personnes qui ont pu en voir les résultats, est incomparablement le plus efficace de tous ceux imaginés jusqu'à présent.

— C'est votre propre système? — demandai-je, — un système de votre invention?

— Je suis fier, — répliqua-t-il, — d'avouer que c'est bien le mien, au moins dans une certaine mesure.»

Je conversai ainsi avec M. Maillard une heure ou deux, pendant lesquelles il me montra les jardins et les cultures de l'établissement.

«Je ne puis pas, — dit-il, — vous laisser voir mes malades immédiatement. Pour un esprit sensitif, il y a toujours quelque chose de plus ou moins répugnant dans ces sortes d'exhibitions; et je ne veux pas vous priver de

votre appétit pour le dîner. Car nous dînerons ensemble. Je puis vous offrir du veau *à la Sainte-Menebould,* des choux-fleurs *à la sauce veloutée,* après cela un verre de clos-vougeot; vos nerfs seront alors suffisamment raffermis.»

A six heures, on annonça le dîner, et mon hôte m'introduisit dans une vaste salle à manger, où était rassemblée une nombreuse compagnie, vingt-cinq ou trente personnes en tout. C'étaient, en apparence, des gens de bonne société, certainement de haute éducation, quoique leurs toilettes, à ce qu'il me sembla, fussent d'une richesse extravagante et participassent un peu trop du raffinement fastueux de la vieille cour[1]. J'observai aussi que les deux tiers au moins des convives étaient des dames, et que quelques-unes d'entre elles n'étaient nullement habillées selon la mode qu'un Parisien considère comme le bon goût du jour. Plusieurs femmes, par exemple, qui n'avaient pas moins de soixante-et-dix ans, étaient parées d'une profusion de bijouterie, bagues, bracelets et boucles d'oreilles, et montraient leurs seins et leurs bras outrageusement nus. Je notai également que très-peu de ces costumes étaient bien faits, ou du moins que la plupart étaient mal adaptés aux personnes qui les portaient. En regardant autour de moi, je découvris l'intéressante jeune fille à qui M. Maillard m'avait présenté dans le petit parloir; mais ma surprise fut grande de la voir accoutrée d'une robe à paniers, avec des souliers à hauts talons et un bonnet crasseux de point de Bruxelles, beaucoup trop grand pour elle, si bien qu'il donnait à sa figure une apparence ridicule de petitesse. La

[1] A propos du veau *à la Sainte-Menebould, de la sauce veloutée, de la vieille cour,* etc., il ne faut pas oublier que l'auteur est Américain, et que, comme tous les auteurs anglais et américains, il a la manie d'employer des termes français et de faire parade d'idées françaises, — termes et idées d'un répertoire un peu suranné. — C. B.

première fois que je l'avais vue, elle était vêtue d'un grand deuil qui lui allait à merveille. Bref, il y avait un air de singularité dans la toilette de toute la société, qui me remit en tête mon idée primitive du *système de douceur,* et me donna à penser que M. Maillard avait voulu m'illusionner jusqu'à la fin du dîner, de peur que je n'éprouvasse des sensations désagréables pendant le repas, me sachant à table avec des lunatiques; mais je me souvins qu'on m'avait parlé, à Paris, des provinciaux du Midi comme de gens particulièrement excentriques et entichés d'une foule de vieilles idées; et, d'ailleurs, en causant avec quelques-uns des convives, je sentis bientôt mes appréhensions se dissiper complétement.

La salle à manger, elle-même, quoique ne manquant pas tout à fait de confortable, et de bonnes dimensions, n'avait pas toutes les élégances désirables. Ainsi, le parquet était sans tapis; il est vrai qu'en France on s'en passe souvent. Les fenêtres étaient privées de rideaux; les volets, quand ils étaient fermés, étaient solidement assujettis par des barres de fer, fixées en diagonale, à la manière ordinaire des fermetures des boutiques. J'observai que la salle formait, à elle seule, une des ailes du château, et que les fenêtres occupaient ainsi trois des côtés du parallélogramme, la porte se trouvant placée sur la quatrième. Il n'y avait pas moins de dix fenêtres en tout.

La table était splendidement servie. Elle était couverte de vaisselle plate et surchargée de toutes sortes de friandises. C'était une profusion absolument barbare. Il y avait en vérité assez de mets pour régaler les Anakim. Jamais, de mon vivant, je n'avais contemplé un si monstrueux étalage, un si extravagant gaspillage de toutes les bonnes choses de la vie; — peu de goût, il est vrai, dans l'arrangement du service; — et mes yeux, accoutumés à des

lumières douces, se trouvaient cruellement offensés par le prodigieux éclat d'une multitude de bougies, dans des candélabres d'argent, qu'on avait posés sur la table et disséminés dans toute la salle, partout où on avait pu en trouver la place. Le service était fait par plusieurs domestiques très-actifs, et sur une grande table, tout au fond de la salle, étaient assises sept ou huit personnes avec des violons, des flûtes, des trombones et un tambour. Ces gaillards, à de certains intervalles, pendant le repas, me fatiguèrent beaucoup par une infinie variété de bruits, qui avaient la prétention d'être de la musique, et qui, à ce qu'il paraissait, causaient un vif plaisir à tous les assistants, — moi excepté, bien entendu.

En somme, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'il y avait passablement de bizarrerie dans tout ce que je voyais; mais, après tout, le monde est fait de toutes sortes de gens, qui ont des manières de penser fort diverses et une foule d'usages tout à fait conventionnels. Et puis, j'avais trop voyagé pour n'être pas un parfait adepte du *nil admirari;* aussi je pris très-tranquillement place à la droite de mon amphitryon, et, doué d'un excellent appétit, je fis honneur à toute cette bonne chère.

La conversation, cependant, était animée et générale. Les dames, selon leur habitude, parlaient beaucoup. Je vis bientôt que la société était composée, presque entièrement, de gens bien élevés, et mon hôte était, à lui seul, un trésor de joyeuses anecdotes. Il semblait assez volontiers disposé à parler de sa position de directeur d'une maison de santé; et, à ma grande surprise, la folie elle-même devint le thème de causerie favori de tous les convives.

« Nous avions ici autrefois un gaillard, — dit un gros petit monsieur, assis à ma droite, — qui se croyait théière;

et, soit dit en passant, n'est-ce pas chose remarquable que cette lubie particulière entre si souvent dans la cervelle des fous? Il n'y a peut-être pas en France un hospice d'aliénés qui ne puisse fournir une théière humaine. *Notre* monsieur était une théière de fabrique anglaise, et il avait soin de se polir lui-même tous les matins avec une peau de daim et du blanc d'Espagne.

— Et puis, — dit un grand homme, juste en face, — nous avons eu, il n'y a pas bien longtemps, un individu qui s'était fourré dans la tête qu'il était un âne, — ce qui, métaphoriquement parlant, direz-vous, était parfaitement vrai. C'était un malade très-fatigant, et nous avions beaucoup de peine à l'empêcher de dépasser toutes les bornes. Pendant un assez long temps, il ne voulut manger que des chardons; mais nous l'avons bientôt guéri de cette idée en insistant pour qu'il ne mangeât pas autre chose. Il était sans cesse occupé à ruer avec ses talons... comme ça, tenez... comme ça...

— Monsieur de Kock! je vous serais bien obligée, si vous pouviez vous contenir! — interrompit alors une vieille dame, assise à côté de l'orateur. — Gardez, s'il vous plaît, vos coups de pieds pour vous. Vous avez abîmé ma robe de brocart! Est-il indispensable, je vous prie, d'illustrer une observation d'une manière aussi matérielle? Notre ami, que voici, vous comprendra tout aussi bien sans cette démonstration physique. Sur ma parole, vous êtes presque un aussi grand âne que ce pauvre insensé croyait l'être lui-même. Votre jeu est tout à fait *nature*, aussi vrai que je vis!

— Mille pardons, mam'zelle! — répondit M. de Kock, ainsi interpellé, — mille pardons! je n'avais pas l'intention de vous offenser. Mam'zelle Laplace, M. de Kock sollicite l'honneur de prendre le vin avec vous.»

Alors, M. de Kock s'inclina, baisa cérémonieusement sa propre main, et prit le vin avec mam'zelle Laplace.

« Permettez-moi, mon ami, — dit M. Maillard en s'adressant à moi, — permettez-moi de vous envoyer un morceau de ce veau *à la Sainte-Menebould;* vous le trouverez particulièrement délicat. »

Trois vigoureux domestiques avaient réussi à déposer sans accident sur la table un énorme plat, ou plutôt un bateau, contenant ce que j'imaginais être le *monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.* Un examen plus attentif me confirma toutefois que c'était seulement un petit veau rôti, tout entier, appuyé sur ses genoux, avec une pomme entre les dents, selon la mode usitée en Angleterre pour servir un lièvre.

« Non, je vous remercie, — répliquai-je; — pour dire la vérité, je n'ai pas un faible bien déterminé pour le veau *à la Sainte...* comment dites-vous? car je ne trouve pas généralement qu'il me réussisse. Je vous prierai de faire changer cette assiette et de me permettre d'essayer un peu du lapin. »

Il y avait sur la table quelques plats latéraux, contenant ce qui me semblait être du lapin ordinaire, à la française, un délicieux morceau, que je puis vous recommander.

« Pierre! — cria mon hôte, — changez l'assiette de monsieur, et donnez-lui un morceau de ce lapin *au chat.*

— De ce... quoi? — dis-je.

— De ce lapin *au chat.*

— Eh bien, je vous remercie. Toutes réflexions faites, non. Je vais me servir moi-même un peu de jambon. »

En vérité, pensais-je, on ne sait pas ce qu'on mange à la table de ces gens de province. Je ne veux pas goûter de leur lapin *au chat,* pas plus, et pour la même raison, que je ne voudrais de leur *chat au lapin.*

« Et puis, — dit un personnage à figure cadavéreuse, placé au bas de la table, reprenant le fil de la conversation où il avait été brisé, — entre autres bizarreries, nous avons eu, à une certaine époque, un malade qui s'obstinait à se croire un fromage de Cordoue, et qui se promenait partout, un couteau à la main, invitant ses amis à couper, seulement pour y goûter, un petit morceau de sa cuisse.

— C'était sans doute un grand fou, — interrompit une autre personne ; — mais il n'est pas à comparer à un certain individu que nous avons tous connu, à l'exception de ce gentleman étranger. Je veux parler de l'homme qui se prenait pour une bouteille de champagne, et qui *partait,* toujours avec un pan... pan...! et un pschi... i... i... i...! de cette manière... »

Ici l'orateur, très-grossièrement, à mon sens, fourra son pouce droit sous la joue gauche, l'en retira brusquement avec un bruit ressemblant à la pétarade d'un bouchon qui saute, et puis, par un adroit mouvement de la langue sur les dents, produisit un sifflement aigu, qui dura quelques minutes, pour imiter la mousse du champagne. Cette conduite, je le vis bien, ne fut pas précisément du goût de M. Maillard ; cependant, il ne dit rien, et la conversation fut reprise par un petit homme très-maigre, avec une grosse perruque.

« Il y avait aussi, — dit-il, — un imbécile qui se croyait une grenouille, animal auquel, pour le dire en passant, il ressemblait considérablement. Je voudrais que vous l'eussiez vu, monsieur, — c'était à moi qu'il s'adressait, — ça vous aurait fait du bien au cœur de voir les airs naturels qu'il prenait. Monsieur, si cet homme n'était pas une grenouille, je puis dire que c'est un grand malheur qu'il ne le fût pas. Son coassement était à peu près cela : O... o... o... gh...! o... o... o... gh! —

C'était vraiment la plus belle note du monde, — un si bémol! et, quand il plaçait ses coudes sur la table de cette façon, après avoir pris un ou deux verres de vin, et qu'il distendait sa bouche ainsi, et qu'il roulait ses yeux comme ça, et puis qu'il les faisait clignoter avec une excessive rapidité, — comme ça, voyez-vous, — eh bien, monsieur, je puis vous affirmer de la manière la plus positive que vous seriez tombé en extase devant le génie de cet homme.

— Je n'en doute pas, — répondis-je.

— Il y avait aussi, — dit un autre, — il y avait aussi Petit-Gaillard, qui se croyait une pincée de tabac, et qui était désolé de ne pouvoir se prendre lui-même entre son index et son pouce.

— Nous avons eu aussi Jules Deshoulières, qui était vraiment un singulier génie, et qui devint fou de l'idée qu'il était une citrouille. Il persécutait sans cesse le cuisinier pour se faire mettre en pâtés, chose à laquelle le cuisinier se refusait avec indignation. Pour ma part, je n'affirmerai pas qu'une tourte *à la Deshoulières* ne pût être un mets des plus délicats, en vérité!

— Vous m'étonnez, — dis-je, — et je regardais M. Maillard d'un air interrogatif.

— Ha! ha! — fit celui-ci, — hé! hé! hi! hi! oh! oh! hu! hu! — Excellent, en vérité! Il ne faut pas vous étonner, mon ami; notre ami est un original, un farceur; il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit.

— Oh! mais, — dit une autre personne de la société, — nous avons connu aussi Buffon-Legrand, un autre personnage très-extraordinaire dans son genre. Il eut le cerveau dérangé par l'amour, et se figura qu'il était possesseur de deux têtes. Il affirmait que l'une d'elles était celle de Cicéron; quant à l'autre, il se la figurait composite, étant celle de Démosthènes depuis le haut du front jusqu'à la

bouche, et celle de lord Brougham depuis la bouche jusqu'au bas du menton. Il ne serait pas impossible qu'il se trompât; mais il vous aurait convaincu qu'il avait raison; car c'était un homme d'une grande éloquence. Il avait une véritable passion pour l'art oratoire, et ne pouvait se retenir de la montrer. Par exemple, il avait l'habitude de sauter ainsi sur la table, et puis... »

En ce moment, un ami de l'orateur, assis à son côté, lui mit la main sur l'épaule et lui chuchota quelques mots à l'oreille; là-dessus, l'autre cessa soudainement de parler et se laissa retomber sur sa chaise.

« Et puis, — dit l'ami, celui qui avait parlé bas, — il y a eu Boulard aussi, le toton. Je l'appelle le toton parce qu'il fut pris, en réalité, de la manie, singulière peut-être, mais non absolument déraisonnable, de se croire métamorphosé en toton. Vous auriez crevé de rire à le voir tourner. Il pirouettait à l'heure sur un seul talon, de cette façon, voyez... »

Alors, l'ami qu'il avait interrompu, un instant auparavant, par un avis dit à l'oreille, lui rendit, à son tour, exactement le même office.

« Mais, alors, — cria une vieille dame d'une voix éclatante, — votre M. Boulard était un fou, et un fou très-bête, pour le moins. Car, permettez-moi de vous le demander, qui a jamais entendu parler d'un toton humain? La chose est absurde. Madame Joyeuse était une personne plus sensée, comme vous savez. Elle avait aussi sa lubie, mais une inspirée par le sens commun, et qui procurait du plaisir à tous ceux qui avaient l'honneur de la connaître. Elle avait découvert, après mûre réflexion, qu'elle avait été, par accident, changée en jeune coq; mais, en tant que coq, elle se conduisait normalement. Elle battait des ailes, comme ça, comme ça, avec un effort prodigieux;

et, quant à son chant, il était délicieux! Co... o... o... o... queri... co... o... o... o...! Co... o... o... que... ri... co... co... co... o... o... o... o...!»

— Madame Joyeuse, je vous prie de vouloir bien vous contenir! — interrompit notre hôte avec colère. — Si vous ne voulez pas vous conduire décemment comme une dame doit le faire, vous pouvez quitter la table immédiatement. A votre choix!»

La dame (que je fus très-étonné d'entendre nommer madame Joyeuse, après la description de madame Joyeuse qu'elle-même venait de faire) rougit jusqu'aux sourcils, et sembla profondément humiliée de la réprimande. Elle baissa la tête et ne répondit pas une syllabe. Mais une autre dame plus jeune reprit le sujet de conversation en train. C'était ma belle jeune fille du parloir.

« Oh! — s'écria-t-elle, — madame Joyeuse *était* une folle! mais il y avait, en somme, beaucoup de sens dans l'opinion d'Eugénie Salsafette. C'était une très-belle jeune dame, d'un air contrit et modeste, qui jugeait la mode ordinaire de s'habiller très-indécente, et qui voulait toujours se vêtir en se mettant *hors* de ses habits au lieu de se mettre *dedans*. C'est une chose bien facile à faire, après tout. Vous n'avez qu'à faire comme ça... et puis comme ça... et puis ensuite..., et enfin... »

— Mon Dieu! mam'zelle Salsafette! — s'écrièrent une douzaine de voix ensemble, — que faites-vous? — Arrêtez! — c'est suffisant. — Nous voyons bien comment cela peut se faire! — Assez! assez! »

Et quelques personnes s'élançaient déjà de leur chaise pour empêcher mam'zelle Salsafette de se mettre sur le pied d'égalité avec la Vénus de Médicis, quand le résultat désirable fut soudainement et efficacement amené par une suite de grands cris ou de hurlements, provenant de

quelque partie du corps principal du château. Mes nerfs furent, pour dire vrai, très-affectés par ces hurlements; mais, quant aux autres convives; ils me firent pitié. Jamais de ma vie je n'ai vu une compagnie de gens sensés aussi complétement effrayée. Ils devinrent tous pâles comme autant de cadavres; ils se ratatinaient sur leur chaise, frissonnaient et baragouinaient de terreur, et semblaient attendre d'une oreille anxieuse la répétition du même bruit. Il se répéta, en effet, plus haut et comme se rapprochant, — et puis une troisième fois, très-fort, très-fort, — enfin une quatrième, mais avec une vigueur évidemment décroissante. A cet apaisement apparent de la tempête, toute la compagnie reprit immédiatement ses esprits, et l'animation et les anecdotes recommencèrent de plus belle. Je me hasardai alors à demander quelle était la cause de ce trouble.

« Une pure bagatelle, — dit M. Maillard. — Nous sommes blasés là-dessus, et nous nous en inquiétons vraiment fort peu. Les fous, à des intervalles réguliers, se mettent à hurler de concert, l'un excitant l'autre, comme il arrive quelquefois, la nuit, dans une troupe de chiens. Il arrive aussi de temps en temps que ce concert de hurlements est suivi d'un effort simultané de tous pour s'évader; dans ce cas, il y a, naturellement, lieu à quelques appréhensions.

— Et combien en avez-vous maintenant d'emprisonnés?

— Pour le moment, nous n'en avons pas plus de dix en tout.

— Principalement des femmes, je suppose?

— Oh! non. — Tous des hommes, et de vigoureux gaillards, je puis vous l'affirmer.

— En vérité! j'avais toujours entendu dire que la majorité des fous appartenait au sexe aimable.

— En général, oui; mais pas toujours. Il y a quelque temps, nous avions ici environ vingt-sept malades, et, sur ce nombre, il n'y avait pas moins de dix-huit femmes; mais, depuis peu, les choses ont beaucoup changé, comme vous voyez.

— Oui..., ont beaucoup changé, comme vous voyez, — interrompit le monsieur qui avait brisé les tibias de mam'zelle Laplace.

— Oui..., ont beaucoup changé, comme vous voyez, — carillonna en chœur toute la société.

— Retenez vos langues, tous! entendez-vous! — cria mon amphitryon, dans un accès de colère. Là-dessus, toute l'assemblée observa, pendant une minute à peu près, un silence de mort. Il y eut une dame qui obéit à la lettre à M. Maillard, c'est-à-dire que, tirant sa langue, une langue d'ailleurs excessivement longue, elle la prit avec ses deux mains, et la tint ainsi avec beaucoup de résignation jusqu'à la fin du festin.

« Et cette dame, — dis-je à M. Maillard en me penchant vers lui, et lui parlant à voix basse, — cette excellente dame qui parlait tout à l'heure, et qui nous lançait son coquerico, elle est, je présume, inoffensive, — tout à fait inoffensive, hein?

— Inoffensive! — s'écria-t-il avec une surprise non feinte; — comment? que voulez-vous dire?

— Elle n'est que légèrement atteinte? — dis-je en me touchant le front. — Je suppose qu'elle n'est pas particulièrement, — dangereusement affectée, hein?

— Mon Dieu! qu'imaginez-vous là? Cette dame, ma vieille et particulière amie, madame Joyeuse a l'esprit aussi sain que moi-même. Elle a ses petites excentricités, sans doute; mais, vous savez, toutes les vieilles femmes, toutes les *très*-vieilles femmes sont plus ou moins excentriques!

— Sans doute, — dis-je, — sans doute! — Et le reste de ces dames et de ces messieurs...?

— Tous sont mes amis et mes gardiens, — interrompit M. Maillard en se redressant avec hauteur, — mes excellents amis et mes aides.

— Quoi! eux tous? — demandai-je, — et les femmes aussi, sans exception?

— Assurément, — dit-il. — Nous ne pourrions rien faire sans les femmes; ce sont les meilleurs infirmiers du monde pour les fous; elles ont une manière à elles, vous savez? leurs yeux produisent des effets merveilleux; quelque chose comme la fascination du serpent, vous savez?

— Certainement, — dis-je, — certainement! — Elles se conduisent d'une façon un peu bizarre, n'est-ce pas? Elles ont quelque chose d'original, hein? ne trouvez-vous pas?

— Bizarre! original!... Quoi! vraiment! vous pensez ainsi? A vrai dire, nous ne sommes pas bégueules dans le Midi; nous faisons assez volontiers tout ce qui nous plaît; nous jouissons de la vie, — et toutes ces habitudes-là, vous comprenez...

— Parfaitement, — dis-je, — parfaitement.

— Et puis, ce clos-vougeot est peut-être un peu capiteux, vous comprenez? — un peu chaud, n'est-ce pas?

— Certainement, — dis-je, — certainement. Par parenthèse, monsieur, ne vous ai-je pas entendu dire que le système adopté par vous, à la place du fameux *système de douceur,* était d'une rigoureuse sévérité?

— Nullement. La reclusion est nécessairement rigoureuse; mais le traitement, — le traitement médical, veux-je dire, — est plutôt agréable pour les malades.

— Et le nouveau système est de votre invention?

— Pas absolument. Quelques parties du système doivent être attribuées au professeur Goudron, dont vous avez nécessairement entendu parler; et il y a dans mon plan des modifications que je suis heureux de reconnaître comme appartenant de droit au célèbre Plume, que vous avez eu l'honneur, si je ne me trompe, de connaître intimement.

— Je suis bien honteux d'avouer, — répliquai-je, que jusqu'ici je n'avais jamais entendu prononcer les noms de ces messieurs.

— Bonté divine! — s'écria mon hôte, retirant brusquement sa chaise et levant les mains au ciel. Il est probable que je vous ai mal compris! vous n'avez pas voulu dire, n'est-ce pas? que vous n'avez jamais ouï parler de l'érudit docteur Goudron, ni du fameux professeur Plume?

— Je suis forcé de reconnaître mon ignorance, — répondis-je; — mais la vérité doit être respectée avant toute chose. Toutefois, je me sens on ne peut plus humilié de ne pas connaître les ouvrages de ces deux hommes, sans aucun doute extraordinaires. Je vais m'occuper de chercher leurs écrits, et je les lirai avec un soin studieux. Monsieur Maillard, vous m'avez réellement, — je dois le confesser, — vous m'avez réellement fait rougir de moi-même!»

Et c'était la pure vérité.

«N'en parlons plus, mon jeune et excellent ami, — dit-il avec bonté, en me serrant la main; — prenons cordialement ensemble un verre de ce sauterne.»

Nous bûmes. La société suivit notre exemple sans discontinuer. Ils bavardaient, ils plaisantaient, ils riaient, ils commettaient mille absurdités. Les violons grinçaient, le tambour multipliait ses rantamplans, les trombones beuglaient comme autant de taureaux de Phalaris, — et toute la scène, s'exaspérant de plus en plus à mesure que les vins augmentaient leur empire, devint, à la longue, une sorte

de Pandémonium *in petto.* Cependant M. Maillard et moi, avec quelques bouteilles de sauterne et de clos-vougeot entre nous deux, nous continuions notre dialogue à tue-tête. Une parole prononcée sur le diapason ordinaire n'avait pas plus de chance d'être entendue que la voix d'un poisson au fond du Niagara.

«Monsieur — lui criai-je dans l'oreille, — vous me parliez avant le dîner du danger impliqué dans l'ancien *système de douceur.* Quel est-il?

— Oui, — répondit-il, — il y avait quelquefois un très-grand danger. Il n'est pas possible de se rendre compte des caprices des fous; et dans mon opinion, aussi bien que dans celle du docteur Goudron et celle du professeur Plume, il n'est *jamais* prudent de les laisser se promener librement et sans surveillants. Un fou peut être *adouci,* comme on dit, pour un temps, mais à la fin il est toujours capable de turbulence. De plus, sa ruse est proverbiale et vraiment très-grande. S'il a un projet en vue, il sait le cacher avec une merveilleuse hypocrisie; et l'adresse avec laquelle il contrefait la *sanité* offre à l'étude du philosophe un des plus singuliers problèmes psychiques. Quand un fou paraît *tout à fait* raisonnable, il est grandement temps, croyez-moi, de lui mettre la camisole.

— Mais le *danger,* mon cher monsieur, le danger dont vous parliez? D'après votre propre expérience, depuis que cette maison est sous votre contrôle, avez-vous eu une raison, matérielle, positive, de considérer la liberté comme périlleuse, dans un cas de folie?

— Ici? — D'après ma propre expérience? — Certes, je peux répondre : oui! Par exemple, *il n'y a pas très-longtemps* de cela, une singulière circonstance s'est présentée dans cette maison même. Le *système de douceur,* vous le savez, était alors en usage, et les malades étaient en liberté.

Ils se comportaient *remarquablement* bien, à ce point que toute personne de sens aurait pu tirer d'une si belle sagesse la preuve qu'il se brassait parmi ces gaillards quelque plan démoniaque. Et, en effet, un beau matin, les gardiens se trouvèrent pieds et poings liés, et jetés dans les cabanons, où ils furent surveillés comme fous par les fous eux-mêmes, qui avaient usurpé les fonctions de gardiens.

— Oh! que me dites-vous là? Je n'ai jamais, de ma vie, entendu parler d'une telle absurdité!

— C'est un fait. Tout cela arriva, grâce à un sot animal, un fou, qui s'était, je ne sais comment, fourré dans la tête qu'il était inventeur du meilleur système de gouvernement dont on eût jamais ouï parler, — gouvernement de fous, bien entendu. Il désirait, je suppose, faire une épreuve de son invention, — et ainsi il persuada aux autres malades de se joindre à lui dans une conspiration pour renverser le pouvoir régnant.

— Et il a réellement réussi?

— Parfaitement. Les gardiens et les gardés eurent à troquer leurs places respectives, avec cette différence importante toutefois, que les fous avaient été libres, mais que les gardiens furent immédiatement séquestrés dans des cabanons et traités, je suis fâché de l'avouer, d'une manière très-cavalière.

— Mais je présume qu'une contre-révolution a dû s'effectuer promptement. Cette situation ne pouvait pas durer longtemps. Les campagnards du voisinage, les visiteurs venant voir l'établissement auront donné sans doute l'alarme.

— Ici, vous êtes dans l'erreur. Le chef des rebelles était trop rusé pour que cela pût arriver. Il n'admit désormais aucun visiteur, — à l'exception, une seule fois, d'un jeune gentleman, d'une physionomie très-niaise et qui ne

pouvait lui inspirer aucune défiance. Il lui permit de visiter la maison, comme pour y introduire un peu de variété et pour s'amuser de lui. Aussitôt qu'il l'eut suffisamment fait poser, il le laissa sortir, et le renvoya à ses affaires.

— Et combien de temps a duré le règne des fous?

— Oh! fort longtemps, en vérité; — un mois certainement; — combien en plus, je ne saurais le préciser. Cependant les fous se donnaient du bon temps; — vous en pourriez jurer. Ils jetèrent là leurs vieux habits râpés et en usèrent à leur aise avec la garde-robe de famille et les bijoux. Les caves du château étaient bien fournies de vin, et ces diables de fous sont des connaisseurs qui savent bien boire. Ils ont largement vécu, je puis vous l'affirmer!

— Et le traitement? Quelle était l'espèce particulière de traitement que le chef des rebelles avait mis en application?

— Ah! quant à cela, un fou n'est pas nécessairement un sot, comme je vous l'ai déjà fait observer, et c'est mon humble opinion que son traitement était un bien meilleur traitement que celui auquel il était substitué. C'était un traitement vraiment capital, — simple, — propre, — sans aucun embarras, — réellement délicieux, — c'était. . . »

Ici, les observations de mon hôte furent brusquement coupées par une nouvelle suite de cris, de même nature que ceux qui nous avaient déjà déconcertés. Cette fois, cependant, ils semblaient provenir de gens qui se rapprochaient rapidement.

« Bonté divine! — m'écriai-je; — les fous se sont échappés, sans aucun doute.

— Je crains bien que vous n'ayez raison, » répondit M. Maillard, devenant alors excessivement pâle.

A peine finissait-il sa phrase, que de grandes clameurs et des imprécations se firent entendre sous les fenêtres; et immédiatement après, il devint évident que quelques individus du dehors s'ingéniaient à entrer de force dans la salle. On battait la porte avec quelque chose qui devait être une espèce de bélier ou un énorme marteau, et les volets étaient secoués et poussés avec une prodigieuse violence.

Une scène de la plus horrible confusion s'ensuivit. M. Maillard, à mon grand étonnement, se jeta sous le buffet. J'aurais attendu de sa part plus de résolution. Les membres de l'orchestre, qui, depuis un quart d'heure, semblaient trop ivres pour accomplir leurs fonctions, sautèrent sur leurs pieds et sur leurs instruments, et, escaladant leur table, attaquèrent d'un commun accord un *Yankee Doodle* [1], qu'ils exécutèrent, sinon avec justesse, du moins avec une énergie surhumaine, pendant tout le temps que dura le désordre.

Cependant le monsieur qu'on avait empêché, à grand'-peine, de sauter sur la table, y sauta cette fois au milieu des bouteilles et des verres. Aussitôt qu'il y fut commodément installé, il commença un discours qui, sans aucun doute, eût paru de premier ordre, si seulement on avait pu l'entendre. Au même instant, l'homme dont toutes les prédilections étaient pour le toton se mit à pirouetter tout autour de la chambre, avec une immense énergie, les bras ouverts et faisant angle droit avec son corps, si bien qu'il avait l'air d'un toton véritable, renversant, culbutant tous ceux qui se trouvaient sur son passage. Et puis, entendant d'incroyables pétarades et des sifflements inouïs de cham-

[1] Air populaire américain. — Le lecteur, amateur de la vérité locale, peut y substituer mentalement l'air de *la Carmagnole,* ou tout autre air français. — C. B.

pagne, je découvris que cela provenait de l'individu qui pendant le dîner avait si bien joué le rôle de bouteille. En même temps, l'homme-grenouille coassait de toutes ses forces, comme si le salut de son âme dépendait de chaque note qu'il proférait. Au milieu de tout cela s'élevait, dominant tous les bruits, le braiement non interrompu d'un âne. Quant à ma vieille amie, madame Joyeuse, elle semblait dans une si horrible perplexité, que j'aurais pu pleurer sur la pauvre dame. Elle se tenait debout dans un coin, près de la cheminée, et elle se contentait de chanter, à toutes volées, son «coquericooooo!...».

Enfin arriva la crise suprême, la catastrophe du drame. Comme les cris, les hurlements et les coquericos étaient les seules formes de résistance, les seuls obstacles opposés aux efforts des assiégeants, les deux fenêtres furent très-rapidement et presque simultanément enfoncées. Mais je n'oublierai jamais mes sensations d'ébahissement et d'horreur, quand je vis sautant par les fenêtres et se ruant pêle-mêle parmi nous, et jouant des pieds, des mains, des griffes, une véritable armée hurlante de monstres, que je pris d'abord pour des chimpanzés, des orangs-outangs ou de gros babouins noirs du cap de Bonne-Espérance.

Je reçus une terrible rossée, après laquelle je me pelotonnai sous un canapé, où je me tins coi. Après être resté là quinze minutes environ, pendant lesquelles j'écoutai de toutes mes oreilles ce qui se passait dans la salle, j'obtins enfin, avec le dénoûment, une explication satisfaisante de cette tragédie. M. Maillard, à ce qu'il me parut, en me contant l'histoire du fou qui avait excité ses camarades à la rébellion, n'avait fait que relater ses propres exploits. Ce monsieur avait été, en effet, deux ou trois ans auparavant, directeur de l'établissement; puis sa tête s'était dérangée, et il était passé au nombre des malades. Ce fait n'était pas

connu du compagnon de voyage qui m'avait présenté à lui. Les gardiens, au nombre de dix, avaient été soudainement terrassés, puis bien goudronnés, puis soigneusement emplumés, puis enfin séquestrés dans les caves. Ils étaient restés emprisonnés ainsi plus d'un mois, et, pendant toute cette période, M. Maillard leur avait accordé généreusement non-seulement le goudron et les plumes (ce qui constituait *son système*), mais aussi un peu de pain et de l'eau en abondance. Journellement une pompe leur envoyait leur ration de douches. A la fin, l'un deux, s'étant échappé par un égout, rendit la liberté à tous les autres.

Le *système de douceur*, avec d'importantes modifications, a été repris au château; mais je ne puis m'empêcher de reconnaître, avec M. Maillard, que son traitement, à lui, était, dans son espèce, un traitement capital. Comme il le faisait justement observer, c'était un traitement *simple, — propre et ne causant aucun embarras, — pas le moindre.*

Je n'ai que quelques mots à ajouter. Bien que j'aie cherché dans toutes les bibliothèques de l'Europe les œuvres du docteur *Goudron* et du professeur *Plume,* je n'ai pas encore pu, jusqu'à ce jour, malgré tous mes efforts, m'en procurer un exemplaire.

LE
DOMAINE D'ARNHEIM.

Le jardin était taillé comme une belle dame,
Étendue et sommeillant voluptueusement,
Et fermant ses paupières aux cieux ouverts.
Les champs d'azur du ciel étaient rassemblés correctement
Dans un vaste cercle orné des fleurs de la lumière.
Les iris et les rondes étincelles de rosée,
Qui pendaient à leurs feuilles azurées, apparaissaient
Comme des étoiles clignotantes qui pétillent dans le bleu du soir.

Giles FLETCHER.

Depuis son berceau jusqu'à son tombeau, mon ami Ellison fut toujours poussé par une brise de prospérité. Et je ne me sers pas ici du mot prospérité dans son sens purement mondain. Je l'emploie comme synonyme de bonheur. La personne dont je parle semblait avoir été créée pour symboliser les doctrines de Turgot, de Price, de Priestley et de Condorcet, — pour fournir un exemple individuel de ce que l'on a appelé la chimère des *perfectionnistes.* Dans la brève existence d'Ellison, il me semble que je vois une réfutation du dogme qui prétend que dans la nature même de l'homme gît un principe mystérieux, ennemi du bonheur. Un examen minutieux de sa carrière m'a fait comprendre que la misère de l'espèce humaine naît, en général, de la violation de quelques simples lois d'humanité; — que

nous avons en notre possession, en tant qu'espèce, des éléments de contentement non encore mis en œuvre, — et que même maintenant, dans les présentes ténèbres et l'état délirant de la pensée humaine sur la grande question des conditions sociales, il ne serait pas impossible que l'homme, en tant qu'individu, pût être heureux dans de certaines circonstances insolites et remarquablement fortuites.

Mon jeune ami était, lui aussi, fortement pénétré des mêmes opinions; et il n'est pas inutile d'observer que le bonheur non interrompu, qui a caractérisé toute sa vie, a été, en grande partie, le résultat d'un système préconçu. Il est positivement évident que, avec moins de cette philosophie instinctive qui, en maint cas, tient si bien lieu d'expérience, M. Ellison se serait vu précipité, par le très-extraordinaire succès de sa vie, dans le tourbillon commun de malheur qui s'ouvre devant tous les hommes merveilleusement dotés par le sort. Mais mon but n'est pas du tout d'écrire un essai sur le bonheur. Les idées de mon ami peuvent être résumées en quelques mots. Il n'admettait que quatre principes, ou, plus strictement, quatre conditions élémentaires de félicité. Celle qu'il considérait comme la principale était (chose étrange à dire!) la simple condition, purement physique, du libre exercice en plein air. «La santé, — disait-il, — qu'on peut obtenir par d'autres moyens est à peine digne de ce nom.» Il citait les voluptés du chasseur de renards, et désignait les cultivateurs de la terre comme les seules gens qui, en tant qu'espèce, pussent être sérieusement considérés comme plus heureux que les autres. La seconde condition était l'amour de la femme. La troisième, la plus difficile à réaliser, était le mépris de toute ambition. La quatrième était l'objet d'une poursuite incessante; et il affirmait que, les autres choses étant

égales, l'étendue du bonheur auquel on peut atteindre était en proportion de la spiritualité de ce quatrième objet.

Ellison fut un homme remarquable par la profusion continue avec laquelle la fortune l'accabla de ses dons. En grâce et en beauté personnelles, il surpassait tous les hommes. Son intelligence était de celles pour qui l'acquisition des connaissances est moins un travail qu'une intuition et une nécessité. Sa famille était une des plus illustres de l'État. Sa femme était la plus délicieuse et la plus dévouée des femmes. Ses biens avaient toujours été considérables; mais, à l'échéance de sa majorité, il se trouva que la destinée avait, en sa faveur, fait un de ces tours bizarres qui stupéfient le milieu social dans lequel ils éclatent, et qui ne manquent guère d'altérer radicalement la constitution morale de ceux qui en sont les objets privilégiés.

Il paraît que cent ans, à peu près, avant la majorité de M. Ellison, était mort, dans une province éloignée, un certain M. Seabright Ellison. Ce gentleman avait amassé une fortune princière, et, n'ayant pas de parents immédiats, il avait conçu la fantaisie de laisser sa fortune s'accumuler durant un siècle après sa mort. Ayant indiqué lui-même, minutieusement et avec la plus grande sagacité, les différents modes de placement, il légua la masse totale à la personne la plus rapprochée par le sang, portant le nom d'Ellison, qui serait vivante à l'expiration de la centième année. Plusieurs tentatives avaient été faites pour obtenir l'annulation de ce singulier legs; mais, entachées d'un caractère rétroactif, elles avaient avorté; cependant l'attention d'un gouvernement soupçonneux avait été éveillée, et finalement un décret avait été rendu, qui défendait à l'avenir toutes accumulations semblables

de capitaux. Toutefois ce décret ne put pas empêcher le jeune Ellison d'entrer en possession au vingt et unième anniversaire de sa naissance, et comme héritier de son ancêtre Seabright, d'une fortune de *quatre cent cinquante millions de dollars* [1].

Quand le chiffre prodigieux de l'héritage fut connu, on fit naturellement une foule de réflexions sur la manière d'en disposer. L'énormité de la somme et son applicabilité immédiate éblouissaient tous ceux qui rêvaient à la question. S'il se fût agi du possesseur d'une somme quelconque *appréciable,* on aurait pu se le figurer accomplissant l'un ou l'autre entre mille projets. Doué d'une fortune surpassant celles de tous les autres citoyens, on aurait pu aisément le supposer se jetant à l'excès dans l'extravagance de la fashion du moment, — ou bien se livrant aux intrigues politiques, — ou aspirant à la puissance ministérielle, — ou achetant un rang plus élevé dans la noblesse, — ou ramassant de vastes collections artistiques, — ou jouant le rôle magnifique de Mécène des lettres, des sciences et des arts, — ou dotant de grandes institutions de charité et y attachant son nom. Mais, relativement à l'inconcevable richesse dont l'héritier se trouvait maintenant investi, ces objets et tous les objets ordinaires

[1] Un incident, à peu près semblable à celui supposé dans ce récit, s'est présenté, il n'y a pas très-longtemps, en Angleterre. Le nom de l'heureux héritier était Thelluson. J'ai trouvé, pour la première fois, une mention d'un cas de ce genre dans le *Voyage* du prince Puckler-Muskau, qui attribue à l'héritage en question le chiffre de *quatre-vingt-dix millions de livres,* et fait justement observer que «dans la contemplation d'une si vaste somme et des buts auxquels elle peut être appliquée, il y a quelque chose qui ressemble au sublime.» Pour servir les intentions du présent article, je me suis conformé au chiffre du prince, bien qu'il soit monstrueusement exagéré. Le germe, et même l'ébauche positive de ce travail, ont été publiés, il y a plusieurs années, bien avant le premier numéro de l'admirable *Juif errant,* d'Eugène Sue, qui en a peut-être tiré l'idée du récit de Muskau. — E. A. P.

de dépense semblaient n'offrir qu'un champ trop limité. On vérifia que, même à trois pour cent, le revenu annuel de l'héritage ne montait pas à moins de treize millions cinq cent mille dollars; ce qui faisait un million cent vingt-cinq mille dollars par mois; ou trente-six mille neuf cent quatre-vingt-six dollars par jour; ou mille cinq cent quarante et un dollars par heure; ou vingt-six dollars par chaque minute. Ainsi le sentier battu des suppositions se trouvait absolument coupé. Les hommes ne savaient plus qu'imaginer. Quelques-uns allaient jusqu'à supposer que M. Ellison se dépouillerait lui-même au moins d'une moitié de sa fortune, comme représentant une opulence absolument superflue, et qu'il enrichirait toute la multitude de ses parents par le partage de cette surabondance. En effet, Ellison abandonna à ses plus proches la fortune plus qu'ordinaire dont il jouissait déjà avant ce monstrueux héritage.

Cependant je ne fus pas surpris de voir qu'il avait depuis longtemps des idées arrêtées sur le sujet qui causait parmi ses amis une si grande discussion, et la nature de sa décision ne m'inspira pas non plus un grand étonnement. Relativement aux charités individuelles, il avait satisfait sa conscience. Quant à la possibilité d'un perfectionnement quelconque, proprement dit, effectué par l'homme lui-même dans la condition générale de l'humanité, il n'y accordait qu'une foi médiocre, je le confesse avec chagrin. En somme, pour son bonheur ou pour son malheur, il se repliait généralement sur lui-même.

C'était un poëte dans le sens le plus noble et le plus large. Il comprenait, d'ailleurs, le vrai caractère, le but auguste, la nécessité suprême et la dignité du sentiment poétique. Son instinct lui disait que la plus parfaite sinon

la seule satisfaction, propre à ce sentiment, consistait dans la création de formes nouvelles de beauté. Quelques particularités, soit dans son éducation première, soit dans la nature de son intelligence, avaient donné à ses spéculations éthiques une nuance de ce qu'on appelle matérialisme; et ce fut peut-être ce tour d'esprit qui le conduisit à croire que le champ le plus avantageux, sinon le seul légitime, pour l'exercice de la faculté poétique consiste dans la création de nouveaux modes de beauté purement *physique*. C'est ce qui fut cause qu'il ne devint ni musicien ni poëte, — si nous employons ce dernier mot dans son acception journalière. Peut-être aussi avait-il négligé de devenir l'un ou l'autre, simplement en conséquence de son idée favorite, à savoir que c'est dans le mépris de l'ambition que doit se trouver l'un des principes essentiels du bonheur sur la terre. Est-il vraiment impossible de concevoir que, si un génie d'un ordre élevé doit être nécessairement ambitieux, il y a une espèce de génie plus élevé encore qui est au-dessus de ce qu'on appelle ambition? Et ainsi ne pouvons-nous pas supposer qu'il a existé bien des génies beaucoup plus grands que Milton, qui sont restés volontairement «muets et inglorieux?» Je crois que le monde n'a jamais vu et que, sauf le cas où une série d'accidents aiguillonnerait le génie du rang le plus noble et le contraindrait aux efforts répugnants de l'application pratique, le monde ne verra jamais la perfection triomphante d'exécution dont la nature humaine est positivement capable dans les domaines les plus riches de l'art.

Ellison ne devint donc ni musicien ni poëte; quoique jamais aucun autre homme n'ait existé, plus profondément énamouré de musique et de poésie. Dans d'autres circonstances que celles qui l'enveloppaient, il n'eût pas été impossible qu'il fût devenu peintre. La sculpture, quoique

rigoureusement poétique par sa nature, est un art dont le domaine et les effets sont trop limités pour avoir jamais occupé longtemps son attention. Je viens d'énumérer tous les départements dans lesquels, selon l'assentiment des connaisseurs, l'esprit poétique peut se donner carrière. Mais Ellison affirmait que le domaine le plus riche, le plus vrai et le plus naturel de l'art, sinon absolument le plus vaste, avait été inexplicablement négligé. Aucune définition n'avait été faite du *jardinier-paysagiste,* comme du poëte; et cependant il semblait à mon ami que la création du *jardin-paysage* offrait à une Muse particulière la plus magnifique des opportunités. Là, en vérité, s'ouvrait le plus beau champ pour le déploiement d'une imagination appliquée à l'infinie combinaison des formes nouvelles de beauté; les éléments à combiner étant d'un rang supérieur et les plus admirables que la terre puisse offrir. Dans la multiplicité de formes et de couleurs des fleurs et des arbres, il reconnaissait les efforts les plus directs et les plus énergiques de la Nature vers la beauté physique. Et c'est dans la direction ou concentration de cet effort, ou plutôt dans son accommodation aux yeux destinés à en contempler le résultat sur cette terre, qu'il se sentait appelé à employer les meilleurs moyens, à travailler le plus fructueusement, — pour l'accomplissement, non-seulement de sa propre destinée comme poëte, mais aussi des augustes desseins en vue desquels la Divinité a implanté dans l'homme le sentiment poétique.

«Son accommodation aux yeux destinés à en contempler le résultat sur cette terre.» Par l'explication qu'il donnait de cette phrase, M. Ellison résolvait presque ce qui avait toujours été pour moi une énigme; — je veux parler de ce fait, incontestable pour tous, excepté pour l'ignorant, qu'il n'existe dans la nature aucune combinaison décora-

tive, telle que le peintre de génie la pourrait produire. On ne trouve pas dans la réalité des paradis semblables à ceux qui éclatent sur les toiles de Claude Lorrain. Dans le plus enchanteur des paysages naturels, on découvre toujours un défaut ou un excès, mille excès et mille défauts. Quand même les parties constitutives pourraient défier, chacune individuellement, l'habileté d'un artiste consommé, l'arrangement de ces parties sera toujours susceptible de perfectionnement. Bref, il n'existe pas un lieu sur la vaste surface de la terre *naturelle,* où l'œil d'un contemplateur attentif ne se sente choqué par quelque défaut dans ce qu'on appelle la *composition* du paysage. Et cependant, combien ceci est inintelligible! En toute autre matière, on nous a justement appris à vénérer la nature comme parfaite. Quant aux détails, nous frémirions d'oser rivaliser avec elle. Qui aura la présomption d'imiter les couleurs de la tulipe, ou de perfectionner les proportions du lis de la vallée? La critique qui dit, à propos de sculpture ou de peinture, que la nature doit être ennoblie ou idéalisée, est dans l'erreur. Aucune combinaison d'éléments de beauté humaine, en peinture ou en sculpture, ne peut faire plus que d'approcher de la beauté vivante et respirante. Dans le paysage seul, le principe de la critique devient vrai; elle l'a senti vrai en ce point, et c'est l'esprit enragé de généralisation qui l'a poussée à conclure qu'il était vrai dans tous les domaines de l'art. Elle l'a *senti* vrai en ce point, dis-je; car le sentiment n'est ni affectation ni chimère. Les mathématiques ne fournissent pas de démonstrations plus absolues que celles que l'artiste tire du sentiment de son art. Non-seulement il croit, mais il sait positivement que tels et tels arrangements de matière, arbitraires en apparence, constituent seuls la vraie beauté. Ses raisons toutefois n'ont pas encore été

mûries jusqu'à la formule. Reste un travail, réservé à l'analyse, — une analyse d'une profondeur jusqu'à présent inconnue au monde; — ce sera de rechercher ces raisons et de les formuler complétement. Néanmoins l'artiste est confirmé dans ses opinions instinctives par la voix de tous ses frères. Supposons une *composition* défectueuse; supposons qu'une correction soit opérée simplement dans la combinaison de la forme, et que cette correction soit soumise au jugement de tous les artistes du monde. La nécessité de la correction sera admise par chacun. Mieux encore! pour remédier au défaut de ladite composition, chaque membre de la confrérie aurait suggéré une correction identique.

Je répète que, seulement dans la composition du paysage, la nature physique est susceptible d'ennoblissement, et que cette susceptibilité de perfectionnement dans cette partie unique était un mystère que je n'avais jamais pu résoudre. Toutes mes réflexions sur ce sujet reposaient sur cette idée, que l'intention primitive de la nature devait avoir disposé la surface de la terre de manière à satisfaire en tout point le sentiment humain de la perfection dans le beau, le sublime ou le pittoresque; mais que cette intention primitive avait été déjouée par les perturbations géologiques connues, — perturbations qui avaient été ressenties par les formes et les couleurs, dans la correction et le mélange desquelles gît l'âme de l'art. Mais la force de cette idée se trouvait très-affaiblie par la nécessité conséquente de considérer ces perturbations comme anormales et destituées de toute espèce de but. Ce fut Ellison qui me suggéra qu'elles étaient des pronostics de *mort.* Il expliquait la chose ainsi : «Admettons que l'immortalité terrestre de l'homme ait été l'intention première. Nous concevons dès lors un arrange-

ment primitif de la surface de la terre approprié à cet état bienheureux de l'homme, état qui n'a pas été réalisé, mais qui a été préconçu. Les perturbations n'ont été que des préparatifs pour sa condition mortelle, conçue postérieurement.

« Or, — ajoutait mon ami, — ce que nous regardons comme un ennoblissement du paysage peut bien être un ennoblissement réel, mais seulement *au point de vue moral ou humain.* Toute altération du décor naturel produirait peut-être un défaut dans le tableau, si nous supposons le tableau vu en grand, en masse, de quelque point éloigné de la surface de la terre, quoique non au delà des limites de son atmosphère. On comprend aisément que le perfectionnement d'un détail, examiné de très-près, pourrait en même temps gâter un effet général, un effet saisissable à une grande distance. Il se peut qu'il existe une classe d'êtres, appartenant autrefois à l'humanité, invisibles maintenant pour elle, aux yeux desquels, dans leur région lointaine, notre désordre apparaisse comme un ordre, notre non pittoresque comme pittoresque; en un mot, les anges terrestres, doués d'un sentiment du beau raffiné par la mort, et pour les regards desquels, plus spécialement que pour les nôtres, Dieu a peut-être voulu déployer les immenses *jardins-paysages* des hémisphères. »

Dans le cours de la discussion, mon ami citait quelques passages d'un écrivain qui a traité la question du *jardin-paysage,* et que l'on considère comme faisant autorité :

« Il n'y a proprement que deux styles de *jardin-paysage,* le naturel et l'artificiel. L'un cherche à rappeler la beauté originale de la campagne, en appropriant ses moyens au décor environnant; en cultivant des arbres qui soient en harmonie avec les collines ou la plaine de toute la terre voisine; en découvrant et en mettant en pratique ces rap-

ports délicats de grosseur, de proportion et de couleur, qui, voilés pour l'œil de l'observateur vulgaire, se révèlent partout à l'élève expérimenté de la nature. Le résultat du style naturel en fait de jardins se manifeste dans l'absence de tout défaut et de toute incongruité, dans la prédominance de l'ordre et d'une saine harmonie, plutôt que dans la création de miracles et de merveilles spéciales. Le style artificiel comprend autant de variétés qu'il y a de goûts différents à satisfaire. Il implique un certain rapport général avec les différents styles d'architecture. Il y a les majestueuses avenues et les retraites de Versailles; il y a les terrasses italiennes; et puis un vieux style anglais, mixte et divers, qui a quelque rapport avec l'architecture gothique domestique et celle du siècle d'Élisabeth. Malgré tout ce qu'on peut dire contre les abus du *jardin-paysage* artificiel, l'introduction de l'art pur dans un décor rustique y ajoute une très-grande beauté. C'est une beauté qui est, en partie, morale, et en partie faite pour plaire à l'œil par le déploiement de l'ordre et de l'intention rendue visible. Une terrasse, avec une vieille balustrade couverte de mousse, évoque immédiatement pour l'œil les belles créatures qui y ont passé dans d'autres temps. Le plus léger indice d'art est un témoignage de sollicitude et d'intérêt humains. »

— D'après mes observations précédentes, — dit Ellison, — vous comprenez déjà que je repousse l'idée, exprimée par l'auteur, de rappeler la beauté originale de la campagne. Cette beauté originale n'est jamais aussi grande que celle que l'homme y peut introduire. Naturellement, tout dépend du choix d'un lieu offrant un champ suffisant. Ce qui est relatif à l'art *de découvrir et de mettre en pratique les rapports délicats de grosseur, de proportion et de couleur,* n'est qu'une de ces façons vagues de parler qui servent à couvrir

l'insuffisance de la pensée. La phrase en question signifie peut-être quelque chose, ne signifie peut-être rien, et ne peut guider en rien. Que *le résultat du style naturel, en matière de jardins, se manifeste dans l'absence de tout défaut et de toute incongruité plutôt que dans la création de miracles et de merveilles spéciales,* c'est là une de ces propositions mieux accommodées à l'intelligence rampante du vulgaire qu'aux rêves ardents de l'homme de génie. Le mérite négatif en question relève de cette critique boiteuse qui, dans l'ordre littéraire, élèverait Addison jusqu'à l'apothéose. Pour dire la vérité, cette vertu qui consiste purement à éviter le vice fait appel directement à l'intelligence, et peut être, conséquemment, circonscrite par la *règle;* mais la vertu plus haute qui flamboie en créations ne peut être appréciée que dans ses résultats. La règle ne s'applique qu'aux mérites négatifs, — aux qualités qui conseillent l'abstention. Au delà de cette règle, l'art du critique ne peut que suggérer. On peut nous enseigner à construire un *Caton,* mais on ne nous apprendra jamais à concevoir un *Parthénon* ou un *Enfer.* Et cependant, la chose faite, le miracle accompli, la faculté de le comprendre devient universelle. Les sophistes de l'école négative, qui, à cause de leur incapacité à créer, bafouent la création, en sont maintenant les plus bruyants applaudisseurs. Ce qui, dans sa condition embryonnaire de principe, offensait leur magistrale raison, ne manque jamais, dans la maturité de l'exécution, d'arracher l'admiration à leur instinct naturel de beauté.

«Les observations de l'auteur sur le style artificiel, — continuait Ellison, — sont moins répréhensibles. *L'introduction de l'art pur dans le décor rustique y ajoute une grande beauté.* C'est juste; juste aussi, l'observation relative au sentiment de l'intérêt humain. Le principe tel qu'il est exprimé est incontestable; mais peut-être y a-t-il au delà quelque chose

à trouver. Peut-être existe-t-il un effet, en accord avec le principe, un effet hors de la portée des moyens dont disposent ordinairement les individus, et qui, s'il était atteint, introduirait dans le *jardin-paysage* un charme dépassant de beaucoup celui que peut lui donner le sentiment de l'intérêt purement humain. Un poëte, disposant de ressources pécuniaires extraordinaires, pourrait, tout en conservant l'idée nécessaire d'art, de culture ou, selon l'expression de l'auteur, d'intérêt, si bien imbiber ses plans de beauté nouvelle et d'immensité dans la beauté, qu'ils suggérassent forcément au spectateur le sentiment d'une intervention spirituelle. On conçoit que pour la création d'un pareil résultat, il faut que le poëte garde tous les bénéfices de l'intérêt humain ou du *plan,* et qu'en même temps il débarrasse son œuvre de la roideur et de la technicité de l'art vulgaire. Dans le plus âpre des déserts, dans le plus sauvage des décors de la pure nature, se manifeste l'*art* d'un créateur; cependant cet art n'est apparent que pour un esprit réfléchi; il n'a en aucune façon la force irrésistible d'un sentiment. Or, supposons que cette expression du dessein du Tout-Puissant soit *abaissée d'un degré,* soit mise en harmonie, soit appropriée avec le sentiment de l'art humain de manière à former une espèce d'intermédiaire entre les deux; — imaginons, par exemple, un paysage où la vastitude et la délimitation habilement combinées, où la réunion de la beauté, de la magnificence et de l'*étrangeté,* suggéreront l'idée de soins, de culture et de surintendance de la part d'êtres supérieurs mais cependant alliés à l'humanité; alors le sentiment de l'*intérêt* se trouvera préservé, et l'art nouveau, dont l'œuvre sera pénétrée, lui donnera l'air d'une nature intermédiaire ou secondaire, — une nature qui n'est pas Dieu ni une émanation de Dieu, mais qui est la nature telle qu'elle serait si elle

sortait des mains des anges qui planent entre l'homme et Dieu. »

Ce fut en consacrant son énorme fortune à l'incorporation d'une telle vision, — ce fut dans le libre exercice physique en plein air, nécessité par la surveillance personnelle de ses plans; — ce fut dans l'objet permanent vers lequel tendaient tous ces plans, — dans la haute spiritualité de cet objet, — dans ce mépris de toute ambition, qu'il tira d'une ambition plus éthérée, — dans les sources perpétuelles que ce but ouvrait à sa soif de beauté, cette passion dominante de son âme, qui n'en restait pas moins insatiable; — ce fut, par-dessus tout, dans la sympathie, vraiment féminine, d'une femme, dont la beauté et l'amour enveloppaient son existence d'une atmosphère empourprée de paradis, qu'Ellison crut pouvoir trouver et trouva réellement l'affranchissement des soucis ordinaires de l'humanité, ainsi qu'une somme de bonheur positif bien supérieure à tout ce qui a pu rayonner dans les entraînantes songeries de madame de Staël.

Je désespère de donner au lecteur une idée distincte des merveilles que mon ami parvint à exécuter. Je voudrais les décrire, mais je suis découragé par la difficulté de la description, et j'hésite entre le détail et les généralités. Peut-être bien, le meilleur parti serait-il de réunir les deux dans leurs extrêmes.

Le premier point, pour M. Ellison, concernait évidemment le choix d'une localité; et, sitôt qu'il commença à méditer sur ce sujet, la nature luxuriante des îles Pacifiques arrêta son attention. En effet, il avait d'abord résolu dans son esprit un voyage vers les mers du Sud, mais une nuit de réflexion lui suffit pour chasser cette idée. «Si j'étais un misanthrope, — disait-il, — un pareil lieu me conviendrait. L'isolement complet, la reclusion absolue et

la difficulté d'entrer et de sortir seraient dans ce cas-là le charme des charmes; mais je ne suis pas encore un Timon. J'aspire au calme, mais non à l'écrasement de la solitude. Je veux me réserver une certaine autorité relativement à l'étendue et à la durée de mon repos. Il y aura fréquemment des heures où j'aurai besoin de la sympathie des esprits poétiques pour l'œuvre que j'aurai accomplie. Laissez-moi donc chercher un lieu qui ne soit pas trop loin d'une cité populeuse, — dont le voisinage, d'ailleurs, facilitera l'exécution de mes plans. »

Ellison, à la recherche du lieu et de la situation désirés, voyagea plusieurs années, et il me fut accordé de l'accompagner. Mille endroits qui me ravissaient furent rejetés par lui sans hésitation, pour des raisons qui me prouvèrent, finalement, qu'il était dans le vrai. Nous trouvâmes, à la longue, un plateau élevé, d'une beauté et d'une fertilité surprenantes, qui donnait une perspective panoramique d'une étendue presque aussi grande que celle qu'on découvre du haut de l'Etna, et dépassant de beaucoup, par tous les vrais éléments du pittoresque, cette vue cependant si renommée, au jugement d'Ellison comme au mien.

« Je n'ignore pas, — me dit le voyageur tout en poussant un soupir de volupté profonde, arraché par la contemplation du tableau, et après une heure environ d'extase, — je sais qu'ici, dans les circonstances qui me sont personnelles, les neuf dixièmes des hommes les plus délicats se tiendraient pour satisfaits. Ce panorama est vraiment splendide, et je m'y délecterais, rien que pour l'excès de sa splendeur. Le goût de tous les architectes qu'il m'a été donné de connaître les pousse, pour l'amour du *point de vue,* à placer leurs bâtiments sur des sommets de montagne. Il y a là une erreur évidente. La grandeur, dans tous ses modes, mais particulièrement dans celui de l'étendue,

éveille, excite, il est vrai, mais ensuite fatigue et accable. Pour un paysage d'occasion, rien de mieux; — pour une vue constante, rien de pire. Et dans une vue constante, l'expression la plus répréhensible de grandeur est l'étendue; la pire forme de l'étendue est l'espace. Cela est en contradiction avec le sentiment et le besoin de la *reclusion,* — sentiment et besoin que nous cherchons à satisfaire en *nous retirant à la campagne.* Si nous regardons du haut d'une montagne, nous ne pouvons nous empêcher de nous sentir *hors* du monde, *étrangers* au monde. Celui qui a la mort dans le cœur évite les perspectives lointaines comme une peste. »

Ce ne fut que vers la fin de la quatrième année de notre recherche que nous trouvâmes un lieu dont Ellison lui-même se déclara satisfait. Il est superflu sans doute de dire *où* était située cette localité. La mort récente de mon ami, en ouvrant l'entrée de son domaine à certaines classes de visiteurs, a donné à *Arnheim* une espèce de célébrité secrète et privée, sinon solennelle, ressemblant en quelque sorte, bien qu'elle soit d'un degré infiniment supérieur, à celle qui s'est attachée si longtemps à Fonthill.

D'ordinaire, on se rendait à Arnheim par la rivière. Le visiteur quittait la ville de grand matin. Pendant l'avant-midi, il passait entre des rives d'une beauté tranquille et domestique, sur lesquelles paissaient d'innombrables moutons dont les toisons mouchetaient de blanc le gazon brillant des prairies ondulées. Par degrés, l'impression de culture s'affaissait dans celle d'une vie purement pastorale. Lentement, celle-ci se noyait dans une sensation d'isolement, qui à son tour se transformait en une parfaite conscience de solitude. A mesure que le soir approchait, le canal devenait plus étroit; les berges s'escarpaient de plus en plus et se revêtaient d'un feuillage plus riche, plus

abondant, plus sombre. La transparence de l'eau augmentait. Le ruisseau faisait mille détours, de sorte qu'on ne pouvait jamais en apercevoir la brillante surface qu'à une distance d'un huitième de mille. A chaque instant le navire semblait emprisonné dans un cercle enchanté, formé de murs de feuillage, infranchissables et impénétrables, avec un plafond de satin d'outre-mer, et sans plan inférieur, — la quille oscillant, avec une admirable symétrie, sur celle d'une barque fantastique qui, s'étant retournée de haut en bas, aurait flotté de conserve avec la vraie barque, comme pour la soutenir. Le canal devenait alors une *gorge;* je me sers de ce terme, bien qu'il ne soit pas exactement applicable ici, parce que la langue ne me fournit pas un mot qui représente mieux le trait le plus frappant et le plus distinctif du paysage. Ce caractère de gorge ne se manifestait que par la hauteur et le parallélisme des rives; car il disparaissait dans tous leurs autres traits principaux. Les parois de la ravine, entre lesquelles l'eau coulait toujours claire et paisible, montaient à une hauteur de cent et quelquefois de cent cinquante pieds, et s'inclinaient tellement l'une vers l'autre qu'elles fermaient presque l'entrée à la lumière du jour; les longues et épaisses mousses, qui pendaient, comme des panaches renversés, des arbrisseaux entrelacés par le haut, donnaient à tout l'abîme un air de mélancolie funèbre. Les détours devenaient de plus en plus fréquents et compliqués et semblaient souvent revenir sur eux-mêmes, en sorte que le voyageur avait depuis longtemps perdu toute idée d'orientation. De plus, il était enveloppé d'un sentiment exquis d'étrangeté. L'idée de la nature subsistait encore, mais altérée déjà et subissant dans son caractère une curieuse modification; c'était une symétrie mystérieuse et solennelle, une uniformité émouvante, une correction magique dans ces ouvrages nou-

veaux. Pas une branche morte, pas une feuille desséchée ne se laissait apercevoir; pas un caillou égaré, pas une motte de terre brune. L'eau cristalline glissait sur le granit lisse ou sur la mousse immaculée avec une acuité de ligne qui effarait l'œil et le ravissait en même temps.

Pendant quelques heures, on filait à travers les méandres de ce canal, l'obscurité augmentant d'instant en instant, quand tout à coup la barque, subissant un brusque détour, se trouvait jetée, comme si elle tombait du ciel, dans un bassin circulaire d'une étendue très-considérable, comparée à la largeur de la gorge. Ce bassin avait environ deux cents yards de diamètre, et était entouré de tous les côtés, excepté celui faisant face au navire au moment du débouché, de collines généralement égales en hauteur aux murs de l'abîme, mais d'un caractère entièrement différent. Leurs flancs s'élevaient en talus du bord de l'eau, suivant un angle de quarante-cinq degrés, et elles étaient revêtues de la base jusqu'au sommet, sans lacune perceptible, d'une draperie faite de bouquets de fleurs les plus magnifiques; à peine une feuille verte se laissait-elle voir, çà et là, dans cette mer de couleurs, odorante et ondoyante. Ce bassin était d'une grande profondeur; mais l'eau en était si transparente, que le fond, qui semblait consister en une masse épaisse de petits cailloux ronds d'albâtre, devenait distinctement visible par éclairs, — c'est-à-dire chaque fois que l'œil parvenait à *ne pas voir,* tout au fond du ciel renversé, la floraison répercutée des collines. Sur ces dernières, il n'y avait pas d'arbres, pas même d'arbustes d'une grosseur quelconque. Les impressions produites sur l'observateur étaient celles de richesse, de chaleur, de couleur, de quiétude, d'uniformité, de douceur, de délicatesse, d'élégance, de volupté et d'une miraculeuse extravagance de culture, faisant rêver d'une

race nouvelle de fées, laborieuses, douées d'un goût parfait, magnifiques et minutieuses; mais, quand le regard remontait le long du talus omnicolore, depuis sa fine ligne de jonction avec l'eau jusqu'à son extrémité vaguement estompée par les plis des nuages surplombants, il était vraiment difficile de ne pas se figurer une cataracte panoramique de rubis, de saphirs, d'opales et de chrysolithes, se précipitant silencieusement du ciel.

Le visiteur, tombant tout à coup dans cette baie, au sortir des ténèbres de la ravine, est ravi et stupéfait à la fois par le large globe du soleil couchant, qu'il supposait déjà tombé au-dessous de l'horizon, mais qui maintenant se présente en face de lui et forme la seule barrière d'une perspective immense qui s'ouvre à travers une autre fente prodigieuse séparant les collines.

Le voyageur quitte alors le navire qui l'a amené jusque-là, et descend dans un léger canot d'ivoire, agrémenté de dessins arabesques d'une ardente écarlate, en dedans comme en dehors. La poupe et la proue de ce bateau sont très-élevées au-dessus de l'eau, et se terminent par une pointe aiguë, ce qui lui donne la forme générale d'un croissant irrégulier. Il repose sur la surface de la baie avec la grâce superbe d'un cygne. Le fond, recouvert d'hermine, supporte une aube articulée en bois de férole; mais on ne voit ni domestique ni rameur. L'hôte est invité à ne pas perdre courage; — les Parques auront soin de lui. La grande barque disparaît, et on le laisse seul dans le canot qui repose sans mouvement apparent au milieu du lac. Mais, pendant qu'il songe à la route qu'il doit suivre, il s'aperçoit d'un mouvement très-doux dans la barque magique. Elle tourne lentement sur elle-même jusqu'à ce que sa proue soit dirigée vers le soleil. Elle avance avec une vélocité moelleuse mais graduellement accélérée, pen-

dant que les légers bouillonnements qu'elle fait naître semblent dégager autour des flancs d'ivoire une mélodie surnaturelle, — semblent offrir la seule explication possible de cette musique caressante et mélancolique dont le voyageur charmé cherche vainement autour de lui l'origine invisible.

Le canot marche résolûment et se rapproche de la barrière rocheuse de l'avenue liquide, de sorte que l'œil en peut mieux mesurer les profondeurs. A droite s'élève une chaîne de hautes collines couvertes de bois d'une luxuriance sauvage. Cependant on observe que la caractéristique de merveilleuse *propreté*, à l'endroit où la berge plonge dans l'eau, domine toujours. On n'aperçoit pas une seule trace du charriage des rivières ordinaires. A gauche, le caractère du paysage est plus doux et plus visiblement artificiel. Là, le banc émerge du courant en talus, et s'élève par une haute pente très-douce, formant une large pelouse de gazon, qui ressemble parfaitement à un tissu de velours, et d'un vert si brillant, qu'il pourrait soutenir la comparaison avec celui de la plus pure émeraude. Ce plateau varie en largeur de dix à trois cents yards et s'arrête à un mur haut de cinquante pieds, qui s'allonge, en décrivant une infinité de courbes, mais en suivant toujours le cours général de la rivière, jusqu'à ce qu'il se perde dans l'espace vers l'ouest. Ce mur est fait d'un roc continu; on l'a formé en tranchant perpendiculairement la paroi du précipice, primitivement hérissée d'inégalités, qui formait la rive méridionale de la rivière; mais on n'a laissé subsister aucune trace de ce travail. La pierre taillée au ciseau porte la couleur des siècles et est abondamment recouverte et ombragée de lierre, de chèvrefeuille, d'églantine et de clématite. L'uniformité des deux lignes du mur, du sommet et de la base, est ample-

ment tempérée à l'occasion par des arbres d'une hauteur gigantesque, s'élevant isolément ou par petits groupes, placés tantôt le long de la pelouse, tantôt dans le domaine derrière le mur, mais toujours très-près de ce dernier, de sorte que de vastes branches (particulièrement de noyer), passent par-dessus et trempent leurs extrémités dans l'eau. Le regard ne peut pas aller au delà, et la vue du domaine est rigoureusement empêchée par un impénétrable paravent de feuillage.

C'est pendant que le canot se rapproche graduellement de ce que j'ai appelé la barrière de l'avenue qu'on observe à loisir toutes ces circonstances. Cependant, en arrivant auprès, son caractère d'abîme s'évanouit; une autre voie d'écoulement de la baie se laisse voir à gauche, et le mur continue aussi à courir dans cette direction, longeant toujours le cours du ruisseau. A travers cette nouvelle ouverture, l'œil ne peut pas pénétrer bien loin; car le ruisseau, toujours accompagné par le mur, se courbe de plus en plus vers la gauche et l'un et l'autre sont bientôt engloutis dans le feuillage.

Le bateau, néanmoins, glisse magiquement dans le canal sinueux; et, là, la rive opposée au mur se trouve être semblable à celle qui faisait face au mur dans l'avenue en ligne droite déjà parcourue. Des collines élevées, prenant quelquefois des proportions de montagnes, et couvertes d'une végétation sauvage et luxuriante, ferment toujours le paysage.

Le voyageur, naviguant doucement mais avec une vélocité légèrement croissante, trouve, après maints brusques détours, sa route en apparence barrée par une gigantesque barrière ou plutôt une porte d'or bruni, curieusement ouvragée et sculptée, et réfléchissant les rayons directs du soleil qui maintenant s'abaisse rapidement et couronne de

ses dernières flammes toute la forêt environnante. Cette porte est insérée dans le grand mur, qui semble ici traverser la rivière à angle droit. Mais, au bout de quelques instants, on aperçoit que le cours d'eau principal fuit toujours vers la gauche en suivant une longue courbe très-douce, encore accompagné du mur, pendant qu'un ruisseau d'un volume considérable, se séparant du premier, se fraye une voie sous la porte avec un léger bouillonnement, et se soustrait ainsi à la vue. Le canot tombe dans le petit canal et s'avance vers la porte, dont les lourds battants s'ouvrent lentement et musicalement. Le bateau glisse entre eux, et commence à descendre rapidement dans un vaste amphithéâtre complétement fermé de montagnes empourprées, dont la base est lavée par une rivière brillante dans toute l'étendue de leur circuit. En même temps, tout le paradis d'Arnheim éclate à la vue. On entend sourdre une mélodie ravissante; on est oppressé par une sensation de parfums exquis et étranges; on aperçoit, comme un vaste rêve, tout un monde végétal où se mêlent les grands arbres sveltes de l'Orient, les arbustes bocagers, les bandes d'oiseaux dorés et incarnats, les lacs frangés de lis, les prairies de violettes, de tulipes, de pavots, de jacinthes et de tubéreuses, les longs filets d'eau entrelaçant leurs rubans d'argent, — et, surgissant confusément au milieu de tout cela, une masse d'architecture moitié gothique, moitié sarrasine, qui a l'air de se soutenir dans les airs comme par miracle, — faisant étinceler sous la rouge clarté du soleil ses fenêtres encorbellées, ses miradores, ses minarets et ses tourelles, — et semble l'œuvre fantastique des Sylphes, des Fées, des Génies et des Gnomes réunis.

LE COTTAGE LANDOR

POUR FAIRE PENDANT AU DOMAINE D'ARNHEIM.

Pendant un voyage à pied que je fis l'été dernier, à travers un ou deux des comtés riverains de New-York, je me trouvai, à la tombée du jour, passablement intrigué relativement à la route que je suivais. Le sol était singulièrement ondulé; et, depuis une heure, le chemin, comme s'il voulait se maintenir à l'intérieur des vallées, décrivait des sinuosités si compliquées, qu'il m'était actuellement impossible de deviner dans quelle direction était situé le joli village de B..., où j'avais décidé de passer la nuit. Le soleil avait à peine *brillé,* strictement parlant, pendant la journée, qui pourtant avait été cruellement chaude. Un brouillard fumeux, ressemblant à celui de l'*été indien,* enveloppait toutes choses et ajoutait naturellement à mon incertitude. A vrai dire, je ne m'inquiétais pas beaucoup de la question. Si je ne tombais pas sur le village avant le coucher du soleil, ou même avant la nuit, il était plus que possible qu'une petite ferme hollandaise, ou quelque bâtiment du même genre, se montrerait bientôt à mes yeux, quoique, dans toute la contrée avoisinante, en raison peut-

être de son caractère plus pittoresque que fertile, les habitations fussent, en somme, très-clairsemées. A tout hasard, la nécessité de bivaquer en plein air, avec mon sac pour oreiller et mon chien pour sentinelle, était un accident qui ne pouvait que m'amuser. Ayant confié mon fusil à Ponto, je continuai donc à errer tout à mon aise, jusqu'à ce que, enfin, comme je commençais à examiner si les nombreuses petites percées qui s'ouvraient çà et là étaient réellement des chemins, je fusse conduit par la plus invitante de toutes dans une incontestable route carrossable. Il n'y avait pas à s'y méprendre. Des traces de roues légères étaient évidentes; et, quoique les hauts arbustes et les broussailles excessivement accrues se rejoignissent par le haut, il n'y avait en bas aucune espèce d'obstacle, même pour le passage d'un chariot des montagnes de la Virginie, le véhicule le plus orgueilleux de son espèce que je connaisse. Cependant, la route, sauf par ce fait qu'elle traversait le bois (si le mot bois n'est pas trop important pour peindre un tel assemblage d'arbustes), et qu'elle gardait des traces évidentes de roues, ne ressemblait à aucune route que j'eusse connue jusqu'alors. Les traces dont je parle n'étaient que faiblement visibles, ayant été imprimées sur une surface solide, mais doucement humectée et qui ressemblait particulièrement à du velours vert de Gênes. C'était évidemment du gazon, mais du gazon comme nous n'en voyons guère qu'en Angleterre, aussi court, aussi épais, aussi uni et aussi brillant de couleur. Pas un seul empêchement ne se laissait voir dans le sillon de la roue; pas un fragment de bois, pas un brin de branche morte. Les pierres qui autrefois obstruaient la voie avaient été soigneusement *placées,* non pas jetées, le long des deux côtés du chemin, de manière à en marquer le lit avec une sorte de précision négligée tout à fait pitto-

resque. Des bouquets de fleurs sauvages s'élançaient partout, dans les intervalles, avec exubérance.

Que conclure de tout cela, je n'en savais naturellement rien. Indubitablement, il y avait là de l'art; ce n'était pas ce qui me surprenait; toutes les routes, dans le sens ordinaire, sont des ouvrages d'art; et je ne peux pas dire non plus qu'il y eût beaucoup lieu de s'étonner de *l'excès* d'art manifesté; tout ce qui semblait avoir été fait *ici* pouvait avoir été fait avec les *ressources naturelles* (comme disent les livres qui traitent du *jardin-paysage*), avec très-peu de peine et de dépense. Non; ce n'était pas la quantité, mais le *caractère* de cet art, qui m'arrêta et me poussa à m'asseoir sur une de ces pierres fleuries, pour contempler en tout sens cette avenue féerique, pendant une demi-heure au moins, avec ravissement. Il y avait une chose qui, à mesure que je regardais, devenait de plus en plus évidente, c'est qu'un artiste, doué de l'œil le plus délicat à l'endroit de la forme, avait présidé à tous ces arrangements. On avait pris le plus grand soin pour conserver un juste milieu entre l'élégance et la grâce, d'un côté, et, de l'autre, le *pittoresque,* entendu dans le vrai sens italien. On n'y voyait que peu de lignes droites, et encore étaient-elles fréquemment interrompues. En général, un même effet quelconque, de ligne ou de couleur, à quelque point de vue qu'on se plaçât, n'apparaissait pas plus de *deux fois de suite.* Partout la variété dans l'uniformité. C'était une œuvre *composée,* dans laquelle le goût du critique le plus rigoureux aurait difficilement trouvé quelque chose à reprendre.

En entrant dans cette route, j'avais tourné à droite; quand je me relevai, je continuai dans la même direction. Le chemin était tellement sinueux, qu'en aucun moment je n'en pouvais deviner le parcours pour plus de deux ou

trois pas en avant. Quant au caractère, il ne subissait aucun changement matériel.

En ce moment, un murmure d'eau frappa doucement mon oreille, et, quelques secondes après, comme je tournais avec la route, un peu plus brusquement qu'auparavant, j'aperçus une espèce de bâtiment situé au pied d'une pente très-douce, juste devant moi. Je ne pouvais rien voir distinctement à cause du brouillard qui remplissait toute la petite vallée inférieure. Une légère brise s'éleva cependant, comme le soleil allait descendre; et, pendant que je restais debout sur le sommet de la pente, le brouillard se fondit en ondulations et se mit à flotter au-dessus du paysage.

Pendant que la scène se révélait à ma vue, graduellement, comme je la décris, — morceau par morceau, ici un arbre, là un miroitement d'eaux, et puis là un bout de cheminée, — je ne pouvais m'empêcher d'imaginer que le tout n'était qu'une de ces ingénieuses illusions exhibées quelquefois chez nous sous le nom de *tableaux fondants.*

Toutefois, pendant le temps que le brouillard avait mis à disparaître, le soleil était descendu derrière les coteaux, et, de là, comme s'il avait fait un léger *chassé* vers le sud, il était revenu se montrer en plein, brillant d'un éclat de pourpre, à travers une brèche qui s'ouvrait dans la vallée de l'ouest. Ainsi, comme par une puissance magique, la vallée, avec tout ce qu'elle contenait, se trouva brillamment illuminée.

Le premier coup d'œil, quand le soleil glissa dans la position que j'ai indiquée, me causa une impression presque semblable à celle que j'éprouvais quand, étant enfant, j'assistais à la scène finale de quelque mélodrame ou de quelque spectacle théâtral bien combiné. Rien n'y

manquait, pas même la monstruosité de la couleur; car la lumière du soleil jaillissait de l'ouverture, toute teintée de pourpre et d'orangé; et le vert éclatant du gazon de la vallée était réfléchi, plus ou moins, sur tous les objets par ce rideau de vapeur, qui restait toujours suspendu dans les airs, comme s'il lui répugnait de s'éloigner d'un spectacle si miraculeusement beau.

Le petit vallon, dans lequel mon œil plongeait alors, de dessous ce pavillon de brume, n'avait pas plus de quatre cents yards de long; sa largeur variait de cinquante à cent cinquante, peut-être à deux cents. Il était plus étroit à son extrémité nord et s'élargissait en s'avançant vers le sud, mais sans beaucoup de précision ni de régularité. La partie la plus large était à peu près de quatre-vingts yards à l'extrémité sud. Les pentes qui délimitaient la vallée n'auraient pas pu être gratifiées du nom de collines, excepté du côté du nord. Là, un rebord escarpé de granit s'élevait à une hauteur d'environ quatre-vingt-dix pieds; et, comme je l'ai déjà fait observer, la vallée, en cet endroit, n'avait pas plus de cinquante pieds de large; mais, à mesure que le visiteur descendait de ces rochers vers le sud, il trouvait, à sa droite et à sa gauche, des déclivités moins hautes, moins abruptes, moins rocheuses. Tout, en un mot, allait s'abaissant et s'adoucissant vers le sud; et cependant, tout le vallon était entouré d'une ceinture d'éminences plus ou moins hautes, excepté sur deux points. J'ai déjà mentionné l'un de ces points. Il se trouvait placé vers le nord-ouest, là où le soleil couchant, comme je l'ai expliqué, se frayait une voie dans l'amphithéâtre, par une brusque tranchée ouverte dans le rempart de granit; cette fissure pouvait avoir dix yards de large dans sa plus grande largeur, aussi loin du moins que l'œil pouvait pénétrer. Elle semblait monter comme une avenue natu-

relle vers les retraites des montagnes et des forêts inexplorées. L'autre ouverture était située directement à l'extrémité sud de la vallée. Là, les collines n'étaient plus en général que de molles inclinaisons, s'étendant de l'est à l'ouest sur un espace de cent cinquante yards environ. A la moitié de cette étendue, il y avait une dépression qui descendait jusqu'au niveau du sol de la vallée. En ce qui concernait la végétation, aussi bien que dans tout le reste, le paysage allait *s'abaissant et s'adoucissant* vers le sud. Au nord, au-dessus du précipice rocheux, à quelques pas du bord, s'élançaient les magnifiques troncs des nombreux *hickories,* des noyers, des châtaigniers, entremêlés de quelques chênes; et les grosses branches latérales, projetées principalement par les noyers, se déployaient par-dessus l'arête du rocher. En s'avançant vers le sud, l'explorateur rencontrait d'abord la même classe d'arbres; mais ceux-ci étaient de moins en moins élevés et s'éloignaient de plus en plus des types favoris de Salvator; puis il apercevait l'orme, plus aimable, auquel succédaient le sassafras et le caroubier; ensuite se montraient des espèces d'un caractère plus doux, le tilleul, le *redbud,* le catalpa et le sycomore, suivis à leur tour de variétés de plus en plus gracieuses et modestes. Toute la surface de la pente sud était simplement recouverte d'arbustes sauvages, à l'exception, par-ci par-là, d'un saule gris ou d'un peuplier blanc. Au fond de la vallée (car on doit se rappeler que la végétation dont il a été question jusqu'à présent ne recouvrait que les rochers ou les collines), on n'apercevait que trois arbres isolés. L'un était un orme de belle taille et d'une forme admirable; il faisait sentinelle à la porte sud de la vallée. Le second était un *hickory,* beaucoup plus gros que l'orme, en somme un beaucoup plus bel arbre, quoique tous les deux fussent excessivement beaux. Il semblait avoir

charge de surveiller l'entrée du nord-ouest. Il s'élançait d'un groupe de roches dans l'intérieur même de la ravine et projetait au loin son corps gracieux dans la lumière de l'amphithéâtre, suivant un angle de quarante-cinq degrés environ. Mais, à trente yards, à peu près, à l'est de cet arbre, se dressait la gloire de la vallée, l'arbre le plus magnifique, sans aucun doute, que j'aie vu de ma vie, excepté peut-être parmi les cyprès de l'Itchiatuckanee. C'était un tulipier à triple tronc, *liriodendron tulipiferum,* de l'ordre des magnolias. Ses trois tiges se séparaient de la tige mère à trois pieds environ du sol, et, divergeant lentement et graduellement, n'étaient pas espacées de plus de quatre pieds au point où la plus grosse s'épanouissait en feuillage, c'est-à-dire à une élévation d'environ quatre-vingts pieds. La hauteur totale de la tige principale était de cent vingt pieds. Il n'est rien qui puisse dépasser en beauté la forme et la couleur verte, éclatante, luisante, des feuilles du tulipier. Dans le cas en question, ces feuilles avaient bien huit bons pouces de large; mais leur gloire elle-même était éclipsée par la splendeur fastueuse d'une extravagante floraison. Figurez-vous, étroitement condensé, un million de tulipes, des plus vastes et des plus resplendissantes! C'est, pour le lecteur, le seul moyen de se faire une idée du tableau que je voudrais lui peindre. Ajoutez la grâce imposante des tiges, en forme de colonnes, nettes, pures, finement granulées, la plus grosse ayant quatre pieds de diamètre à vingt pieds du sol. Les innombrables fleurs, s'unissant à celles d'autres arbres à peine moins beaux, quoique infiniment moins majestueux, remplissaient la vallée de parfums plus exquis que les parfums d'Arabie.

Le sol général de l'amphithéâtre était revêtu d'un gazon semblable à celui que j'avais trouvé sur la route; plus

délicieusement doux peut-être, plus épais, plus velouté et plus miraculeusement vert. Il était difficile de comprendre comment on avait pu atteindre un tel degré de beauté.

J'ai déjà parlé des deux ouvertures dans la vallée. De celle placée au nord-ouest jaillissait un petit ruisseau qui descendait le long de la ravine, avec un doux murmure et une légère écume, jusqu'à ce qu'il se brisât contre le groupe de roches d'où s'élançait l'*hickory* isolé. Là, après avoir contourné l'arbre, il inclinait un peu vers le nord-est, laissant le tulipier à vingt pas environ vers le sud, et ne faisant plus de déviation sensible dans son cours, jusqu'à ce qu'il arrivât au point intermédiaire entre les frontières est et ouest de la vallée. A partir de ce point, après une série de courbes, il tournait court à angle droit, et tendait généralement vers le sud, serpentant à l'occasion, et tombant enfin dans un petit lac de forme irrégulière, quoique grossièrement ovale, qui miroitait à l'extrémité inférieure du vallon. Ce petit lac avait peut-être cent yards de diamètre dans sa plus grande largeur. Aucun cristal n'aurait pu rivaliser en clarté avec ses eaux. Le fond, qu'on apercevait distinctement, consistait uniquement en cailloux d'une blancheur éclatante. Les bords, revêtus de ce gazon d'émeraude déjà décrit, arrondis en courbe, plutôt que coupés en talus, s'enfonçaient dans le ciel clair placé au-dessous; et ce ciel était si clair et réfléchissait parfois si nettement tous les objets qui le dominaient, qu'il était vraiment difficile de déterminer le point où la vraie rive finissait et où commençait la rive réfléchie. Les truites et quelques autres variétés de poissons, dont cet étang semblait, pour ainsi dire, foisonner, avaient l'aspect exact de véritables poissons volants. Il était presque impossible de se figurer qu'ils ne fussent pas suspendus dans les airs. Une légère pirogue de bouleau, qui reposait tranquille-

ment sur l'eau, y réfléchissait ses plus petites fibres avec une fidélité que n'aurait pas surpassée le miroir le plus parfaitement poli. Une petite île, aimable et souriante, avec ses fleurs en plein épanouissement, — tout juste assez grande pour contenir une petite construction pittoresque, ressemblant à une cabane destinée aux oiseaux, — s'élevait au-dessus du lac, non loin de la rive nord, à laquelle elle s'unissait par un pont qui, bien que d'une nature très-primitive, avait l'air incroyablement léger. Il était formé d'une seule planche de tulipier, large et épaisse. Celle-ci avait quarante pieds de long, et enjambait tout l'espace d'une rive à l'autre, appuyée sur une seule arche, très-mince mais très-visible, destinée à prévenir toute oscillation. De l'extrémité sud du lac s'épanchait une continuation du ruisseau, qui, après avoir serpenté pendant trente yards à peu près, passait décidément à travers cette dépression, déjà décrite, placée au milieu des collines du sud, et, tombant brusquement au bas d'un précipice d'une centaine de pieds, se frayait un cours vagabond et inaperçu vers l'Hudson.

Le lac avait, en quelques points, une profondeur de trente pieds; mais la profondeur du ruisseau dépassait rarement trois pieds, et sa plus grande largeur était de huit environ. Le fond et les bords étaient semblables à ceux de l'étang; s'il y avait quelque défaut à leur reprocher au point de vue du pittoresque, c'était leur excessive *propreté.*

L'étendue du gazon était relevée, çà et là, de quelque brillant arbuste, tel que l'hortensia, la boule-de-neige commune, ou le seringat aromatique; ou, plus fréquemment encore, d'un groupe de géraniums, d'espèces variées, magnifiquement fleuris. Ces derniers croissaient dans des pots soigneusement enfouis dans le sol, de manière à leur

donner l'apparence de plantes indigènes. En outre, le velours de la pelouse était délicieusement tacheté d'une foule de moutons qui erraient dans la vallée, en compagnie de trois daims apprivoisés et d'un grand nombre de canards d'un plumage brillant. Un très-gros dogue semblait avoir commission de veiller attentivement sur tous ces animaux, sans exception.

Le long des collines de l'est et de l'ouest, vers la partie supérieure de l'amphithéâtre, là où les limites de la vallée étaient plus ou moins escarpées, le lierre croissait à profusion, de sorte que l'œil pouvait à peine entrevoir çà et là un morceau de la roche nue. De même, le précipice du nord était presque entièrement revêtu de vignes d'une remarquable richesse, quelques-uns des plants jaillissant du sol ou de la base du rocher, et d'autres suspendus aux saillies de la paroi.

La légère élévation qui formait la frontière inférieure de ce petit domaine, était couronnée par un mur de pierre uni, d'une hauteur suffisante pour empêcher les daims de s'évader. Aucune espèce de barrière ne se faisait voir ailleurs; car nulle part, excepté là, il n'était besoin d'une clôture artificielle; si quelque mouton, par exemple, s'écartant, avait tenté de sortir de la vallée par la ravine, il aurait trouvé, au bout de quelques yards, sa marche arrêtée par la saillie escarpée du roc, d'où tombait la cascade qui avait attiré tout d'abord mon attention quand je m'étais approché du domaine. Bref, il n'y avait d'autre entrée ni d'autre issue qu'une grille, occupant une passe rocheuse sur la route, à quelques pas au-dessous du point où je m'étais arrêté pour reconnaître le paysage.

J'ai dit que le ruisseau serpentait très-irrégulièrement dans tout son parcours. Ses deux directions principales, comme je l'ai fait observer, étaient, d'abord de l'ouest à

l'est et ensuite du nord au sud. A l'endroit du coude, il fuyait en arrière et décrivait une sorte de bride, presque circulaire, de manière à former une presqu'île, imitant une île autant qu'il est possible, et enfermant environ le seizième d'un acre de terre. C'était sur cette presqu'île que s'élevait la maison d'habitation; — et, en disant que cette maison, comme la terrasse infernale aperçue par Vathek, *était d'une architecture inconnue dans les annales de la terre* [1], je veux faire entendre simplement que son *ensemble* me frappa par le sentiment le plus fin de [nouveauté] combiné avec celui d'appropriation, — en un seul mot, de *poésie,* — (car il me serait difficile d'employer d'autres termes pour donner une définition abstraite, plus rigoureuse, de la poésie), et je ne veux pas dire qu'en aucun point cette construction se distinguât par un pur caractère d'*outrance.*

En réalité, rien de plus simple, rien de moins prétentieux que ce cottage. Son merveilleux effet consistait uniquement dans son arrangement artistique, analogue à celui d'un *tableau.* J'aurais pu m'imaginer, pendant que je l'examinais, que quelque paysagiste de premier ordre l'avait bâti avec sa brosse.

Le point de vue d'où j'avais d'abord contemplé la vallée, n'était pas absolument, quoiqu'il s'en rapprochât beaucoup, le meilleur point de vue pour juger la maison. Je la décrirai donc telle que je la vis plus tard, en prenant position sur le mur de pierre à l'extrémité méridionale de l'amphithéâtre.

Le bâtiment principal avait environ vingt-quatre pieds de long et seize de large, — pas davantage à coup sûr. Sa hauteur totale, depuis le sol jusqu'au sommet du toit, n'excédait pas dix-huit pieds. A l'extrémité ouest de cette

[1] Dans l'original, ces mots sont imprimés en français. — C. B.

construction une autre se rattachait, plus petite d'un tiers environ, dans toutes ses proportions; — sa façade faisant un retrait de deux yards à peu près en arrière de la façade du corps principal, et le toit se trouvant naturellement placé beaucoup plus bas que le toit voisin. Faisant angle droit avec ces bâtiments, et, en arrière du principal, mais non exactement au milieu, s'élevait un troisième compartiment, très-petit, et, en général, d'un tiers moins grand que l'aile de l'ouest. Les toits des deux plus grands étaient très-escarpés, décrivant, à partir de la ligne de faîtage, une longue courbe concave, et dépassant de quatre pieds au moins les murs de la façade, de manière à faire toiture pour deux portiques. Ces derniers toits, naturellement, n'avaient aucun besoin de supports; mais, comme ils avaient *l'air* d'en avoir besoin, des piliers fort légers et parfaitement polis y avaient été adaptés, seulement dans les coins. La toiture de l'aile du nord était simplement la prolongation d'une partie de la toiture principale. Entre le plus grand bâtiment et l'aile de l'ouest s'élevait une très-haute et très-svelte cheminée carrée, faite de briques hollandaises durcies, alternativement noires et rouges, et couronnée d'une légère corniche de briques faisant saillie. Au-dessus des pignons, les toits se projetaient aussi très en dehors; dans le bâtiment principal, cette saillie était environ de quatre pieds vers l'est et de deux pieds vers l'ouest. La porte principale n'était pas symétriquement placée dans le corps principal de logis, car elle était un peu à l'est, et les deux fenêtres à l'ouest. Ces dernières ne descendaient pas jusqu'au sol, mais étaient plus longues et plus étroites que de coutume; elles avaient un volet simple, semblable à une porte, et des carreaux en forme de losanges très-allongés; la porte était vitrée dans sa partie supérieure, faite aussi de carreaux losangés, avec un volet

mobile qui la protégeait pendant la nuit. L'aile de l'ouest avait sa porte placée sous le pignon, et une unique fenêtre regardant le sud. L'aile du nord n'avait pas de porte extérieure, et une fenêtre unique, là aussi, s'ouvrait sur l'est.

Le mur soutenant le pignon oriental était flanqué d'un escalier qui le traversait en diagonale, la montée regardant le sud. Sous l'abri formé par le rebord très-avancé du toit, ces degrés aboutissaient à une porte qui conduisait aux mansardes, ou plutôt au grenier; car cette partie n'était éclairée que par une seule fenêtre donnant sur le nord, et semblait avoir été destinée à servir de magasin.

Les *piazzas* du corps principal et de l'aile de l'ouest n'étaient pas planchéiées selon l'usage; mais, devant les portes et les fenêtres, de larges dalles de granit, plates et irrégulières de forme, étaient enchâssées dans le merveilleux gazon, et fournissaient en toute saison un confortable chemin pour les pieds. De commodes trottoirs, faits de même matière, non pas rigoureusement ajustés, mais laissant entre les pierres de fréquents intervalles par où jaillissait le velours du tapis naturel, conduisaient, soit de la maison vers une source de cristal, à cinq pas environ plus loin, soit vers la route, soit vers un ou deux pavillons situés au nord, au delà du ruisseau, et complétement cachés par quelques caroubiers et catalpas.

A six pas tout au plus de la porte principale se dressait le tronc mort d'un fantastique poirier, si bien habillé, de la tête aux pieds, de magnifiques fleurs de bignonia, qu'il était difficile de deviner quel singulier et charmant objet ce pouvait être. Aux divers bras de cet arbre étaient suspendues des cages pour des oiseaux divers. Dans l'une, vaste cylindre d'osier avec un anneau au sommet,

s'ébattait un oiseau-moqueur; dans une autre, un loriot; dans une troisième, l'impudent passereau des rizières; et trois ou quatre prisons plus élégantes retentissaient du chant des canaris.

Les piliers de la *piazza* étaient enguirlandés de jasmin et de chèvrefeuille, et de l'angle formé par le corps principal de logis et l'aile de l'ouest s'élançait une vigne d'une richesse sans exemple. Défiant toute contrainte, elle avait d'abord grimpé jusqu'au toit inférieur, puis s'était élancée sur le supérieur, et, là, rampant et se contorsionnant le long du faîtage, elle jetait ses vrilles à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'elle atteignît le pignon de l'est, d'où elle se laissait retomber et traînait sur l'escalier.

Toute la maison, ainsi que les ailes, était construite en bardeaux, à la vieille mode hollandaise, larges et non arrondis par les coins. Ce mode a cela de particulier qu'il fait paraître les maisons ainsi bâties plus larges de la base que du sommet, à la manière des architectures égyptiennes; et, dans le cas actuel, cet effet excessivement pittoresque était augmenté par de nombreux pots de fleurs magnifiques qui circonscrivaient presque entièrement la base des bâtiments.

Les bardeaux étaient peints en gris sombre; et tout artiste comprendra tout de suite combien cette teinte neutre se fondait heureusement dans le vert éclatant des feuilles de tulipier qui ombrageaient en partie le cottage.

C'était en se plaçant près du mur de pierre dont j'ai déjà parlé qu'on trouvait la position la plus favorable pour examiner les bâtiments; — car, l'angle du sud-est se projetant en avant, l'œil pouvait à la fois embrasser la totalité des deux façades, avec le pittoresque pignon de l'est, et prendre un aperçu suffisant de l'aile du nord, ainsi que d'une partie de la jolie toiture de la serre, et presque de

la moitié d'un léger pont qui enjambait le ruisseau tout près des bâtiments principaux.

Je ne restai pas très-longtemps sur le sommet de la colline, mais assez toutefois pour étudier complétement le paysage placé sous mes pieds. Il était évident que je m'étais écarté de la route du village, et j'avais ainsi une excellente excuse de voyageur pour ouvrir la porte et pour demander mon chemin, à tout hasard; ainsi, sans plus de cérémonies, j'avançai.

La porte passée, la route semblait se continuer sur un rebord naturel qui descendait en pente douce le long de la paroi des rochers du nord-est. Elle me conduisit au pied du précipice du nord, de là sur le pont, et, en contournant le pignon de l'est, à la porte de la façade. Chemin faisant, j'observai qu'il était impossible d'apercevoir les pavillons.

Comme je tournais au coin du pignon, le dogue bondit vers moi, menaçant et silencieux, avec l'œil et la physionomie d'un tigre. Je lui tendis cependant la main, en témoignage d'amitié, et je n'ai jamais connu de chien qui fût à l'épreuve de cet appel fait à sa courtoisie. Celui-ci, non-seulement ferma sa gueule et remua sa queue, mais m'offrit positivement sa patte, et même étendit ses civilités jusqu'à Ponto.

Comme je n'apercevais pas de cloche, je frappai avec ma canne contre la porte; qui était à moitié ouverte. Immédiatement, une personne s'avança vers le seuil, — une jeune femme de vingt-huit ans environ, — élancée ou plutôt légère, et d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Comme elle s'approchait, avec une démarche à la fois modeste et décidée, absolument indescriptible, je me dis en moi-même : « J'ai sûrement trouvé ici la perfection de la grâce naturelle, en antithèse avec l'artificielle. » La seconde impression qu'elle produisit sur moi, et qui fut

de beaucoup la plus vive des deux, fut une impression d'*entbousiasme.* Jamais expression d'un *romanesque* aussi intense, oserai-je dire, ou d'une étrangeté si extra-mondaine, telle que celle qui s'échappait de ses yeux profondément enchâssés, n'avait jusqu'alors pénétré le fond de mon cœur. Je ne sais comment cela se fait, mais cette expression particulière de l'œil, qui quelquefois même s'inscrit jusque dans les lèvres, est le charme le plus puissant, sinon l'unique, qui enchaîne mon attention à une femme. *Romanesque!* pourvu que mes lecteurs comprennent pleinement tout ce que je voudrais enfermer dans ce mot! *romanesque* et *féminin* me paraissent deux termes réciproquement convertibles; et, après tout, ce que l'homme aime vraiment dans la femme, c'est sa *féminéité.* Les yeux d'Annie (j'entendis quelqu'un qui, de l'intérieur, appelait sa « chère Annie ») étaient d'un *gris céleste;* sa chevelure, d'un blond châtain; ce fut tout ce que j'eus le temps d'observer en elle.

Sur sa très-courtoise invitation, j'entrai, — et je passai d'abord dans un vestibule suffisamment spacieux. Etant venu surtout pour *observer,* je notai qu'à ma droite, en entrant, il y avait une fenêtre, semblable à celles de la façade; à ma gauche, une porte conduisant dans la pièce principale; pendant qu'en face de moi une porte ouverte me permit de voir une petite chambre, de la même dimension que le vestibule, arrangée en manière de cabinet de travail, et ayant une large fenêtre cintrée regardant le nord.

Je passai dans le parloir, et je m'y trouvai avec M. Landor, — car tel était le nom du maître du lieu, comme je l'appris plus tard. Il avait des manières polies et même cordiales; mais, en ce moment, mon attention était beaucoup plus occupée des arrangements de la maison qui

m'avait tant intéressé que de la physionomie personnelle du propriétaire.

L'aile du nord, je le vis alors, était une chambre à coucher, dont la porte ouvrait sur le parloir. A l'ouest de cette porte était une fenêtre simple, regardant le ruisseau. A l'extrémité ouest du parloir, il y avait une cheminée, puis une porte conduisant dans l'aile de l'ouest, — qui probablement servait de cuisine.

Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus rigoureusement simple que l'ameublement du parloir. Le parquet était recouvert d'un tapis de laine teinte, d'un excellent tissu, à fond blanc avec un semis de petits dessins verts circulaires. Les rideaux des fenêtres étaient en mousseline de jaconas d'une blancheur de neige, passablement amples, et descendant en plis fins, parallèles, d'une symétrie rigoureuse, juste au ras du tapis. Les murs étaient revêtus d'un papier français d'une grande finesse, à fond argenté, avec une cordelette d'un vert pâle courant en zigzag. Toute la tenture était simplement relevée par trois exquises lithographies de Julien, aux trois crayons, suspendues aux murs, mais sans cadres. L'un de ces dessins représentait un tableau de richesse ou plutôt de volupté orientale; un autre, une scène de carnaval, d'une verve incomparable; le troisième était une tête de femme grecque; jamais visage si divinement beau, jamais expression d'un vague si provoquant, n'avaient jusqu'alors arrêté mon attention.

La partie solide de l'ameublement consistait en une table ronde, quelques siéges (parmi lesquels un fauteuil à bascule) et un sofa ou plutôt un canapé, dont le bois était de l'érable uni, peint en blanc crémeux, avec de légers filets verts, et le fond en canne tressée. Siéges et tables étaient assortis pour aller ensemble; mais les formes avaient

été évidemment inventées par le même esprit qui avait tracé le plan des jardins; il était impossible de concevoir quelque chose de plus gracieux.

Sur la table traînaient quelques livres; un flacon de cristal, vaste et carré, contenant quelque parfum nouveau; une simple lampe astrale, de verre poli (non pas une lampe solaire), avec un abat-jour à l'italienne, et un large vase plein de fleurs splendidement épanouies. En somme, les fleurs, de couleurs magnifiques et d'un parfum délicat, formaient la seule vraie décoration de la chambre. Le foyer de la cheminée était presque entièrement rempli par un pot de brillants géraniums. Sur une table triangulaire, placée dans chaque coin de la pièce, était posé un vase semblable, ne se distinguant des autres que par son gracieux contenu. Un ou deux bouquets semblables ornaient le manteau de la cheminée, et des violettes récemment cueillies étaient groupées sur le rebord des fenêtres ouvertes.

Je m'arrête, ce travail n'ayant pas d'autre but que de donner une peinture détaillée de la résidence de M. Landor, — *telle que je l'ai trouvée.*

PHILOSOPHIE DE L'AMEUBLEMENT.

Dans la décoration intérieure, si ce n'est dans l'architecture extérieure de leurs résidences, les Anglais excellent. Les Italiens n'ont qu'un faible sentiment en dehors des marbres et des couleurs. En France, *meliora probant, deteriora sequuntur;* les Français sont une race trop *coureuse* pour entretenir ces talents domestiques dont ils ont d'ailleurs la très-délicate intelligence, ou du moins le sens élémentaire et juste. Les Chinois et la plupart des peuples orientaux ont une imagination chaude mais mal appropriée. Les Écossais sont de trop *pauvres* décorateurs. Les Hollandais ont peut-être l'idée vague qu'on ne fait pas un rideau avec de la gratte [1]. En Espagne, ils sont *tout rideaux,* — une nation qui raffole de *pendaisons* [2]. Les Russes ne se meublent pas. Les Hottentots et les Kickapoos sont bien dans leur voie naturelle. Seuls, les Yankees vont à rebours du bon sens.

Comment cela se fait, il n'est pas difficile de le com-

[1] Il y a ici un jeu de mots. *Cabbage* veut dire à la fois *chou* et *rognure d'étoffe,* retaille gardée par le tailleur. — C. B.

[2] Autre jeu de mots : *hang* veut dire pendre et tapisser; *hangman,* bourreau. — C. B.

prendre. Nous n'avons pas d'aristocratie de naissance, et conséquemment ayant — chose naturelle et inévitable — fabriqué à notre usage une aristocratie de dollars, l'étalage de la richesse a dû prendre ici la place et remplir l'office du luxe nobiliaire dans les pays monarchiques. Par une transition facile à saisir et également facile à prévoir, nous avons été amenés à noyer dans la pure *ostentation* toutes les notions de goût que nous pouvions posséder.

Parlons d'une façon moins abstraite. En Angleterre, par exemple, un pur étalage de mobilier coûteux serait beaucoup moins propre que chez nous à créer une idée de beauté relativement au mobilier, ou de goût naturel dans le propriétaire; — et cela, d'abord pour cette raison que la richesse, ne constituant pas la noblesse, n'est pas en Angleterre l'objet le plus élevé de l'ambition; en second lieu, parce que, là, la vraie noblesse de naissance, se restreignant aux strictes limites du goût légitime, évite plutôt qu'elle n'affecte cette pure somptuosité à laquelle une jalousie de parvenu peut quelquefois atteindre avec succès. Le peuple imitera les nobles, et le résultat est une diffusion générale du sentiment juste. Mais, en Amérique, la monnaie courante étant le seul blason de l'aristocratie, l'étalage de cette monnaie peut être généralement considéré comme le seul moyen de distinction aristocratique; et la populace, qui cherche toujours ses modèles en haut, est insensiblement amenée à confondre les deux idées, entièrement distinctes, de somptuosité et de beauté. Bref, le coût d'un article d'ameublement est devenu, à la fin, pour nous, le seul critérium de son mérite au point de vue décoratif; et ce critérium, une fois adopté, a ouvert la route vers une foule d'erreurs analogues dont on peut suivre facilement l'origine jusqu'à la principale sottise primordiale.

Il ne peut rien exister de plus directement choquant pour l'œil d'un artiste que l'arrangement intérieur de ce qu'on appelle aux États-Unis, — c'est-à-dire en Appallachie, — un appartement bien meublé. Son défaut le plus ordinaire est un manque d'harmonie. Nous parlons de l'harmonie d'une chambre comme nous parlerions de l'harmonie d'un tableau; car tous les deux, la chambre et le tableau, sont également soumis à ces principes indéfectibles, qui gouvernent toutes les variétés de l'art; et l'on peut dire qu'à très-peu de chose près, les lois par lesquelles nous jugeons les qualités principales d'un tableau suffisent pour apprécier l'arrangement d'une chambre.

Il y a quelquefois lieu d'observer un manque d'harmonie dans le caractère des diverses pièces de l'ameublement, mais plus généralement dans leurs couleurs ou dans leurs modes d'adaptation à leur usage naturel. Très-souvent l'œil est offensé par leur arrangement anti-artistique. Les lignes droites sont trop visiblement prédominantes, trop continuées sans interruption, ou rompues trop rudement par des angles droits. Si les lignes courbes interviennent, elles se répètent avec une uniformité déplaisante. Par une précision outrée, tout l'aspect d'une belle chambre se trouve complétement gâté.

Les rideaux sont rarement bien disposés ou bien choisis, relativement aux autres décorations. Avec un ameublement complet et rationnel, les rideaux sont hors de place, et un vaste volume de draperies, de quelque nature qu'elles soient, dans n'importe quelles circonstances, est inconciliable avec le bon goût, — la quantité convenable ainsi que l'ajustement convenable dépendant du caractère de l'effet général.

La question des tapis est mieux comprise depuis ces

derniers temps que dans les anciens jours; mais nous commettons souvent des erreurs dans le choix de leurs dessins et de leurs couleurs. Le tapis, c'est l'âme de l'appartement. C'est du tapis que doivent être déduites non-seulement les couleurs, mais aussi les formes de tous les objets qui reposent dessus. Il est permis à un juge en droit coutumier d'être un homme ordinaire; un bon juge en tapis *doit être* un homme de génie. Cependant nous avons entendu discuter de tapis, avec l'air *d'un mouton qui rêve* [1], maint gaillard absolument incapable d'arranger lui-même ses favoris. Chacun sait qu'un grand tapis *peut* être revêtu de grands dessins, et qu'un petit *doit* être couvert de petits; — mais ce n'est pas là, bien entendu, le fin fond de la doctrine. En ce qui regarde le tissu, le tapis de Saxe est le seul admissible. Le tapis de Bruxelles est le passé-plus-que-parfait du style et celui de Turquie est le goût dans sa définitive agonie. Relativement aux dessins, un tapis ne doit pas être barbouillé, enjolivé comme un Indien Riccaree, — tout en craie rouge, ocre jaune et plumes de coq. Pour être bref, des fonds visibles avec des dessins éclatants, circulaires ou cycloïdes, mais *sans aucune signification,* sont, dans le cas en question, des lois inviolables. L'abomination des fleurs ou des images d'objets familiers de toute sorte devrait être exclue des limites de la chrétienté. En somme, qu'il s'agisse de tapis, de rideaux, de tapisseries ou d'étoffes pour divans, tout article de ce genre doit être orné d'une manière strictement arabesque. Quant à ces anciens tapis qu'on trouve encore de temps à autre dans les habitations du vulgaire, ces tapis où s'étalent et rayonnent d'énormes dessins, séparés par des bandes et brillant de toutes les couleurs

[1] Dans l'original, ces mots sont imprimés en français. — C. B.

de l'arc-en-ciel, à travers lesquelles il est impossible de distinguer un fond quelconque, ils ne sont qu'une méchante invention d'une race de complaisants du siècle et d'amoureux passionnés de l'argent, enfants de Baal et adorateurs de Mammon, — espèces de Benthams, qui, pour épargner la pensée et économiser l'imagination, ont d'abord inventé le barbare kaléidoscope, et puis ont établi des compagnies à fonds communs pour le faire tourner à la vapeur.

L'éclat est la principale hérésie de la philosophie américaine de l'ameublement, hérésie qui naît, comme il est facile de le reconnaître, de cette perversion du goût dont nous parlions tout à l'heure. Nous sommes violemment affolés de gaz et de verre. Le gaz, dans la maison, est complétement inadmissible. Sa lumière, vibrante et dure, est offensante. Quiconque a une cervelle et des yeux refusera d'en faire usage. Une lumière douce, ce que les artistes appellent un jour froid, donnant naturellement des ombres chaudes, fera merveille, même dans une chambre imparfaitement meublée. Il n'y eut jamais d'invention plus charmante que celle de la lampe astrale. Nous parlons, bien entendu, de la lampe astrale proprement dite, de la lampe d'Argand, avec son abat-jour primitif de verre poli et uni, et sa lumière de clair de lune, uniforme et tempérée. L'abat-jour de verre taillé est une triste invention du démon. L'empressement avec lequel nous l'avons adopté, d'abord à cause de son *étincellement,* mais surtout parce qu'il est *plus coûteux,* est un bon commentaire de la proposition que nous avons émise en commençant. Nous pouvons affirmer que celui qui emploie délibérément l'abat-jour de verre taillé est radicalement privé de goût, ou qu'il est un aveugle serviteur des caprices de la mode. La lumière qui jaillit d'une de ces

vaniteuses abominations est inégale, brisée et douloureuse. Elle suffit pour gâter une masse de bons effets dans un ameublement soumis à sa détestable influence. Elle est un mauvais œil qui détruit spécialement plus de la moitié du charme de la beauté des femmes.

En matière de verre, nous partons généralement de faux principes. Le caractère principal du verre, c'est *l'éclat,* — et quel monde de choses détestables ce seul mot suffit à exprimer ! Les lumières trémoussantes, inquiètes, peuvent être *quelquefois* agréables (elles le sont toujours pour les enfants et les idiots) ; mais, dans la décoration d'une chambre, elles doivent être scrupuleusement évitées. Je dirai plus : les lumières *constantes,* si elles sont trop énergiques, sont elles-mêmes inadmissibles. Ces énormes et insensés lustres de verre taillés à facettes, éclairés au gaz, et sans abat-jour, qui sont suspendus dans nos salons les plus à la mode, peuvent être cités comme la quintessence du faux goût et le superlatif de la folie.

La passion de *l'éclat,* — cette idée s'étant confondue, comme nous l'avons déjà observé, avec celle de magnificence générale, — nous a conduits aussi à l'emploi exagéré des miroirs. Nous recouvrons les murs de nos appartements de grandes glaces anglaises, et nous nous imaginons avoir fait là quelque chose de fort beau. Or, la plus légère réflexion suffirait pour convaincre quiconque a un œil du détestable effet produit par de nombreux miroirs, spécialement par les plus grands. En faisant abstraction de sa puissance réflective, le miroir présente une surface continue, plane, incolore, monotone, — une chose toujours et évidemment déplaisante. Considéré comme réflecteur, il contribue fortement à produire une monstrueuse et odieuse uniformité, et le mal est ici aggravé, non pas seulement

en proportion directe du moyen, mais dans une raison constamment croissante. De fait, une chambre avec quatre ou cinq glaces, distribuées à tort et à travers, est, au point de vue artistique, une chambre sans aucune forme. Si à ce défaut nous ajoutons la répercussion du miroitement, nous obtenons un parfait chaos d'effets discordants et désagréables. Le rustre le plus naïf, en entrant dans une chambre ainsi enjolivée, sentira immédiatement qu'il y a là quelque chose d'absurde, bien qu'il lui soit absolument impossible d'assigner une cause à son malaise. Supposons le même individu conduit dans une chambre meublée avec goût : il laissera éclater une exclamation de plaisir et de surprise.

Un malheur qui naît de nos institutions républicaines, c'est qu'ici un homme possédant une grosse bourse n'a généralement qu'une très-petite âme à mettre dedans. La corruption du goût fait partie et pendant de l'industrie des dollars. A mesure que nous devenons riches, nos idées se rouillent. Donc, ce n'est pas parmi *notre* aristocratie (encore moins en Appallachie) que nous chercherons la haute spiritualité du boudoir anglais. Mais nous avons vu dans la mouvance d'Américains de fortune moderne des appartements qui, au moins par leur mérite négatif, pourraient rivaliser avec les cabinets raffinés de nos amis d'outre-mer. En ce moment même, nous avons présente à l'œil de notre esprit une petite chambre sans prétentions, dans la décoration de laquelle il n'y a rien à reprendre. Le propriétaire est assoupi sur un sofa; le temps est frais; il est près de minuit; nous ferons un croquis de la chambre pendant qu'il sommeille.

La forme en est oblongue; — trente pieds de long environ, et vingt-cinq de large; — c'est une forme qui donne les commodités ordinaires les plus grandes pour l'arrange-

ment d'un mobilier. Elle n'a qu'une porte, qui n'est rien moins que large, placée à l'un des bouts du parallélogramme, et que deux fenêtres, placées à l'autre bout. Ces dernières sont larges et descendent jusqu'au plancher, profondément enfoncées d'ailleurs, et ouvrant sur une véranda italienne. Leurs carreaux sont de verre pourpre, encadrés dans un châssis de bois de palissandre, plus massif que d'ordinaire. Elles sont garnies, à l'intérieur du renfoncement, de rideaux d'un épais tissu d'argent adapté à la forme de la fenêtre et tombant librement à petits plis. En dehors de la niche sont des rideaux de soie cramoisie, excessivement riche, frangés d'un large réseau d'or et doublés du même tissu d'argent dont est fait également le store extérieur. Il n'y a pas de corniches; mais tous les plis de l'étoffe (qui sont plutôt fins que massifs et ont ainsi un air de légèreté) sortent de dessous un entablement doré, d'un riche travail, qui fait tout le tour de la chambre à la ligne de jonction du plafond et des murs. La draperie s'ouvre ou se ferme au moyen d'une épaisse corde d'or qui l'enveloppe négligemment et qui se résout facilement en un noeud; on ne voit ni patères ni aucun mécanisme. Les couleurs des rideaux et de leurs franges, le cramoisi et l'or, se montrent partout avec profusion et déterminent le *caractère* de la chambre. Le tapis, un tissu de Saxe, a un demi-pouce d'épaisseur, et son fond, également cramoisi, est simplement relevé par une ganse d'or, analogue à la corde qui enserre les rideaux, faisant légèrement saillie sur le fond, et se promenant à travers, de manière à former une série de courbes brusques et irrégulières, l'une passant de temps en temps par-dessus l'autre. Les murs sont revêtus d'un papier satiné d'une couleur argentée, tigré de petits dessins arabesques de la même couleur cramoisie dominante, mais un peu affaiblie. Plusieurs peintures coupent çà et là l'étendue du papier. Ce

sont principalement des paysages d'un style imaginatif, tels *les Grottes des Fées,* de Stanfield, ou *l'Etang lugubre,* de Chapman. Il y a néanmoins trois ou quatre têtes de femmes, d'une beauté éthéréenne, — des portraits dans la manière de Sully. Chacune de ces peintures est d'un ton chaud mais sombre. Elles ne contiennent pas ce qu'on appelle de *brillants effets.* De toutes émane un sentiment de repos. Aucune n'est de petite dimension. Les trop petits tableaux donnent à une chambre cet aspect moucheté, qui est le vice de plus d'un bel ouvrage d'art fastidieusement retouché. Les cadres sont larges, mais peu profonds, richement sculptés, mais ils ne sont ni mats ni travaillés à jour. Ils ont, tous, tout l'éclat de l'or bruni. Ils reposent à plat sur les murs et ne sont pas suspendus par des cordes, de manière à pencher. Il est vrai que les tableaux gagnent souvent beaucoup dans cette position, mais l'aspect général d'une pièce s'en trouve gâté. On n'aperçoit qu'une seule glace, qui d'ailleurs n'est pas très-grande. Sa forme est presque circulaire, et elle est suspendue de telle façon que le propriétaire ne peut y voir son image reflétée d'aucun des principaux siéges de la chambre. Deux larges sofas, très-bas, en bois de palissandre et en soie cramoisie brochée d'or, forment les seuls siéges, à l'exception de deux causeuses, également en palissandre. Il y a un piano (en palissandre), sans housse, et tout ouvert. Une table octogone, faite uniquement du plus beau marbre incrusté d'or, est placée près d'un des sofas. Cette table n'a pas non plus de tapis; en fait de draperies, les rideaux ont été jugés suffisants. Quatre vastes et magnifiques vases de Sèvres, dans lesquels s'épanouit une profusion de fleurs aussi odorantes qu'éclatantes, occupent les autres angles légèrement arrondis de la chambre. Un haut candélabre, soutenant une petite lampe antique pleine d'une huile fortement parfumée, s'élève près de la tête de

mon ami assoupi. Quelques tablettes, légères et gracieuses, dorées sur leurs tranches, et suspendues par des cordelettes de soie cramoisie à glands d'or, supportent deux ou trois cents volumes magnifiquement reliés. En dehors de cela, il n'y a pas d'autres meubles, excepté une lampe d'Argand, avec un simple globe de verre poli d'une couleur pourpre, qui par une unique et mince chaîne d'or est suspendue au plafond, lequel est creusé en voûte et fort élevé, et répand sur toutes choses une lumière à la fois tranquille et magique.

NOTES,
ÉCLAIRCISSEMENTS
ET VARIANTES.

HISTOIRE
DES *HISTOIRES GROTESQUES* *ET SÉRIEUSES.*

Dans les notes qui accompagnent *EUREKA*, le tome précédent de cette collection, on a vu que Baudelaire, au cours de la période 1859-1862, s'était proposé notamment de donner une grande édition des Contes d'Edgar Poe, où les morceaux inédits qu'il avait en portefeuille auraient trouvé leur place rationnelle, et encore de faire une plaquette spéciale avec la *Genèse d'un poëme*; mais que ses projets avaient échoué du fait de la déconfiture de Poulet-Malassis, de l'absorption de la maison Bourdilliat par Michel Lévy et de l'intransigeance de ce dernier, — bref qu'il avait dû, cédant à la nécessité, coup sur coup, abandonner à Lévy et ces ultimes fragments sur l'attrait desquels il comptait pour allécher les souscripteurs de sa grande édition (traité du 1er juin 1863) et tous ses droits sur les cinq volumes de ses traductions (traité du 1er novembre suivant).

Les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, le dernier de ceux-ci, et dont le titre dut être choisi peut-être un peu pour rappeler celui du livre le plus fameux de Poe : TALES OF THE GRO-

TESQUE AND THE ARABESQUE (1840)[1] et certainement en raison de son élasticité, constituèrent, si l'on peut ainsi dire, un recueil de liquidation. Des morceaux parus au *Pays*, en 1854, il y en avait deux : un poëme, *Le Corbeau*, et un essai d'esthétique : *Philosophie de l'Ameublement*, que leur nature avait fait écarter, en 1856-1857, des *HISTOIRES* et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*; il y avait d'autre part cinq fragments nouveaux qui avaient paru entre 1859 et 1862 : un manifeste poétique, *Méthode de Composition* (où *Le Corbeau* avait été repris); une variété : *Le Joueur d'échecs de Maelzel*, et trois contes : *Eléonora*, *Un Événement à Jérusalem* et *L'Ange du Bizarre*; en outre quatre autres restaient à publier, dont les manuscrits dormaient dans les tiroirs de quelque secrétaire de rédaction, deux contes : *Le Mystère de Marie Roget* et *Le Système du Docteur Goudron et du Professeur Plume*, et deux essais d'esthétique paysagiste : *Le Domaine d'Arnheim* et *Le Cottage Landor*. Ce sont tous ces éléments hétérogènes qui formèrent le recueil des *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* avec lequel Baudelaire, décidé à consacrer désormais tout son temps à ses œuvres personnelles, allait prendre congé du grand Américain dont pendant dix-sept ans, il avait servi la gloire avec un zèle passionné.

On ne connaît pas exactement la date à laquelle il remit son manuscrit à Lévy; mais elle ne paraît pas impossible à établir approximativement en s'aidant des renseignements qu'apporte sa correspondance.

Le 3 juin 1863, Baudelaire, en même temps que, dans le but

[1] Il ne faudrait pas conclure de ce rapprochement que les matières qui nous occupent avaient été tirées de ce livre-là. Les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* ne présentent qu'un conte en commun avec les TALES OF THE GROTESQUE AND THE ARABESQUE, qui est *Un Evénement à Jérusalem*, comme elles n'en montrent qu'un emprunté aux TALES (1845) : *Le Mystère de Marie Roget*.

A propos du premier de ces deux ouvrages, Baudelaire, dans sa notice sur *Edgar Poe, sa vie et ses œuvres* (*HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*), avait écrit : «titre remarquable et intentionnel, car les ornements grotesques et arabesques repoussent la figure humaine, et l'on verra qu'à beaucoup d'égards la littérature de Poe est extra ou suprahumaine».

évident de reviser son texte, il priait sa mère de lui faire parvenir l'édition posthume des œuvres de Poe, annonçait qu'il se mettrait au cinquième volume de ses traductions «dans quatre ou cinq jours», ajoutant qu'une dizaine lui suffirait pour l'achever. C'était là compter sans le démon de la procrastination qui n'a guère cessé, on le sait de reste, de le tourmenter toute sa vie. Et il y aurait naïveté à s'étonner de le voir écrire quatre mois plus tard (6 octobre, à Babinet) que quelques pages manquent encore à son volume, et le 25 novembre suivant (à Mme Aupick) qu'il est «en train de le finir». Mais le 31 décembre de cette même année, envisageant de partir pour Bruxelles, il confiait à sa mère :

J'ai le frisson en pensant à ma vie, là-bas. Les leçons, des épreuves à corriger *venant* de Paris, des épreuves de journaux, et épreuves de *Michel Lévy,* et enfin à travers tout cela, faire les *POËMES EN PROSE.*

Ce texte-là donne à croire que la remise du manuscrit qui nous occupe était alors un fait accompli. Elle aurait donc pris place sur la fin de novembre ou dans le courant de décembre 1863.

La correction des épreuves commença en mai 1864 et allait durer environ sept mois. On vient de voir combien Baudelaire la redoutait, il est aisé d'en pénétrer les raisons, qu'il n'a pas toutes dites dans sa lettre du 31 décembre 1863.

De tout temps, même quand il était en bonne santé, la dernière toilette d'un livre, à cause de la ponctualité et de la contention qu'elle exigeait de lui, et de l'obligation où elle le mettait d'interrompre ses travaux en cours, et des scrupules qu'il y apportait, et des colères que lui valaient les bévues des typographes, avait correspondu pour lui à une sévère tribulation. Même, pour se contraindre à l'affronter, il ne lui avait pas fallu moins, parfois, que recourir à quelque expédient désespéré : c'est ainsi — on s'en souvient peut-être — que, pour venir à bout des *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM,* il avait par deux fois déménagé, allant s'installer successivement aux portes du *Moniteur,* quand l'ouvrage paraissait en feuilleton, et puis à celles de Crété,

à Corbeil, lors de l'impression en volume. Or, cette fois, des centaines de kilomètres le sépareraient de l'éditeur comme de l'imprimeur, venant compliquer ses relations avec eux, y introduisant des délais postaux et des risques de perte. De plus, cette fois, il n'aurait point la suprême ressource de tout abandonner pour se jeter dans la fastidieuse besogne ; il lui faudrait au contraire en concilier les exigences avec les lectures qui étaient un des principaux buts de sa venue en Belgique, et avec les pourparlers nécessités par la vente de ses œuvres qui en était un autre, et avec l'achèvement des *Petits Poëmes en Prose.* De plus encore, il ne pouvait espérer traîner les choses en longueur comme à son ordinaire, car Michel Lévy, se rappelant les laborieuses difficultés qui avaient accompagné l'établissement des tomes antérieurs, avait pris la précaution de lui faire signer une autorisation de le suppléer en tant qu'il serait besoin. En outre il avait eu le tort de livrer un texte insuffisamment en état, pour certaines parties tout au moins, *Le Mystère de Marie Roget* notamment, et les retouches dont sa conscience allait lui faire une nécessité, risqueraient, il ne pouvait se le dissimuler, d'aggraver la tension de ses rapports avec un éditeur résolu à épargner les frais. Enfin il devrait veiller à ce que l'impression s'effectuât de telle sorte, qu'avant la publication il pût encore tirer parti, dans des périodiques, des quatre morceaux inédits qu'il avait compris dans le nouveau recueil.

Le cours que prirent les choses, en Belgique, modifia, il est vrai, le programme que Baudelaire s'était fixé à son départ de Paris. Le projet nouveau d'un livre à tirer de son voyage vint y remplacer l'achèvement des *Petits Poëmes en Prose* et des *Contemporains* ; l'échec de ses conférences de Bruxelles — la dernière eut lieu le 23 mai 1864 — le détournant d'en donner d'autres à Gand, Liége, Bruges, etc., et un peu plus tard celui de ses pourparlers avec Lacroix-Verbœckhoven, lui rendirent quelque liberté. Davantage même qu'il n'eût voulu : bientôt nous le verrons, en prise à l'ennui du désœuvrement, appeler de ses vœux l'arrivée de ses épreuves. Toutefois, sauf que le temps ne lui manquait plus, les mêmes nécessités et gênes que nous avons

dites subsistaient, qui allaient cruellement peser à son caractère indépendant et ombrageux.

Nous ne possédons pas, dans leur totalité, les lettres qu'en cette circonstance il adressa tour à tour à Michel Lévy, à son correcteur en chef Noël Parfait ou à son imprimeur Simon Raçon, et leur contre-partie nous fait entièrement défaut ; néanmoins ce qui nous en est parvenu suffit à prouver qu'il connut alors — le mot n'est pas trop fort — un véritable martyre. Que sa nature aigrie par l'adversité et son état morbide y aient compté pour beaucoup, c'est évident. Ces lettres montrent par endroits, il faut en convenir, des exagérations, des répétitions, des sautes d'humeur, une promptitude à la colère et à la méfiance, que l'on pourrait qualifier de puériles si l'on ne se souvenait de la révérence due au génie, — et on conçoit aisément qu'elles aient fatigué et même excédé leurs destinataires. Comment suivre Baudelaire par exemple quand il écrit que l'attente de ses épreuves est pour le clouer à Bruxelles, à tout le moins pour le contraindre à y revenir tous les deux jours, ou quand on le voit, sur un retard dans leur réception, exprimer le soupçon auprès de Parfait contre Lévy, puis auprès de Lévy contre Simon Raçon, qu'on veut terminer son livre sans lui ! Oui, manifestement, Baudelaire, miné par la diarrhée, la fièvre, l'insomnie, était incapable maintenant de dominer ses nerfs en déroute. — Mais allons au fond des choses, autant que le permet du moins l'état de la documentation. En somme d'où va procéder surtout son *martyre ?* D'où sont venues ses plaintes les plus véhémentes, ses inquiétudes les plus constantes ? D'abord de la crainte qu'appliquant à la lettre l'autorisation qu'il avait eu la faiblesse et l'imprudence de signer, Lévy ne le privât de ses secondes épreuves ; et puis du manque d'une épreuve en troisième du *Mystère de Marie Roget,* que des corrections apportées après le bon à tirer lui rendaient d'autant plus nécessaire que le passage modifié se trouvait reproduit dans la suite du récit. Lévy, on a plaisir à le constater, avait cédé sur le premier point. En revanche ni représentations ni prières ne purent le fléchir sur le second. Et de ceci on ne peut douter, car une lettre du Commandant Le Josne,

lettre datée du 30 janvier 1865, en administre la preuve formelle :

Tranquillisez-vous, mon cher Baudelaire... M. Noël Parfait a reçu *toutes* les épreuves du livre; il s'est parfaitement débrouillé dans vos corrections, *qu'il a toutes reçues et exécutées.*

Il dit que vous pouvez être sûr que l'ouvrage sera bien et consciencieusement fait. Il n'y a pas lieu de songer, d'après ce qui précède, à ce qu'on vous envoie les épreuves que vous demandiez à relire. C'est absolument impossible... et inutile, ajoute Parfait, attendu que les corrections sont complètes et ne laissent rien à désirer. Celles relatives à *Marie Roget,* envoyées après le *bon à tirer,* ont été exécutées [1].

Ainsi donc, le 30 janvier 1865, c'est-à-dire quand son livre était à la veille de paraître, Baudelaire avait encore besoin d'être tranquillisé, et voyait une fois de plus ses prières se heurter à un refus catégorique ! Impossible et inutile, répondait Parfait, dont on a d'autant moins lieu de croire qu'il avait pris cette décision de sa propre autorité, que Baudelaire lui conservera son amitié, tandis qu'il gardera rancune à Lévy. — *Inutile,* peut-être, puisque, en fin de compte, toutes les corrections avaient été exécutées ! Mais *impossible,* pourquoi ? Quelle impossibilité peut-il y avoir à l'envoi d'une épreuve ? Il faut le dire en toute netteté : Baudelaire avait raison, et hautement, et pleinement en cette circonstance-là. Quelque renonciation préalable qu'il eût signée, c'était son droit, son droit moral tout au moins, comme c'est celui de tout auteur, de ne pas s'en remettre aux assurances de tiers et de vouloir contrôler de ses propres yeux l'établissement de son texte définitif. Mais admettons même que son insistance à réclamer cette épreuve fût absurde, vu la vigilance de Noël Parfait, et encore qu'il eût mérité dans une certaine mesure le ressentiment de son éditeur tant par la remise d'un manuscrit défectueux que par l'abondance de ses corrections et des frais qu'elles avaient entraînés, en tout cas, ne fut-ce pas faire preuve d'une bien mesquine et bien implacable rigueur que de lui refuser satisfaction, à lui qui, si dénué qu'il fût, poussait le dévouement à son auteur

[1] E. J. Crepet, Ch. Baudelaire, A. Messein.

et à son œuvre jusqu'à offrir de prendre à sa charge la réimpression d'une feuille plutôt que d'y laisser subsister un contresens, — à lui auquel la crainte de voir repousser son offre venait d'arracher ce cri ridicule et sublime: «Ne me déshonorez pas ![1]»

Voici au reste ces cruelles lettres, telles quelles, placées seulement — plusieurs ne sont pas datées — dans l'ordre que leur teneur nous a semblé justifier. La suite en présentant de nombreuses lacunes et leur contre-partie faisant entièrement défaut, comme nous l'avons dit, nous avons, dans la crainte de manquer à l'objectivité qui est le premier devoir de l'éditeur critique, strictement limité nos commentaires à leur enchaînement présumable et aux résumés succincts qu'exige la commodité du lecteur.

A Michel Lévy[2].

[18 mai 1864]

Mon cher Michel,

Voici votre première feuille bien corrigée; c'était horriblement composé, comme vous pourrez le vérifier. Maintenant qu'il me soit permis de dire que vous êtes bien dur, et même plus que dur. Je vous écris[3] pour vous prier de renvoyer, pour plus de sûreté, l'impression de ce livre au moment où je rentrerai en France (6 semaines !). Je vous demande en même temps le 1er vol[ume] des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* pour le cas de conférences sur Poe, — et au

(1) Lettre du 1er juin 1864, v. p. 223.

(2) Lettre inédite communiquée par M. Marcel Lévy-Danon.

(3) Nous n'avons pas ce premier billet. Mais sans doute convient-il d'en trouver la substance dans les quelques lignes suivantes qui accompagnaient le n° 101 du *Catalogue d'ouvrages d'auteurs du XIXe siècle*... provenant de la bibliothèque de M*** [Latombe], préface de Fernand Vandérem (Henri Leclerc, 1921) :

... Lettre autographe de Baudelaire à l'éditeur Michel Lévy, datée de Bruxelles, 1864, et entièrement relative à la correction des épreuves du *Mystère de Marie Roget*..., aux difficultés et contretemps de l'envoi et du retour des épreuves à distance.

bout de quelques jours voilà votre unique réponse : *des épreuves.* — Et comment faire maintenant pour aller à Anvers, Gand et Bruges ? *Faut-il me priver de l'argent que j'y puis trouver pour vous obéir ?* Me voilà cloué à Bruxelles par les épreuves. Une fois encore je vous prie de renvoyer cela à la fin de juin. La feuille composée peut bien rester en forme jusque-là.

....

Tout à vous; mais je vous en prie, répondez-moi.

Hôtel du Grand Miroir, CH. BAUDELAIRE.

rue de la Montagne.

Cependant Lévy ne se hâte point de répondre, sans doute pour n'avoir pas à formuler un refus. D'autre part Baudelaire s'aperçoit qu'il a laissé passer un contresens dans sa première feuille, et il se souvient qu'il n'est plus en droit d'exiger une seconde épreuve. D'où deux nouvelles lettres, pleines d'angoisse, à Noël Parfait et à Michel Lévy.

De la première nous n'avons pu retrouver que l'analyse, donnée dans un catalogue de vente que nous ne saurions malheureusement identifier, le titre manquant à notre exemplaire :

CHARLES BAUDELAIRE. — Lettre autogr. sig. à NOËL PARFAIT, correcteur en chef de la librairie Michel Lévy ff., datée de Bruxelles, Hôtel du Grand Miroir, 31 mai 1864, 4 p. petit in-4°.

Baudelaire supplie Noël Parfait de lui renvoyer une épreuve, non partielle, mais complète, de Marie Roget, *une des HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES, en cours d'impression. Il est torturé par la crainte d'une confusion de mots dans un passage de sa traduction. Baudelaire prévoit qu'il lui faudra faire le voyage de Paris pour relire toute la nouvelle avant le tirage.*

La seconde a été publiée pour ses parties essentielles par

M. Émile Henriot (*Le Temps*, 18 janvier 1921) et pour sa totalité dans les Cahiers *Jacques Doucet*, I. BAUDELAIRE, *op. cit.*, p. 35-36.

A MICHEL LÉVY.

1er juin 1864, Bruxelles.

Mon cher Michel, je fais une dernière tentative auprès de vous. Il paraît que je suis bien peu de chose, *bien moins encore que je ne l'imaginais*, pour que je ne puisse pas obtenir que vous consacriez une *demi-minute* de votre temps à m'écrire trois lignes.

Vous m'avez fait signer un papier vous donnant le droit de faire corriger mes épreuves par n'importe qui. Cela est fait pour me causer *une angoisse perpétuelle, ma misérable nature étant donnée.* — Vous m'avez envoyé le 17 une feuille que je vous ai renvoyée le 18, en vous demandant une 2me épreuve, et en vous suppliant d'attendre mon retour en France pour l'impression du livre.

Pendant que j'étais allé voir M. Rops à Namur, une épreuve (2me feuille) est venue (*pas de 2me épreuve de la 1re*). Je ne sais même pas si vous avez reçu mon épreuve corrigée.

Maintenant voici le cas : — Un travail comme *Marie Roget*, étant une instruction judiciaire, — comme *l'assassinat de la rue Morgue* —, demande *une exactitude minutieuse dans les plus petits détails, et, en cas de citations tirées du commencement, une similitude absolue* dans la répétition de ces citations à la fin.

Il ne faut pas être absolument littérateur pour comprendre l'importance de tout ce que je vous dis, et je sais que vous avez lu assez d'*Edgar Poe* pour me comprendre.

De plus, j'ai, grâce à mon presbytisme, m'appliquant sur des caractères trop fins, commis un joli contre-sens *qui court maintenant d'un bout à l'autre de l'ouvrage.*

Si la 1re feuille est tirée, rien que *pour quelques mots à répéter* en *deux ou trois endroits,* je demande qu'on recommence *tout.* Je n'ai pas d'argent aujourd'hui. Je reviendrai à Paris avec de l'argent, et quand même je n'en aurais pas, je sais que j'en trouverai à Paris, à mon arrivée, suffisamment pour payer la *composition*, le *papier* et le *tirage* de cette première feuille. *Vous ne pouvez pas me refuser cela.* Vous savez, mon cher, que je ne tire vanité que d'une seule vertu, c'est de l'amour du métier. Ne me déshonorez pas, et ne me supprimez pas mes secondes épreuves.

J'ai écrit hier un mot à M. Noël Parfait à ce sujet; si je ne reçois pas un mot de vous relativement à ces deux points :

— 1re feuille de *Marie Roget*. Est-elle *tirée*, et *puis-je la relire?*

— Puis-je relire tout *Marie Roget* à la fois, le même jour et d'un seul coup?

— je ne sais ce que je ferai.

Désormais, je n'irai à Namur, à Anvers, ou à Bruges, même pour mes intérêts, qu'après vous avoir averti.

....

— Tout à vous, mais *répondez-moi*, je vous en prie.

C. B.

Il paraît probable que cette lettre-là s'était croisée avec la réponse de Noël Parfait, — réponse où celui-ci rassurait son auteur, lui mandant que la feuille n'était pas tirée et lui en promettant une épreuve «en deux», mais le priant aussi de vouloir bien à l'avenir, se contenter du service «en première», et de s'en rapporter à lui du reste.

Du moins c'est là ce que nous croyons pouvoir induire du billet suivant, qui n'est pas daté :

A Noël Parfait.

[2 juin 1864?]

Mille remerciements! Vous me tirez d'angoisse. Toutes les fois que je croirai pouvoir me dispenser de lire une 2e épreuve, j'écrirai sur l'épreuve : *M. Parfait relira et donnera le bon à tirer.*

J'ai reçu d'Honfleur ma grosse édition[1]. J'ai un bon texte sous les yeux.

Quand *Marie Roget* sera tirée, n'oubliez pas de transmettre les bonnes feuilles à Pauchet, secrétaire de l'*Opinion nationale*, qui m'a payé le manuscrit et à qui je l'ai repris[2]. — Prière à lui de publier au plus vite. Ce sera une excellente annonce pour le livre.

[1] L'édition posthume des œuvres de Poe, c'est-à-dire l'édition donnée par Griswold.

[2] Pour l'histoire du *Mystère de Marie Roget*, v. p. 248-252.

Hier soir, pour me soulager du tintoin [*sic*][1] *Marie Roget*, je me suis livré à l'ale et au porto, et dans cet état, j'ai écrit à Michel une lettre un peu vive. S'il est offensé, demandez-lui pardon pour moi. — Encore un merci !

CH. BAUDELAIRE.

Cependant l'épreuve promise tarde à venir, et aussi la suite des placards. Et il ne dépend pas de la «misérable nature» de Baudelaire de se résigner à attendre, non plus que de s'en remettre à personne pour le contrôle de ses corrections. Bientôt l'impatience et le scrupule le rongent à nouveau, et ce sont coup sur coup trois lettres à Parfait, — trois lettres où sa détresse se fait soumise et insinuante, et puis deux autres à Simon Raçon qui sera peut-être très étonné de les recevoir, et dont il essaye de tirer les renseignements et satisfactions qu'il n'ose plus demander à Parfait : A-t-on tenu compte des corrections qu'il a faites dans la première feuille *après* le bon à tirer ? A-t-on bien reçu son manuscrit correspondant à une lacune dans la deuxième ? Ne saurait-on lui envoyer *Marie Roget* au complet ? Pourquoi tant de lenteurs dans l'impression ?

A NOËL PARFAIT [2].

[?]

Je n'ai pas encore reçu cette première feuille, où il y a deux contre-sens, l'un relatif à un *jupon*, l'autre à une manière de *nœud*. Bien que je vous aie dit que je serais bien aise d'avoir tout *Marie Roget* à la fois sous les yeux, j'obéirai à votre lettre, et je vous renverrai la première feuille après avoir transcrit à part toutes les phrases qui devront être CITÉES dans d'autres parties de l'ouvrage.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

[1] Le texte autographe, qui a été publié en fac-similé par le Commandant Emmanuel Martin dans son CHARLES BAUDELAIRE, *Lettres autographes* (Vve J. Leroy, 1924) donne *tintouin* raturé et remplacé par *tintoin*.
[2] *Ibid.*

AU MÊME [1].

Samedi 11 juin 1864.

Mon cher Parfait,

. . . .

Je vous ai envoyé la 1e feuille (avec *bon à tirer, sauf corrections*) dans laquelle feuille j'ai effacé au moins *trois gros contre-sens*. Mais je crois que ces trois erreurs se répercutent dans les feuilles suivantes, c'est-à-dire dans l'analyse que le Chevalier Dupin fait des dépositions des témoins.

Or, voilà bien des journées écoulées, et je ne reçois rien. Et l'inquiétude commence à me galoper de nouveau.

Ne vous donnez pas la peine de me répondre s'il n'y a rien de changé dans nos conventions relativement aux épreuves. Mais pressez un peu l'imprimeur. Voilà tant de journées écoulées! Et je crois toujours qu'il est arrivé quelque malheur, que l'épreuve renvoyée ne vous est pas arrivée, etc...

Je voulais m'installer successivement à Namur, à Liége, à Gand, à Anvers, etc... mais à cause de ce livre, je ne le ferai pas. Je ne resterai jamais plus de deux jours dans chaque ville et je reviendrai sans cesse à Bruxelles voir s'il y a des épreuves.

J'amasse des notes pour faire un petit livre sur mon voyage...

Bien à vous.

Mes compliments à Michel et à Calman [*sic*].

C. B.

Grand Miroir. Montagne.

AU MÊME [2].

Jeudi 16, midi.

Mon cher Parfait,

J'ai cru faire merveille, dans mon impatience, en vous envoyant hier, à midi, une missive télégraphiée, et en payant d'avance une réponse que je n'ai pas reçue.

[1-2] CHARLES BAUDELAIRE, *ibid.*

Votre silence pourrait me rassurer. Car je me souviens de vous avoir écrit : *Ne me répondez pas, s'il n'y a rien de changé dans nos conventions.* Mais d'un autre côté, je puis supposer que des épreuves se perdent quelquefois, et en tout cas, j'ai le droit de trouver cet imprimeur bien lambin. 15 jours sans rien renvoyer ! J'ai maintenant beaucoup de loisir, et je m'ennuie [1]. D'autre part, je n'ose pas faire des excursions dans le pays avant d'avoir corrigé tout *Marie Roget*, qui est le morceau le plus compliqué du volume.

Dites à Michel que j'ai commencé un petit volume sur la Belgique, qui ne ressemblera pas à tout ce qui a pu être fait sur le même sujet. J'ai l'intention de le lui offrir à mon retour...

Tourmentez l'imprimeur. Et si vous pouvez m'envoyer tout ce qui reste de *Marie Roget* d'un seul coup, vous me ferez plaisir.

Je n'ai relu en seconde que la première feuille.

Tout à vous,
C. B.

A MONSIEUR SIMON RAÇON [2].

18 juin 1864.

Monsieur,

J'ai renvoyé, sur la demande de M. Noël Parfait, la 2e épreuve de la 1re feuille de *Marie Roget* avec bon à tirer, quoiqu'il eût été beaucoup plus profitable pour moi d'avoir *tout Marie Roget à la fois sous les yeux.* Il y a *deux* ou *trois erreurs* qui se représentent tout le long de l'ouvrage, et il y a des cas où pour corriger une feuille, il est bon d'avoir la précédente. Mais il y a pire encore, j'ai beau envoyer lettres sur lettres, et même dépêches télégraphiques, je ne peux pas savoir si vous avez reçu (avec la 1re feuille [épreuve] de la 2e feuille corrigée) un manuscrit représentant une lacune dans *Marie Roget* et commençant vers la fin de la 2e feuille.

La meilleure manière de me répondre serait de m'envoyer enfin *tout Marie Roget* à la fois. Si ce manuscrit est perdu, il faudra que je le recommence; car c'était le double de *Marie Roget* déposé à l'*Opinion Nationale* que j'ai repris pour vous.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

[1] Baudelaire en avait alors terminé avec ses conférences et attendait avec anxiété la réponse de Lacroix-Verbœckhoven auxquels il avait proposé ses ouvrages de critique.

[2] Lettre inédite.

Tout le reste du manuscrit est bon. C'est au commencement du mois de juin que je vous ai fait renvoyer la 1re épreuve de la 2e feuille avec le manuscrit intercalaire.

AU MÊME [1].

Lundi 18 juillet 1864.

Cher Monsieur,

Quand vos compositeurs et vos correcteurs m'oublient pendant 15 jours ou trois semaines, je crois toujours qu'il y a quelque chose d'égaré ou que vous n'avez pas reçu le paquet envoyé par moi. — Il y a bien longtemps que je vous ai renvoyé la 2e épreuve de la 3e feuille corrigée, avec bon à tirer. — Je serais heureux de savoir si deux ou trois corrections faites par moi dans la 1re feuille, *après le bon à tirer*, ont pu être exécutées. — N'oubliez pas que depuis longtemps M. Pauchet, secrétaire de l'*Opinion Nationale*, attend *Le Mystère de Marie Roget*. Les bonnes feuilles remplaceront très heureusement le manuscrit que je lui ai repris. Si *Marie Roget* est tirée, envoyez-les-lui, et souvenez-vous qu'il y a trois ou quatre pages, les dernières, corrigées en placards, qui sont rejetées à la quatrième feuille.

Que vous expédiiez directement la chose à M. Pauchet ou à M. Noël Parfait, pour la transmettre à M. Pauchet, ayez l'obligeance d'ajouter une note, disant que c'est de la part de M. Baudelaire, toujours absent, et que la publication dans l'*Opinion Nationale* est chose urgente; — enfin une petite réclame (en tête) annonçant que *c'est un fragment d'un livre qui paraîtra bientôt*, 5e volume de ma traduction d'Edgar Poe, sous le titre : *Histoires grotesques et sérieuses*.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes affectueux compliments.

CHARLES BAUDELAIRE.

Vous pouvez transmettre ma lettre à M. Noël Parfait.

Les lettres qui nous occupent vont maintenant s'espacer beaucoup. Peut-être faut-il l'attribuer tout simplement aux lacunes de la documentation ? Ou bien Baudelaire s'était-il lassé de réclamer cette épreuve totale de *Marie Roget* que personne ne voulait lui

[1] Charles Cousin, *Racontars illustrés d'un vieux collectionneur*, Paris, Librairie de l'Art. 1887, in-4°.

envoyer ? Ou bien comptait-il y suppléer en allant à Paris ? Plusieurs fois, entre juillet et décembre, on le voit annoncer à Ancelle sa toute prochaine visite, et puis la remettre en raison de son état de santé de plus en plus pitoyable. En tout cas, ce qui est certain, c'est que les trois lettres suivantes — où l'on remarquera la fréquence des mots soulignés, et souvent plusieurs fois — reflètent une exaspération bien près d'éclater.

A MICHEL LÉVY [1].

31 août 1864.

Mon cher Michel,

J'attends toujours ma *sixième* feuille, *avec les corrections exécutées. Je vous ai renvoyé deux feuilles (4e et 5e) que j'ai reçues ici avec un grand étonnement, ces deux feuilles portant deux fois le bon à tirer, l'un de vous, l'autre de moi* (c'était sans doute pour M. Raçon).

J'ajoute ceci : qu'est-ce que c'est que le *«Double assassinat dans la rue Morgue»* paru, il y a deux ou trois mois, dans le *Petit Journal,* sans nom de *traducteur,* avec la signature d'*Edgar Poe?* Si c'est vous qui avez permis cela, je n'ai rien à dire; puisque vous êtes le propriétaire de mes traductions. Mais je puis soupçonner que vous l'ignorez, et d'ailleurs, je suis passablement exaspéré par tous ces plagiats et ces reproductions non autorisées.

. . . .

Tout à vous,
C. B.

Pensez à M. Pauchet *(Marie Roget),* et à Yriarte [2] *(Docteur Goudron et professeur Plume).*

A NOËL PARFAIT [3].

Jeudi, 27 octobre 1864.

Mon cher Parfait,

Je suis honteux et malheureux de vous tourmenter, il s'agit encore de M. Raçon. Qu'est-ce que cette lenteur signifie ? — Est-ce une interruption commandée par... Michel Lévy ? — Est-ce un total oubli

[1] CHARLES BAUDELAIRE, *Lettres autographes*, op. cit.
[2] Rédacteur en chef du *Monde illustré.*
[3] CHARLES BAUDELAIRE, *Lettres autographes*, op. cit.

du livre, qui pourrait être fini en huit jours ? — Est-ce que vous m'attendiez le 15 octobre à Paris, et que vous vous êtes dit : *Ne lui envoyons plus d'épreuves, puisqu'il va venir ?* — Ce serait absurde, puisque je ne pourrais pas aller à Paris sans rendre une visite à Michel. — Serait-ce encore qu'il serait venu à Michel l'idée de me priver de la correction des deux dernières feuilles ? — Dois-je supposer que les épreuves se sont perdues en route ? Qu'est-ce, enfin ? — *Quinze jours, trois semaines, un mois,* combien de jours se sont écoulés depuis que j'attends la *2e ÉPREUVE DE LA 9e FEUILLE,* — je n'en sais plus rien. Je carillonne deux fois par jour mon concierge pour savoir si j'ai reçu des épreuves, et quand je fais une excursion en province, je reviens le lendemain pour corriger une épreuve, *qui ne vient jamais.*

2e ÉPREUVE DE LA 9e FEUILLE !

Et puis *LA FIN DU LIVRE,* qui fait peut-être une *FEUILLE ET DEMIE, voilà tout ce que je demande, et ce que je demande tout de suite.* Enfin, je vous prie, quelque nombreuses que soient vos occupations, de trouver quelques minutes pour me répondre sur les questions suivantes :

Corrections dans MARIE ROGET, indiquées dans ma dernière lettre?

Pauchet (*Opinion Nationale*) ?

Yriarte (*Monde illustré*) ?

Aussitôt qu'il plaira à M. Raçon de m'envoyer la fin de *Philosophie d'Ameublement* (10e feuille) et la 2e épreuve de la 9e feuille, nous penserons à M. Marcelin (*Vie Parisienne*)[1].

J'attends votre réponse pour talonner Pauchet (*Mystère de Marie Roget*) et Yriarte (*Système du Docteur Goudron et du Professeur Plume*).

Je sais que M. Raçon ne s'occupe pas personnellement de tel ou de tel autre livre. Mais il y a quelque raison insupportablement mystérieuse pour laquelle on ne s'occupe pas du mien.

Ne m'oubliez pas, et tout à vous.

C. B.

Bonjour à Michel, et bonjour à vous de la part de MM. G. et E. Frédéricx.

Rue de la Montagne (Grand Miroir).

[1] V. p. 240.

A MICHEL LÉVY[1].

2 décembre 1864.

Mon cher Michel, je sais que vous êtes plein d'affaires, et j'ai quelque honte à vous tourmenter. Mais vraiment ce qui se passe à mon égard est-il concevable ? Je croyais que la fabrication des almanachs empêchait M. Raçon de s'occuper de moi. Mais les almanachs sont terminés depuis longtemps. D'ailleurs on ne faisait pas d'almanachs en Mai, Juin, Juillet et Août. — Ensuite j'ai cru que l'annonce de mon retour vous empêchait de m'envoyer la fin du livre; bref j'espérais m'y remettre ce matin et achever la correction cette semaine.

Dois-je enfin supposer quelque chose de monstrueux et d'absurde, comme par exemple le parti pris de M. Raçon de finir le livre sans moi ?

Je répète de nouveau ce que je vous ai dit sur le grave inconvénient de mettre un trop long temps entre une épreuve et l'autre, et je vous supplie d'abréger mon inquiétude.

Tout à vous,

C. B.

La 9e feuille contenait le commencement de *Philosophie d'Ameublement.*

Dernière phrase : *Tout article de ce genre doit être orné d'une...*

Ce qui reste à faire représente 4 pages (de mon texte) de *Philosophie d'Ameublement,* et 17 pages de *Genèse d'un poëme,* c'est-à-dire pour Simon Raçon une feuille et quelques pages.

Ces lettres à Michel Lévy et à Parfait ne sont d'ailleurs pas les seules où Baudelaire, au sujet des mêmes matières, ait traduit sa lassitude et son irritation. Ses correspondances avec sa mère et Ancelle montrent, elles aussi, de nombreuses plaintes où d'amères

[1] CHARLES BAUDELAIRE, *Lettres autographes,* op. cit.

réflexions sur la nature humaine se mêlent parfois au récit de ses tribulations et à de cruels retours sur soi-même :

Je suis bourré d'inquiétudes *relativement à un livre* qui s'imprime *en mon absence,* et dont je ne reçois les épreuves *qu'irrégulièrement* (*A Mme Aupick,* 11 juin 1864).

Histoires Grotesques et Sérieuses vont paraître. Enfin! Si vous saviez quel supplice, de corriger un livre à l'étranger, *avec une loi postale absurde,* et sans ressources d'information!... (*A Ancelle,* 2 septembre 1864.)

Enfin j'ai à peu près fini *Histoires Grotesques et Sérieuses* — qui doivent paraître. — Combien je me repens aujourd'hui d'avoir aliéné pour 2000 fr. tous mes droits sur mes cinq volumes, quand je pense que Michel gagnera peut-être des sommes plus que considérables par cette vente continue![1] (*Au même,* 13 octobre.)

Simon Raçon me cause les plus grandes colères par son service d'épreuves sans cesse interrompu.

De même l'*Opinion Nationale.*

De même, tout le monde.

C'est un parti pris, je crois, chez tous les hommes, de ne jamais faire, juste à l'heure dite, ce qu'ils ont à faire. Ce reproche contre tout le monde est bizarre dans ma bouche, puisque je suis moi-même, à cet égard, un des plus grands coupables. — Mais je m'applique tous les jours à me corriger. Je suis convaincu que la fortune d'un imbécile vient de cette qualité, et que la pauvreté d'un homme de génie tient à l'absence de cette qualité. (*Au même,* 13 novembre 1864.)

Enfin, dans les derniers jours de janvier ou le commencement de février 1865, l'impression était achevée, cela résulte expressément d'une lettre du commandant Le Josne en date du 30 janvier, — la même à laquelle nous avons déjà fait un emprunt (p. 220) :

Quand j'ai vu Noël Parfait, *le 25*... le tirage de la fin du volume était en voie d'exécution. Mais, que cela ne vous inquiète pas : d'une part il n'y avait *d'urgent* que le tirage du livre; sa publication n'est aucunement pressée, et l'époque de cette publication n'est pas encore

[1] V. *Eureka,* p. 238-239.

fixée; elle n'est pas même prochaine. D'ici là, vous aurez tout le temps, plus que le temps nécessaire pour faire paraître les articles destinés aux journaux.

Ainsi donc c'en était bien fini, maintenant, du martyre qu'avait été pour Baudelaire la correction des épreuves, et il ne lui restait plus, pour en terminer entièrement avec les *Histoires Grotesques et Sérieuses*, qu'à hâter l'insertion, dans des périodiques, des morceaux restés inédits.

Ces morceaux étaient, nous l'avons dit, au nombre de quatre, et importants : le *Mystère de Marie Roget*, qui fera 111 pages du volume; le *Système du Docteur Goudron et du Professeur Plume*, 50 pages; le *Domaine d'Arnheim* et le *Cottage Landor*, ensemble 60 pages, — près de 75 si on leur adjoignait *Philosophie d'Ameublement*, fragment déjà plusieurs fois publié, il est vrai, mais très retouché depuis et qui, par sa nature, pouvait former avec les deux précédents une sorte de trilogie sous le titre commun d'*Habitations imaginaires.* La publication de ces divers morceaux au reste ne semblait pas devoir rencontrer de sérieuses difficultés, car, on l'a vu par les lettres données ci-dessus, Baudelaire s'était depuis longtemps préoccupé de leur placement, et elle devait lui rapporter une petite somme que sa pénurie ne lui permettait pas de négliger.

Mais c'était compter sans son *guignon* dont la malice n'avait cessé de le poursuivre depuis son arrivée en Belgique et qui allait, une fois de plus, ruiner ses espérances.

Nous ne saurions, sans faire double emploi, entrer ici dans le détail des démarches multiples et désespérées que Baudelaire entreprit alors, soit directement, par lettres, soit par l'entremise de ses amis parisiens, Lemer, Le Josne, Manet, etc., auprès des directeurs de revues ou de journaux pour en venir à ses fins; ce détail, le lecteur le trouvera plus loin, dans nos *Éclaircissements*, sous les titres des morceaux. Constatons seulement le triste résultat qui leur était réservé.

Le *Mystère de Marie Roget* avait été accepté dès 1864 par Pauchet, secrétaire de l'*Opinion Nationale*, et même payé d'avance;

mais Malespine, successeur de Pauchet, le repoussa, et le conte ne trouva pas meilleur accueil auprès de Villemessant, alors directeur tant du *Figaro* que du *Grand Journal*.

Les HABITATIONS IMAGINAIRES devaient passer à la *Revue de Paris* dont on sait que le directeur, Henry de la Madelène, était lié d'amitié avec Baudelaire; mais sur ces entrefaites la *Revue de Paris* entrait en déconfiture. Proposées ensuite à Marcelin, pour la *Vie Parisienne*, celui-ci n'en retint qu'un des éléments sur trois, le *Cottage Landor;* encore ne le fit-il paraître que trois mois après la publication du livre, et seulement à titre de réclame !

Au total, un seul morceau trouva preneur : le *Système du Docteur Goudron et du Professeur Plume*, qui parut au *Monde illustré* d'Yriarte, en janvier 1865.

De Bruxelles, où la maladie le retenait, Baudelaire assistait, impuissant et navré, à la progressive déroute de ses espérances.

J'ai envoyé des articles à la *Vie Parisienne.* Pas de réponse ! A l'*Opinion Nationale,* pas de réponse ! au *Monde illustré,* pas de réponse ! En vérité, les gens ne se doutent pas du supplice qu'éprouve celui qui est enfermé seul chez un peuple ennuyeux et qui est privé des informations dont il a besoin. (*A sa mère,* 31 juillet 1864.)

Je veux savoir pourquoi mes articles ne paraissent pas à l'*Opinion,* à la *Vie Parisienne,* au *Monde illustré,* et pourquoi la *Vie Parisienne* n'a pas envoyé 400 fr. à un homme que j'avais désigné. (*A la même,* 14 septembre 1864.)

Je suis positivement poursuivi par un guignon. Depuis le 1er du mois j'attendais 300 fr. de la *Revue de Paris,* et 400 du *Figaro.* La *Revue de Paris...* ne peut pas me payer même le peu qui est échu [1]. Le *Figaro* trouve ce que j'ai envoyé beaucoup trop sérieux, et au-dessus de la portée de ses lecteurs; c'est poli; c'est pour ne pas dire *ennuyeux.* Et comme ce sont des fragments du dernier livre fait pour Michel Lévy,... cela fait 700 fr. perdus. (*A Ancelle,* 8 février 1865.)

Enfin, voici du nouveau de Paris. J'avais lancé un troisième ami à la poursuite des deux premiers. Il y en avait un que j'avais chargé

[1] Pour les *Poëmes en Prose,* parus le 25 décembre 1864.

(il y a 12 JOURS) de déposer entre les mains de mon ami, l'homme d'affaires, les fragments repris à la *Revue de Paris* et au *Figaro*... Or mon homme a répondu que rien de cette nature n'avait été remis entre ses mains, que s'il avait eu ces fragments il les aurait placés [1]... C'est inouï! (*A sa mère*, 15 février.)

Rien de neuf, je ne sais rien... Ces fragments sont-ils placés, ou faut il renoncer aux 6 ou 700 fr. qu'ils représentent? Si tu savais quel supplice c'est, quand on est intéressé à recevoir des nouvelles relatives à l'argent, de n'en recevoir aucune! (*A la même*, 9 mars.)

Il eût voulu que la «sortie» du livre fût un peu différée, et tenta de l'obtenir :

Publiez les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* le plus tard que vous pourrez; je suis sans le sol et très intéressé à tirer du sac les dernières moutures (*A Michel Lévy*, 15 février) [2].

Il y revint même trois semaines plus tard. S'excusant alors sur son état de santé de n'avoir pas répondu à une lettre de son éditeur, en date du 21 février, par laquelle celui-ci l'avertissait que l'ouvrage allait paraître, il écrivait :

Fort bien. Ce livre est à vous, vous êtes le maître. Et c'est à moi de vous remercier de toutes les complaisances que vous m'avez montrées. Seulement, si par hasard le livre n'était pas encore en vente, et si Julien Lemer, que j'avais chargé de cette affaire, avait placé ces fragments (*Marie Roget* et *Habitations Imaginaires*) et si ces fragments étaient *au moment de paraître* n'attendriez-vous pas encore un peu? — Ayez donc l'obligeance de vous informer de cela auprès de Julien Lemer. (*Au même*, 9 mars. Lettre inédite obligeamment communiquée par M. Marcel Lévy-Danon.)

Mais peut-être Michel Lévy avait-il soupçonné quelque ironie dans les remerciements de son auteur, et trouvé quelque irrévérence aussi dans la prière de s'informer auprès de Julien Lemer... Quoi qu'il en soit, l'ouvrage, qu'annoncera la *Bibliographie de la*

[1] V. p. 251.
[2] *CAHIERS JACQUES DOUCET, op. cit.*

France le 25 mars sous le n° 2692, était mis en vente dès le 16. (Lettre à Ancelle, du 22.)

En voici la description :

Couverture jaune clair, le texte encadré d'un double trait.

Bibliothèque contemporaine || EDGAR POE || Traduction Charles Baudelaire || HISTOIRES || GROTESQUES || et SÉRIEUSES. — Marque M. L. dans un médaillon. — En bas : Paris || Michel Lévy frères, libraires éditeurs, || rue Vivienne, 2 *bis* et boulevard des Italiens, 15 || À la librairie nouvelle || 1864.

1 page pour le faux titre : Histoires || Grotesques || et || Sérieuses. Au verso : En vente aux librairies de Michel Lévy frères || Œuvres complètes d'Edgar Poe || traduites par Charles Baudelaire || Format grand in-18 || Histoires Extraordinaires... un volume || Nouvelles Histoires Extraordinaires... un volume || Aventures d'Arthur Gordon Pym... un volume || Eureka... un volume || Paris. — Imp. Simon Raçon et comp., rue d'Erfurth, 1.

Titre : Histoires || Grotesques || et || Sérieuses || par || Edgar Poe || traduites par Charles Baudelaire || Le Mystère de Marie Roget || Le Joueur d'échecs de Maelzel — Eléonora — Un événement à Jérusalem || L'Ange du Bizarre || Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume || Le Domaine d'Arnheim — Le Cottage Landor || Philosophie de l'Ameublement — La Genèse d'un poëme.

Paris || Michel Lévy (comme sur la couverture) 1865. — Tous droits réservés. — Verso blanc.

371 pages et 1 page non chiffrée (table). Publié à 3 francs.

Baudelaire n'avait pas attendu l'heure de la publication pour s'occuper du service de presse. Dans cette même lettre inédite à Lévy du 9 mars 1865 dont nous avons déjà donné un extrait, on lit :

Bonjour à Calman et à Parfait. — Je suppose que Calman n'a pas détruit la liste de distribution que je lui ai envoyée. *Je crois qu'il ferait*

bien de m'envoyer la liste des gens à qui il donnera le livre, pour qu'il n'y ait pas de DOUBLES, ma liste d'amis contenant beaucoup de journalistes. J'enverrai à chacun de ces amis *un bon pour un exemplaire,* — à Bruxelles, je n'aurai pas besoin de plus de 3 ou 4 exemplaires.

Nous ne possédons pas la liste envoyée à Calmann Lévy dont il vient d'être question. Mais le regretté Commandant Emmanuel Martin, dans sa belle publication, CHARLES BAUDELAIRE, *Lettres autographes* (v. la note de la page 225), a reproduit une longue lettre un peu postérieure où elle se trouve répétée, et qui par surcroît nous apporte le récit d'une dernière tribulation — peu ordinaire, il faut en convenir — que les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* valurent à leur traducteur.

A NOËL PARFAIT.

Dimanche 26 mars 1865.

Mon cher Parfait, malgré la répugnance que j'éprouve à vous faire perdre quelques minutes de votre temps, je suis obligé d'invoquer votre protection pour obtenir de MM. Lévy la permission de faire connaissance avec mon propre livre.

Mercredi *15 Mars*, j'ai demandé à Michel *trois* exemplaires *d'HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES*, et un exemplaire pour Mme Aupick (*rue de Neubourg, Honfleur, Calvados*). — Je n'ai rien reçu, ni ma mère non plus.

Le *19 mars*, j'ai écrit à Calman et je lui ai fait la même demande, mais rien n'est venu.

J'ai prié alors un de mes amis [1] d'aller voir ces messieurs, de prendre les exemplaires et de les affranchir lui-même. Il m'a simplement répondu qu'il y avait eu oubli, et que j'allais recevoir les exemplaires. Je n'ai rien reçu, ni mad. Aupick non plus, je suppose.

[1] Il s'agit d'Ancelle, v. la lettre du 22 mars. Nous ne la donnons pas ici parce qu'elle ferait double emploi avec la lettre à Noël Parfait. Il faut ajouter que cette lettre à Ancelle en contenait une autre, pour Lévy, si dure que son auteur ajoutait : « Si ayant lu la lettre pour Michel, vous la trouvez trop malhonnête, demandez *verbalement* des explications et transmettez-les moi. » C'est ce parti, sans doute, qu'après lecture avait adopté l'obligeant et pacifique Ancelle, puisque la lettre se trouve encore dans ses papiers.

Alors une idée, (trop bizarre sans doute), m'est venue, c'est que la question d'affranchissement était un obstacle. Mais, dans ce cas-là, rien n'était plus facile que de m'envoyer un *bon* pour *quatre* exemplaires à prendre chez Rosez ou à l'office de publicité, et de Bruxelles j'aurais renvoyé à Honfleur un des quatre exemplaires.

Mon cher ami, profitez de la circonstance pour vérifier si la distribution a été faite selon les indications données par moi.

Exemplaires accompagnés de lettres que j'ai envoyées le 15 à Michel :

* Hetzel [1].
Deschanels [*sic*] [2].
Babou.
Banville.
Asselineau.
d'Aurevilly.
Monselet.
Fraisse.
Jouvin.
Taine.
Gautier.
Chasles.
Sainte-Beuve.
Roqueplan.
Houssaye.
De Calonne.
· Buloz.
* Charpentier.
Yriarte [3].

Exemplaires à distribuer sans lettres :

Lavoix.
Cuvillier Fleury.
* De Mouy.
Levallois.
Pontmartin.
Nefftzer ou Schérer.
Dollfus ou Arnoult.
Marcelin.
Frédéricx, 30, rue Hydraulique.
Victor Joly, 27, rue Longue Vie (Bruxelles).

[1] Nous ignorons le sens des signes — dans l'original des croix — qui précèdent ici plusieurs noms.

[2] Orthographe constante chez Baudelaire.

[3] Chose curieuse ! Des dix-neuf lettres mentionnées ici, une seule a été retrouvée, celle à Sainte-Beuve, et des réponses qu'elles durent entraîner, quatre seulement : celles de Deschanel, Fraisse, Sainte-Beuve et Taine. Encore la réponse de Sainte-Beuve, comme on le verra bientôt, ne mentionne-t-elle pas la réception du livre.

J'ai envoyé des *bons* à MM. Manet et Lejosne [1], à Madame Meurice, et à M. Ancelle. En supposant que je ne prenne pour moi que 12 exemplaires (la moitié de ce que je prenais autrefois), j'ai encore droit à *huit,* et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que je ne peux pas même en obtenir un.

Tout à vous, et pardon pour le dérangement que je vous cause.

CH. BAUDELAIRE,
28, rue de la Montagne.

Les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* furent fraîchement accueillies par la presse de l'époque. Sans doute se ressentirent-elles de l'échec qu'avait rencontré *EUREKA* en 1863. Aucun critique en renom ne daigna leur prêter attention. Hippolyte Taine, qui venait de publier son *Histoire de la littérature anglaise* et dont la voix, de ce fait, aurait eu un particulier retentissement, se récusa :

Cher Monsieur,

Je suis tellement occupé et ma santé est si médiocre que je ne puis me charger d'un article important comme celui que vous me proposez. J'admire beaucoup Poe ; c'est le type germanique anglais à profondes intuitions, avec la plus étonnante surexcitation nerveuse. Il n'a pas beaucoup de cordes, mais les trois ou quatre qu'il a vibrent d'une façon terrible et sublime. Il approche de Heine ; seulement tout chez lui est poussé au noir, l'alcool a fait son office. Mais quelle délicatesse et quelle justesse dans l'analyse ! — Je n'aime pas trop *EUREKA* qui est de la philosophie comme celle de Balzac dans *Séraphita* et de Hugo dans les *Contemplations.* Puisque vous le demandez, c'est le seul des cinq volumes que j'aie reçu, et encore c'était de votre main. M. Lévy ne m'en a envoyé aucun, mais je l'ai lu tout entier.

Quel malheur que vous n'ayez pas inséré en anglais les 108 vers anglais de *Nevermore !* [2]. Mais quel traducteur vous faites, et comme

[1] Orthographe constante chez Baudelaire.

[2] On devine qu'il s'agit du *Corbeau* qui, accompagné de commentaires et de *Philosophie de composition,* formait sous le titre général : *La Genèse d'un poëme*, le dernier chapitre des *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES,* et que nous avons, nous, joint à *EUREKA* dans le précédent volume de cette collection.

l'accent y est avec toute son âpreté, toute son intensité et toutes ses inflexions !

Mille remerciements, j'ai lu déjà la moitié de ce nouveau volume...

Croyez-moi, je vous prie, votre très obligé et dévoué

H. TAINE.

30 mars 1865.

Quelques articles cependant, dont voici des extraits ou résumés, saluèrent l'apparition du cinquième volume des traductions :

G. F. (Gustave Frédéricx), *L'Indépendance Belge,* 16 mars 1865, après référence au *Double assassinat dans la rue Morgue :*

C'est encore une fois la recherche et l'analyse d'un crime, l'examen de toutes les circonstances qui l'ont accompagné, l'explication des moindres détails qu'on a pu constater, le percement à jour d'une aventure ténébreuse. Dans *Le mystère de Marie Roget* — mystère véritable et qui avait préoccupé profondément l'Amérique, — nous n'avons pas, à proprement parler, de dénoûment, mais les qualités si puissamment clairvoyantes d'Egar Poe s'y montrent dans toute leur pénétration, et une note du traducteur nous apprend que les aveux de deux personnes, faits à différentes époques et longtemps après la publication des travaux d'Edgar Poe, ont pleinement confirmé, non seulement sa conclusion générale, mais aussi tous les principaux détails hypothétiques sur lesquels cette conclusion avait été basée.

...La langue savante et raffinée de M. Charles Baudelaire rend à merveille toutes ces étrangetés d'Edgar Poe.

H. LAVOIX, *Moniteur universel,* 11 avril 1865, — après avoir établi un parallèle entre Hoffmann et Poe, pour définir l'œuvre du premier : le possible de l'impossible dans le monde psychologique, et celle du second : le possible de l'impossible dans les faits matériels, et en rapprochant le nouveau volume des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES :*

Du Mystère de Marie Roget à l'Assassinat de la rue Morgue, il n'y a pas loin ; l'un est une réplique de l'autre ; c'est le même procédé, celui du roman pris à la réalité des Cours d'Assises. Connaissez-vous

rien de plus émouvant qu'un drame judiciaire ? Il pose dès l'abord son terrible problème ; il a ses mystères ; il déroule ses péripéties, il vous tient haletant jusqu'à l'entière conclusion des débats. Il est si saisissant que, reproduit même par l'imagination du conteur, il garde encore la puissance de son intérêt et de ses émotions.

...En résumé, quel est l'assassin de *Marie Roget ;* lisez les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES :* c'est le secret du livre. Je ne dois pas tout dire... et je ne puis guère vous citer de ce nouveau volume d'Edgar Poe que le *Domaine d'Arnheim,* un rêve de bonheur doux et calme qui passe à travers l'imagination assombrie d'Edgar Poe et une curieuse fantaisie de cet esprit si original, *Le Système du Docteur Goudron et du Professeur Plume,* une visite dans un *Bedlam* imaginaire.

PHILIPPE DAURIAC, *Le Monde illustré,* 8 avril 1865 (Revue littéraire), — qui accorde à Poe plus que du talent, — du génie où l'individualisme de l'Anglo-Saxon se manifeste :

Dans cette imagination impérieusement gouvernée, d'où la passion est exclue comme un élément de trouble, et qui ne s'exerce que sur des phénomènes physiques ou psychiques que la science suffit à expliquer ; dans cette tenace observation des faits, dans l'analyse patiente et subtile de leurs rapports ; dans la force de ces inductions, vous retrouvez l'esprit sage, mathématique et inflexible du Yankee...

L'apparition en France des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, si exactement traduites par M. Charles Baudelaire, a causé une sensation qui n'est pas encore effacée. Nombre de gens, tout en se laissant aller au plaisir de la surprise, se montrent rebelles aux beautés peu françaises, il est vrai, de l'ouvrage. Quant à moi, je crois, avec M. Baudelaire, que M. Poe, par la hardiesse de l'invention, par l'art infini de la composition, par la haute intelligence et la science profonde dont il a fait preuve, par ce soin scrupuleux de la forme qui distingue les véritables artistes mérite d'être classé parmi les grands noms de la littérature.

On connaît la manière de Poe... son but est de produire le plus grand effet possible. Il fait choix d'abord d'un sujet propre à frapper l'imagination par quelque caractère bizarre ou excessif. Les dimensions du cadre, l'accumulation savante des incidents qui doivent concourir à rendre plus vive l'impression finale, tout est calculé d'après des lois rigoureuses.

Puis, armé du procédé d'induction qu'il manie avec une incomparable adresse, il démêle peu à peu la trame la plus embrouillée, soulève lentement le voile qui recouvrait le mystère, et vous laisse face à face avec l'évidence. Il produit ainsi chez son lecteur une excitation intellectuelle d'une intensité extraordinaire. On a rappelé à son propos les *Contes d'Hoffmann*, à tort. Que parle-t-on de fantastique ? Avec Poe, vous savez bien que vous ne marchez pas au-devant d'un fantôme, mais d'une réalité tangible. Point de mirage, mais des objets étranges, flottant dans une sorte de brume qui peu à peu se dissipe ; bientôt ils s'éclairent et prennent la forme, la couleur vraie, la vie.

...Les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* forment le complément des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* et des *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*... Il est presque superflu de faire remarquer avec quelle perfection M. Baudelaire a traduit l'œuvre de Poe. Exactitude, relief, style irréprochable, cette traduction a toutes les qualités. M. Baudelaire y a mis le même soin, le même scrupule que dans ses vers. Maître de la langue, ennemi des à-peu-près, et ne donnant rien au hasard, il remplit avec une rare fidélité les intentions de son auteur qui veut que tout soit combiné pour produire le maximum d'effet.

Je ne veux pas passer cette occasion de le louer de son inaltérable respect pour les Lettres, et du souci, qu'il a montré en toute circonstance, de la dignité de notre profession.

VICTOR FOURNEL, *Journal de Bruxelles,* 17 juillet 1865, *Du rôle des mathématiques dans la littérature américaine,* — profitant de la publication des *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* pour jeter un coup d'œil sur la manière de Poe et les ressorts de son génie :

L'auteur des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* est un disciple anticipé de M. Taine, et, dans ses dissertations aussi bien que dans ses récits, il professe évidemment, comme lui, que les phénomènes nouveaux sont les produits d'un mécanisme mathématique, dont on peut démonter les rouages et supputer les forces à l'aide de formules infaillibles.

Le caractère spécial et vraiment essentiel de Poe est d'allier deux qualités qui paraîtraient devoir s'exclure : la précision à la fantaisie, le rêve à la réalité. Son merveilleux est positif et mathématique... Poe est un auteur fantastique, mais c'est un Américain, et le génie de sa race se retrouve profondément dans ses contes. Il est le seul qui ait

su transporter à un si haut degré, jusqu'au milieu des inventions les plus extravagantes, les déductions rigoureuses de la géométrie, et par là il a fortement marqué du cachet indigène le genre qui semble au premier abord s'en éloigner le plus radicalement.

L'auteur rend donc hommage dans une grande mesure au talent de Poe. Cependant il proteste contre l'admiration que certains lui ont vouée. C'est que les autels où sacrifie l'Américain, au total, sont ceux de l'étrange, de l'extraordinaire et du monstrueux, mais non ceux du Beau, à moins d'admettre pour une définition la fameuse antithèse de Victor Hugo : «Le Beau, c'est le Laid». Il loue la traduction «moulée sur l'original comme un plâtre sur la figure humaine»... Mais enfin il conseille à l'auteur d'en rester là.

Le dernier volume est déjà de trop, car il ne nous révèle aucune qualité nouvelle, et il n'offre guère qu'un pâle décalque de celles que nous connaissions. Quand même il vaudrait les précédents, on finit par se lasser de cette sécheresse et de cette aridité implacables, de cette monotonie d'effets, de cette littérature qui n'a qu'un cerveau — et un cerveau malade, — à la place du cœur... On ne parviendra jamais à acclimater sur le sol français, même avec le secours d'un jardinier aussi habile que M. Baudelaire dans cette spécialité botanique, cette fleur vénéneuse de serre chaude...

Peut-être y eut-il encore un article de Banville qui mandait à Poulet-Malassis, le 11 avril 1865 : «Dites à Baudelaire que dès que j'aurai un journal, je ferai ce dont il me prie», et un autre d'Armand Fraisse (dans le *Salut public* de Lyon sans doute); une lettre de lui, en date du 31 mars[1], en contient la promesse. Mais nous ne les avons pas retrouvés.

Baudelaire d'ailleurs semblait se désintéresser entièrement tant du sort de son livre que du sentiment de la critique. C'est

[1] Et non du 21, comme nous l'avons écrit jadis, par erreur (E.-J. CREPET, p. 367).

ainsi qu'au reçu de la réponse de Sainte-Beuve à sa lettre du 15 mars, il écrivait :

Seulement j'observe que, dans votre lettre, il n'y a aucune allusion à l'exemplaire d'HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES que j'ai prié Michel Lévy de vous transmettre... Je vous jure d'ailleurs que je n'ai nullement l'intention de vous soutirer la moindre *réclame* pour ce livre. Mon seul but était, sachant comme vous savez bien distribuer votre temps, de vous fournir l'occasion de jouir, encore une fois, d'une étonnante subtilité de logique et de sentiments. Il y a des gens qui trouveront que le cinquième volume est inférieur aux précédents, mais cela m'est bien indifférent (30 mars).

Ainsi encore qu'il écrivait à sa mère, un peu plus tard :

Je t'envoie deux autres articles aussi bêtes que celui que je t'ai déjà envoyé [1]. Il en a sans doute paru beaucoup d'autres ; mais je ne les ai pas vus, particulièrement un immensément long, dans la *Revue Germanique* [2]. Quand j'étais plus jeune les articles me concernant m'agitaient beaucoup. Aujourd'hui, cela m'est tout à fait indifférent.

Mais était-il absolument sincère dans ce détachement? Si malade qu'il fût déjà, si près de sa fin, on a le droit d'en douter quand on se souvient du soin qu'il avait apporté à la préparation de son service de presse, et pour notre part nous nous sentons bien plutôt porté à admettre que l'insuccès au moins relatif du cinquième et dernier volume de ses traductions, dont il ne verra pas un nouveau tirage, dut l'affecter beaucoup plus vivement qu'il ne lui plaisait le reconnaître.

On peut croire aussi que cet insuccès compta parmi les causes

[1] Celui-là, c'était celui de Gustave Frédéricx, dont une coupure porte, de la main de Baudelaire, l'annotation suivante : «L'auteur de l'article ne s'est pas donné grand mal. Il l'a fait avec des citations de mes phrases.»

[2] Il s'agit de l'article d'Arthur Arnould, dont *La Revue moderne* (qui était devenue *La Revue germanique*) avait commencé la publication dans son numéro du 1er avril, et qui se poursuivra dans les numéros des 1er juin et 1er juillet. Nous ne donnons ici aucun extrait de cette très longue étude qui a pour titre *Edgar Poe, l'homme, l'artiste et l'œuvre*, parce qu'elle n'accorde aux HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES que «peu d'importance» et «un faible intérêt» ; et aussi parce que nous en avons déjà donné un dans EUREKA, p. 260.

qui induisirent les éditeurs posthumes de ses ŒUVRES COMPLÈTES, à n'y point faire reparaître le titre des *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES,* bien que, remarquons-le, il eût parfaitement convenu à l'ensemble des traductions. Les éléments dont le recueil avait été composé, reçurent alors une distribution nouvelle : *Le Mystère de Marie Roget* fut joint aux *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* pour former le tome V (I des traductions, 1869); *Le Joueur d'échecs, Éléonora, Un événement à Jérusalem, L'Ange du bizarre, Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume, Le Domaine d'Arnheim, Le Cottage Landor* aux *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* (tome VI, — II des traductions, 1869); *Philosophie de l'Ameublement* et *la Genèse d'un poëme* aux *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM* et à *EUREKA* (tome VII, — III des traductions, 1870).

ÉCLAIRCISSEMENTS ET VARIANTES.

GÉNÉRALITÉS PRÉLIMINAIRES.

Dans le volume des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, qui ouvre la série des traductions, nous avons exposé p. 423-424 la méthode employée pour cette partie de notre travail.

Comme aux tomes précédents, le lecteur trouvera dans nos Éclaircissements, sous le titre de chaque morceau :

1° La mention des traducteurs antérieurs;

2° Celle du texte anglais sur lequel a été établie la version de notre auteur;

3° Les lieux et dates de publication de celle-ci;

4° Le relevé des omissions ou inexactitudes diverses[1] qu'a fait apparaître la collation de la version française, dans ses états successifs, avec l'anglaise.

Le texte ici adopté est celui de 1865, c'est-à-dire de l'édition originale. Cependant nous avons cru devoir préférer les leçons

[1] Pour la détermination de ces dernières, M. André KOSZUL, professeur à l'Université de Strasbourg, a bien voulu nous accorder sa précieuse assistance.

de l'édition posthume par endroits, savoir : p. 20, l. 1-2; 23, l. 27; 36, l. 13; 117, l. 10-11; 146, l. 22. Nous avons cru devoir aussi rétablir deux mots omis lors de la publication en volume (p. 95, l. 25-26), réparer un lapsus évident p. 195, l. 10 et effacer une correction indubitablement malheureuse p. 210, l. 24, en revenant à la version préoriginale.

Le Mystère de Marie Roget.

Première version française. Elle fut établie soit sur le texte des *Tales* (1845), soit sur celui de l'édition posthume donnée par Griswold — ils sont d'ailleurs presque identiques — et parut entièrement inédite en tête des *Histoires grotesques et sérieuses*. En 1869 elle rejoignit les *Histoires extraordinaires* dans le tome V des Œuvres complètes.

Ce morceau connut des tribulations tout particulièrement nombreuses.

Baudelaire l'avait d'abord fait accepter à la *Revue nationale*, où il avait un ami, le fils du bon Théo, et qui allait publier plusieurs de ses petits poëmes en prose au cours de l'année 1863. Un document inédit que M. Pierre Cornuau, l'expert en autographes, a bien voulu nous communiquer, en témoigne [1]:

18 juin 1863.

Je cède à M. Lécrivain [2], à qui je dois la somme de six cent vingt cinq fr., le droit de toucher cette même somme sur le prix de deux nouvelles intitulées: *Le Mystère de Marie Roget* et le *Domaine d'Arnheim* et

[1] Ce document, dont nous n'avons eu connaissance que trop tard pour l'utiliser dans notre édition critique d'*Eureka*, complète les renseignements que nous y avons fournis, p. 236.

[2] Le nom de Lécrivain remplace celui de Namslauer, biffé. — En marge : «un nom substitué, C. B.».

le *Cottage de M. Landor,* faisant ensemble au moins cinq feuilles, dont la première partie doit paraître le 10 août dans la *Revue nationale.*

CHARLES BAUDELAIRE.
22, rue d'Amsterdam.

Je reconnais bonne la délégation faite par M. Charles Baudelaire et ai dispensé M. [1] de la signifier à la *Revue nationale.*

Le 18 juin 1863.
Le secrétaire de la rédaction :
THÉOPHILE GAUTIER FILS.
28, quai de l'École.

On ignore quelles raisons empêchèrent l'exécution de ce premier projet.

Le Mystère fut ensuite reçu à l'*Opinion nationale.* Avant de partir pour Bruxelles (avril 1864). Baudelaire s'était mis d'accord, pour la publication préoriginale de sa traduction, sinon avec le directeur de cet organe, Adolphe Guéroult, tout au moins avec son secrétaire, Pauchet, qui lui en aurait même avancé le prix[2]. Malheureusement, l'heure venue de remettre à Lévy les matières de son nouveau volume, il avait cru pouvoir, sans inconvénient — vraisemblablement pour s'épargner l'ennui ou les frais d'une copie — reprendre à l'*Opinion* son manuscrit, en échange duquel l'éditeur se chargerait de lui faire tenir les bonnes feuilles sitôt tirées. Or, quand celles-ci parvinrent au journal, Pauchet y avait été remplacé par Malespine, qui se montra fort peu disposé à tenir l'engagement de son prédécesseur.

Baudelaire tenta de l'amener à composition en lui dépêchant un de ses plus dévoués amis, le Commandant Hippolyte Le Josne. Une lettre de celui-ci, que nous avons recueillie dans l'Appendice

[1] Ici le nom de Namslauer est simplement biffé.

[2] V. la lettre de Baudelaire à Noël Parfait, le correcteur en chef de Lévy, p. 224.

à la biographie d'Eugène Crepet (Albert Messein, p. 382), rend compte de sa mission :

4 janvier 1865.

...Je me suis occupé, hier, de l'affaire Malespine. J'ai vu M. Guéroult qui m'a conduit dans le bureau dudit Malespine, lequel a déclaré :

1° Que *Marie Roget* était une étude trop psychologique pour le journal, qu'elle conviendrait parfaitement à une revue, mais que l'*Opinion nationale* ne pouvait admettre des développements de cette nature.

2° Que la scène du roman ayant été déplacée, et l'action transportée de New-York à Paris, il en résultait des bizarreries typographiques inacceptables, etc., etc... je vous fais grâce du reste. Ce Malespine m'a fait l'effet d'un âne bâté et d'un cuistre.

Il n'y avait pas à marchander ni à raisonner avec ce personnage. Je me suis donc purement et simplement retiré. Le soir, je dînais chez Mme de Magnoncourt qui doit parler aujourd'hui à M. Guéroult et battre en brèche le Malespine et ses balourdises. Si, ce qui pourrait bien arriver, Guéroult se ravise, je vous en informerai de suite...

En conclusion, Le Josne mentionnait que les bonnes feuilles restaient aux mains de Noël Parfait et qu'il appartenait à Baudelaire de les en faire retirer par tel mandataire de son choix, au cas où il se déciderait à offrir sa nouvelle soit à la *Revue de Paris*, dont leur ami commun Henry de la Madelène venait de prendre la direction, soit à Villemessant, qui cumulait alors les directions du *Figaro* et du *Grand Journal.*

En dépit de ces fâcheuses nouvelles, le poëte voulait conserver quelque espoir. L'issue définitive des pourparlers engagés avec l'*Opinion nationale* tardant à lui être communiquée, bientôt il relançait l'obligeant Commandant :

Mon cher Lejosne, [Environ 20 janvier 1865.]

Il n'y a plus que cinq jours d'ici à l'ouverture des Chambres. Je commence à avoir une peur de chien et je voudrais bien que Guéroult ne me fît pas subir la peine de mon indolence (1).

(1) Allusion peut-être à la lenteur de l'impression, plus vraisemblablement au retard apporté à l'envoi des bonnes feuilles.

Je n'ai pas du tout reçu d'épreuves.

Ne serait-ce pas le cas d'employer au plus vite les talents diplomatiques et le dévouement de Mme Lejosne à qui je vous prie de présenter à l'avance tous mes remerciements? — Tout à vous.

Mais dans l'intervalle la diplomatie de la Commandante avait échoué, elle aussi.

«*Marie Roget* ne passe décidément pas à l'*Opinion nationale*», mandait le Commandant à l'exilé, le 22 janvier 1865.

Le Mystère fut alors proposé, par la même entremise, à Villemessant qui l'accepta en principe, tout en hésitant entre le *Figaro* et le *Grand Journal* pour son insertion.

Ceci se passait le 25 à midi. — Revenez dans trois jours, me dit Villemessant, le 28, à 4 heures. J'aurai lu la nouvelle, et je vous ferai connaître où je la mets décidément. (Lettre de Le Josne, 30 janvier 1865, *passage inédit.*)

Mais le 28, le Commandant trouvait au *Figaro* visage de bois... et pour cause, car, le 3 février, il se voyait dans la nécessité de mander à son commettant :

Mauvaise nouvelle du côté de Villemessant. Il refuse l'insertion de *Marie Roget*, soit au *Figaro*, soit au *Grand Journal. Rien à faire avec lui, absolument rien.*

J'ai repris les feuilles imprimées. Que décidez-vous [1]?

Baudelaire, cependant, ne perdait pas encore courage. Dès le lendemain il envoyait à Le Josne de nouvelles instructions; mais, par une insigne malchance, sa lettre s'égarait et l'embrouillement qui résultait de ce contretemps n'allait se trouver éclairci que plusieurs jours après, — par Édouard Manet, lancé à la poursuite et de Le Josne et de Julien Lemer que le poëte, sur ces entrefaites, s'était décidé à charger de ses affaires.

[1] E.-J. Crepet, CHARLES BAUDELAIRE (A. Messein, p. 387). — V. aussi, dans le présent volume, p. 234.

Le Josne alors remettait les bonnes feuilles à Julien Lemer, qui était prié de les «fourrer» où il pourrait :

Suggestions : l'*Univers Illustré*, le *Journal Littéraire*, la *Presse*, le *Pays*, le *Constitutionnel* (Lettre du 15 février).

mais ne réussissait à les caser nulle part.

Pour le soin que le traducteur apporta à revoir le texte de *Marie Roget*, les contresens qu'il y corrigea, l'offre qu'il fit de prendre à sa charge la réfection de la première feuille, v. p. 222-230, *passim*.

Baudelaire avait une très haute opinion de ce morceau, « un chef-d'œuvre, une merveille », lui voit-on écrire le 15 février 1865. N'ayant pu en obtenir une épreuve totale, il manifesta plusieurs fois l'intention d'aller à Paris tout exprès pour le relire en entier, d'un seul coup, et l'on ne peut douter que, n'eût été son état de santé, il aurait mis son projet à exécution.

Édouard Manet sembla partager, au moins dans une certaine mesure, le sentiment du traducteur :

Je viens de finir le *Mystère de Marie Roget*, car j'avais commencé le livre par la fin, j'ai toujours cette curiosité, et je suis étonné que cet imbécile de Vilmesant (*sic*) n'en ait pas voulu. C'est remarquable et amusant. (*Lettre inédite*, 14 [février], communiquée par le regretté M. Albert Ancelle.)

La collation des textes donne les résultats suivants :

1865.

Fautes typographiques : p. 7, note; 16, l. 18; 37, l. 33; 57, l. 26; 58, l. 13.

Consonance malheureuse, p. 23, l. 27; négligence tautologique, p. 36, l. 13.

1869.

Fautes typographiques : p. 7, l. 21-22; 35, l. 5 (note); 44, note; 53, l. 30; 55, l. 19; 62, l. 24; 64, l. 18.

Corrections (le plus souvent syntaxiques) : p. 2, l. 2 (note); 7, l. 13-14; 11, l. 27; 16, l. 16; 17, l. 4; 18, l. 9 et 22; 20, l. 1-2; 24, l. 10-11; 50, l. 22; 51, l. 4; 54, l. 19; 55, l. 13-14; 58, l. 26-27; 66, l. 4-6.

Omissions : p. 34, l. 28-29; 35, l. 20.

1865-1869 (en commun).

Coquille : p. 59, l. 30;

Omissions : p. 50, l. 3; 60, l. 2;

Légères infidélités : p. 2 (note), l. 8; 7, l. 8-9; 10, l. 22-23; 12, l. 12-13; 17, l. 8; 20, l. 19-20; 33, l. 14-15.

Contresens : p. 3, l. 16-18; 19, l. 5 (répété p. 50, l. 25-26); 60, l. 20-23.

Les variantes ci-dessous que n'accompagne point un millésime, sont celles du texte de 1869 par rapport à celui de 1865. Nous en avons ici adopté plusieurs (p. 20, l. 1-2; 23, l. 27; 36, l. 13) pour des raisons qui sont exposées dans nos commentaires. Nous ne serions nullement étonné d'ailleurs qu'elles appartinssent à Baudelaire qui corrigeait ses textes jusque dans les exemplaires donnés à ses amis. V. nos éclaircissements sur les pages 51, l. 5 et 67, l. 14.

TITRE. — Pour faire suite au Double...

— Le traducteur a modifié légèrement le nom, que l'auteur écrit Rogêt.

— Pour le *Double assassinat dans la rue Morgue*, v. *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, où ce conte est donné en premier et suivi aussitôt de *La Lettre volée*, qu'accompagne la note suivante (p. 51 de notre édition) :

Encore un meurtre, dont Dupin refait l'instruction. — Le *Double assassinat dans la rue Morgue*, *Le Mystère de Marie Roget*, et *La Lettre volée* font une espèce de trilogie. Obligé de donner des échantillons variés des talents de Poe, j'ai craint la répétition. — C. B.

Cf. la note de la p. 8.

ÉPIGRAPHE : *protestantisme... luthérianisme.* — Le texte anglais fournit l'indication de la source : *Moralische Ansichten.*

Page 2, NOTE, l. 2 : *eût* excité...

—— *Ibid.* : l. 8 (1865-1869) : et la recherche de la vérité est le but. — Poe : and the investigation of the truth was the object. — La phrase présenterait indubitablement un sens plus clair si le traducteur avait, lui aussi, employé le verbe au passé : et la recherche de la vérité a été le but.

Page 3, l. 16-18 (1865-1869) : Très porté en tout temps vers l'abstraction, son caractère l'y rejeta bien vite. — Contresens. — Poe : Prone, at all times, to abstraction, I readily fell in with his humor. [Porté en tout temps à l'abstraction, je m'accordai bien vite à ses goûts.]

Page 7, l. 9 : (1865-1869) : La récompense entière... — Poe : The entire reward... thus... [Ainsi la récompense entière...]

—— l. 13-14 : des atrocités telles que celle*s* en question. — Poe : such atrocities as the one described.

—— l. 21-22 : trois semaines écoulées depuis la découverte du cadavre, trois semaines s'étaient déjà écoulées... (Interversion typographique).

—— NOTE (1865) : *G.* B. (coquille).

Page 10, l. 22-23 (1865-1869) : de sang noir qui jaillissait en partie de la bouche. — Poe : some of which issued from the mouth [qui sortait en partie de la bouche].

Page 11, l. 27 : On trouva... — Poe : It was found...

Page 12, l. 12-13 (1865-1869) : ce qui avait déjà été observé. — Poe : what has been already noted [ce qui a déjà été mentionné].

Page 16, l. 1-2 (1865) : que M. Beauvais, avait cru devoir... — Cette virgule, placée après le sujet, bien que celui-ci soit immédiatement suivi du verbe, montre une fois de plus que Baudelaire, pour la

ponctuation, tenait compte des repos qu'impliquerait la phrase parlée, plus que de la logique syntaxique.

Page 16, l. 16 : qu'une dame B. était...

—— l. 18 (1865) : qu'elle... eut... (coquille).

Page 17, l. 4 : à *la* portée de la main.

—— l. 8 (1865-1869) : qui l'avaient transportée sur la rivière. — Poe : she had been borne across the river [qui lui avaient fait traverser la rivière].

Page 18, l. 9 (1865) : avant que le préfet vint... — Négligence fréquente chez Baudelaire.

—— l. 22 : Le sol était piétiné, les buissons *étaient* enfoncés... — Même variante p. 54, l. 19.

Page 19, l. 5 (1865-1869) : mais les branches étaient fermées. — Contresens. — Poe : but the threads of it were run together within [mais les fils, à l'intérieur, en étaient agglutinés]. — Nous retrouverons ce contresens p. 50, l. 25-26.

Page 20, l. 1-2 (1865) : revinrent *vers* l'auberge... — Poe : returned to the inn... — Nous avons adopté la leçon posthume parce que le passage qu'elle affecte est reproduit, plus loin, entre guillemets (p. 61, l. 12) avec cette même leçon, dans le texte de 1865.

—— l. 7 : mais ne durèrent pas *très* longtemps.

—— l. 19-20 (1865-1869) : c'était un point de la plus haute importance. — Poe : of seemingly vast consequence [qui semblait devoir être d'une haute importance].

Page 23, l. 27 (1865) : Dans la recherche inconsidérée de ce *but*, il se précipite *dès son début*... — Afin d'éviter cette consonance, nous avons adopté ici la leçon posthume.

Page 24, l. 10-11 : que le meurtre n'a *pas été* commis le dimanche... — Cette leçon est plus exacte que celle de 1865. — Poe : that the murder was not committed on Sunday at all.

Page 33, l. 14-15 (1865-1869) : de supposer le raisonneur dans son bon sens. — Poe : to suppose the reasoner in earnest [de supposer que le raisonneur parle sérieusement].

Page 34, l. 28-29 : ou ses pieds, ou son aspect... (Membre de phrase omis).

Page 35, l. 20 : ce gentleman. — Poe : this good gentleman.

—— l. 5 (NOTE) : une science *ou* un système. — Poe : a science *and* a system.

Page 36, l. 13 (1865) : mais cependant... — Pour éviter la tautologie, nous avons adopté la leçon de 1869.

Page 37, l. 33 (1865) : dans *dans* les siennes. (Faute typographique).

Page 42, l. 19 (1865-1869) : l'air aussi bien portant que possible. — Poe : as well as ever [aussi bien portant que jamais].

Page 43, l. 5 : du Lothario en question... — Type du séducteur dans le théâtre et le roman anglais, qui fut apporté par *The fair penitent* (1703) du dramaturge Nicholas Rowe (Note fournie par M. Randolph Hughes).

—— l. 5-6 (1865-1869) : qui est actuellement en congé à Paris... — Poe : who is, at present, stationed in Paris;... [qui est détaché présentement à Paris].

—— l. 13 (1865-1869) : qui manœuvraient un bateau çà et là... — Poe : who were idly rowing a boat [qui flânaient en bateau.]

Page 44, l. 14 : «31 juin». — Arriverait-il en Amérique, pays des miracles comme chacun sait, que le mois de juin eût trente et un jours? Voilà un curieux *lapsus* de la part d'un auteur aussi particulièrement appliqué à la vraisemblance.

Page 50, l. 3 (1865-1869) : Après «pour en douter», omission, peut-être intentionnelle, d'une phrase qui ne fait guère que répéter la précédente, mais plus vraisemblablement imputable à une erreur

typographique provenant de la présence du même mot (doubt) à la fin de l'une et de l'autre. — Poe : ...for doubt. That it *was* the scene, I may or not believe — but there was an excellent reason for doubt... [pour en douter. Qu'il ait été réellement le théâtre du crime, je puis le croire ou non, mais il y avait une excellente raison pour en douter.]

Page 50, l. 22 : de journaux... — Poe : of its predecessors.

—— l. 25-26 (1865-1869) : mais les branches en avaient été refermées;... — Même contresens que plus haut (p. 19, l. 5).

Page 51, l. 4 : en un jour. — Poe : in a single day.

—— l. 5 (1865-1869) : en une seule semaine... — Poe : in a week,... — Nous avons dit (p. 253) que nous ne serions pas éloigné de trouver, dans les leçons de l'édition posthume, l'effet de corrections indiquées par le traducteur dans son propre exemplaire. Le présent passage est de ceux qui nous y incitent. «In a single day... in a week...,» avait écrit Poe. «En un seul jour... en une seule semaine,» avait d'abord traduit Baudelaire. «En un jour... en une seule semaine,» corrigent les éditeurs posthumes, accompagnant ainsi du mot *seul* celui qui n'en est pas accompagné chez Poe. Mais supposons que les éditeurs posthumes aient fait porter sur la ligne 4 un *deleatur* qui avait trait à la ligne 5, nous obtenons une traduction absolument fidèle. — Cf. la correction de la page 67, l. 14.

Page 53, l. 30 : je le r*e*pète,... (Faute typographique).

Page 54, l. 19 : la terre était piétinée; les buissons *étaient* enfoncés;... — Même variante p. 18, l. 22.

Page 55, l. 13-14 : dans *les* deux directions distinctes,... — Poe : in two distinct directions.

—— l. 19 : on *vous* invite à croire... — Poe : we are required to believe...

Page 57, l. 26 (1865) : il y a *u*écessité (coquille).

Page 58, l. 13 (1865) : comme menac*e* par le courroux... (coquille).

Page 58, l. 26-27 : le vêtement d*u* dessus... (coquille?).

Page 59, l. 30 (1865-1869) : adoptée d'un (*sic*) manière... (coquille).

Page 60, l. 2 (1865-1869) : Après « mousseline », phrase omise, intentionnellement peut-être, car elle forme répétition. — Poe : And thus rumpled it was discovered. [Et c'est bien ainsi roulée qu'elle fut découverte.]

—— l. 20-23 (1865-1869) : Que cette bande, dont le mérite était d'être immédiatement à portée de sa main, mais qui ne répondait qu'imparfaitement à son dessein, ait été employée, telle que... — Contresens. — Poe : That this bandage only attainable with trouble and delay, and but imperfectly answering its purpose — that this bandage was employed *at all*... [le seul fait que cette bande, qu'il ne pouvait atteindre sans difficulté ni perte de temps et qui ne répondait qu'imparfaitement à sa destination, ait été employée...]

—— l. 29-30 (1865) : Mais, direz-vous, la déposition de Madame Deluc! (*sic*) désigne... — (1869) : mais, direz-vous, la déposition de Madame Deluc désigne... — Poe : But the evidence, you will say, of Madame Deluc (!) points... — Nous avons cru devoir rétablir ici les parenthèses qui rendent le point d'exclamation intelligible. Baudelaire aussi bien les a conservées plus loin (p. 62, l. 3) en pareille occurrence.

Page 62, l. 24 : Cette ténébreuse affaire*s*... (Faute typographique).

Page 64, l. 18 : pr*e*cédente... (coquille).

Page 66, l. 4-6 : en l'amarrant au quai, il aurait cru attacher une preuve contre lui-même;... — Poe : in fastening it to the warf, he would have felt as if securing evidence against himself.

Page 67 (NOTE) : Ajoutons que c'est dans le *Snowden's Lady's Companion*, novembre et décembre 1842, que cette nouvelle avait paru pour la première fois.

—— l. 2 et *sq.* : Le lecteur a déjà rencontré ces postulats dans *EUREKA*, v. notamment p. 67, 85, 139.

Page 67, l. 14 (1865) : Dans le cas d'une belle récompense et d'une grâce plénière offertes à tout témoin dénonciateur de ces complices. — Poe : Under the circumstances of large reward offered, and full pardon to any King's evidence... — La nécessité de rendre clairement cet anglicisme a conduit Baudelaire à répéter le mot *complices* qui ne se rencontre, chez son auteur, qu'une fois, à la fin de la phrase. — Quant au démonstratif *ces*, fautif à la ligne 14, il se justifierait parfaitement s'il prenait la place du possessif *ses* à la ligne 18. Ceci nous porte à croire qu'il s'agit soit d'une étourderie du traducteur, soit d'une erreur du typographe causée par le voisinage des deux lignes.

Cf. la correction de la p. 51, l. 5.

—— l. 22-23 : parallèle dont la minutieuse et surprenante exactitude est faite pour embarrasser la raison. — Cf. dans les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, les *Souvenirs de M. Auguste Bedloe*, p. 296-299.

LE JOUEUR D'ÉCHECS DE MAELZEL.

Première version française; elle fut établie sur le texte de l'édition posthume (t. IV, 1856) et parut d'abord dans *Le Monde illustré*, numéros des 12, 19, 26 juillet et 2 août 1862, auquel il semble, d'après une lettre de Baudelaire à madame Aupick en date du 29 mars de la même année, que le manuscrit en avait été remis environ deux mois auparavant.

Maelzel était alors orthographié Maëlzel.

Le numéro du 26 juillet montrait la savoureuse glose qui suit :

NOTE. — M. Ch. Baudelaire remercie le correspondant *anonyme* qui lui a *si gracieusement* signalé une erreur répétée dans le premier feuilleton de l'*Automate joueur d'échecs*. Nous signalons à notre tour cette erreur, si grossière, d'ailleurs, qu'elle a dû sauter aux yeux de nos lecteurs.

Feuilleton du 12 juillet, deuxième colonne, onzième ligne, au lieu de : *Une table de quatre pieds carrés*, lisez : *Une table de quatre pieds de carré.*

Dixième colonne, neuvième ligne, au lieu de : *L'échiquier a un*

dimension de dix-huit pouces carrés, lisez : *L'échiquier a dix-huit pouces de carré.*

Douzième colonne, quatrième ligne, au lieu de : *Une petite éminence de huit pouces carrés environ*, lisez : *Une petite éminence de huit pouces de carré environ.*

Même colonne, seizième ligne, au lieu de : *Une porte d'environ dix pouces carrés*, lisez : *Une porte de dix pouces de carré environ.*

Nous n'avons pas retrouvé la lettre dont il s'agit ici, ni réussi à établir l'identité du puriste anonyme.

En 1869, *Le Joueur d'échecs* fut joint, dans le tome VI des ŒUVRES COMPLÈTES, aux *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES.*

N. B. — Postérieurement à la publication du *Maelzel's Chess-Player,* Poe publia (avril 1849) *Von Kempelen and his discovery.* Mais il est faux qu'il faille trouver là, comme on l'a dit, une mise au point de la question du *Joueur d'échecs.* En réalité il n'y a de commun entre les deux morceaux que le nom de Von Kempelen. Encore ne désigne-t-il pas le même personnage, comme le prouvent les deux passages suivants, tirés du recueil : Edgar Poe, HISTOIRES ÉTRANGES ET MERVEILLEUSES, traduites de l'anglais par M. D. Calvocoressi (s. d., Paris, Mercure de France) :

P. 23 : « Von Kempelen lui-même (que j'ai eu l'honneur il y a quelques années de fréquenter)... » — Ceci, nous l'avons dit, fut écrit en 1849, et le Von Kempelen du *Joueur d'échecs* était mort en 1804;

P. 29 : « La famille se rattache de manière ou d'autre à Maelzel, l'homme du joueur d'échecs automate. »

La collation des textes donne les résultats suivants :

1862.

Coquilles : p. 89, l. 21; 94, l. 9-10; 96 et 100 (n^os de chapitres).

Une inexactitude : p. 98, l. 18; un non-sens : p. 85, l. 15-16; un contresens, p. 96, l. 12; une omission, p. 105, l. 11 et une leçon qui semble préférable à celle des autres textes : p. 74, l. 9.

1865.

Coquilles : p. 74, l. 5; 91, l. 25; 92, l. 12; 95, l. 7; 98, l. 6.

Corrections nombreuses, dont celle de la faute signalée par l'obligeant anonyme mentionné plus haut.

1869.

Coquilles : p. 82, l. 3; 84, l. 2; 85, l. 2 et 11; 88, l. 7; 95, l. 7; 96, l. 11; 103, l. 28;

Omissions dont la première est importante : 81, l. 25-27; 100, l. 23.

Une correction syntaxique : p. 87, l. 24.

1862-1865-1869 (en commun).

Omissions dont plusieurs au moins semblent intentionnelles : p. 73, l. 9; 80, l. 30-31; 89, note, l. 3; 103, l. 1 et 24-25.

Contresens : p. 76, l. 15-16; 82, l. 17-19; 104, l. 10-11; 105, l. 5-7.

1865-1869 (en commun).

Une coquille : p. 92, l. 12; une omission : p. 95, l. 25-26.

Les variantes ci-dessous que n'accompagne pas un millésime sont données par le texte de 1862.

Le texte adopté est celui de 1865.

Page 71, l. 8-9 : Toutefois la question du...est encore *non* résolue.

—— . 21 : tout*e* autre *invention* analogue... — Poe : any similar thing...

—— l. 23 : les lettres de Brewster sur la *Magie naturelle*... — 1824.

Page 72, l. 1 : des plus remarquables; *et* parmi ceux-là,...

—— l. 2-4 (tous textes) : le carrosse inventé par M. Camus pour l'amusement de Louis XIV, alors enfant. — Ledit carrosse est

amplement décrit dans l'important ouvrage de MM. Alfred Chapuis et Ed. Gélis : *Le Monde des automates,* 2 vol. in-4°, 1928, auquel nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur (tome II, p. 11-18). Mais Poe fait erreur dans les derniers mots de sa phrase, car Louis XIV étant né en 1638 se trouvait avoir trente-quatre ans quand François-Joseph Camus vit le jour (1672). Ce qui est exact c'est que l'automate, destiné à un jeune prince de sa famille, fut présenté au roi.

Page 72, l. 4-5 : Une table, *de* quatre pieds carrés environ... — Voir la NOTE placée dans les Éclaircissements, p. 259.

Page 73, l. 3-4 : dans des médaillons ovales, *et* le spectateur...

—— l. 9 (tous textes) : décrit des cercles... — Trois mots sautés. Poe : with his wand [avec sa baguette].

—— l. 32 : répondre *environ à* cinquante questions.

Page 74, l. 5 (1865) : imitait s parfaitement... (lettre tombée).

—— l. 9 : tous les mouvements *rapides* de tête et de gosier qui... — Poe : all the quick motions of the head and throat which...

—— l. 12-13 : avec une vérité *totale* de naturel.

—— l. 13 (tous textes) : l'artiste... — Poe : the artists [les artistes].

—— l. 22 : de la machine calcul*atrice* de...

Page 75, l. 18 : et *qui* ne sont soumis...

—— l. 21-22 : à résoudre, *doit* continuer ses...

Page 76, l. 15-16 : ...partic. *Après que* quelques coups ont eu lieu, aucun pas certain n'a été fait. — Contresens que n'a pas corrigé le texte de 1865-1869. — Poe : a few moves having been made, *no* step is certain [quelques coups une fois joués, aucun pas n'est certain].

Page 76, l. 25 : et s'il nous plait *de nommer* le premier...

Page 77, l. 12-13 : fut inventé... par le baron Kempelen...» — Robert Houdin a prétendu que ç'avait été pour faire sortir de Russie un certain Worousky, officier polonais, amputé des deux jambes et grand joueur d'échecs, qui était recherché pour des crimes politiques. Mais le bien-fondé de cette version fort répandue n'est, selon les auteurs du *Monde des automates,* nullement établi.

—— NOTE : Elle est de Griswold et présente deux erreurs, l'une due au traducteur, l'autre à son auteur. En effet : 1° C'est 1836 qu'a écrit Griswold, du moins à s'en rapporter à James H. Harrison (XIV, p. 12), et c'est aussi bien en 1836 que le *Chess-Player* parut au *Southern Literary Messenger;* 2° on lit dans l'ouvrage de MM. Chapuis et Gélis dont nous avons parlé ci-dessus, que l'appareil, donné au Chinese Museum de Philadelphie, y aurait été détruit par un incendie le 5 juillet 1854.

Page 78, l. 4 : pour *sonder* le mystère...

Page 79, l. 2-4 : le dos *de* la main est *relevé.* L'échiquier a *une dimension* de dix-huit pouces carrés. (Voir la note du « chapeau », p. 260.)

—— l. 6-7 : et *tombe* en partie *sur les* deux épaules. — Poe : and falls partially over the front of both shoulders.

—— l. 14 : Maelzel annonce...

—— l. 17 : dans la gravure ci-dessus... — Au sujet de celle-ci, Baudelaire écrivait à Noël Parfait le 11 juin 1864 (CHARLES BAUDELAIRE, *Lettres autographes,* Vve J. Leroy, 1924) : « Dans la nouvelle suivante (*L'automate de Maelzel*) il y a une petite vignette que j'ai bien envie de décalquer de nouveau sur du papier transparent. Celle imprimée dans la copie laissée chez Michel est *exacte,* mais bien grossière, autant que je peux me souvenir. » Il semble qu'il le fit en effet, car la vignette publiée dans l'édition originale n'est point identique à celle qu'avait donnée le *Monde illustré;* mais à la vérité elle n'est point meilleure, bien au contraire. *Le Joueur* du *Monde illustré* est un oriental dont les yeux mangent le visage; *le Joueur* de l'édition originale est quelconque et ne l'emporte sur son aîné que par la longueur de ses moustaches.

Page 79, l. 20-21 : de leviers et d'autres *éléments* mécaniques,... — Poe : levers, and other machinery,...

Page 80, l. 10 : la porte numéro 2 et la porte numéro 3, qu'on voit alors *n'être* que...

—— l. 14-15 : une petite partie *à part*, large...

—— l. 24 : de huit pouces carré*s* environ,... — Voir la note du « chapeau », p. 260.

—— l. 30 (1869) : en éclaire parfaitement l'intérieur... — Poe : all the interior...

—— l. 30-31 (tous textes) : en y introduisant une bougie allumée. — Plusieurs mots omis. — Poe : by introducing a candle behind and within it [en plaçant une bougie derrière le compartiment et au-dedans].

Page 81, l. 2-3 : une porte d'environ dix pouces carré*s* s'ouvre... — Voir la note du « chapeau », p. 260.

—— l. 10-11 : de l'intérieur, rester cachée,...

—— l. 25-27 (1869) : le tiroir de la caisse, sous le bras... (10 mots sautés).

Page 82, l. 3 (1869) : est *é*galement limitée (coquille) — Poe : is usually limited...

—— l. 17-19 (tous textes) : Souvent aussi il retourne vers la figure pour emporter les pièces qu'elle a prises et qu'il dépose au fur et à mesure, sur la caisse, à gauche de l'échiquier (à sa propre gauche). — Contresens. — Poe : He also frequently goes in the rear of the figure to remove the chess-men which it has taken, and which it deposits when taken, on the box to the left (to its own left) of the board. [Il passe fréquemment aussi derrière la figure pour emporter les pièces qu'elle a prises et qu'elle dépose au fur et à mesure sur la caisse, à gauche de l'échiquier (à sa propre gauche, à elle).]

Page 84, l. 2 : adoptée des gens de qui... — (1869) : adoptée par *les* gens... (coquille).

—— l. 13-15 : que la machine roul*ait* sur des cylindres, et *était,* à la requête d'un spectateur quelconque, *transportée* dans...

—— l. 24 : connaissance, *a eu lieu* dans...

Page 85, l. 2 (1869) : lui permettait de le faire...

—— l. 11 (1869) : M. I. *E.* Freyhere,... — Poe : M. I. F. Freyhere.

—— l. 15-16 : il supposait « un grand garçon, *de son âge, bien dressé,* et juste assez mince... » — Non-sens. — Poe : His supposition was that « a well-taught boy, very thin and tall of his age (sufficiently so...) — C'est l'expression *tall of his age* [élancé pour son âge] qui avait induit le traducteur en erreur dans sa première version.

—— l. 17-18 : de l'échiquier, » *et là,* jouan*t* la partie d'échecs et effectuan*t* toutes les évolutions...

Page 86, l. 12-13 : à cause du mauvais *et grossier* arrangement... — Poe : on account of the gross misarrangement...

—— l. 23-26 : Il n'y a pas de doute, comme... que le principe, ou plutôt le résultat de cette explication, *est* le seul vrai.

Page 87, l. 16 : a pu *trouver* les moyens...

—— l. 17-18 : un panneau, *plus,* un agent...

—— l. 24 (1869) : Dans cette tentative *de l'*explication de...

Page 88, l. 7 (1869) : Laissant ouvert [sing.] ce principal compartiment, le tiroir et...

—— l. 10 : et ouvre la porte d'*a*rrière du...

Page 89, l. 1-2 : rien n'empêche que le corps de l'homme reprenne...

—— NOTE, l. 3 (tous textes) : « un faux tiroir ». — Plusieurs mots

sautés, d'ailleurs superflus. — Poe : a « false drawer », and does not extend to the back of the box [et ne s'étend pas jusqu'au fond de la boîte].

Page 89, l. 10 : libre maintenant de *découvrir* le compartiment principal.

—— l. 21 : les portes du dos et de la caisse... (coquille).

Page 90, l. 21 : que cet *article* est sans aucune importance,...

Page 91, l. 22-23 : sans ce mouvement pré*paratoire* de l'épaule.

—— l. 25 (1865) : sel*e*n (coquille).

Page 92, l. 8 : retenu, — n'*est* pas *libre,* — quoique...

—— l. 12 (1865-1869) : ça été.

Page 93, l. 11-12 : *quand* nous réfléchissons que l'*avoir* laiss*ée* incomplète, *ce serait* fournir un argument...

—— l. 27-28 : et cet inverse *cadre* justement avec...

Page 94, l. 9-10 : les portes du tronc et de la caisse (coquille).

—— l. 22 : que *vers* l'œil...

Page 95, l. 7 (1865) : mitations (lettre tombée). — 1869 : comme imitation de la vie... (sing.)

—— l. 9-10 : et est bien dépassée,...

—— l. 14 : excessivement raide,...

—— l. 25-26 : ses lèvres, ses yeux, ses sourcils... — Poe : his lips, his eyes, his eyebrows... — Nous avons rétabli les deux mots omis dans les textes de 1865 et 1869.

Page 96, l. 11 (1869) : le specta*cle*... (coquille).

Page 96, l. 12 : eût été *moins* porté... — Contresens. — Poe : more apt...

—— l. 13-16 : qu'il ne l'est actuellement, *quand* les manœuvres gauches et rectangulaires de la poupée *transmettent* l'idée d'une pure mécanique livrée à elle-même. — Traduction littérale. — Poe : than he is now, when the awkward and rectangular manœuvres convey the idea of pure and unaided mechanism.

—— l. 17 : numéro du chapitre : II (coquille).

Page 97, l. 11 : peut-il *exister,* pour...

—— l. 19 : du moins, *en* paroles; mais...

—— l. 27-28 : d'une fausseté évidente; — ses paroles *le* pourraient.

Page 98, l. 2-3 : Quand, dans l'exhibition de l'intérieur de la caisse, Maëlzel a ouvert...

—— l. 4-5 : cette porte d'arrière, comme...

—— l. 6 (1865) : cà et là... (coquille).

—— l. 18 : ramène *sa poitrine* vers une position droite...

—— l. 26-27 : avec *aucune* figure humaine,...

Page 99, l. 11-12 : deux pieds quatre pouces *en* profondeur et deux pieds six pouces *en* hauteur.

—— l. 28 : qu'il paraît, vu *à* l'intérieur,... — Poe : from the exterior...

Page 100, l. 10-11 : la cloison placée entre la *cloison* postérieure... et la *cloison* postérieure...

—— l. 20 : n° du chapitre : XII (coquille).

—— l. 23 (1869) : mais il est à quelque distance... — Mot omis. — Poe : but is seated at some distance...

Page 101, l. 12-13 : jamais, *dans* aucun cas, assez pour créer...

—— l. 23 : Or, si on *avait* observé que...

—— l. 24 : M. Maelzel ne *s'était* departi de...

—— l. 26 : ce *serait* déjà un...

Page 103, l. 1 (tous textes) : Après : «poitrine de l'Automate», sept mots sautés. — Poe : (against which the light is especially directed) [(sur laquelle la lumière est particulièrement dirigée)].

—— l. 4-5 : les centres d'irradiation *sur* différents niveaux.

—— l. 21-22 : Se donne-t-il *pour* connaî*tre* le jeu d'échecs ou n'y rien entend*re*?

—— l. 24-25 (tous textes) : souvent avant et après... — Poe : frequently just before and just after... [juste avant et juste après...].

—— l. 28 (1869) : M. Boissieux. — Poe : Bossieux.

Page 104, l. 10-11 (tous textes) : les plus récents... — Contresens. — Poe : the early writers [les premiers auteurs, les plus anciens en date...]

—— l. 30 : ... humaine. Nous sommes *ainsi* contraints...

Page 105, l. 5-7 : parce que, dans les conditions actuelles, l'homme ne peut jouer qu'avec son bras droit; — c'est *un desideratum très* simple.

(1865-1869) : parce que, dans les conditions actuelles, l'homme ne peut jouer qu'avec son bras droit; — c'est simplement faute de mieux. Contresens. — Poe : because under no other circumstances could the man within play with his right — a desideratum, of course. [parce qu'autrement l'homme qui est à l'intérieur ne pourrait jouer avec son bras droit, — un desideratum naturellement.]

—— l. 11 : se servît de son bras dans une... — Poe : to use his right arm...

Éléonora.

Première version française. Elle fut établie soit sur le texte du *Broadway-Journal*, I, 21, soit sur celui de l'édition posthume donnée par Griswold en 1850, qui coïncident à peu près complètement[1].

Elle parut d'abord dans la *Revue française*, livraison du 10 mars 1859, puis dans la *Revue fantaisiste*, numéro du 15 novembre 1861, entra ensuite dans les *Histoires Grotesques et Sérieuses*, et enfin fut réunie aux *Nouvelles Histoires Extraordinaires* dans l'édition des Œuvres Complètes, t. VI (1869).

La collation des textes donne les résultats suivants :

Ni contresens ni faux sens dans aucun.

1859.

Une coquille : p. 115, l. 11;

1861.

Une variante qui semble une coquille : p. 109, l. 32-33 et une coquille franche : p. 112, l. 33;

1865.

De nombreuses corrections dont une orthographique : p. 110, l. 25 (répétée p. 113, l. 11);

1869.

Une variante qui n'est peut-être qu'une faute de lecture du typographe : p. 113, l. 13-14; suppression injustifiée d'un mot : p. 112, l. 3-4; retour au texte préoriginal pour l'orthographe du mot *flammant* :

[1] A une coquille près (adventur*es* pour adventur*ers*) que montre l'édition Griswold.

p. 110, l. 25, et 113, l. 11, et la graphie du mot *vallée* (sans majuscule) : p. 108, l. 18, et *passim*.

Les variantes ci-dessous, établies par rapport au texte de 1865 que nous avons retenu, sont généralement communes à ceux de 1859 et de 1861.

Dans tous autres cas, elles sont accompagnées d'un millésime.

Page 107, l. 4-7 : d'une race qu'ont illustrée la vig*ueur dans l'*imagination et l'ard*eur* dans la passion. Les hommes m'ont *dit* fou; mais c'est *une question non* encore résolue si la folie... — Cf. *LES FLEURS DU MAL :*

Garde tes songes;
Les sages n'en ont pas d'aussi beaux que les fous !

. *(La Voix.)*

—— NOTE. Elle ne figure pas dans les textes préoriginaux et le chiffre y renvoyant a été omis dans les deux textes de 1865 et de 1869.

—— l. 11-21 : Cf. *LES PARADIS ARTIFICIELS*, p. 3-5. — Baudelaire a signalé plusieurs fois l'adhésion de Poe à l'illuminisme, notamment dans les *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 378, 482, 489. — V. aussi Léon Lemonnier, EDGAR POE ET LA CRITIQUE FRANÇAISE (Presses Universitaires, 1928), chap. I (*L'Illuminé*), et, pour ce que Baudelaire put lui-même emprunter à l'illuminisme de Poe, l'étude excellente de M. Jean Pommier, LA MYSTIQUE DE BAUDELAIRE (Les Belles Lettres, 1932).

—— l. 19 : ineffable, et *puis,* comme les aventuriers du... — Nous avons déjà rencontré cette citation dans *La Descente du Maelstrom* (*HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*). V. dans ce volume-là notre note sur la p. 233, l. 6-8.

Page 108, l. 10 : qu'autant qu'*il* vous semblera...

—— l. 12 : pas douter, *soyez* l'Œdipe de cette énigme.

—— l. 18 : vallée du Gazon *Bariolé.*

Page 108, l. 29-30 : *Des* régions obscures situées au delà des montagnes, *au bout* supérieur de notre domaine...

Page 109, l. 9-10 : chacun à *sa* place primitive et... — Poe : in its own old station,...

—— l. 15 : toutes ces parties, ainsi que...

—— l. 17 (1859-1861-1869) : vert tendre [sans trait d'union].

—— l. 20 : de blanches pâquerettes, de...

—— l. 24-25 (1861) : s'élançaient en bouquet [singulier], comme...

—— l. 32-33 (1861) : en longues *tiges* tremblantes... — Poe : long tremulous lines...

Page 110, l. 4-5 : avant que l'amour *n*'entrât...

—— l. 6-7 : de la mienne, *que* nous étions assis,...

—— l. 18-19 : la vallée du Gazon *Bariolé*...

—— l. 24 : Et la vie *jaillit* partout...

—— l. 25 (1859-1861-1869) : car le grand fla*m*mant,... (même orthographe, p. 113, l. 11).

—— l. 30 : plus divine que celle*s*... — Poe : than that...

Page 111, l. 13 (1859) : du Gazon *Bariolé,* et... — (1861) du Gar*en* Bariolé (coquille).

—— l. 15 : A la longue, ayant parlé un jour, tout en larmes,...

—— l. 17-18 : qu'à ce sujet douloureux, l'*entrelaçant avec* tous nos entretiens,...

—— l. 19 (1859) : les images se *re*présentent...

—— l. 22-23 : sur son sein; que, comme l'éphémère,...

Page 111, l. 25-26 : dans une *considération* unique,...

—— l. 28-29 : du Gazon *Bariolé,...*

—— l. 32 : Et, de temps *en temps,* je...

Page 112, l. 3-4 (1869) : à son souvenir,... — Poe : to her dear memory...

—— l. 10 : que je ne puis le confier *à ces feuilles.*

—— l. 15 : autre chose qu'*un* enfant ?)

—— l. 17-19 : — Poe : because of what I had done for the comfort of her spirit, she would watch over me in that spirit when departed. — Chose curieuse, ici le mot *departed,* bien que pris dans la même acception que dans *Le Roi Peste* (v. *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES,* p. 441, note sur la p. 182, l. 8-12), est traduit exactement.

—— l. 26 : du parfum pris dans l'encensoir des Anges. — Cf. *LES FLEURS DU MAL* :

Sa chair spirituelle a le parfum des Anges,...
(*Que diras-tu ce soir...*)

—— l. 26-27 : Et, avec ces paroles sur ses lèvres,...

—— l. 33 (1861) : et je *me* mets... (faute typographique évidente.)

Page 113, l. 8-9 : à ses yeux, qui se *tordaient* péniblement et...

—— l. 13-14 (1869) : les gais oiseaux aux couleurs brillantes... Poe : the gay glowing birds... — (coquille ?).

—— l. 19 : *elle* mourut...

—— l. 25-26 : loin de la vallée du Gazon *Bariolé* le...

Page 114, l. 13 (1859) : Je me trouvai...

—— l. 15-16 : dans la vallée du Gazon *Bariolé...*

Page 114, l. 16-19 : Les pompes... le cliquetis... la beauté rayonnante des femmes, éblouissai*ent* et enivrai*ent* mon cerveau.

—— l. 28 : mon cœur *infidèle*, — devant... — Poe : my whole recreant heart...

Page 115, l. 9-11 : Et une fois, une seule fois encore, dans le silence de la nuit, les doux soupirs qui m'avaient délaissé traversèrent les jalousies de ma fenêtre,...

—— l. 11 (1859) : ils se mod*e*lèrent... (coquille).

—— l. 12 : et familière qui disait : ...

—— Note, l. 3 : pas inutile de *remarquer* que... — Cette correction (remplacement de *remarquer* par *observer*) est très fréquente chez Baudelaire.

—— *Ibid.*, l. 5-7 : ... à se remarier. Outre que le*s* poëte*s* poursuiv*ent* souvent, dans diverses liaisons, l'image d'une femme unique, *il en est qui peuvent vouloir légitimer leurs recherches par des raisons tirées de l'imagination. Dès lors*, cette supposition...

—— *Ibid.*, l. 7 : comme *un* plaidoyer *de la* conscience *dans un poëte veuf* qui...

—— *Ibid.*, l. 7-14 : ... hypothèse. *Tout était prêt, toutes les conventions arrangées, et cependant Poe vint un soir, au dernier moment, scandaliser la maison de sa fiancée par une effroyable scène d'ivresse froidement calculée. Était-ce le fantôme de la défunte qui lui avait conseillé ce moyen unique de briser de nouveaux engagements et de dégoûter de lui sa nouvelle épouse ?* — C. B.

Cette note appelle quelques commentaires.

D'abord il est difficile de ne pas trouver un argument *pro domo* dans cette tendance qu'ont les poëtes, selon notre auteur, à poursuivre dans diverses liaisons l'image d'une femme unique. Cf. la fameuse lettre à Marie aux lettres à Mme Sabatier.

D'autre part, on reconnaît ici la thèse qu'avait déjà soutenue

Baudelaire dans sa notice sur *Edgar Poe, sa vie et ses œuvres* (*HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. XXVI).

Quant à la réserve que montre la version définitive de la note : « En supposant que la date de la composition d'*Éléonora* que j'ignore, soit antérieure à ce projet de mariage... », Baudelaire avait fort raison de la faire, car c'est en 1842 qu'*Éléonora* parut dans *The Gift;* cette nouvelle est donc antérieure de cinq ans à la mort de Virginie Clemm et de six au projet de remariage avec Mrs Whitman. Dès lors, tout ce que ce conte permet de supposer, si l'on tient à y chercher un reflet autobiographique, c'est que Poe avait, en l'écrivant, le pressentiment de son veuvage et du cas de conscience qui se poserait pour lui s'il venait à se sentir tenté de se refaire un foyer.

Pour le prétendu scandale causé à la porte de Mrs Whitman, v. notre édition des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 417-418.

UN ÉVÉNEMENT À JÉRUSALEM.

Première version française. Elle fut établie, semble-t-il, sur le texte de l'édition posthume donnée par Griswold en 1850, et parut d'abord dans la *Revue Française,* numéro du 20 mars 1859, puis dans les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* (1865) et enfin entra dans l'édition posthume des *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* (ŒUVRES COMPLÈTES, t. VI, 1869).

La correspondance de Baudelaire ne fournit aucun renseignement sur l'élaboration de ce morceau.

Le texte retenu ici est celui de l'édition originale, excepté pour les lignes 10-11 de la p. 117. Sauf accompagnement d'un millésime, les variantes ci-dessous restituent celui de 1859.

La collation n'apporte pas de résultats importants.

Page 117, ÉPIGRAPHE, l. 1-2 : La citation constitue un à peu près humoristique — et un vers faux, le texte exact étant :

Intonsos rigidam in frontem *de*scendere canos
Passus erat.

(PHARSALE, II, 375-6.)

Page 117, l. 6 : Traduction : *Il se sentit tout hérissé* [1].

— On lit chez Poe, en effet, après la citation de Lucain :

.... —— a bristly *bore.*
Translation.

—— l. 10-11 : vers les remparts avoisin*ant* la porte de Benjamin, *qui est* dans la cité de David, et *dominant* le camp ... — (1865) : vers les remparts *qui* avoisinent la porte de Benjamin, *qui* est dans la cité de David, et *qui* dominent le camp ... — Pour ce passage, en raison de la présence des trois *qui,* dont les équivalents ne se trouvent pas chez Poe, nous avons préféré le texte de 1869.

—— l. 17 : étaient Gisbarim,... — Coquille, v. p. 121, l. 22-23.

Page 118, l. 18-19 : pour les dévots moins zélés, *et* une pierre...

—— l. 21-22 : de raser, avons-nous vécu pour voir... — Poe : have we lived to see...

—— l. 24-25, consacrés? Avons-nous vécu pour voir... — Poe : Have we lived to see...

Page 119, l. 3-4 : de Jérusalem, située *d'ailleurs* sur la haute...

—— l. 8-9 : la plus basse *mesurant* soixante,...

—— l. 10-11 : Le mur *ne s'élevait pas au-dessus du* bord du fossé;...

—— l. 12-13 : et à la base du rempart montait un rocher perpendiculaire de deux...

—— l. 16-18 : la plus haute de toutes les tours ... et le lieu habituel des...

Page 120, l. 11-13 : avec les chiens de la terre? Plus bas, vous dis-je, et *prenez garde* que votre drogue...

[1] Il y a là un calembour indiqué par le mot *bore.* qui *traduit* passus erat, *et* qui, souligné *comme il l'est* sert à..

Page 120, l. 15-16 : le long des *parois* du précipice . . .

—— l. 18-19 : qui *as étudié* dans les lois...

—— l. 25-26 : mais prends garde *que tu* laisses glisser la corde ...

Page 121, l. 14 (1859-1869) : saint Moïse!...

—— l. 22-23 : Et les Gizbarim tiraient, *pendant que leur* fardeau montait lourdement à travers...

—— l. 26-27 : Malédiction sur lui! malédiction sur lui! fut l'exclamation . . .

—— l. 32 (1869) : Josaphat.

—— l. 33 : C'est *le* premier-né . . .

Page 122, l. 6 : Bash*am*, — . . . — Poe : Bashan.

—— l. 8-9 : Rendons grâces avec *le* buccin et le psaltérion! avec le *tympanon* et *sur* la harpe! avec...

—— l. 9 (1869) : saquebut*te*!

—— l. 18-19 (1869) : Chair innomable! (une seule *m*).

L'Ange du Bizarre.

Première version française. Elle fut établie sur le texte de l'édition posthume (1850) et parut d'abord dans la *Presse*, numéro du 17 février 1860, puis dans le *Monde illustré*, n°s des 21 et 28 février 1863, prit place ensuite dans les *Histoires Grotesques et Sérieuses* (1865) et enfin fut réunie aux *Nouvelles Histoires Extraordinaires* (tome VI des Œuvres Complètes, 1869).

Dans une lettre inédite à Alfred Guichon en date du 26 mai 1860, le traducteur écrit qu'à la *Presse* ce conte «a paru avec de

telles omissions que toute la drôlerie en a été effacée ». Il y revient dans une autre lettre au même, le 13 juillet 1860 : « non seulement l'orthographe figurative, volontairement absurde, n'a pas été suivie, mais encore... ont été sautés des lignes entières et des mots, ce qui rend les phrases inintelligibles ». Il nous semble, pour notre part, que Baudelaire a exagéré là quelque peu.

Ce morceau avait dû paraître d'abord à la *Revue française* et fut sans doute proposé ensuite à la *Revue Contemporaine*; car on lit dans une lettre à Poulet-Malassis (1er octobre 1859, passage inédit), à propos de Morel, tombé en déconfiture : « Enfin je viens de lui arracher *L'Ange du Bizarre* que j'ai immédiatement transmis à Hervé, M. de Calonne étant toujours absent [1]. »

Il semble aussi devoir être compris parmi ceux dont Baudelaire écrivait à sa mère, dès le 29 mars 1862, qu'il en attendait la publication au *Monde illustré*.

On remarquera que les *PETITS POËMES EN PROSE*, eux aussi, montrent un dialogue avec le Diable : *Le Joueur Généreux*.

La collation des textes apporte les résultats suivants :

1860.

Une faute typographique : p. 124, l. 3-4 et deux omissions : p. 126, l. 22 et 23; p. 127, l. 20-21;

1863.

Deux corrections qui ne semblent guère justifiées : p. 124, l. 8-10 et 134, l. 11; une omission, p. 127, l. 20-21; une coquille, p. 127, l. 27;

1865.

Deux coquilles : p. 124, l. 26 et 128, l. 4; et une correction injustifiée : p. 136, l. 15-16;

1869.

Un mot ajouté : p. 127, l. 33.

[1] Morel, directeur de la *Revue française*. — Calonne, directeur, et Hervé, administrateur de la *Revue Contemporaine*.

En commun, tous les textes montrent de petites inexactitudes : p. 123, l. 6-8 et 19; 127, l. 28-29 et trois omissions : p. 123, l. 6-8, 127, l. 2-3, et 130, l. 2.

Les variantes ci-dessous sont établies par rapport au texte de 1865, par nous adopté.

Page 123, l. 2 (1860) : de novembre, je venais...

—— l. 6-8 : Les mots placés ci-dessous en italique ont été omis par le traducteur dont le texte montre en outre, une inexactitude. — Poe : and at my elbow a small table, which I had rolled up to the fire, and upon which were *some apologies for dessert,* with some bottles... [et ayant à portée de la main une petite table que j'avais roulée devant le feu, et sur laquelle était *un semblant de dessert,* avec quelques bouteilles...].

—— l. 7-8 (1860) : quelques bouteilles *variées* de vins et de liqueurs spiritueuses.

—— l. 9-12 : j'avais lu...

Nous indiquons ci-dessous ceux des ouvrages en cause qui ne sont pas mentionnés dans les encyclopédies françaises.

The Epigoniad, a Poem in nine books (1757) de William Wilkie;

The Columbiad de Barlow [1863 : de Carlow, coquille]. C'est une version amplifiée, parue en 1807, de la *Vision of Columbus* (1787), du même auteur.

La *Sicile*. Titre exact : *Isabella* or *Sicily, a pilgrimage* (1839) par Henry Theodore Tuckerman.

Les *Curiosités*. — Parues en appendice à une édition américaine des *Curiosities of Literature* d'Isaac Disraeli, donnée par Rufus Griswold en 1847, sous le titre de *The Curiosities of American Literature*. — Poe a emprunté plusieurs épigraphes de ses Contes à l'ouvrage de Disraeli, notamment celle de *Hans Pfaal,* qui est tirée de la chanson de Tom O'Bedlam (renseignement tiré de l'édition Steadman and Woodberry, et à ajouter à nos Eclaircissements dans les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 436); celle en latin que montre *Le Puits et le Pendule* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*) se trouve aussi

dans cet ouvrage, nous affirme-t-on. Pour notre part nous ne l'y avons pas trouvée; mais il faut dire que nous n'avons pu consulter aucune édition américaine des *Curiosités*.

Ajoutons que, pour le *Pélerinage* de Lamartine, il ne nous semble pas impossible qu'il s'agisse, non du *Voyage en Orient*, mais de *The last Canto of Child Harold's pilgrimage*, translated of M. de Lamartine by J. W. Lake (Paris, imp. de A. Boucher, s. d., in-8°).

Page 123, l. 13-14 (1860) : je me sentais *un peu* stupide.

—— l. 15 (1860) : de *L*affitte.

—— l. 19 (tous textes) : des femmes et apprenties en fuite. — Poe : wives and apprentices runaway [des épouses et apprent*is* en fuite].

Page 124, l. 1-2 (1860-1863) : sans *aucun* résultat plus satisfaisant.

—— l. 3-4 (1860) : Le second vers cité se trouve, par erreur, joint au texte. — Ce distique est emprunté à William Cowper (THE TASK, The Winter Evening, book IV, 50-51. (Note fournie par W. T. Bandy.)

—— l. 8-10 (1863) : le décès d'un*e* *personne* dû à une cause singulière. *Elle* jouait au jeu de Puff... — Poe : a person... He was playing... « Ce jeu n'est plus en usage. On en trouve une définition dans le dictionnaire de Halliwell, auquel Poe l'a sans doute empruntée. » (Note fournie par W. T. Bandy.)

—— l. 10 (1860-63) : emmaillotée... — *Emmailloter, démailloter,* ces deux mots se rencontrent dans les successives éditions de Baudelaire, tantôt avec un, tantôt avec deux *t,* sans égard pour la distinction établie par le *Dictionnaire de l'Académie.*

—— l. 11 (1860) : de laine, *et* qu'on... — 1860-1863 : ... *chasse sur* une cible...

—— l. 12 (1863) : *Elle* plaça...

—— l. 13-14 (1860) : pour chasser *la flèche* avec plus de vigueur, l'attira... — (1863) : pour chasser l'aiguille avec plus de vigueur, *elle* l'attira...

Page 124, l. 17 : j'entrai dans une immense rage, ... — Cf. *Mon Cœur mis à nu :*

Il est impossible de parcourir une gazette quelconque ... sans y trouver, à chaque ligne, les signes de la perversité humaine la plus épouvantable, en même temps que les *vanteries* les plus surprenantes de probité, de bonté, de charité, et les affirmations les plus effrontées, relatives au progrès et à la civilisation.

Tout journal, de la première ligne à la dernière, n'est qu'un tissu d'horreurs. Guerres, crimes, vols, impudicités, tortures, crimes des princes, crimes des nations, crimes des particuliers, une ivresse d'atrocité universelle.

Et c'est de ce dégoûtant apéritif que l'homme civilisé accompagne son repas de chaque matin. Tout, en ce monde, sue le crime : le journal, la muraille et le visage de l'homme. Je ne comprends pas qu'une main pure puisse toucher un journal sans une convulsion de dégoût.

Cf. aussi *LES FLEURS DU MAL*, dans notre édition, p. 373-374 :

J'avais primitivement l'intention de répondre à de nombreux critiques, et, en même temps, d'expliquer quelques questions très simples, totalement obscurcies par la lumière moderne... Mais j'ai eu l'imprudence de lire ce matin quelques feuilles publiques; soudain, une indolence, du poids de vingt atmosphères, s'est abattue sur moi, et je me suis arrêté devant l'épouvantable inutilité d'expliquer quoi que ce soit à qui que ce soit.

Cf. encore *Assommons les Pauvres* (*PETITS POËMES EN PROSE*, p. 169) et *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 227.

Philibert Audebrand, dans *Un café de Journalistes sous Napoléon III* (Dentu, 1888), raconte :

Une fois un néophyte, croyant lui plaire, lui apportait en souriant le *Figaro* du jour dans lequel on parlait de lui.

— Eh! monsieur, s'écria Baudelaire avec tous les signes du dédain, qui vous a demandé ce papier? Sachez que je ne jette jamais les yeux sur ces cochonneries-là.

—— l. 22-23 (1863) : ... Cocagne. Ces gaillards, connaissant...

—— l. 23 (1860-63) : du siècle, *mettent* tout leur esprit...

—— l. 26 (1865) : reflèchi... (coquille).

Page 124, l. 27 (1860-63) : en manière de parenthèse*s*, appuyant,...

Page 125, l. 3 (1860-63) : pette *p*ur tire zela ! »

—— l. 10 (1860) : et, *en réal*ité, je...

—— l. 14 (1860-63) : que j'avais *sifflés* ne servaient...

—— l. 20 (1860-63) : il vaut *q*ué... — (1863) : *ibre* gomme...

—— l. 21 (1860) : me phoir *q*uand... — (1863) : me phoir g*u*and..

—— l. 26 (1860-63) : quoique *pas* absolument indescriptible.

Page 126, l. 3 (1860) : tabatières, *et percée* d'un trou...

—— l. 5-6 (1860-63) : sur les yeux, *s'unissait au* tonneau *par sa tranche,* le trou...

—— l. 11-12 (1863) : zoyez *ifre* gomme... — (1860-63) : hêtre a*s*is là,...

—— l. 13 (1860-63) : me phoir g*u*and che zuis a*s*is... — (1860) : tis *ausi*...

—— l. 14 (1860-63) : bur n*é* bas...

—— l. 15-16 (1860) : C'est la phéri*t*é, la phéri*t*é, mot...

—— l. 20 (1860-63) : h*en*tré...

—— l. 21 (1860-63) : re*b*arte bas; — (1860) : et q*u*an*t* à... — (1863) : et g*u*and à...

—— l. 22-23 (1860) : che té*b*i*t*e, che tepi*t*e zegue che zuis chistement... — 12 mots omis par conséquent.

—— l. 29 (1860-63) : phus ne le bu*v*ez bas !

—— l. 32 (1860-63) : — Zauner la glau*c*h*e*, »...

Page 127, l. 2-3 (tous textes) : se pencha à travers la table... — Poe : reached across the table very deliberately... [tendit le bras par-dessus la table très posément,...] Deux mots omis par conséquent.

—— l. 8 (1860-63) : le mié hait *t*e phus...

—— l. 10 (1860-63) : Recar*d*ez-moâ ! *pboyez !* che zuis...

—— l. 15 (1860-63) : gu'ai-che *à* vaire *affec tes* elles ?

—— l. 18 (1860) : Denez-vous tonc... — (1860-63) : tranguile...

—— l. 19 (1860) : pa*tt*erai...

—— l. 20-21 (1860-63) : 7 mots omis : et l'ipou qui ha tes elles,...

—— l. 27 (1860) : esbesse *t*e vaguin... — (1863) : esbesse *t*e vagu*m* (coquille).

—— l. 27-28 (1860) : tongue*s*, bur temanter à *u*n tchintl*é*mane et à in anche... — (1863) : ton*q*ue, bur temanter à in tchintlemane...

—— l. 28-29 : z'il vait tes avaires ? — La traduction ne correspond pas tout à fait au texte de Poe : to ask a gentleman and an angel apout his pizziness [pour interroger un gentleman et un ange sur ses affaires].

—— l. 33 (1863) : Mais il évita le coup, je visai mal; — (1869) : le coup, ou je *le* visai mal;... — Poe : my aim was inaccurate;...

Page 128, l. 4 (1865), qu'il m'ass*e*na...

—— l. 10-11 (1860) : le bo*p*bre omme... — (1863) : drès ifre ou...

—— l. 12 (1863) : gomme *ça*; il vaut med*d*re te l'eau...

—— l. 12 (1860-63) : tans fo*t*re phin.

—— l. 13 (1860) : gomme in *K*arzon.. — (1863) : gomme *e*in *K*arzon...

Page 128, l. 17 (1860-63) : qu'il répandait d'un de ses bras.

—— l. 25-26 (1860-63) : mais, en substance, j'en retins qu'il...

Page 129, l. 9 (1860) : me fit un profond salut *et partit* en me...

—— l. 13 (1860-63) : que j'avais *avalés,* avaient eu...

—— l. 15 (1860) : de quinze *à* vingt minutes,...

Page 130, l. 2 (tous textes), après : «que trois.» onze mots du texte anglais omis, peut-être intentionnellement d'ailleurs, car ils n'ajoutent rien au sens : for it still wanted seven and twenty at the appointed hour. [Car il manquait encore vingt-sept minutes pour qu'il fût l'heure du rendez-vous.]

—— l. 14 (1860-63) : à travers *ma* chambre,...

—— l. 16-17 (1860) : dans le trou à la cl*é;*

—— l. 24 (1860-63) : au chevet *du* lit, je fis..

—— l. 25 : l'Omniprésence de la Divinité,... — Peut-être s'agit-il de l'ouvrage de John Turner, *Of the Divine Omnipresence* (1683). Mais ce n'est qu'une hypothèse, d'autant que le texte anglais dit *The Omnipresence of the Deity.*

Page 131, l. 3 (1860) : d'une de *ses* bouteilles...

—— l. 17-18 (1860-63) : rapidement, et j'*étais en apparence* sauvé,...

—— l. 19 (1860-63) : dont la vaste panse et *tout l'air* et la physionomie...

—— l. 25 (1860-63) : je fus précipité, et j'eus...

—— l. 33 (1860) : Elle accorda, *quoique à regret,* son consentement...

Page 132, l. 4 : Grandjean. — Vraisemblablement un coiffeur français établi et fameux en Amérique? Poe a reparlé de lui dans *Perte*

d'baleine, v. HISTOIRES ÉTRANGES ET MERVEILLEUSES traduites... par M.-D. Calvocoressi, Mercure de France, s. d., p. 132-133 : «Une fiole d'huile des Archanges de Grandjean — je prends la liberté de recommander ici ce parfum comme des plus agréables.»

Page 132, l. 11 (1860-63): que certainement je n'*avais* pas p*u* prévoir,...

—— l. 17-18 (1863) : je me hâta*i* pour...

—— l. 26-27 (1860) : Cet accident (qui aurait pu *néanmoins* arriver...

—— l. 31-32 (1860) : que j'avais une *larme* dans l'œil et (de quelque nature que fût cette *larme*) l'enleva,... — Poe : that I had a drop in it, and (whatever a «drop» was) took it out,...

Page 133, l. 7-9 (1860-63) : corneille solitaire, séduite par du grain mouillé d'eau-de-vie, et qui s'était *ainsi détournée* du reste de la troupe.

—— l. 10-11 (1860-63) : que cet oiseau s'*imagina* de s'enfuir...

—— l. 14-15 (1860-63) : et *je* me mis à la poursuite d*u* coupable...

—— l. 22 (1860-63) : infailliblement *broyé* en morceaux...

Page 134, l. 7-9 (1860-63) : de la nacelle, *et* avec... bouffées, il semblait...

—— l. 11 (1860) : je me conten*t*ai *de* le regarder... — (1863) : je continuai *de* le... — Poe : so I merely regarded him with an imploring air. [De sorte que je le regardai simplement avec un air implorant.] La première version était donc plus exacte. Il n'est pas impossible d'ailleurs qu'il s'agisse ici d'une coquille.

—— l. 16-17 (1863) : *K*i haites-phus ?... — (1860-63) : et bar le Tiaple, que vai*t*es-phus là ?»

—— NOTE (1868-1863) : j'ai été obligé de *paraphraser,* pour obtenir... — Le mot anglais dont il s'agit est : «Help !»

Page 134, l. 21-22 (1863) : bas moi! — (1860-63) phoisi la pu*t*eye...

—— l. 24 (1860-63) : il lâcha une *lourde* bouteille...

Page 135, l. 2-3 (1860-63) : bran*d*re engore l'autre pu*t*eye, ou *b*ien hai*t*es-phus...

—— l. 12 (1860) : la bossipilidé *d*i pizarre ? »

—— l. 14 (1860) : l'Anche *d*i Pizarre ?

—— l. 16 (1860) : phus haites *ei*n iphrogne...

—— l. 19 (1860) : ... tongue*s* fodre... tans la bou*c*be...

—— l. 19-20 (1860-63) : co*c*be ta fodre gulode...

—— l. 19 (1860) : zoumission...

—— l. 32-33 (1860-63) : de secouer la tête, que : « Hallez au tiaple, tongue! » rugi*t* l'Ange du Bizarre.

Page 136, l. 15-16 (1860-63) : une cruche vide de Kirschenwasser de Schiedam. — Poe : an empty jug of the Schiedam Kirschenwasser. — La première version était donc la bonne.

LE SYSTÈME DU DOCTEUR GOUDRON ET DU PROFESSEUR PLUME.

Une version française en avait été donnée par B. H. Revoil sous le titre : *La Maison des fous* dans le *Courrier de Paris* en 1857. Une autre par William L. Hughes dans ses CONTES INÉDITS D'EDGAR POE, Paris, J. Hetzel, Librairie Claye, in-12, 1862.

Celle de Baudelaire fut établie sur le texte anglais posthume (publié par Griswold en 1850) et parut dans le *Monde illustré* (annoncée : par Edgar Poë [*sic*]), numéros des 7, 24, 21 et 28 janvier 1865, avant de prendre place d'abord dans les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* (1865), puis dans le tome VI des ŒUVRES COMPLÈTES (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, 1869).

L'examen des textes donne les résultats suivants :

1865.

Monde illustré : une inexactitude p. 139, l. 14; plusieurs mots omis : p. 151, l. 31; 154, l. 32-33; 161, l. 31; deux coquilles p. 145, l. 24 et 146, l. 22;

Édition originale : mêmes coquilles que dans le *Monde illustré* et une troisième, p. 161, l. 5; une correction syntaxique p. 138, l. 3-4.

1869.

Plusieurs corrections, d'aucunes d'ordre syntaxique : p. 141; l. 7; 142, l. 3 et 12-13; 146, l. 20 et 22; 149, l. 9-10; 151, l. 27-28; un contresens p. 157, l. 29-30; une coquille p. 150, l. 19-20; une omission p. 152, l. 33.

TOUS TEXTES.

Une inexactitude p. 143, l. 28-29 et une omission, peut-être volontaire, p. 146, l. 31.

Le texte ici retenu est celui de 1865, sauf pour un mot (p. 146, l. 22).

VARIANTES.

(Celles que n'accompagne pas un millésime sont tirées du *Monde illustré.*)

Page 138, l. 3 : à moins que je connusse...

—— l. 4 : ou que je possédasse...

Page 139, l. 14 : avec une *certaine* courtoisie. — Poe : with graceful courtesy.

Page 141, l. 7 (1869) : *lui* dis-je,... — Poe : I said,...

—— l. 24 : Pas absolument. — Il est à remarquer que Baudelaire ne fait pas ici la faute qu'il avait commise dans les *NOUVELLES HIS-*

TOIRES EXTRAORDINAIRES, p. 237, l. 25, traduisant alors «not altogether» par «pas le moins du monde».

Page 142, l. 3 : à reconnaître, à accepter le cas positif, — à... — (1869) : comme *un* fait positif, — ...

—— l. 12-13 (1869) : dans les amusements *de* nature simple,...

Page 143, l. 26 : que c'est le mien,...

—— l. 28-29 (tous textes) : les jardins et les cultures de l'établissement. — Poe : the gardens and conservatories of the place. [Les jardins et les serres de l'établissement.]

Page 144, l. 2 : à la Sainte-Menehould. — Baudelaire, dans la note à laquelle le texte renvoie, aurait pu ajouter qu'il avait ici corrigé son auteur; Poe avait écrit : à la Menehoul*t*.

—— NOTE : C'est celle de la p. 160 que montre ici, par suite d'une confusion, le texte préoriginal.

Page 145, l. 24 (*Monde illustré* et éd. orig.) : sur l*a* quatrième (Coquille évidente.)

—— l. 29 : Les Anakim, c'est-à-dire les fils d'Anak qui occupaient, avant les Hébreux, la montagne de Juda, et qu'avec l'aide du Seigneur, Josué soumit ou anéantit. Les Anakim étaient de taille si élevée que leur tête touchait presque au soleil. Quant à leur appétit, on en jugera sur ce simple trait : douze hommes purent se cacher un jour dans l'écorce d'une grenade dont la fille d'Anak, à son goûter, avait sucé le jus, et qu'ils avaient prise, eux, pour une caverne. Ce sont des auteurs très véridiques qui l'ont rapporté.

Page 146, l. 20 (1869) : je pris tranquillement... — Poe : very coolly...

—— l. 22 (*Monde illustré* et éd. orig.) : toute cette bonne chair. — Il s'agit évidemment ici d'une coquille. Nous avons donc adopté

la leçon posthume qui est *chère.* — Poe : the good cheer set before me.

Page 146, l. 31 (tous textes). Après : «de tous les convives», phrase omise, sans doute intentionnellement. — Poe : A great many amusing stories were told, having reference to the *whims* of the patients. [Un grand nombre d'histoires furent contées, ayant trait aux lubies des malades.]

Page 148, l. 9-10 : Monstrum horrendum... *Énéide,* l. III, v. 658.

Page 149, l. 9-10 (1869) : à comparer à un individu...

Page 150, l. 19-20 (1869) : qu'une tourte à la Deshoulières ne *fût* un *des* mets des plus délicats, en vérité!

—— l. 28 (tous textes) : Buffon le Grand. — Poe : Bo*u*ffon le Grand.

—— l. 28 (tous textes) : Boulard. — Poe : Boul*l*ard.

Page 151, l. 27-28 (1869) : sa lubie, mais une *lubie* inspirée par...

—— l. 31 : qu'elle avait été changée en coq. — Poe : turned into a chicken-cock.

Page 152, l. 33 (1869) : par suite de grands cris... — Poe : by a series of loud screams,...

Page 154, l. 32-33 : mais, vous savez, toutes les vieilles femmes sont plus ou moins excentriques!

Page 157, l. 29-30 (1869) : Certes, je *ne* peux répondre : oui. — Poe : why, I may say, yes.

Page 161, l. 5 (1865) : Au milieu de tout *de* cela... (Coquille évidente).

—— l. 31 (*Monde illustré*) : avait été, deux ou trois ans auparavant... — Poe : had, indeed, some two or three years before,...

Le domaine d'Arnheim.

Première version française. Elle fut établie soit sur le texte du *Columbian Magazine* (mars 1847), soit sur celui de l'édition posthume (1850) qui ne présentent que des différences orthographiques, prit place, encore inédite, dans les *Histoires Grotesques et Sérieuses*, en 1865, et fut jointe aux *Nouvelles Histoires Extraordinaires* dans l'édition des Œuvres Complètes (tome VI, 1869).

Baudelaire l'avait d'abord déposée à la *Vie Parisienne* (directeur Louis Marcelin) avec *Le Cottage Landor* et *Philosophie de l'Ameublement*. Il eût aimé à publier ensemble ces trois essais d'esthétique sous le sous-titre commun de *Habitations imaginaires*, qui semble être de son invention.

Les lettres à sa mère du 31 juillet (v. p. 234), 8 août et 14 septembre 1864 mentionnent ce dépôt et l'étonnement qu'éprouve le traducteur à n'en pas recevoir de nouvelles.

Il est probable que Baudelaire, un peu plus tard, reprit les trois morceaux pour compléter le manuscrit des *Histoires Grotesques et Sérieuses*, car on le voit écrire à Noël Parfait le 27 octobre (v. p. 230) que, lorsque les dernières feuilles de son livre seront tirées, il faudra penser à Marcelin.

Ici il y a une lacune dans la documentation. Ce que l'on semble autorisé à croire, d'après certains passages d'une lettre à Lemer en date du 15 février 1865 dont nous reparlerons, c'est que Marcelin avait demandé des coupures. Ce qui est certain c'est que, en décembre 1864, les trois morceaux avaient été déposés — ou auraient dû l'être par Le Josne, on verra plus loin les raisons de cette alternative — à la *Nouvelle Revue de Paris* (directeur Henri de la Madelène) qui allait publier quelques poëmes en prose (25 décembre 1864).

Mais sur ces entrefaites, le bruit de la prochaine déconfiture de cet organe arrivait jusqu'à Bruxelles. Henri de la Madelène lui-même confessait ses inquiétudes (V. E.-J. Crepet, p. 383

et 387)[1]. Baudelaire lui écrivait alors la lettre suivante, demeurée jusqu'à ce jour inédite, croyons-nous, et dont nous devons la gracieuse communication à M. Armand Godoy :

Vendredi 27 janvier 1865.

Quoi! Déjà! mon cher ami, il serait vraiment bien déplorable qu'une *Revue* que tout le monde désire voir vivre mourût si vite. En tout cas, publiez si vous le jugez bon, ce qui vous reste de *poëmes en prose*, puis je vous en enverrai d'autres, et le 20 février vous m'enverrez de l'argent si vous le pouvez.

Quant aux fragments de Poe, *Arnheim*, *Landor* et *Ameublement*, envoyez-les *tout de suite* à Marcelin, 9, place de la Bourse, sous enveloppe (*à M. Marcelin, de la part de M. Baudelaire, très urgent*). Rien de plus. Je ne veux pas que Marcelin puisse s'apercevoir que je ne prends sa *Revue* que comme un pis aller; et que ce paquet vient de chez vous.

Cependant, je m'aperçois que votre lettre ne me dit pas clairement que Le Josne ait remis entre vos mains les trois fragments en question. Si vous ne les avez pas, soyez assez bon, malgré tous vos ennuis, pour les faire demander à Noël Parfait chez Michel Lévy. Il est inutile que je charge ces Messieurs de transmettre ces fragments à Marcelin; jamais ces monstres ne pensent à ce que je leur demande.

Tout à vous. Je vous souhaite la meilleure chance possible.

CHARLES BAUDELAIRE.

A partir de cet instant, il devient facile, au moyen de la correspondance générale du poëte, de reconstituer les tribulations du manuscrit.

Le 30 janvier 1865, l'obligeant Commandant Le Josne mande à Baudelaire : «J'ai vu La Madelène qui m'a dit avoir remis au journal de Marcelin les épreuves de *Habitations imaginaires*» (passage inédit).

Baudelaire répond à Le Josne le 4 février en le priant de

[1] Les lettres de La Madelène, dans cet ouvrage, présentent un ordre défectueux. Celle qui y est donnée sous le numéro 1 devrait porter le numéro 3 et le millésime 1865.

remettre à Julien Lemer, désormais chargé de ses affaires à Paris, les fragments repris à la *Revue de Paris*, c'est-à-dire, vraisemblablement de les reprendre à Marcelin si celui-ci persiste à demander des coupures.

Mais il ne reçoit pas de réponse, sa lettre s'étant trouvée perdue. Il lance alors Edouard Manet à la poursuite de Le Josne et de Lemer. Manet l'informe le 14 février (lettre inédite communiquée par M. Albert Ancelle) que Lemer attendait les manuscrits annoncés «pour conclure quelque chose» et «lui en écrire». Il ajoute qu'il est allé aussi à la *Vie parisienne* :

Marcelin m'a répondu que certains fragments des *Habitations* lui convenaient toujours, mais comme le livre devait paraître, il ne voulait les publier qu'à titre de réclame et non comme articles payés; vous auriez donc à lui faire savoir votre volonté à ce sujet.

Tout ceci résulte très nettement aussi de la lettre à Mme Aupick, datée 15 février 1865, que nous avons partiellement reproduite p. 234-235.

Ce même jour, Baudelaire écrit à Julien Lemer :

Il y a . . . trois fragments . . . qui sont chez Marcelin, et que je vous prie de fourrer, *où vous voudrez, où vous pourrez.*

Suggestions : *L'Univers illustré,*
Le Journal littéraire,
La Presse,
Le Pays,
Le Constitutionnel.

Je dois depuis longtemps de l'argent au *Pays* et au *Constitutionnel* . . . Ce serait une raison pour leur donner ces morceaux, — pourvu que ce soit bien corrigé, — pourvu qu'on ne fasse qu'une retenue partielle pour amortir ma dette.

Habitations font deux feuilles et sont divisées en trois parties . . .

On peut les répartir sur trois journaux . . .

Michel avait dit qu'il m'accorderait un certain temps pour le placement de tout ça; mais voilà déjà vingt jours perdus, plus peut-être, grâce à Malespine, à Villemessant et à M. Lejosne. Quant à Marcelin, il veut toujours couper ou retoucher! *c'est sa marotte.* Retoucher ou couper dans *Poe!*

Et, dans cette lettre, il place un billet pour Marcelin :

15 février.

Cher Monsieur,

Un extrême besoin d'argent me servira d'excuse auprès de vous, si je vous reprends les *Habitations imaginaires*, et si je vous prie de les remettre à Julien Lemer, qui en fera ce qu'il voudra . . .

Tout à vous, et pardonnez-moi.

Encore le même jour il écrit à Michel Lévy pour lui demander de retarder la publication de son livre (v. p. 235).

Mais Lévy lui répond le 21 février qu'elle ne peut plus être ajournée et Lemer, dans l'intervalle, ne réussit pas — nous ignorons s'il s'y efforça réellement — à placer les *Habitations*, — si bien que finalement *Le Domaine d'Arnheim*, comme le *Cottage Landor*, paraît pour la première fois, donc entièrement inédit, dans les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* qui sont mises en vente le 16 mars.

Le texte de 1865 montre une omission p. 167, l. 1; un contresens : p. 179, l. 14-15; peut-être une légère infidélité : p. 183, l. 32 et une coquille : p. 178, l. 31.

Celui de 1869 ne se distingue de l'original que par la suppression de quelques majuscules et une grosse coquille : p. 182, l. 23.

Page 162, ÉPIGRAPHE. — Elle est tirée de *Christ's Victory and Triumph on Earth* (1610, 42ᵉ strophe) dont l'auteur était le fils du diplomate Gilles Fletcher, et le frère du poëte Phineas Fletcher.

—— v. 8 (1865-1869) : petillent.

—— l. 17 : Richard Price (1723-1791), ministre de l'église réformée et philosophe, grand ami de Priestley dont au reste il combattit constamment le système.

Page 164, l. 32 (1865-1869) : La quatrième était l'objet d'une poursuite incessante. — Poe : His fourth was an object of unceasing pursuit. [La quatrième était un objet à poursuivre incessamment.]

La substitution, dans la version française, de l'article défini à l'indéfini, n'est pas sans y introduire quelque ambiguïté.

Page 166, NOTE, l. 9-10 : «Le germe et même l'ébauche positive de ce travail... ». — Poe fait ici allusion à *The Landscape Garden*, paru dans le *Lady's Companion* en octobre 1842. — Sur Eugène Sue, dont le *Juif errant* parut en 1844-45, il a beaucoup varié, tantôt professant pour lui de l'admiration et se glorifiant d'avoir peut-être, avec *The Murders in the Rue Morgue*, inspiré tel épisode des *Mystères de Paris*, tantôt ne voyant en lui qu'un des effets du «goût à son agonie» (v. *Marginalia*, XX et CX dans la traduction de Victor Orban, Paris, Sansot, 1913). C'est dans le second de ces morceaux-là, soit dit en passant, que le grand Américain a défini la tâche du traducteur telle qu'il la concevait, et l'intérêt de ce passage est trop vif pour qu'on ne nous pardonne pas la digression.

On devrait, écrivait-il, s'efforcer de donner de l'ouvrage *une version qui fût entendue par la nation à laquelle elle s'adresse*, exactement comme l'original est compris par la nation pour laquelle il a été écrit.

— Nous ne connaissons pas d'ouvrage de Puckler-Muskau qui ait pour titre le *Voyage*, — the *Tour*, dit Poe. Peut-être s'agit-il ici des *Jugendwanderungen*.

Page 167, l. 1 (1865-1869) : Après «limité», phrase sautée, qui n'était pas absolument inutile : Recourse was had to figures, and these but sufficed to confound. [On recourut à des chiffres, et ils ne servirent qu'à confondre l'imagination.]

Page 168, l. 33, p. 164, l. 3: La sculpture, quoique... son attention. — V. *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, Index, à *sculpture*, et particulièrement, pour ce que Baudelaire pensait de cet art, de son rôle et de ses limites, p. 189 et 349 de cet ouvrage.

Page 170, l. 15-16 : nous frémirions d'oser rivaliser avec elle. — Cf. *PETITS POËMES EN PROSE. Le Confiteor de l'Artiste :*

Nature, enchanteresse sans pitié, rivale toujours victorieuse, laisse-moi ! Cesse de tenter mes désirs et mon orgueil ! L'étude du beau est un duel où l'artiste crie de frayeur avant d'être vaincu.

Page 173, l. 30, du choix d'un lieu offrant un champ suffisant. — La version française présente un sens trop limité. — Poe : on the selection of a spot with capabilities [du choix d'un lieu présentant des ressources suffisantes].

Page 174, l. 10 et 18 : Addison avait remporté un immense succès avec son *Caton d'Utique*, tragédie en cinq actes et en vers (1713).

Page 176, l. 7-9 : Dans la haute spiritualité de cet objet, — dans le mépris de toute ambition, qu'il tira d'une ambition plus éthérée... — Ici Baudelaire a paraphrasé plus qu'il n'a traduit. — Poe : in the high spirituality of the object, — in the contempt of ambition which it enabled him truly to feel — [dans la haute spiritualité de cet objet, — dans le mépris de toute ambition qu'elle lui permettait d'éprouver réellement].

Page 178, l. 18 : *Arnheim*. — Nous avons montré ailleurs que ce nom fut emprunté par Poe à Walter Scott. (V. *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 381 et notre article au *Figaro*, 14 décembre 1932 : *Edgar Poe et Anne de Geierstein.*)

—— l. 21 : Fonthill. — Fonthill-Abbey, dont le propriétaire, William Beckford, — l'auteur de *Vathek*, — avait englouti en embellissements de toute nature son immense fortune. — James Storer lui a consacré une étude illustrée : *A description of Fonthill-Abbey*, London, 1812, gr. in-8°. — Également James Britton : *The Beauties of Wiltshire displayed in Statistical, Historical and Description Sketches.* Embellished with 16 Engravings... London, 1801, 2 vol. in-8°. — Voir aussi, M. G.-Jean Aubry : Beckford ou l'Ermite de Fonthill, *Revue de Paris*, 15 septembre 1931.

Page 178, l. 31 (1865) : approchat (coquille).

Page 179, l. 14-15 (1865-1869) : le trait le plus frappant et le plus distinctif du paysage. — Contresens. — Poe : the most striking — not the most distinctive — feature of the scene [le trait le plus frappant — non le plus distinctif — du paysage].

—— l. 33, p. 180, l. 1 : dans ces ouvrages nouveaux. — Poe : in these her works [dans ses œuvres (celles de la nature) telles qu'elle se présentaient là].

Page 181, l. 5-8 : il était vraiment difficile de ne pas se figurer une cataracte panoramique de rubis, de saphirs, d'opales et de chrysolithes, se précipitant silencieusement du ciel. — Cf. *Les Fleurs du Mal :*

Et des cataractes pesantes
Comme des rideaux de cristal.

. . . .

C'étaient des pierres inouïes
Dans des gouffres de diamant.

Architecte de mes féeries,
Je faisais, à ma volonté,
Sous un tunnel de pierreries,
Passer un océan dompté ;

. . . .

Nul astre d'ailleurs, nuls vestiges
De soleil, même au bas du ciel,
Pour illuminer ces prodiges,
Qui brillaient d'un feu personnel !

Et sur ces mouvantes merveilles
Planait, terrible nouveauté !
Tout pour l'œil, rien pour les oreilles !
Un silence d'éternité.

(*Rêve Parisien.*)

V. nos notes sur cette pièce dans notre édition des *Fleurs,* p. 463. — Depuis que nous l'avons donnée, nous avons rencontré chez Emerson, — dans son *Essai de philosophie américaine* (Paris, 1851), un passage qu'il n'est pas sans intérêt peut-être de rapprocher des citations d'Hello, et que Baudelaire médita peut-être. C'est le suivant :

Une véritable révélation de la loi de la création, s'il se trouvait un homme digne de la démontrer, ce serait de transporter l'art dans le royaume de la nature, et de détruire les oppositions et les séparations qui ont été établies dans son existence. Les fontaines de l'invention et de la beauté dans la société moderne sont toutes desséchées.

Page 182, l. 23 (1869) : une *indé*finité de courbes,... (coquille). — Poe : an infinity of curves,...

Pape 183, l. 11 : ce que j'ai appelé la barrière de l'avenue... — En réalité, c'est la «barrière d'une perspective immense», qu'avait dit Baudelaire p. 181, l. 13-14, puis la «barrière rocheuse de l'avenue liquide», p. 182, l. 7-8; plus loin, p. 183, l. 23-24, il parlera encore d'une «avenue», traduisant ainsi, tantôt par *perspective,* tantôt par *avenue,* le mot unique : *vista,* qu'emploie Poe.

—— l. 31 — p. 184, l. 1 : une gigantesque... porte d'or bruni... réfléchissant les rayons directs du soleil qui maintenant s'abaisse rapidement et couronne de ses dernières flammes toute la forêt environnante. — Poe : a gigantic... door of burnished gold... reflecting the direct rays of the now fast sinking sun with an effulgence that seems to wreath the whole surrounding forest in flames [et réfléchissant les rayons directs du soleil qui maintenant s'abaisse rapidement, — avec une splendeur qui semble couronner de flammes toute la forêt environnante]. — Grammaticalement, ce n'est pas le soleil, mais bien l'éclat de la porte qui couronne, etc.

Le cottage Landor.

Première version française. Elle fut établie sur le texte de l'édition posthume (Griswold) et parut, *inédite,* dans les *Histoires Grotesques et Sérieuses* (1865), puis fut jointe aux *Nouvelles Histoires Extraordinaires* dans le tome VI des Œuvres Complètes, 1869.

Elle avait été présentée d'abord à la *Vie parisienne,* puis à la *Nouvelle Revue de Paris,* puis une fois de plus à la *Vie parisienne.* Finalement elle parut dans ce périodique, mais seulement pour partie (depuis : «En réalité», p. 195, l. 16), trois mois après la mise en vente du livre, dans le n° du 24 juin 1865, et seulement à titre de réclame. Pour le détail des faits ici rappelés, v. nos Éclaircissements sous le titre *Le Domaine d'Arnheim,* p. 289-292.

Dans la *Vie parisienne,* l'essai était illustré d'un dessin à la plume, de Morin, dans la manière floue habituelle à celui-ci, qui représentait le cottage avec ses verdures, son pont, son bon

chien, ses cages d'oiseaux suspendues dans les arbres, la fée du lieu, etc., et accompagné de la note suivante :

Cette étrange et ravissante fantaisie est d'Edgar Poë (*sic*); elle a été traduite pour la *Vie parisienne* par M. Charles Baudelaire; elle fait partie du nouveau volume du même auteur et du même traducteur.

La collation du texte donne les résultats suivants :

1865-1869, EN COMMUN :

Un contresens p. 193, l. 11-14; deux omissions p. 197, l. 2 et 7; une inexactitude p. 189, l. 11; une grosse étourderie p. 195, l. 10;

1865 :

Deux coquilles p. 197, l. 4 et p. 200, l. 14;

1869 :

Deux mots supprimés p. 186, l. 25-26 et 196, l. 21; plusieurs fautes typographiques p. 195, l. 10; 197, l. 20; 198, l. 7; 199, l. 28.

Les variantes ci-dessous sont établies par rapport à l'édition originale dont nous avons retenu le texte, sauf pour la page 195, l. 10, où une correction (placée entre crochets) nous a paru nécessaire.

Page 185, l. 12 : Edgar Poe a défini l'*été indien* dans *Les souvenirs de M. Auguste Bedloe* (HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, p. 288 et 289) :

> Par un jour sombre, chaud et brumeux, vers la fin de novembre, et durant l'étrange interrègne de saisons que nous appelons en Amérique l'été indien...
> L'épais et singulier brouillard ou fumée qui distingue l'été indien...

Page 186, l. 25-26 (1869) : comme nous n'en voyons qu'en Angleterre,... — Poe : as we seldom see out of England.

Page 188, l. 19-20 : — Poe : vanishing pictures.

Page 189, l. 11 (1865-1869) : Il était plus étroit... — Poe : It was most narrow... [il était surtout étroit].

Page 191, l. 8 (1869) : l'Itchiatuckanée.

Page 193, l. 11-14 (1865-1869) : enjambait tout l'espace d'une rive à l'autre, appuyée sur une seule arche, très mince, mais très visible, destinée à prévenir toute oscillation. — Contresens. — Poe : spanned the interval between shore and shore with a slight but very perceptible arch, preventing all oscillation [enjambait tout l'espace d'une rive à l'autre, formant une seule arche d'un cintre peu accentué mais très perceptible, qui prévenait toute oscillation].

Page 195, l. 7 : *Vathek,* conte arabe (1786) de W. Beckford, écrit en français et particulièrement goûté de Stéphane Mallarmé qui en a donné une réimpression en l'accompagnant d'une préface (Ad. Labitte, 1876). La ligne citée se rencontre dans ce texte-là p. 147. La terrasse en question appartient au palais d'Eblis, le Diable des musulmans, de qui Vathek tout à l'heure va recevoir le prix de ses atrocités et de ses curiosités impies.

—— l. 8-13 (1865) : je veux faire entendre simplement que son ensemble me frappa par le sentiment le plus fin de poésie combiné avec celui d'appropriation, — en un seul mot, de poésie, — (car il me serait difficile d'employer d'autres termes pour donner une définition abstraite, plus rigoureuse, de la poésie),... — (1869) : je veux faire entendre simplement que son ensemble me frappa par le sentiment le plus fin de poésie combiné avec lui (*sic*) d'appropriation, etc. — Poe : I mean, merely, that its tout ensemble struck me with the keenest sense of combined novelty and propriety — in a word, of poetry — for, than in the words just employed, I could scarcely give, of poetry in the abstract, a more rigourous definition)... — Le rapprochement du texte anglais et des leçons successives de la version française, fait ressortir à l'évidence une étourderie commune à ces deux dernières : le mot *poésie* substitué, l. 10, au mot *nouveauté,* et encore une coquille propre au texte français de l'édition posthume : *lui* pour *celui*. D'où notre correction entre crochets.

Page 196, l. 21 (1869) : noires et rouges, couronnée... [*et* omis].

—— l. 29-30 (1865-1869) : plus longues et plus étroites... — Poe : much longer and narrower... [beaucoup plus longues et plus étroites...].

Page 197, l. 2 (1865-1869) : Après «sous le pignon», trois mots sautés. — Poe : and quite simple [et toute simple].

—— l. 4 (1865) : et *et* une fenêtre unique...

—— l. 7 (1865-1869) : Après : «d'un escalier», trois mots sautés. — Poe : with a balustrade [avec une balustrade].

—— l. 20 (1869) : de même ma*n*ière,... — Coquille. — Poe : of the same material...

Page 198, l. 7 (1869) : et *de* l'aile de l'ouest,... — Faute. — Poe : from the angle formed by the main structure and its west wing,...

Page 199, l. 28 (1869) : au-dessous de... — Faute. — Poe : above the medium height.

Page 200, l. 14 (1865) : fe*u*me. — Lettre retournée. — *Vie Parisienne :* c'est *la* féminéité. — Poe : her woomanhood. — Cf. *L'ART ROMANTIQUE*, p. 94 :

> Tout ce qui orne la femme, tout ce qui sert à illustrer sa beauté, fait partie d'elle-même; et les artistes qui se sont particulièrement appliqués à l'étude de cet être énigmatique raffolent autant de tout le mundus muliebris que de la femme elle-même, etc.

Et encore *LES PARADIS ARTIFICIELS*, p. 166 :

> L'homme qui... a été longtemps baigné dans la molle atmosphère de la femme, dans l'odeur de ses mains, de son sein, de ses genoux, de sa chevelure, de ses vêtements simples et flottants,
>
> Dulce balneum suavibus
> Unguentatum odoribus,
>
> y a contracté une délicatesse d'épiderme et une distinction d'accent, une espèce d'androgynéité, sans lesquelles le génie le plus âpre et le plus viril reste, relativement à la perfection dans l'art, un être incomplet. Enfin, je veux dire que le goût précoce du monde féminin, *mundi muliebris*, de tout cet appareil ondoyant, scintillant et parfumé, fait les génies supérieurs;...

—— l. 14-16 : Annie... «chère Annie»... — Le lecteur a reconnu là Nancy Richmond dont l'amitié et l'hospitalité, dans son joli cottage

de Westford, et puis le compréhensif dévouement, à l'heure de la rupture avec Mrs Whitman, furent à Poe une consolation de ses épreuves, en 1848 et 1849. Mieux encore que dans cet essai, son hôte reconnaissant a immortalisé son nom dans la pièce célèbre : *For Annie,* d'une tendresse si émouvante. — Voir à son sujet, dans la VIE D'EDGAR POE (Mercure de France, 1919) par André Fontainas, le chapitre intitulé *Les amies de la dernière année,* et, dans *L'Étrange vie et les étranges amours d'Edgar Poe,* par Émile Lauvrière (Desclée, de Brouwer), le chapitre XVI, p. 445 *et seq.*

Page 201, l. 20 *et seq.* : trois exquises lithographies de Julien... — Nous n'avons pas réussi à identifier cet artiste.

—— l. 24 : le troisième était une tête de femme... — Cf. FUSÉES :

> J'ai trouvé la définition du Beau, — de mon Beau.
> C'est quelque chose d'ardent et de triste, quelque chose d'un peu vague, laissant carrière à la conjecture. Je vais... appliquer mes idées... à un visage de femme. Etc.

Page 202, l. 19-20 : M. Landor, — ... — En réalité M. Richmond, le mari d'Annie. L'identité est établie par une lettre de Mrs Clemm à Annie (11 janvier 1849) :

> Eddy a écrit un conte, et l'a envoyé à l'éditeur, et dans le conte, il y a une description de *vous,* avec le nom de la dame, « darling Annie. » Il sera publié environ le 20 du mois prochain, et alors je vous le ferai parvenir.

Mais la tendre Mrs Clemm s'était un peu trop hâtée d'annoncer la bonne nouvelle à *leur* délicieuse amie. Le *Cottage Landor* n'a pas connu, en Amérique, une meilleure fortune qu'en France, où Baudelaire ne parvint pas à le placer. A peine le manuscrit en était-il parvenu au *Metropolitan* que ce périodique tombait en déconfiture, comme fit la *Nouvelle Revue de Paris* en 1865... Trouva-t-il asile du moins dans quelque autre? C'est là un point que les bibliographes américains n'ont pas réussi à éclaircir jusqu'à ce jour.

PHILOSOPHIE DE L'AMEUBLEMENT.

Première version française. La question du texte ayant servi à l'établir ne se pose pas, car il n'y en a qu'un, publié pour la

première fois par le *Burton's Gentleman's Magazine* en mai 1840, et toujours réimprimé tel quel.

Précédée d'un avant-propos, elle parut :

1° Dans le *Magasin des familles* [1] (octobre 1852) sous la rubrique *Variétés* et le titre de *Philosophie d'Ameublement;*

puis sous le titre de *Philosophie* de l'*Ameublement,* avec le sous-titre : *Idéal de chambre américaine,* et chaque fois avec de légères variantes;

2° Dans le *Monde littéraire* (27 mars 1853);

3° Au *Journal d'Alençon* (organe de Poulet-Malassis) [n°s des 21 et 28 mai 1854];

4° En plaquette [2];

puis, *amputée de l'avant-propos,* et encore avec de légères variantes :

5° Au *Pays,* parmi les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* (14 septembre 1854);

[1] C'est sans doute à cette publication-là que Baudelaire dut, quelques années plus tard, de voir figurer son nom, suivi de la mention : *fourniture de Tentures et Ameublements,* dans une fantaisie parue au *Figaro,* 11 juin 1857, sous le titre : *Commerce de Nouveautés Littéraires.* L'auteur de cette fantaisie n'était autre en effet que Léo Lespès, directeur en 1852 du *Magasin des familles.*

[2] Nous empruntons partiellement au *Manuel de l'Amateur de Livres du XIXe siècle* de Georges Vicaire (A. Rouquette, Paris, 1907, tome 6, p. 734) les éléments descriptifs de l'unique exemplaire échappé au pilon :

PHILOSOPHIE DE L'AMEUBLEMENT.//Idéal d'une chambre américaine. — Traduit d'Edgar Allan Poe, par Ch. Beaudelaire [*sic*]. Alençon, imprimerie de Mme Vve Poulet-Malassis, 1854. — In-8° carré, pas de couverture, 16 pp., y compris le titre au verso duquel on lit : Publié pour la première fois dans le n° 2 du *Monde Littéraire,* année 1853. — Tiré à 20 exemplaires.

Sur un feuillet de garde, note autographe de Poulet-Malassis :

«Tirage détruit moins cet exemplaire, par Baudelaire mécontent de voir son nom imprimé sur le titre avec un *e,* Beaudelaire.

La Philosophie de l'Ameublement a d'ailleurs été réimprimée dans le volume des *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES,* par Edgar Poe, traduites par Baudelaire, Paris, Michel Lévy, 1865, mais sans les deux pages d'avant-propos qui se trouvent ici.

A. P.»

Puis en P. S., du même :

«Cette traduction n'avait pas paru pour la première fois sous le n° 2 du *Monde Littéraire* de 1853, comme il est imprimé au verso du titre de la bro-

Enfin, *très amendée,* et toujours sans avant-propos, elle fut proposée en vain, avec *Le Domaine d'Arnheim* et *Le Cottage Landor,* sous le titre commun de *Habitations imaginaires,* d'abord à la *Vie parisienne,* puis à la *Nouvelle Revue de Paris,* etc. (v. p. 233-234 et 289-292).

Et entra, sous le titre de *Philosophie de l'Ameublement :*

6° Dans les *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* (1865);

7° Dans le tome VII des ŒUVRES COMPLÈTES (1870), v. p. 245.

Ces sept textes, en somme, peuvent être ramenés à deux, dont les réimpressions successives n'ont que peu différé :

a. 1852-53-54;
b. 1865-70.

En revanche ces deux-là montrent des variantes si nombreuses que, plutôt que de les relever, nous avons cru devoir reproduire le premier *in-extenso.*

Nous donnerons donc ci-dessous :

1° La version du *Magasin des familles,* avec, entre crochets, les variantes ou additions du *Monde Littéraire* qui, sauf indication contraire (renvois au bas des pages) sont communes au *Journal d'Alençon,* à la plaquette et au *Pays;*

chure, mais bien dans le *Magasin des familles,* dirigé par Léo Lespès, n° d'octobre 1852.»

Ce précieux exemplaire, relié en percaline rouge, et orné du prestigieux ex-libris à la légende : *Je l'ai !* — que l'obligeance de son possesseur, le regretté Docteur Marc Laffont, nous a permis de collationner, avait figuré sous le n° 398 du Catalogue de la *Bibliothèque... de feu M. Auguste Poulet-Malassis* (Paris, J. Baur, 1878), et fait 6 fr. 50 à la vente subséquente.

Ajoutons que le motif indiqué par Poulet-Malassis comme ayant entraîné la destruction de la plaquette pourrait bien n'avoir pas été le seul déterminant. Baudelaire, dès cette époque, avait dû s'apercevoir que son texte laissait encore beaucoup à désirer.

Nous avons mentionné la plaquette après la publication au *Journal d'Alençon* parce qu'il nous paraît présumable que ce fut le texte réimposé de ce périodique qui servit pour sa confection. Mais nous devons confesser que sur ce point toute certitude nous fait défaut.

2° Les variantes que donne l'édition posthume (ŒUVRES COMPLÈTES, VII) par rapport à celle de 1865 avec, en note pareillement, les remarques qu'appellent la version définitive et notamment les contresens ou faux sens maintenus.

En résumé, la collation des textes apporte les résultats suivants :

TEXTES PRÉORIGINAUX (1852-1854).

Introduction de Baudelaire.

Quelques variantes insignifiantes ou coquilles.

Traduction.

Inexactitudes en commun : p. 308, l. 25 et 309, l. 1.

Omissions : en commun : p. 308, l. 10 et 312, l. 8; — particulière à la plaquette : p. 309, l. 8-9; — particulières au *Pays :* p. 310, l. 7-18 et p. 311, l. 26; — 312, l. 2.

Contresens : p. 310, l. 10 et 311, l. 15 (corrigés dès 1854); 307, l. 19, 308, l. 20 et 309, l. 7 (corrigés en 1865); 311, l. 2.

ÉDITIONS (1865-1870).

Coquilles (1865) : p. 205, titre et l. 26-27; — (1870) : p. 209, l. 28.

Inexactitudes en commun : p. 210, l. 24 et 28;

Corrections orthographiques ou syntaxiques (1870) : p. 205, l. 26-27; 206, l. 31; 208, l. 15 et 211, l. 1-2.

TOUS TEXTES.

Inexactitudes ou contresens en commun : p. 204, l. 19 et 209, l. 19-20.

Le texte retenu dans le corps du présent volume est celui de 1865, sauf pour la l. 24 de la p. 210, d'où nous avons fait disparaître un *lapsus* évident.

TEXTE DU MAGASIN DES FAMILLES.

PHILOSOPHIE D'[DE L']AMEUBLEMENT.

[IDÉAL D'UNE CHAMBRE AMÉRICAINE.]

Quel est celui d'entre nous qui, dans de longues heures de loisirs [loisir], n'a pas pris un délicieux plaisir à se construire un appartement-modèle, un domicile idéal, un *rêvoir?* Chacun, suivant son tempérament, a mêlé la soie avec l'or, le bois avec le métal, atténué la lumière du soleil, ou augmenté l'éclat artificiel des lampes, inventé même des formes nouvelles de meubles, ou entassé les [1] formes anciennes.

L'article que nous offrons à nos lecteurs est d'un grand écrivain américain, inconnu en France, et un peu méconnu aux États-Unis [2]. Edgar Poe [3] a vécu douloureusement, et il est mort plus tristement encore. Plusieurs de ses compatriotes n'en parlent [4] qu'avec une certaine amertume, aussi bien le jeune colosse américain a l'épiderme fort sensible, et même dans les matières [les] moins importantes, il supporte difficilement la plaisanterie. Fenimore Cooper l'a bien senti [5]. De cruels axiomes tels que : *Les Yankies* [Yankees] *vont seuls* [6] [seuls vont] *à rebours ; — nous avons noyé dans l'ostentation toutes les notions du goût; — le coût d'un article d'ameublement est devenu chez nous le seul criterium de son mérite; — la corruption du goût est une opération parallèle à la multiplication du dollar;* — et les plaisanteries violentes par [sur] la frénésie des glaces, du verre taillé, et du gaz dans les appartements aristocratiques américains, — sont certai-

(1) *Plaquette* et *Journal d'Alençon :* des.

(2) *J. d'A. :* auquel le *Journal d'Alençon* a consacré l'année dernière un article sur lequel il aura à revenir. — V. au sujet de cet article, qui était consacré au *Corbeau*, notre édition d'*EUREKA*, p. 301.

(3) *J. d'A. :* Edgar Poe, *on l'a vu*, a vécu... — *Plaquette :* Edgar Poë a vécu...

(4) *J. d'A.* et *Plaquette :* ne parlent de *lui* qu'...

(5) Fenimore Cooper l'a bien senti. — On sait que cet auteur qui s'était fait remarquer dès l'adolescence par l'indépendance de son esprit, vit ses dernières années assombries par de continuelles polémiques avec les journaux. Une bonne partie du public américain ne pouvait lui pardonner notamment d'avoir chanté les Indiens, leurs mœurs, leur civilisation. Il est présumable que l'auteur du *Dernier des Mohicans*, soit observé en passant, dut compter pour quelque chose dans les louanges que Barbey d'Aurevilly et Baudelaire ont données au *Sauvage*.

(6) *J. d'A. :* vont seuls...

nement d'un avalement difficile pour le gosier susceptible d' [certainement difficiles à digérer pour] une jeune nation *parvenue* [1].

Impartial ou non, cet article nous a paru une bonne curiosité, et il divertira nos lecteurs. Quant [2] aux idées personnelles d'Edgar Poe en matière d'ameublement [d'ameublements], qui nous paraissent d'ailleurs assez judicieuses, ils en feront ce qu'ils voudront. [— Cependant nous ne pouvons nous empêcher de sourire en voyant que notre auteur, dominé par son imagination quasi-orientale, tombe un peu dans le défaut qu'il reproche à ses concitoyens, et que cette chambre qu'il nous offre comme un idéal de simplicité, pourra paraître à beaucoup de gens un modèle de somptuosité.]

C. B. [pas de signature.]

Les Anglais excellent dans la décoration intérieure, si ce n'est dans l'architecture extérieure de leurs résidences. En dehors des marbres et des peintures, les Italiens n'ont qu'un pauvre sentiment. En France, *meliora probant, deteriora sequuntur,* on pense mieux qu'on ne fait; le peuple français est une race coureuse et vagabonde; elle aime trop la rue pour conserver [3] ces propriétés domestiques et ménagères, qu'elle sait du reste apprécier très justement et très délicatement, et dont elle possède d'ailleurs les principaux éléments. Les Chinois et plusieurs peuples orientaux ont une imagination chaude, mais inutile et inappliquée. Les Écossais sont de pauvres décorateurs. Les Allemands [4] ont peut-être l'idée très-vague qu'un rideau n'est pas un chou. Quant aux Espagnols, ils sont tout rideaux, une nation de bourreaux. Les Russes ne meublent pas. Les Hottentots et les Kickapoos [Kickappoos] sont bien dans leur voie. Les Yankies [Yankees] seuls vont à rebours.

D'où cela vient-il, ce n'est pas difficile à voir. Nous n'avons pas d'aristocratie de naissance, et, dès lors, nous avons dû, c'était

[1] *J. d'A.* : pour une nation parvenue.

[2] *J. d'A.* et *Plaquette* : Quand aux idées...

[3] Poe : In France... the people are too much a race of gad-abouts to maintain...

[4] Poe : The Dutch. — Dans sa version définitive, Baudelaire a traduit : *les Hollandais.* Mais il n'est pas certain que cette rectification soit légitime. *Dutch,* dans certaines parties de l'Amérique, a eu longtemps le sens d'*Allemand.* D'ailleurs la réflexion de Poe s'applique certainement mieux aux Allemands qu'aux Hollandais. — Cf. *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES,* notre note, p. 445.

naturel et inévitable, fabriquer pour nous-mêmes une aristocratie de dollars. L'étalage de la richesse a pris la place de l'étalage héraldique des pays monarchiques, il en a rempli l'office. Par une transition aussi facile à prévoir qu'à concevoir, nous avons fini par noyer dans l'ostentation toutes les notions du goût.

Je vais m'expliquer encore mieux. En Angleterre, par exemple, cette parade d'appartements somptueux ne suffirait vraisemblablement pas comme chez nous pour créer une impression de beauté relativement aux appartements [1], et de goût relativement aux propriétaires ; pour [par] cette raison que, d'abord, la richesse ne conférant pas la noblesse, n'est pas l'objet le plus élevé de l'ambition ; et en second lieu, que là, la vraie noblesse du sang, se confinant elle-même dans les strictes limites du goût légitime, évite plutôt qu'elle n'affecte cette pure somptuosité dans laquelle réussira souvent [2] la concurrence du *parvenu**. Le peuple imitera les nobles, et le résultat sera une vaste diffusion du sens exact. Mais en Amérique, l'argent comptant étant le seul blason de l'aristocratie, on peut dire qu'en général faire montre de cet argent est le seul moyen de distinction aristocratique ; et la multitude, qui regarde toujours en haut pour chercher des modèles, est insensiblement conduite à confondre deux idées essentiellement distinctes, la magnificence et la beauté. Bref, le coût d'un article d'ameublement est à peu près devenu chez nous presque la seule preuve de son mérite aristocratique, et cette preuve, une fois admise, a ouvert le chemin à une foule d'erreurs analogues qui se sont précipitées à la piste.

Il n'y a rien de plus franchement choquant pour l'œil d'un artiste que l'intérieur de ce qu'on appelle aux États-Unis — c'est-à-dire en Appallachie [Apallachie]**, — un appartement

[1] *Pays :* aux lieux et...

[2] V. notre note p. 314, sur la p. 204, l. 19.

* En français. [Note de Baudelaire, non reproduite dans le *Pays.*]

** Forme ironique. C'est comme si un écrivain français ayant à se moquer des Parisiens, et voulant feindre de ménager leur amour propre, disait... A Paris, — à Carpentras, veux-je dire... [Note de Baudelaire, non reproduite dans le *Pays.*] — V. p. 314, note sur la p. 205, l. 3-4.

bien meublé. Son plus habituel défaut est un manque d'harmonie. Nous parlons de l'harmonie d'une chambre, comme nous parlerions de l'harmonie d'un tableau ; — car tous deux, la peinture et l'appartement, sont justiciables de ces principes immuables qui règlent toutes les variétés de l'art ; et les mêmes lois qui nous dirigent dans l'appréciation d'une peinture suffisent pour décider de l'arrangement d'une chambre.

Ici, on découvre souvent un manque d'harmonie dans le caractère de plusieurs articles d'ameublement, mais généralement dans leurs couleurs ; souvent aussi une contradiction entre leur caractère et l'usage auquel ils sont destinés. Fréquemment, l'œil est offensé par leurs dispositions anti-artistiques. Les lignes droites prévalent despotiquement, se continuent sans interruption, ou sont coupées brusquement par des angles droits. Les lignes courbes, si elles ont lieu, sont répétées avec une monotonie déplaisante. Une précision saugrenue gâte totalement l'aspect de plus d'un [du plus] bel appartement.

Les rideaux sont rarement bien disposés ou bien choisis, relativement aux autres décorations. Mesquins et étriqués [1], les rideaux sont superflus ; et une abondance anormale de draperies est dans une foule de cas inconciliable avec le bon goût ; la quantité juste, ainsi que l'arrangement, dépend du caractère de l'effet général.

Depuis quelque temps, les tapis sont mieux compris qu'autrefois, mais cependant nous nous trompons fréquemment dans leurs dessins et leurs couleurs. Le tapis [2], c'est l'âme d'un appartement. C'est [du tapis] de lui que dépendent non seulement les couleurs, mais aussi les formes des objets qui reposent dessus [3]. Un juge peut être un homme ordinaire, mais un bon juge de tapis doit être un homme de génie. Nous avons entendu disserter [dissertant] de tapis, avec l'air *d'un mouton qui rêve**, de braves garçons qui

[1] Poe : with formal furniture curtains are out of place. — Traduction plus que libre.

[2] *Plaquette :* Les tapis...

[3] *Plaquette :* dessus, Un... (faute typographique).

* En français. [Note de Baudelaire.]

sont incapables d'arranger eux-mêmes leurs moustaches. Chacun sait qu'un vaste parquet veut être couvert de grands dessins, et qu'un plancher étroit en appelle de petits. Mais cela n'est que le pont aux ânes. Relativement au tissu, le tapis de Saxe est seul admissible. Le Bruxelles est le prétérit-plus-que-parfait de la fashion, et le tapis de Turquie est le *nec-plus-ultra* du goût [1]. Quant au dessin, un tapis ne doit pas être paré comme un Indien Ricari, — craie rouge, ocre jaune et plumes de coq. Bref, des fonds distincts, avec des dessins circulaires ou cycloïdes d'un ton vif, tel est le style Perse [perse] [2]. L'abomination des fleurs, et la représentation de lieux communs de toute sorte devrait [devraient] être bannie [bannies] de toute la chrétienté. Décidément, tapis, rideaux, tentures, housses de divan, toute tapisserie de cette nature doit être purement arabesque. Quant à ces antiques [anciens] tapis qu'on retrouve dans tous les logements de la *canaille* [plèbe], — sur lesquels s'épanouissent et éclatent d'énormes dessins, enchevêtrés et brillants de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, — sous lesquels il est impossible de trouver un fonds, — ce sont les méchantes inventions d'une race de *factotums* [3] enfiévrés par l'argent, d'enfants de Baal, et d'adorateurs de Mammon, qui pour épargner la pensée et économiser l'imagination, ont d'abord cruellement inventé le kaléidoscope, et ensuite des compagnies à fonds communs pour le faire tourner à la vapeur.

La lumière [4] est une des principales erreurs de la théorie américaine en matière de décoration d'appartement, une erreur qui prend son point de départ dans ce pervertissement de goût que nous avons déjà défini. Nous sommes fous de gaz et de

[1] Contresens. — Poe : Turkey is taste in its dying agonies.

[2] *Pays* : telle est, en ce cas, l'irréfragable loi. — Poe : circular or cycloid figures, of no meaning [ces trois mots, en italique, non traduits dans tous les textes antérieurs à 1865] are here Median laws. — *Median* a en effet, en anglais par allusion, le sens d'irréfragable, tandis que son correspondant français *médique* ne l'a pas. — Nous avons déjà rencontré ce mot, avec la même acception, dans *Nouvelles Histoires Extraordinaires*, p. 187, l. 25.

[3] Poe : time servers.

[4] Poe : *glare*.

glaces. Excepté à la porte, le gaz est tout-à-fait inadmissible [1]. Sa lumière, cruelle et vibrante, fait mal. Quiconque a une cervelle et des yeux refusera de s'en servir. Une lumière douce, — ce que les artistes appellent un jour froid, — avec les ombres chaudes qu'elle engendre — fera merveilles même [fera merveille] dans un appartement mal [modestement] décoré. Il n'y a pas de lumière plus douce pour la pensée [2], que celle d'une lampe astrale : nous voulons parler, bien entendu, de la vraie lampe astrale [3], la lampe d'Argand, avec son globe de verre dépoli, et sa clarté tempérée et uniforme comme celle de la lune. Le globe de verre taillé est une triste invention du Diable. L'enthousiasme avec lequel nous l'avons adopté, en partie à cause de son scintillement, mais principalement à cause qu'il coûtait plus cher, est un bon commentaire de la proposition par laquelle nous avons commencé notre article. On peut affirmer que l'homme qui, délibérément, se sert de globes de verre taillé, est ou radicalement privé de goût, ou un esclave aveugle des caprices de la mode. La lumière qui s'élance de ces fastueuses abominations est inégale, brisée et douloureuse. Elle suffit pour ravager un monde de bonnes intentions dans un appartement soumis à son influence. La grâce féminine, spécialement, perd plus de la moitié de son charme sous son *mauvais œil*.

En matière de verre, généralement, nous partons de faux principes. Son caractère principal est le *brillant*, — et combien d'idées détestables ce seul mot ne contient-il pas? Les lumières tremblantes et inquiètes peuvent plaire quelquefois, — aux enfants et aux idiots elles plaisent toujours ; — mais pour la décoration d'une pièce elles doivent être scrupuleusement évitées ; et, en vérité, une lumière tranquille, mais excessive, est elle-même inadmissible. Les énormes et insensés candélabres de cristal,

[1] Inexactitude. — Poe : the former [the gas] is totally inadmissible within doors.

[2] Contresens. — Poe : Never was a more lovely thought than that of the astral lamp.

[3] *Plaquette :* le membre de phrase commençant avec les mots *nous voulons parler* et finissant avec *lampe astrale* est omis.

taillés à facettes et vomissant une lumière de gaz, sans ombre possible, qui sont appendus aux murs de nos salons les plus fashionables, peuvent être cités comme la quintessence du faux goût et de la folie.

La rage du brillant, — l'idée du brillant s'étant confondue avec l'idée de magnificence, — nous a induits aussi à une profusion exagérée de glaces[1]. Nous alignons sur nos murs de grandes glaces anglaises, et nous sommes alors convaincus que nous avons fait une belle chose. Cependant la plus légère réflexion suffira à quiconque a conservé seulement un œil pour le convaincre du mauvais effet de nombreux miroirs et spécialement des plus grands. Mettons à part sa qualité de réflexion, le miroir présente une surface continue, insipide, sans couleur, sans relief, — une chose éternellement et évidemment déplaisante. Considéré comme réflecteur, il a la puissance de produire une monstrueuse et odieuse uniformité, et le mal est aggravé non seulement en proportion directe du nombre des objets, mais en raison infiniment croissante. En fait, un salon avec quatre ou cinq glaces établies au hasard est, au point de vue artistique, une chambre qui n'a aucune forme. Si nous ajoutons à ces défauts le jeu des miroirs les uns sur les autres, le reflet du reflet, nous obtenons un parfait chaos, un fouillis discordant et déplaisant. Un simple butor, entrant dans un appartement ainsi enjolivé, éprouvera instantanément un sentiment de crainte, bien qu'il soit incapable de déterminer la cause de son malaise. Introduisez la même personne[2] dans une chambre meublée avec goût, elle se répandra en une exclamation de plaisir et de surprise.

C'est une conséquence fatale de nos institutions républicaines qu'ici un homme qui a une large bourse, n'a généralement qu'une fort petite âme à y mettre[3]. La corruption du goût est une opération parallèle à la multiplication du dollar. Quand nous devenons riches, nos idées se rouillent; ce n'est donc pas parmi

[1] Dans le *Pays*, le texte continue à : *En fait...*

[2] *Ibid.* : Introduisez le même *homme*... avec goût, *il* se répandra...

[3] Cf. *Nouvelles Histoires Extraordinaires*, p. xii. Cette boutade s'y retrouve sous une autre forme.

notre aristocratie qu'il nous faut[1] chercher (ou du moins en Appallachie [du moins en Apallachie][2]) la spiritualité du boudoir anglais. Cependant nous avons vu des appartements américains d'un goût perfectionné[3] qui, au moins par leur mérite négatif, peuvent soutenir la comparaison avec les admirables cabinets d'outre-mer[4]; et même maintenant nous avons présente à l'œil de notre esprit une petite chambre sans ostentation, dont la décoration a le mérite de l'orthodoxie. Le maître du lieu dort sur un divan, — la température est douce, — il est près de minuit; nous allons vous faire un tableau de sa chambre pendant son sommeil.

Cette pièce est oblongue, — trente pieds de long sur vingt-cinq de large, — la forme qui offre généralement le plus de commodités [commodité] pour l'arrangement des meubles. Elle n'a qu'une porte, — une porte qu'on ne laisse pas ouverte[5] — à un bout du parallélogramme, — et que deux fenêtres qui sont à l'autre bout. Ces fenêtres sont larges, descendent jusqu'au sol, ont une grande profondeur, et s'ouvrent sur un balcon italien. Les carreaux sont en verres [verre] de couleur, rouges, encadrés dans un treillis de bois de rose, et plus épais qu'on ne les fait d'ordinaire. Dans l'enfoncement, elles sont ornées d'un très-léger tissu d'argent attaché à la fenêtre elle-même [au châssis lui-même] et descendant négligemment à petits plis. Au delà [En deçà][6] de l'enfoncement, pendent des rideaux de soie rouge [rouges][7] extrêmement riches, frangés avec un lourd réseau d'or, et doublés avec le même tissu d'argent qui sert de premier rideau[8]. Il n'y a pas de corniches; mais les plis (qui sont plutôt fins que massifs et ont une apparence de légèreté) s'échappent de dessous un large

[1] *Pays :* qu'il faut...

[2] V. p. 315, notre note sur la p. 209, l. 19-20.

[3] V. p. 315, notre note sur la p. 209, l. 22.

[4] V. p. 315, notre note sur la p. 209, l. 24

[5] Contresens. — *Pays :* Elle n'a qu'une porte, — *et non pas une vaste porte.* — Poe : by no means a wide one.

[6] Poe : Without the recess...

[7] *J. d'A.* et *Plaquette :* rouge.

[8] *Pays :* le texte continue à : Les draperies...

entablement doré qui fait le tour de la chambre au point de jonction du mur et du plafond. Les draperies s'ouvrent ou [et] se ferment par le moyen d'une grosse corde d'or qui se termine simplement par un nœud, sans qu'on voie aucun clou, patère, ou autre procédé. Les couleurs des rideaux et leur frange, les teintes rouges et l'or se montrent partout avec profusion, et déterminent le caractère de la chambre. Le tapis est un tissu de Saxe, il est épais d'un demi-pouce, et il a le même fond rouge simplement relevé par une corde d'or qui fait un peu saillie sur le fond, et qui le traverse en tous sens, de manière à former une succession de courbes irrégulières[1] qui se rencontrent parfois dans leurs méandres. Les murs sont recouverts d'un papier satiné et d'un gris argenté, chargé de petites arabesques d'un ton plus doux que le rouge dominant. Quelques peintures coupent l'étendue du papier; ce sont principalement des paysages traduits par une forte imagination, tels que les merveilleuses grottes [*les Grottes merveilleuses*] de Stanfield[2], ou l'*Étang lugubre* de Chapman[3]. Il y a aussi trois ou quatre têtes de femmes d'une beauté éthérée, des portraits dans la manière de Sully[4]. Le ton général de ces peintures est chaud et un peu sombre. *Pas de brillants effets.* Elles respirent le calme. Aucune n'est de petite dimension. Les peintures extrêmement petites donnent à une chambre l'aspect sale des taches et des retouches sur un bel objet d'art. Les cadres sont larges, mais pas très-profonds et richement sculptés, sans lourdeur ni dentelure exagérée. Ils ont tout l'éclat de l'or bruni. Ils portent à plat contre les murs, et ne sont pas suspendus par des cordes. Souvent les dessins se voient mieux et gagnent à cette dernière méthode. Mais l'aspect général de la chambre est gâté. On ne trouve ici qu'une seule glace, et encore n'est-elle pas très grande. Elle est d'une forme ovale, et elle est placée de telle manière que l'image d'une personne assise dans un des endroits à siége

(1) Poe : a succession of short irregular curves. — V. p. 316, notre note sur la p. 210, l. 28-29.

(2) V. p. 316, nos notes sur les lignes 2-3 de la p. 211.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, notes sur les lignes 4-5 de la p. 211.

ne peut s'y réfléchir. Deux vastes canapés de bois de rose et de soie rouge semée [brochée] de fleurs d'or forment les seuls siéges de la chambre, avec deux légères causeuses également en bois de rose. Il y a un piano, — en bois de rose — sans tapis, et ouvert. Une table octogone, tout entière en très-beau marbre avec des filets d'or, est placée près d'un des canapés. Elle est aussi sans tapis; on a jugé que les rideaux produisaient un effet suffisant comme draperies [jugé que le rôle des draperies était suffisamment représenté par les rideaux des fenêtres]. Quatre beaux et grands vases de Sèvres où brille une [une grande] profusion de fleurs naturelles occupent les angles légèrement arrondis de la chambre. Un haut [Un seul] candélabre[1] supportant une petite lampe antique avec de l'huile fortement parfumée, est placé auprès de la tête de mon ami endormi. Quelques élégantes et légères [élégantes et délicates] étagères dorées sur les bords, avec des cordes de soie rouge et des glands d'or, supportent deux ou trois cents volumes magnifiquement reliés. En dehors de ces choses, je n'ai plus rien à mentionner, excepté une lampe d'Argand, avec un globe rouge et dépoli, qui est suspendue au plafond, voûté et très-élevé[2] par une mince chaîne d'or, et répand sur tout une clarté magique et paisible.

*Traduit d'*EDGAR A. POE *par* CH. BAUDELAIRE.

[CH. BAUDELAIRE, traduit d'Edgar A. Poe.][3]

TEXTES DE 1865 ET DE 1870.

Page 203, : *meliora probant, deteriora sequuntur;...*

..... video meliora proboque,
Deteriora sequor.....

Métam. VII, 20-21.

[1] Poe : a tall... — La première version était donc plus exacte.

[2] *Pays* : plafond voûté profondément par... — Poe : lofty vaulted ceiling by...

[3] *J. d'A.*, Ch. Baudelaire, || Traduit d'Edgar A. Poe.

Page 203, l. 12-13 : Les Hollandais... — V. notre note 4, p. 305.

Page 204, l. 19 : peut quelquefois... — Poe : at any time [à toute heure].

Page 205, *Titre courant* (1865) : Philosopsie de l'Ameublement (Coquille).

—— l. 3-4 : c'est-à-dire en Appallachie. — On a vu (p. 306) que, dans une note de sa première version, Baudelaire avait relevé dans ce passage une intention ironique, et l'on voit aussi que la note a disparu du texte de 1865. Il semble que cette suppression doive être rapportée à une connaissance plus approfondie de son auteur. Dans ses MARGINALIA, Poe a en effet donné les raisons qui lui faisaient désirer de voir adopter par son pays le nom d'*Appallachie*, et dans ces raisons, tirées principalement de considérations géographiques et historiques comme de l'euphonie du mot, il est impossible de trouver rien qui procède du sarcasme. Voici d'ailleurs quelques-uns de ses attendus :

... Le mot «Apalachie» est d'origine indigène; il rappelle une chaîne de montagnes — les monts Apalachiens — qui est bien la particularité la plus pittoresque et la plus distinctive de notre région.

... Nous rendrions hommage aux aborigènes que jusqu'à présent nous avons dépouillés à tous égards, et que nous avons même massacrés et déshonorés sans merci...

... Une dernière considération, et de beaucoup la plus importante, c'est l'heureuse consonance des syllabes d'*Apalachie;* je ne connais pas de mot plus sonore, plus coulant, d'une ampleur mieux proportionnée et à la fois d'une dimension suffisante pour satisfaire notre amour propre... J'espère encore qu'*Apalachie* remportera un jour tous les suffrages.» (Trad. Victor Orban, E. Sansot, Paris, 1913, — CXXIX.)

—— l. 26-27 : Avec un ameublement complet et rationel. — 1870 : et rationnel... — Poe : With formal furniture... [Avec un ameublement de haute tenue...] V. la note 1, p. 307.

Page 206, l. 11 : ses favoris. — Poe : of their own moustaches [ital.]. — Baudelaire, on l'a vu (p. 308, l. 1) avait d'abord traduit : moustaches, ce qui était plus exact.

—— l. 16-17 : V. la note 1, p. 308.

Page 206, l. 22-23 : V. la note 2, p. 308.

—— l. 27-28 : Strictement arabesque. — Cf. FUSÉES : Le dessin arabesque est le plus spiritualiste des dessins. — Le dessin arabesque est le plus idéal de tous. — V. *PETITS POËMES EN PROSE*, p. 275, en bas.

—— l. 31 (1870) : séparés par des bandes brillant... — Poe : stripe-interspersed, and glorious with...

Page 207, l. 5 : espèces de Benthams... — Poe avait les utilitaristes en horreur, et particulièrement celui-là. — Cf. MARGINALIA, *op. cit.*, CXII.

Page 208, l. 15 (1870) : Ces... lustres de verre taillé [sing.] à facettes, éclairés au gaz... — Poe : The... glass chandeliers, prism-cut, gas-lighted,...

Page 209, l. 10-11 : Supposons le même individu conduit dans une chambre meublée avec goût... — Cf. *PETITS POËMES EN PROSE*, p. 275, nos notes relatives à *La Chambre Double*, notamment pour le passage cité du *Salon de 1859*.

—— l. 15-16 : V. notre note 3, p. 310.

—— l. 19-20 (encore moins en Apallachie)... — Non-sens. — Poe : if at all, in Appallachia,... [si du moins il y a chance de la rencontrer aucunement en Apallachie].

—— l. 22 : d'Américains de fortune moderne... — Poe : American of modern means,... — Dans la *Virginia edition*, le mot *modern* renvoie à la note suivante : Moderate? — Il est certain que le passage est beaucoup plus clair si l'on admet qu'il a été défiguré par une coquille.

—— l. 24 : les cabinets raffinés... — Poe : or-molu'd [ital.] cabinets... [cabinets chargés de dorures à l'or moulu, c'est-à-dire les plus somptueux].

—— l. 28 (1870) : le temps es... [lettre tombée].

Page 210, l. 7 : de bois de palissandre,... — Baudelaire, on l'a vu, avait d'abord traduit *rose-wood* par bois de rose. L'un et l'autre se justifie, le nom anglais s'appliquant indifféremment aux essences de bois qui fleurent la rose ou la violette.

—— l. 24 : un pouce et demi d'épaisseur. — Bévue commune aux deux textes de 1865 et de 1870. — Poe : half an inch [un demi-pouce]. — Nous avons adopté ici la leçon antérieure.

—— l. 28-29 : une série de courbes brusques et irrégulières,... — Poe : a succession of short irregular curves... [une série de courbes peu longues et irrégulières...].

Page 211, l. 1-2 (1870) : tels *que* les...

—— l. 2-3 : Stanfield (Clarkson) 1793-1867, célèbre peintre de marines, surnommé « le Vandevelde anglais », — le chef des Réalistes anglais, a dit Ruskin. — Chapman (John-Gadsby), 1808-1889, peintre américain, connu surtout comme paysagiste. (Note fournie par M. Randolph Hughes).

—— l. 4-5 : dans la manière de Sully. — Cf. *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, Le Portrait ovale*, p. 301. — Thomas Sully (1783-1872), portraitiste né Anglais et naturalisé Américain, surnommé le « Sir Thomas Lawrence des États-Unis ». (Note fournie par M. Randolph Hughes).

INDEX ALPHABÉTIQUE

ANALYTIQUE ET IDÉOLOGIQUE

des textes d'Edgar Allan Poe traduits par Baudelaire, tels qu'ils sont distribués dans la présente édition.

(H = *Histoires Extraordinaires;* N = *Nouvelles Histoires Extraordinaires;* G = *Aventures d'Arthur Gordon Pym;* E = *Eureka;* S = *Histoires Grotesques et Sérieuses.* — Quand l'indication consiste en un simple numéro, celui-ci doit être lu comme s'il était précédé de la majuscule employée en dernier lieu.)

Les études et notes de Baudelaire ne sont pas comprises dans l'Index.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES.

[Le premier nombre a rapport au texte, le second aux Éclaircissements.]